



LIBRARY OF THE  
UNIVERSITY OF ILLINOIS  
AT URBANA-CHAMPAIGN

MERTEN J. MANDEVILLE  
COLLECTION IN PARAPSYCHOLOGY  
AND OCCULT SCIENCES

BOOKSTACKS











# MAGIE MAGNÉTIQUE

OU

## TRAITÉ

### HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE

Fascinations, miroirs cabalistiques, apports,  
suspensions, pactes, talismans, charme des vents,  
convulsions, possessions, envoûtements,  
sortiléges, magie de la parole,  
correspondance sympathique, nécromancie, etc.

PAR

L.-A. CAHAGNET,

Auteur des Arcanes de la vie future dévoilés, etc.

---

PARIS,

CHEZ GERMER - BAILLIERE, LIBRAIRE-EDITEUR,  
47, Rue de l'École-de-Médecine.

À ARGENTEUIL (Sein-et-Oise),  
Chez l'AUTEUR, rue de Pontoise, n° 42.

1854.

MAGIE MAGNÉTIQUE

# MAGIE MAGNÉTIQUE.

AGE

HISTOR

---

Paris. — Imp. de BLONDEAU, rue du Petit-Carréau, 28

# MAGIE MAGNÉTIQUE

OU

## TRAITÉ

### HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE

Fascinations, miroirs cabalistiques, apports,  
suspensions, pactes, talismans, charme des vents,  
convulsions, possessions, envoûtements,  
sortiléges, magie de la parole,  
correspondance sympathique, nécromancie, etc.

PAR

L.-A. CAHAGNET,

Auteur des *Armées de la vie future dévoilées*.



PARIS,

CHEZ GERMER-BAILLIÈRE, LIBRAIRE,  
17, Rue de l'École de Médecine.

ARGENTEUIL, CHEZ L'AUTEUR, 12, rue de Pontoise.

—  
1854.



133.4  
C 119-m

# MAGIE MAGNÉTIQUE

PAR L.-A. CAHAGNET.

Oise UT Fdn Mandeville

**PARIS. — Imprimerie de Cossen, rue du Four St.-Germain, 43.**

---

---

## **INTRODUCTION.**

---

**Nous pensons que l'ouvrage que nous offrons en ce jour au lecteur, sera aussi complet que possible. Il est le fruit de patientes études, de patientes observations, et de non moins patients essais. Il apprendra peu de chose au magnétiseur studieux, car il paraît nous être réservé en ce siècle de ténèbres (dit de lumières), de n'être commis qu'à retourner en arrière pour étudier les œuvres de nos pères et nous les approprier, comme étant une preuve du progrès, et non un simple héritage, ce que nous ou-**

bliions assez pour crier bien haut qu'en aucun temps les découvertes ne furent aussi communes qu'en nos jours! Que les ANCIENS n'étaient que des radoteurs et non des hommes positifs; qu'ils admettaient tout sans examen, quand au contraire nous n'acceptons les faits qu'après une sévère observation. Orgueilleux raisonnement, qui ne sait même pas lire ce qui est écrit, et croit l'avoir écrit lui-même. Celui qui d'entre nos savants du siècle est le plus argumentateur, se trouve souvent être naturellement par contre-coup le plus crédule. Si un fait ou une histoire merveilleux ont cours, ils lui doivent leur naissance. C'est ce qui nous arrive en ce jour à l'égard de M. le baron Du Potet, notre antagoniste, dont l'instruction en magnétisme ne peut être mise en doute. Ce savant nous couvre de ridicule, parce que nous répétons ce qu'il a dit et écrit vingt fois, et ce qu'il dira jusqu'à la fin de ses jours. Parce que nous avons développé le moyen de contrôler la vérité de ses observations par le secours du somnambulisme, observations puisées à des faits qui datent de la création du monde. Parce que nous appuyons de tout notre dévouement à la science, que nous étudions ce que ce professeur démontre publiquement depuis quelque années, nous en sommes à nous demander comment cela peut-il être ainsi? La voix de l'observation nous répond que c'est une nécessité. De l'argumentation naît la vérité. M. Du Potet nous décoche de temps à autre

quelques flèches, qui font grimacer notre sac de peau ; puis par la même loi de nos rôles respectifs, nous lançons notre trait à notre adversaire. Avons-nous tort ou raison l'un et l'autre ? Eh ! mon Dieu, nous sommes des machines de chairs, ligaturées de cordons nerveux trop sensibles ; mais au fond, nos âmes à tous les deux veulent le bien commun de la science que nous étudions chacun à notre manière. M. Du Pottet, en AME, nous est connu pour une NOBLE et bonne nature, mais en chair et en os, il est sujet comme nous à mal observer, et tourner à l'aveuglure. Laissons donc là ces futilités qui nous troublent, et que nos âmes étudient en paix les grands mystères de la nature. M. Du Potet travaille à un ouvrage sur la magie qu'il annonce depuis trois ans devoir publier; il paraît que ses études en ce genre sont immenses et qu'elles doivent illuminer cette science si obscure. Que mon collègue profite de son instruction pour parer sa moisson. Je profiterai de mon intuition pour assembler la mienne, et tous nos amis communs nous sauront quelque gré à l'un et à l'autre d'avoir sacrifié nos veilles à une aussi pénible étude, vu que les résultats profiteront à tous. Me voici à l'œuvre, que mon collègue ne recule pas. Je veux étudier pour ma part :

1° Toutes les affinités qu'a le magnétisme humain et terrestre avec la MAGIE.

2° La puissance de notre volonté et de nos facultés dans cette occulte pièce dramatique, où le jeu

des hétérogénéités spirituelles, font l'office de nos armes matérielles.

3° Traiter des envoûtements, enchantements, fascinations et des sorts, aussi complètement que possible.

4° Des possessions et des pactes, au point de vue de nos études philosophiques.

5° Des miroirs magiques, avec détails, et donner connaissance de puissances acquises à cet égard par de nouvelles combinaisons. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les questions que nous traiterons. Nous ne savons où nous nous arrêterons.

Nous désirons parler de la magie, en philosophe qui ne croit à rien de mathématique dans les sciences terrasco-occultes, sans cependant refuser d'admettre leur possibilité *d'être*, puisque notre but est de prouver cette existence et cette alliance ; mais nous croyons sincèrement que chacun de ces mondes a ses lois et ses harmonies, qu'il n'est pas donné à l'homme de troubler ; l'apparition parmi nous des faits (dits surnaturels), ne sont que des échappements, des transfusions momentanées des deux mondes : des nécessités passagères qui cessent avec la fin de leur éclosion. Nous ne croyons pas que le monde spirituel avec lequel la VRAIE MAGIE nous met en rapport accidentellement sera jamais soumis aux besoins de nos cerveaux fiévreux. La magie, dans l'acception du mot, ne sera jamais à notre observation, ce qu'un grain d'émétique sera en tous

les temps à notre estomac. Tel est notre jugement.

Nous avons donné à cet ouvrage le titre de MAGIE MAGNÉTIQUE, parce que nous croyons le mot MAGNÉTIQUE parfaitement approprié à notre œuvre. Nous ne prétendons pas nous renfermer dans le cercle éminemment large du magnétisme humain ; s'il est pour nous le point de départ, la vie, le mouvement de nos observations, il n'en est pas moins inseparable du magnétisme universel, qui est modifié par les milieux qu'il traverse, et approprié aux règnes qu'il vivifie. Donc, pour nous, tout ce qui s'attire, se repousse, se plaît, se hait, se joint, se disjoint, se trouble, se calme, se fait vivre, s'empoisonne, est du magnétisme, est l'activité de l'ACTIVITÉ, ou la paralysie du repos. Nous le répétons, nous ne savons où nous nous arrêterons, car le magnétisme c'est le mouvement, et le mouvement nous plaît et nous intéresse trop pour ne pas en faire une étude aussi étendue que possible.

---

## ENTRETIENS SUR LA MAGIE

ENTRE DEUX ÉTUDIANTS.

---

Dans l'ouvrage que nous allons présenter au pu-

blic, nous avons besoin de nous forger des chaînes qui nous retiennent dans un juste-milieu d'observation, loin de l'enthousiasme et de la négation ; c'est dans cette intention que nous avons préféré traiter cette haute question sous la forme d'entretiens, dans lesquels nous aurons toujours des arguments nécessaires au développement de cette œuvre dans la bouche de notre adversaire. Cette prudence de notre part ne pourra que convenir à nos lecteurs, nous le pensons du moins, c'est dans cette intention que nous l'avons adoptée. Nous entrons donc en matière par un aperçu historique de la magie, aperçu aussi complet et laconique que possible, il est la clé indispensable de cette question. Notre intention est d'instruire le lecteur ignorant cette science 1° sur les *causes* de sa *naissance*; 2° le *berceau* ou l'*histoire humaine*, la place; 3° les *progrès* et les *résultats* qui en sont découlés jusqu'à nos jours. Nous le prions d'avance de nous permettre de marier à cette science la science *hermétique* (du moins dans ce premier entretien seulement), c'est que nous avons reconnu que ce sont deux sciences jumelles qui sont *inséparables*, et que la première a vu le jour avant la seconde. Le lecteur un peu versé dans la connaissance des deux bibliothèques sera de notre avis; c'est un essai historique, pièces en main, que nous lui présentons comme le contenant du sujet que nous voulons traiter.

*Premier Entretien.*

G... — Depuis que nous conférons ensemble sur la belle et incompréhensible science du MAGNETISME humain, je me suis rendu trop souvent aux bonnes raisons que tu m'as données à son sujet pour ne pas te demander à conférer de la même manière sur la non moins incompréhensible science MAGIQUE. Si tu le veux je serai aussi attentif à tes observations que précédemment et je ne me permettrai que les arguments que je croirai devoir te présenter, pour appuyer ou annuler tes propositions.

A... — Ce sera avec le même plaisir que par le passé que je traiterai ces questions avec toi à la condition que nous nous dépouillerons tous les deux de tout enthousiasme et de toute passion.

La bonne harmonie de nos entretiens antérieurs m'assure de celle future.

J'essaierai de satisfaire à ta demande, dans ce langage qui convient si bien à la vérité, langage clair et non bourrelé de mots grecs, latins ou hébreuques que nous ne comprendrions pas, et qui laisseraient la question au point où nous la prenons. Ne faisons pas les savants par orgueil, restons observateurs.

Il y a de nos jours une telle recrudescence en faveur de la magie, un amour de cette science, tant bafouée et ridiculisée par les savants de tous les

temps, que je suis vraiment étonné de voir au XIX siècle, une telle passion surgir dans l'esprit des hommes les plus sérieux, de les entendre avouer leur croyance à cette puissance, et qui plus est, vouloir faire et démontrer publiquement la magie. Je ne sais si c'est le besoin de produire TOUT, et surtout ce qui ne peut se produire MATHÉMATIQUEMENT, qui saisit ces hommes d'élite; mais toujours est-il que cela existe: étudions et ne les imitons pas.

Le magnétisme a donné lieu à ce développement de vanité; à peine l'homme a-t-il connu l'*a-b-c* de cette puissance et de sa faculté d'en disposer, qu'il a cru pouvoir la définir et l'expliquer; chacun a cru avoir retrouvé le bon arcane, ou un secret qui n'a jamais été perdu, et chacun a oublié que ce qui fut avant lui et sera après lui a toujours existé, par conséquent n'a point été perdu ni retrouvé. C'est le défaut d'observation et d'humilité qui a pu faire penser autrement. Ce qui se fait aujourd'hui comme très nouveau en CONVULSIONS, VUES et EFFETS magnétiques a été fait par les premiers hommes qui l'ont découvert, l'ont répandu et s'en sont occupés de tous temps: Mesmer, Puységur, Deleuse, Pentetin, Chardel, Billot, Ricard, Teste, etc., etc., ont tous mentionné dans leurs ouvrages des expériences faites par eux, qu'en nos jours on nomme *magiques*; qu'y a-t-il de plus ingénieux que les créations spirituelles que M. Teste raconte avoir fait voir à ses lucides? On a étendu dans un autre genre ces créa-

tions, comme on peut les étendre à l'infini, mais il n'y a eu rien de vraiment nouveau fait par ceux qui opèrent de nos jours. A partir du moment où il est nécessaire pour réussir dans ce genre de magie, de trouver des sujets disposés à recevoir magnétiquement ces impressions, on ne sort pas des lois ordinaires et invariables de la nature qui exigent et imposent des conditions à toutes ses manifestations.

Tous les peuples, de tous les temps, ont senti intuitivement que la création divine ne se bornait pas à ce que leurs yeux voyaient autour d'eux, et la prévision irrécusable de leur immortalité a fait naître dans leur cœur le désir insatiable de rechercher avec amour et passion les moyens de s'assurer et de contrôler cette vérité. Par le secours de l'observation, de l'étude et du jugement ils sont arrivés à connaître et comprendre que cette immortalité ne pouvait être réalisée que dans un monde occulte, caché et mystérieux, monde qui devait être régi comme le nôtre, par des lois invariables, mais non disjointes de celles terrestres, car il ne peut exister de disjonction dans ce qui n'est qu'un; seulement il doit exister des degrés, qui représentent seuls ces apparences de disjonction. Étant assurés de cette vérité, les hommes ont recherché, comme je viens de le dire, les moyens de lier un rapport exact avec ce monde occulte, et, à cet effet, toutes les combinaisons possibles

leur ont semblé bonnes pour arriver à leurs fins.

CHAM fut dit-on le premier qui sut s'élever au-dessus de ses semblables, par la profondeur de ses méditations de ses connaissances des lois et puissances des trois règnes. Soit par la révélation ou le secours de ses études, il parvint à produire des choses merveilleuses qui, naturellement semblaient *mystérieuses* aux hommes qui l'entouraient, et le firent passer à leurs yeux pour un protégé de l'Éternel. Après CHAM vinrent ZOROASTRE, MOÏSE, SALOMON, NUMA POMPILIUS etc., etc. Les orientaux vont même, dans leur histoire de cette science jusqu'à la faire remonter à ADAM; ils croient qu'il a été initié dès sa naissance à l'art CABBALISTIQUE, ainsi qu'à la magie. Selon eux ABRAHAM connaîtait l'astrologie, ils lui attribuent un livre célèbre, intitulé le SEPHER, attribué ailleurs à MOÏSE; cet ouvrage ne traite que de cabbale et de l'origine du monde. (1) La magie fit des progrès en Europe avec l'invasion des chrétiens, de là naquirent les ANGES et les DÉMONS, les sorciers, les charmeurs, les envoûteurs, les enchanteurs, les nécromanciens, les bohémiens, les astrologues, les illuminés, les oracles, les possédés, les convulsionnaires, les sourciers, les théosophes, rose-croix, maçons, templiers, philosophes hermétiques, physiciens (ou magie blan-

(1) Vico, Traité des Sciences occultes.

che) et les *magnétiseurs*. Ces différentes dénominations données à des êtres ou des sociétés dont les connaissances étaient supérieures à celles des autres hommes, servirent à classer une multitude de pratiques qui, ensemble, concourraient à fonder les éléments d'une science immense, connue généralement sous le nom de *magie*. Chacun apporta son obole de connaissance ou de puissance à ce vaste monument, sur le frontispice duquel on voit gravé en lettres ineffaçables les noms de **AGRIPPA** (Henri Corneille), **ALBERT** (le grand), **ALBUMAZARD**, **ALBUNÉE**, **ALEXANDRE** (de Paphlagonie), **AMPHIARUS**, **APOLLONIUS** (de Tyannes), **APOMAZAR**, **APONE**, **APULÉE**, **ARGENS**, **ARMIDE**, **ARNAULD** (de Villeneuve), **AVICENNE**, **BACON**, **BAZINE**, **CAGLIOSTRO**, **CALCHOS**, **CARDAN**, **CATHERINE** (de Médicis), **COCLÉS**, **COMUS**, **DYDIME**, **ENGELBRECHT**, **ETTEILLA**, **FAUST**, **FELGENHAVER**, **FLAMEL**, **GAFFAREL**, **GAUFRIDI**, **GAURIC**, **GRÉGOIRE VII**, **GYFTE**, **HERMÈS**, **ISAAC**, **JAMBRES**, **JAMNÉS**, **JARNOÏD**, **MÉDÉE**, **MERLIN**, **MESMER**, **MOLAI**, **NOSTRADAMUS**, **PARACELSE**, **PASQUALIS** (Martinez), **PASTEL**, **RUGGIERI** (Cosme), **SAINT - GERMAIN** (le comte de), **SAINT - MARTIN** (dit le philosophe inconnu), **SWEDENborg**, **TROIS ECHELLES**, **TUBALCAIN**, **WAYLAND**, **WIERUS**, etc., etc. Je m'arrête à ce faible aperçu, que je dois à la bibliographie des sciences occultes de M. Ferdinand Denis; il suffira, je le pense, à nous dispenser de compulsier le dictionnaire infernal de Colin de Plancy, et la Bi-

bliothèque des philosophes hermétiques etc., etc. Toutes les célébrités que je t'ai citées professèrent plus ou moins publiquement leurs croyances, en les définissant chacune par des noms différents, et qui, au fond, voulaient dire la même chose. C'est ainsi que nous avons enregistré les manières d'opérer quelques actes plus ou moins mystérieux, sous les noms de AIGUILLETTE (nouage de), ALCHIMIE, ALPHABET-SYMPATHIQUE, ALPHITOMANCIE, AMULETTES, ANNEAUX constellés, ANTHROPOMANCIE, ARMES ENCHANTÉES, AUGURES, ASTROLOGIE, AXINOMANCIE, BAGUETTE DIVINATOIRE, BÉLOMANCIE, CAFÉ (marc de), CAPTONOMANCIE, CÉPHALOMANCIE, CLEIDOMANCIE, CONJURATIONS, COSCINOMANCIE, COUPES MAGIQUES, CRIBLE (divination par le) CRISTALOMANCIE, ENCENS (divination par l'), EXTASE, FANTASMAGORIE, FLAMME (divination par la), FLÈCHES (divination), FÉES, FURCELLE, GASTRONOMANCIE, GÉOMANCIE, GOETIE, GYROMANCIE, HÉCARNOMANCIE, LYCANTRIE, MAGNÉTISME, MIROIR magique, MÉTAPOSCOPIE, NÉCROMANCIE, NOMBRES, ONCTIONS, OISEAUX, ŒUFS, ONÉIROMANCIE, ONOMANCIE, OOMANCIE, PIGOMANCIE, PHILODROMANCIE, PHYSIOGNOMONIE, PISTOLE volante, POSSESSIONS, PRÉSAGES, PSYLES, PYROMANCIE, PYTHÉE, RHABDOMANCIE, RABSODOMANCIE, REVENANTS, ROSE-CROIX, ROSES (divination par le bruit des feuilles de), SABBAT, SALIÈRE (reversée), SICOMANCIE, SCOPÉLISME, SIBYLLES, SONGES, SORCELLERIES, SYCOMANCIE, SYMPATHIE, TALISMENTS, TAMBOURS magiques,

TEMPLIERS, TERRATOSCOPIE, THÉOSOPHIE, THEURGIE,  
TREMBLEURS, VAMPIRES, VAUDOUX, VENTRILLOQUIE,  
VOYANTS, XILOMANCIE, etc., etc., etc.

G... — Il était temps que tu finisses cette nomenclature, car elle me semblait un peu longue en cie. Est-il possible que l'espèce humaine ait cru à toutes ces choses ?

A... — Certainement, et elles ont été en très grande vénération dans les temps passés, comme le sont en nos jours certains arcanes qui t'étonnent autant qu'ils subjuguent la foi de tant d'hommes, sans savoir pourquoi ni comment.

Pour arriver à ces connaissances, ou ces créations, l'homme a donc dû avoir recours à l'étude des lois et des propriétés particulières de toutes les manifestations de la création. Après avoir admiré le ciel qu'il ne pouvait escalader, dans son SUBLIME ORGUEIL, il a dû chercher autour de lui les moyens de s'élever jusque dans ces régions que son âme se ressouvenait avoir déjà habitées autrefois, et qu'elle devait encore habiter dans son immortalité. Les songes furent les premières notions de ces études, et les premières manifestations de l'existence d'un monde occulte qui se présentèrent à son observation ; il tira d'eux de précieuses connaissances et de salutaires avertissements. Étant sujet aux maladies et à la mort, il dut naturellement porter ses recherches vers les moyens de combattre les unes et d'éviter l'autre, ce qui donna naissance

à l'art médical, ainsi qu'à l'art hermétique; la suite de ses observations, fruits de la révélation, lui démontra que toute la nature était divisée en deux camps auxquels il donna les noms de BIEN et de MAL. Il vit que la moindre molécule de la création contenait l'un de ces deux principes SI ELLE NE LES CONTENAIT PAS TOUS LES DEUX. Il lui vint dans l'idée d'opposer l'un à l'autre, comme il opposait le repos à la fatigue, la nourriture à la faim, etc., etc. Il entra alors dans l'infini des recherches, appliquant à tel maladie ou tel besoin, telle plante ou telle combinaison de substances diverses, et il finit par se poser cette question. Si je peux, par tel moyen, paralyser telle manifestation de destruction, pourquoi ne pourrais-je pas les paralyser toutes, et par là atteindre, dès sur la terre, à cette immortalité que je pressens pour un autre monde? De deux choses l'une, ou il y a égalité de puissance dans chaque manifestation de la création, ou il y en a une qui surpassé l'autre? Ce dernier cas ne m'est pas encore apparu, donc le premier existe; si les forces sont divisées également dans tous les atomes qui forment l'univers, je dois savoir ou trouver les moyens de satisfaire à tous les désirs de mon âme; en les CHERCHANT, je les TROUVERAI; je veux VIVRE ÉTERNELLEMENT, je VIVRAI; je veux CRÉER, je CRÉERAI. Tu dois penser, mon ami, que l'homme ne dut pas parvenir de suite à satisfaire à la satiéte de ses désirs; il

parvint plutôt à s'en créer de nouveaux qu'à apaiser les anciens ; mais ce à quoi il ne parvint pas, ce fut à ne plus ambitionner avec orgueil. Les plus sages d'entre les hommes durent naturellement être les plus instruits, car ordinairement ils sont les moins passionnés, et groupent avec plus d'harmonie leurs observations ; c'est ce qui arriva à quelques-uns seulement. Ils laissèrent leur école disputer sur les puissances atomiques ; mais eux crurent, PEUT-ÊTRE AVEC RAISON, que ces puissances individualisées de tout ce qui existe devaient procéder d'une UNITÉ TYPE de toutes, CONTENANT et MATRICE de toutes ; alors ils s'arrêtèrent simplement à l'étude en grand des trois règnes, et se dirent : le règne végétal doit contenir le principe général et universel de VIE de toutes ses productions dans une seule plante. Le règne minéral doit posséder cette même richesse, et, par conséquent, le règne animal n'en peut être privé ; l'étude de l'ANATOMIE et celle de la CHIMIE, le conduisirent à reconnaître chez l'homme la réunion de trois règnes dans un ; il se dit alors : si je suis un composé matériel de ces trois règnes, je ne peux exister harmoniquement qu'à la condition d'entretenir en moi l'existence intégrale des règnes dont je suis un composé ; mais, en même temps que l'homme raisonnait ainsi, il fut porté naturellement à rechercher si cette loi de fusion existait dans les autres règnes ? il ne l'y trouva pas au même degré, et vit que les

règnes minéral et végétal, représentent plus spécialement leur nature individuelle, que cette fusion du règne animal. L'homme conclut donc, comme je l'ai dit, que ces règnes ainsi organisés devaient posséder chacun une production mère, une production typique et individuelle qui contient en elle tout le règne auquel elle appartient, comme l'homme contient en lui les principes des trois règnes en général. Il se mit alors à la recherche de cette production à laquelle il attribuait toutes les vertus de son propre règne, car, se dit-il, si je la trouve-absorbant moi-même cette précieuse unité de toutes les puissances d'un règne dans une puissance unique, je réparerai, je transmuerai tout mon être matériel, et je pourrai ainsi atteindre l'immortalité que je veux trouver sur la terre. C'est à ce désir qu'est due la naissance de la science hermétique et tous les progrès de la chimie moderne. C'est à cette science qu'il faut rapporter une grande partie des mystérieux arcanes de la magie ; ces sociétés secrètes, ces cérémonies allégoriques et mystique du travail d'une œuvre qu'on ne pouvait transmettre à la postérité par le moyen de l'écriture, vu qu'un tel mystère étant connu de la généralité des hommes, la création matérielle se trouvait impuissante à achever elle-même l'œuvre du créateur, qui est de donner le pain quotidien à toutes les créatures dont elle est peuplée, car tous les êtres pouvant devenir immortels, ou même vi-

vre trois ou quatre existences actuelles, la terre se fut trouvée trop petite et trop pauvre pour pourvoir à la conservation de tant d'êtres. Voilà, en deux mots, l'historique de la naissance de la magie, c'est la recherche de l'immortalité par l'étude de la science hermétique. Voilà également la naissance des effets inconnus, des effets merveilleux et sur-naturels qui durent découler naturellement de la connaissance des propriétés des molécules de la création, molécules que l'homme passa au creuset de l'expérience les unes après les autres, et des-quelles il dut retirer des puissances qu'il ne trouva pas nécessaire de faire connaître. Il en disposa seul à son profit, ce qui le fit respecter, admirer et déifier par ses semblables. On décerna à ces hommes les noms de MAGES, PRÊTRES, HÉROS, DÉMI-DIEUX, etc., ceux qui d'entre eux purent entrer en extase, par le moyen des narcotiques, des exercices gymnastiques, des pratiques particulières, des ligatures, des absorptions dans la contemplation, des massages, etc., etc., se posèrent aux yeux de leurs semblables comme des inspirés de Dieu, comme ses prophètes, comme ses envoyés, et même comme ses fils; les peuples crurent ces choses, et obéirent à tout ce que commandaient ces hommes qu'ils ne comprenaient pas, et qu'ils vénéraient. La réalisation de leurs prophéties et la manifestation de leur puissance occulte, furent suffisantes pour obtenir ces résultats. De là,

l'homme fut lancé dans la sphère du mysticisme et de l'erreur. On fait remonter la magie jusqu'à CHAM, comme je te l'ai dit, on le croit en être l'inventeur par les moyens magiques desquels il se servit pour rendre Noé impuissant, et préférer ses enfants nés après le déluge que ceux nés avant (1).

Josèphe, liv. 8, c. 2 *Antiq. jud.* fait remonter la magie jusqu'à Salomon ; il prétend que c'est Dieu qui apprit à ce roi ce bel art.

Numa Pompilius avait écrit, en 7 livres latins et grecs les maximes de l'art magique (2).

Il y avait des écoles publiques de magie à Tolède et à Salamanque dans une grotte profonde dont la reine Isabelle, épouse de Ferdinand, fit murer l'entrée (3).

Vasquez dit que les livres de magie sont nécessaires, et les magiciens permis de Dieu, afin que les libertins soient retirés de l'athéisme, et reconnaissent, par le moyen d'iceux, qu'il y a d'autres substances que celles desquelles on peut juger au doigt et à l'œil (4).

Selon l'opinion de quelques scolastiques, Dieu permet qu'il y ait des magiciens pour les mêmes fins (5).

(1) Bochart, Georg., Sac, t. 4.

(2) L'Incred., Scav, p. 49.

(3) Dito, p. 45.

(4) Naudé, Apol., p. 381.

(5) M. L. V., t. 1, p. 315.

Les anciens , pour mieux pallier leur ambition et fonder plus assurément le premier dessein de leurs empires, comme nous voyons, en effet, que TRISMÉGISTE disait qu'il avait reçu les lois de MERCURE; ZAMOLOXIS, de VESTA; CHARONDAS, de SATURNE; MINOS, de JUPITER ; DRACO et SOLON, de MINERVE; NUMA, de la NYMPHE ÉGÉRIE et MAHOMET, de l'ange GABRIEL , lequel venait souvent lui chuchotter à l'oreille, sous forme d'un pigeon, aussi bien dressé à ce stratagème que l'aigle de PYTHAGORE, et la biche de SERTORIUS (1).

On fut obligé d'admettre qu'il y eût dans Paris, du temps de Charles IX, trente mille magiciens; leur chef l'avait ainsi déclaré et promettait qu'il y en aurait autant que d'hommes, tellement le mal se multiplait (2).

Bodin dit (page 7) que TROIS ÉCHELLES, MANCEAU, grand magicien napolitain, avait avoué, au moment de sa mort, qu'il y en avait plus de cent mille dans le royaume.

Comme tu le vois, mon ami, il y a eu, en tous les temps, des amateurs de cette science, et nous avons encore quelques milliers de magnétiseurs magiciens à former pour atteindre le chiffre que je viens de te citer.

Je le répète, c'est à qui de nos jours veut parler *magie, mysticisme, kabbale*, parce que ces sciences

(1) Naudé, Apol., p. 36-37.

(2) Journal de Henri III, M. 5, t. 1, p. 321.

étonnent et conviennent à ceux qui veulent TRÔNER. Nous entendons un chacun dire à qui veut l'entendre, qu'il possède tel *miroir*, telle manière de magnétiser, tel *instrument*, telle *drogue*, telle *conjugration*, telle *révélation*, etc, etc. Enfin, c'est la renaissance des mystères, des vrais mystères inexplicables même pour ceux qui les produisent; aussi chaque homme qui en parle est-il écouté avec une grande attention, est-il vénétré avec un grand respect, est-il proclamé avec enthousiasme. Hélas ! combien de ces hommes ne connaissent même pas la première lettre de la science qu'on leur attribue ! Nous en voyons d'autres qui, pour acquérir une renommée mieux méritée, et guidés par le besoin de connaître cette science tant vantée, passent une partie de leur existence à lire tous les livres qui en traitent, croyant parvenir à y trouver un *arcane majeur*, et ne trouvent que de violents maux de tête qui les envoient à Charenton recevoir des douches. D'autres, plus entreprenants et plus hardis à la fois se mettent en route vers l'Inde et l'Égypte (berceaux, dit-on, de ces sciences); ils en admirent les monuments, déchiffrent comme ils le peuvent les hiéroglyphes dont ils sont couverts, et trépignent de joie en voyant une huppe dont l'œil regarde tel aire de vent, croyant que l'évocation aux vents doit se faire la face tournée du côté de la huppe, quand un autre savant vient leur prouver que cette figure a une autre signification. Ces voya-

geurs intrépides sont aussi petits devant le tombeau de Mahomet que devant une pagode indoue, et ne trouvent le pourquoi et le comment de ce qu'ils veulent savoir que le jour où ils font l'aveu de leur impuissance ; s'ils avaient seulement parcouru avec le même courage nos campagnes, et qu'ils eussent interrogé avec bonne foi tous nos MAGES *de ferme*, ils auraient su qu'il n'est pas nécessaire à l'homme de s'expatrier, pour aller étudier ce qui n'a cessé de se faire à sa porte, ce que son gardeur de troupeau sait aussi bien exécuter que les plus grands sages de l'orient. Peu m'importe, à moi, que tel nécromancien indien ou égyptien ait le pouvoir d'évoquer les ombres de fasciner une assemblée entière, guérir telle maladie ou la faire naître, etc., etc., etc.? N'ai-je pas moi-même le pouvoir, par le somnambulisme, d'évoquer ces morts? N'ai-je pas le pouvoir, par de simples attouchements magnétiques, de guérir les maladies, et mille-et-un moyens de produire des effets bienfaisants ou malfaisants? N'ai-je pas près de moi tel berger ou forgeron qui, par quelques paroles et quelques signes de croix me guérira une brûlure ou une entorse, auxquelles la médecine savante est impuissante à apporter un soulagement? D'autres, par le secours également de paroles n'éteignent-ils pas un incendie? ne donnent-ils pas une fièvre ou une maladie quelconque? ne peuvent-ils pas faire naître de la vermine; inonder nos demeures de rats, de couleuvres

ou de lézards? soutirer au pipeau ou à la houlette le lait de nos vaches, le vin de nos caves? faire boire ce vin à qui en désire et les enivrer réellement, quoique ce *pipeau* ou cette *houlette* ne soit qu'un bâton simplement appuyé d'un bout contre la muraille, la terre ou tel autre endroit, et dont l'autre bout est dans la bouche de l'adepte? N'empêchent-ils pas tel cheval fougueux de passer par tel endroit où ils déposent un petit caillou chargé de quelques paroles? Cet homme ne me fait-il pas perdre la connaissance de mon chemin, en m'en faisant prendre un imaginaire dans lequel je rencontre tous les obstacles qu'il désire m'y créer? C'est ainsi qu'il me fera sauter des centaines de fossés qui épuiseront mes forces au point de rentrer chez moi malade? Ne me fait-il pas voir dans un simple seau d'eau les personnes que je désire y voir? les voleurs qui m'ont volé? Ne force-t-il pas ces derniers fort souvent de me rapporter l'objet volé? Ne fait-il pas mourir tous les bestiaux de mes étables? Ne rend-il pas stériles toutes mes terres? N'encloue-t-il pas, ne cheville-t-il pas tous mes chevaux? Ne me me donne-t-il pas des coups à quelque distance que je sois de lui? Ne bouscule-t-il pas tous les meubles de ma maison sans aucune apparence de sa présence matérielle chez moi? Ne fait-il pas tirer tel numéro heureux à mon fils à la milice? Ne rajeunit-il pas mes organes affaiblis par la vieillesse, par le secours de quelques philtres?

desquels ma jeune épouse ne se plaint pas ? Ne fait-il pas l'opposé dans une circonstance opposée par le nouage de *l'aiguillette*? Ne possède-t-il pas cent remèdes qui, sans être le *remède universel* des philosophes hermétiques, n'en sont pas moins des remèdes assurés contre la rage, les fièvres, les dysenteries, les vermines, etc., etc., remèdes ignorés de la médecine savante.

Il n'y a, mon ami, que deux manières pour les savants d'expliquer ces choses. Par la première, ils les nient, en rient et les ridiculisent; par la deuxième, ils empruntent aux langues *hébraïque*, *égyptienne*, *arabe*, *grecque*, *latine*, tous les barbarismes de leur dictionnaire, ils en forment une cacophonie indéchiffrable, qu'ils enferment dans une création de mots non moins barbares, en font des livres volumineux qu'on ne peut lire sans éprouver des convulsions, et pour éviter le complément de l'attaque épileptique qui en résulteraient, on jette le livre de côté, en disant, quel génie qu'est cet homme, quel savant est cet auteur, que de recherches, quel immensité d'études, etc., etc. Oh ! *vanité des vanités*, pour être savant aux yeux de ses frères, il faut donc être un fourbe? Ne suivons pas cet exemple, mon ami, étudions ces questions obscures avec toute la patience, la bonne foi, l'expérience, l'observation et le jugement possible. Ne disons jamais cela est, si cela ne peut être démontré et généralisé ; disons cela est possible parce que cela a été.

J'ai fait cela, je pense que vous le ferez. J'ai vu cela, je pense que vous le verrez. J'ai observé de telle manière, je m'y suis pris ainsi, suivez mon exemple, ne récusez pas mes paroles avant d'en avoir vérifié l'exactitude par les moyens que je vous propose; si ces moyens n'ont pas les mêmes résultats, ne doutez pas encore de ma sincérité. Doutez de mon observation, cela vous est permis; mais prenez note du pour et du contre, du possible et de l'impossible, de l'exactitude et de l'erreur, des notions mathématiques et des notions négatives, toute sage étude est là.

G....—D'après tout ce que tu viens de me dire, je vois que tu veux m'expliquer une partie de ces merveilles par le magnétisme humain, mais je voudrais que nous puissions procéder avec ordre, pour que je sois convaincu que tu ne fais pas erreur; aussi vais-je à cet égard te poser très catégoriquement les questions sur lesquelles je désire être éclairé, si tu veux avoir l'obligeance d'y répondre, j'en serai satisfait?

A...—Je le ferai autant que cela me sera possible, mais je ne te promets rien de plus.

G...—Par l'action du magnétisme humain, peut-on produire l'état catéptique?

A.... — Oui.

G...—Peut-on soustraire ou tripler les forces d'un sujet magnétique soumis à votre action?

A... — Oui.

G... — Peut-on opérer sur ce sujet des effets d'attraction, que tous les magnétiseurs assurent avoir produits, non même sur les êtres animés, mais sur les corps inanimés ?

A... — Oui.

G... — Peut-on par le même effet d'attraction opérer la suspension des corps matériels ?

A... — Oui.

G... — Certains sujets, dans l'état magnétique, peuvent-ils exécuter des poses gymnastiques, ainsi que des mouvements inadmissibles par les lois de l'anatomie ?

A... — Oui.

G... — Un être dans cet état peut-il atteindre à des hauteurs hors mesure avec celles de sa grandeur naturelle ?

A... — Oui.

G... — Peut-il marcher sur des points d'appui contrairement à la constitution de son être et aux lois de l'équilibre ?

A... — Oui.

G... — Peut-il produire sur sa personne des inflammations locales et générales, démesurées ?

A... — Oui.

G... — Dans cet état, peut-il voir, les yeux clos, soit par la nuque, les plexus, ou les talons, à des distances incommensurables, et entendre ce qui s'y dit ?

A... — Oui.

G... — L'esprit soi-disant séparé de la matière, peut-il faire des apports matériels?

A... — Oui.

G... — Le lucide peut-il parler plusieurs langues qui lui sont inconnues, ainsi qu'acquérir une connaissance de sciences qu'il a toujours ignorées?

A... — Oui.

G... — Peut-il dans cet état braver l'action du feu et des poisons?

A... — Oui.

G... — Peut-il communiquer avec les morts leur parler et connaître d'eux des choses utiles?

A... — Oui.

G... — Peut-il à son tour fasciner son magnétiseur, en se rendant invisible à ses yeux ou rendre tels quelques objets à sa volonté?

A... — Oui.

G... — Le magnétiseur peut-il lui-même obséder son sujet par des sons qu'il lui fait entendre à distance, opérer sur lui des effets d'attraction également à distance, lui produire des apparitions d'étres ou objets fantastiques, et le forcer ainsi à faire des choses contre son repos, la morale et l'honneur?

A... — Oui.

G... — Le magnétiseur peut-il de cette manière rendre idiot, fou, ou tuer même *sans traces aucunement visibles*, la victime soumise à son action?

A... — Oui.

G... — Peut-il lui donner une maladie quelconque, ou le priver de l'usage d'un membre?

A... — Oui.

G... — Peut-il lui donner des coups à des distances très grandes?

A... — Oui.

G... — Peut-il l'égarer dans sa route, lui faire sauter des fossés, comme tu me l'as dit, lui créer des buttes dans des chemins droits, le faire boire au chalumeau, lui faire apparaître des voleurs, ou des animaux féroces?

A... — Oui.

G... — L'homme peut-il jeter des pierres dans des lieux éloignés, sans être vu, envoûter des terres, des jardins, des bestiaux et des hommes, comme le disent tous les livres de sorcellerie?

A... — Oui.

G... — Peut-on agir sur des masses à la fois, leur faire voir, toucher et manger des productions réelles en apparence, mais idéales au fond.

A... — Oui.

G... — L'homme peut-il avoir des esprits dégagés de la matière à ses ordres, et recevoir d'eux des services.

A... — Oui.

G... — L'homme peut-il provoquer des pluies, des vents, de la grêle, ou les faire cesser à volonté.

A... — Oui.

G...—Enfin je vois que tu es disposé à me répondre oui à toutes les questions que je t'adresserais encore ; je pense cependant que tu seras plus embarrassé de m'expliquer comment tu as pu arriver à te former une certitude à cet égard ; car je te crois sain de jugement, et toutes les réponses que je viens d'entendre ne me le prouvent guère ; mais j'ai foi dans ta bonté envers moi, tu m'instruiras sur ce qui t'a instruit toi-même.

A...—Tu as raison, mon ami, je ferai mon possible pour t'expliquer ce que j'ai lu, su, opéré et observé ; si j'ai répondu ainsi à toutes tes questions, je n'ai pas pensé m'engager à te démontrer les moyens de faire ces choses, mais je te prouverai qu'elles ont été faites et qu'il est possible de les produire par le magnétisme comme principal agent, aidé des combinaisons infinies de l'esprit humain ; je t'avertis seulement que je ne pourrai pas répondre à tes questions avec l'ordre qu'elles exigent chacune séparément, vu qu'elles se tiennent toutes ensemble, comme procédant d'une même cause et d'une même source, qui sont la volonté humaine servie par des adjutants et des puissances plus ou moins connus.

Je t'avertis également que ce qui m'a fait croire à ces faits, nommés surnaturels, c'est l'étude soutenue que j'en ai faite, jointe et appuyée des recherches auxquelles je me suis livré, recherches qui m'ont prouvé tout le ridicule de notre orgueil-

leux jugement envers cette science, et m'ont conduit à comparer les savants de nos jours à ces chifonniers qui trouvent un lambeau de vieux linge dans un tas d'ordures, le ramassent avec plaisir, et le vendent avec profit. Ce lambeau passe de leurs mains aux miennes où il arrive sous cette forme de feuille de papier que, moi-même, je prends pour neuve, sans me douter (si je n'y réfléchis pas) qu'elle est le résidu d'hier rajeuni pour demain. La science magique n'est pas autre chose, elle était hier ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle sera demain; n'en crois donc pas ces magiciens DE MODE qui se présentent à toi armés de la baguette usée de Moïse pour opérer des miracles; il n'y a de miraculeux dans leurs actes, que de ne pas savoir exécuter ce que leur sotte vanité annonce.

Je commencerai mes observations par les citations nombreuses et plus ou moins authentiques de nos devanciers en cette science, et j'arriverai au bout de cette chaîne éternelle sans trouver une seule disjonction de deux anneaux. Tu la verras aussi ancienne ou neuve dans nos manifestations magnétiques, qu'elle a toujours été, par conséquent une science positive dans ses faits isolés. Mais je te le répète, NÉGATIVE DANS SES GÉNÉRALITÉS, c'est une puissance qui a ses gloires et ses défaites, ses succès et ses hontes, ses VÉRITÉS et ses ERREURS; par conséquent on peut en écrire l'his-

toire passée, mais je doute fort qu'on en trace l'histoire future.

G...—J'accepte ta manière de grouper les faits comme il te paraîtra convenable de le faire, et je remets à notre prochain entretien le commencement de cette curieuse étude.

---

## FASCINATION.

---

### *Deuxième entretien.*

G...—Je suis fidèle au rendez-vous, comme tu le vois, mon cher ami, et je me sens très disposé à recevoir ma deuxième leçon *magique*.

A... Étant également dans les mêmes dispositions, je te proposerai de traiter aujourd'hui des FASCINATIONS, vu que je pense que c'est à ce genre de merveilleux auquel l'homme dut s'appliquer en premier lieu. En effet qu'y a-t-il de plus satisfaisant pour l'orgueil humain que de transposer une autre nature ou d'autres objets à la place de la nature ou des objets que nous voyons journallement? Que l'homme obtienne cette puissance à un certain degré, il devient le copiste de Dieu s'il ne peut devenir le Dieu unique de la création BUT CONSTANT DE TOUS SES VŒUX. Que l'homme par-

vienne à créer idéalement ou positivement à ses frères d'autres formes que celles qu'ils voient constamment, il passe à leurs yeux pour un être surnaturel, et grandit sa puissance de la négation de celle de tous, humiliés qu'ils sont devant ses œuvres. Voilà le but auquel les premiers mages, que je t'ai cités dans notre premier entretien, ont tenté d'atteindre, et auquel ils ont atteint assez pour conserver, jusqu'à nos jours, les noms d'hommes-Dieu, fils, prophètes ou serviteurs de l'ETERNEL. Ainsi Moïse étonne le peuple par ses prodiges, MAHOMET par sa physique, SIMON le magicien par son adresse, ALBERT, AGRIPPA, CAGLIOSTRO et MESMER par leur savoir, tous opérant devant les hommes, en commençant par saturer leur vue de faits plus ou moins merveilleux, et ensuite ils opèrent sur les autres sens pour déterminer leur conviction. De nos jours que peut-on faire par le secours de l'art oratoire ? Rien, si ce n'est faire bailler ses auditeurs ; mais parvient-on à produire un simple fait, que leur attention détermine leur conviction. Nous allons donc suivre cette étude en la commençant par le commencement qui est la *fascination* de la vue pour arriver à la certitude des faits par une impartiale observation qui dictera notre jugement. Ne voulant pas remonter jusqu'à CHAM (manquant d'une échelle nécessaire et assez longue), nous allons simplement remonter aux quinzième et seizième siècles, dans lesquels nous trouvons des échelons assez so-

ties pour supporter notre curieuse observation. Je te prie d'écouter mes citations jusqu'au bout, où, alors je te permets de me présenter des arguments auxquels je ferai en sorte de répondre ; l'harmonie de nos entretiens est basée sur cette condition.

Cette question sera suivie de celle des MIROIRS MAGIQUES comme son complément, puis de toutes celles dont tu m'as parlé, par ordre de leur manifestation. Chacune sera expliquée ou appuyée par d'égales citations de faits magnétiques, ce qui m'évitera de traiter à part l'importante question de cette puissante faculté humaine, et par conséquent me permettra de répondre, à l'occasion, à une partie de tes questions sur son sujet.

G... — Je te laisse disposer ton cadre ; j'attends et je t'écouterai avec plaisir.

A... — Voici mon premier fait de fascination que je trouve dans le livre des *Apparitions*, etc., de Pierre Leloyer, 1586, 1<sup>er</sup> livre, page 259. L'auteur fait la citation suivante :

« 1<sup>o</sup> Ainsi que ledit Rabbi Levé : or, les enfants » voient devant eux représentés naïvement la fi- » gure du larron, et la remarquent distinctement » dans la glace du miroir. . Toutefois puisque » cela vient du diable, il semble qu'en un miroir il » n'est pas possible que le corps solide du larron » puisse arrêter. Je puis dire que ce n'est qu'une » fascination du diable qui charme par ses presti-

» ges les yeux de l'esprit pour voir dans le miroir ,  
» ou dans son ONCLE l'effigie du larron... ; car Apu-  
» lée (qui toutefois a été un des plus grands ma-  
» giciens de son temps), fait l'apologie de plusieurs  
» enfants, qui ont vu et prophétisé merveilles. »

Page 261. « J'ai vu un homme (continue l'ora-  
» teur) lequel, par la force de charmes et de paro-  
» les, faisait venir divers spectres , et images dans  
» un miroir, lesquelles , par son commandement,  
» exprimaient en la glace d'icelui miroir, soit par  
» écrit ou par autres démonstrations et vraies figu-  
» res tout ce qu'il voulait savoir, si clairement et  
» manifestement qu'il était fort facile aux assistants  
» de les reconnaître et discerner on oyait, je ne  
» sais quelle parole sacrée il prononçait, etc.

2° On lit, dans la *Démonomanie des Sorciers*, 1587, page 113 : « Néanmoins il peut se faire aussi  
» quelquefois que ce sorcier, par illusion diaboli-  
» que, fasse que l'homme semble autre qu'il n'est,  
» comme on peut voir en l'histoire de saint Clément,  
» que Simon le magicien fit tellement que tous les  
» amis de Faustinien, le *Descogneurent*, puis il dit  
» Néron, l'empereur qui lui fit trancher la tête ,  
» l'assurant qu'il ressusciterait au bout de trois  
» jours , ce que fit Néron : comme il lui semblait,  
» et trois jours après il retourna, de quoi Néron  
» étonné, lui donna une statue en Rome avec telle  
» inscription, SIMONI MAGO DEO , et depuis Néron se  
» donna entièrement aux sorcelleries , or , Simon

» le magicien avait tellement fasciné les yeux de  
» Néron et de toute l'Assemblée, qu'ils DÉCOLLÈRENT;  
» UN MOUTON, au lieu de Simon. »

« Apulée récite le semblable de trois hommes  
» qu'il pensait avoir tués, qui étaient trois peaux  
» de bouc, étant fasciné par la sorcière Pamphile  
» mais telle fascination ne dure qu'un moment. »

3° Qn lit dans ~~la~~ DÉMONOLOGIE, ou *Traité des démons et sorciers, de leur puissance et impuissance*, par Fr. Perreau, 1653, page 29, le passage suivant, où l'auteur raconte que Simon, le magicien, fascinait (par le secours du démon) ses spectateurs au point de leur faire apparaître tout ce qu'ils désiraient, tels qu'animaux, arbres, jardins, bosquets magnifiques, serviteurs, etc., etc. Il continue ainsi :

« On lit encore d'un magicien nommé Michel Sicidites que Nicete, historien, dit avoir vécu sous l'empire de Manuel Comnène, qu'il était tellement expert en l'art de magie, qu'il tournait et changeait les yeux des hommes comme il voulait, leur faisant voir des choses qui n'étaient point, et que toutefois ils croyaient véritables ; celle-ci entre autres est des plus considérables, c'est qu'étant un jour appuyé sur les fenêtres les plus hautes du palais impérial, qui regardaient sur la marine et découvraient de toutes parts, ainsi qu'il avait les yeux fichés sur le havre, discourant avec quelques courtisants qui regardaient avec lui, il vit aborder une petite gabarre au port qui était chargée

» de pots de terre, et demanda à ceux qui devi-  
 » saient avec lui, que c'est qu'ils lui donneraient,  
 » s'il leur faisait voir le plus joyeux spectacle  
 » qu'ils virent de leur vie ? Il est interrogé, quel  
 » spectacle cela pouvait être ; c'est, dit-il, que je  
 » vais vous faire voir présentement que le mar-  
 » chand à qui sont ces pots dans cette gabarre,  
 » les va rompre tous l'un après l'autre, sans qu'il  
 » lui en demeure un seul entier, et tout à l'in-  
 » stant, le pauvre potier de la gabarre, se lève sur  
 » ses pieds, prend la rame en main, rue et frappe  
 » à torts et à travers, de ça et de là, et ne cesse  
 » de mener les bras, qu'il n'eût mis en pièces tous  
 » ses pots. Ceci voyant bien clair, ceux qui étaient  
 » accoudés avec le magicien, aux fenêtres du pa-  
 » lais, et, connaissant la cause, se pâmaient de  
 » rire ; mais leur ris furent aussitôt changés en  
 » componction, car ce pauvre homme, voyant tous  
 » ses pots cassés, se prit à s'arracher les cheveux,  
 » la barbe et à lamenter sa perte, et enquis pour-  
 » quoi il avait cassé ses pots ? Il répondit qu'étant  
 » assis en sa gabarre, et ramant pour la conduire  
 » au port de l'eau, il avait vu un grand serpent  
 » à la crête rouge, et étincelant, furieux à mer-  
 » veilles, entortillé autour de ses pots, qui le re-  
 » gardait à gueule ouverte, et la tête élevée,  
 » comme s'il eût voulu le dévorer, et que ce ser-  
 » pent ne cessait de tourner son corps démesuré-

» ment long en cent plis et replis ronds et sinueux,  
» jusqu'à ce que tous ses pots eussent été cassés,  
» et alors il disparut. »

Perreau concludt que c'est le diable.

4<sup>o</sup> L'auteur du second Jour des Jours caniculaires, page 567, raconte que « deux magiciens, » arrivant de la cour d'Angleterre à la cour de » Rome, désirant y donner un spectacle joyeux ; » l'un commanda à l'autre de regarder par la fenêtre, il fut tout aussitôt vu portant des cornes » de serf sur la tête ; ce dernier, voulant avoir sa » revanche, peignit contre la muraille une figure » d'homme, et commanda au premier magicien, » de succéder à cette effigie en entrant dans cette » muraille, qu'elle lui ferait place, ce que celui-ci » exécuta à regret et disparut aux yeux de tous » les assistants ; chacun crut que le diable l'avait » emporté. »

5<sup>o</sup> Même ouvrage, page 568, l'auteur cite « Du-brancius qui a écrit que Vincessaus, fils de Charles IV, de Bohême, fut régalé par le père » de sa femme, d'un spectacle de magiciens, qui, » après avoir adouci la vue des assistants, l'un » d'eux, ouvrant la bouche jusqu'aux oreilles, » avala un autre magicien hors ses souliers qui » étaient boueux, puis fut à la garde-robe et ren- » dit ce morceau tant soit peu indigeste en présence des mêmes assistants. »

6<sup>e</sup> Page 370, parlant de *Fauste*, « il dit qu'un jour, il fit apparaître à une nombreuse société, une vigne prodigieuse chargée de superbes grappes de raisin; chacun voulut en couper une grappe, fût tout étonné, au moment d'agir, de ne tenir que le bout du nez de son voisin. »

7<sup>e</sup> Page 381, l'auteur arrive à *Simon le magicien*, qui, dit-il, « se mettait dans le feu sans se brûler, se transmuait en brebis, en chèvre, s'élevait dans l'air et volait, et mille et une chose de ce genre, cela à la vue de nombreux assistants. »

8<sup>e</sup> L'auteur termine, page 388, en citant « Zé déchias, juif, qui vivait du temps de Louis-le-Preux, il faisait aller un homme en l'air, puis il le divisait par morceaux, et ramassait toutes ces particules, les réunissait en présence du peuple. Il allait en un chariot chargé de foin avec les chevaux et le conducteur. »

9<sup>e</sup> « Guillaume Nimbrigeois témoigne que DON, hérétique et magicien, avait tellement filé les yeux des hommes que l'on estimait, le voir assisté d'une troupe de vertueux personnages, être parmi les délices et banquets royaux remplis d'appareils forts solennels. »

10<sup>e</sup> On lit dans le *Monde enchanté*, page 75, « qu'un homme faisait percer de coups d'épée un panier dans lequel il s'était mis, et par son agi-

» lité et par sa souplesse, évitait si bien les coups,  
» qu'il en sortait sans blessures. »

11° **LELOYER** raconte, page 310, que dans la ville d'*Ephèse*, « *Apollonius de Thianne* fut prié, par les habitants, de chasser la peste qui y régnait, il leur commanda de sacrifier aux dieux, après le sacrifice, il vit le diable en forme de gueux qui avait une robe toute déchirée, il dit au peuple assemblé, qu'on assommât ce gueux à coups de pierre, ce qui fut exécuté, et ces pierres étant ôtées de dessus de ce gueux par ordre d'*Apollionius*, on y trouva dessous, au lieu d'un homme, un chien noir qui fut jeté à la voirie et la peste cessa. »

12° **DELARIO** Disquis, mag., page 121, dit qu'un magicien, par le moyen de certain ARC et d'une certaine corde tendue à cet ARC, tirait une flèche d'un certain bois, et faisait tout d'un coup paraître un fleuve tout aussi large que le jet de cette flèche. »

13° « *Faust et Agrippa*, en voyageant, payaient leurs hôtes d'une monnaie qui était trouvée bonne en apparence ; mais, quelques jours après, on l'a trouvait changée en pièces de corne. »

14° Page 40. « Simon le magicien (continue **DELARIO**) commandait à une faulx de faucher d'elle-même, et elle fauchait autant d'ouvrage que l'ouvrier le plus habile. »

15° Dans l'*Histoire critique des pratiques superstitieuses*, par PIERRR LEBRUN, 2<sup>e</sup> éd., 1732, I<sup>e</sup> vol., l'auteur fait mention « qu'il y avait en » Afrique des familles entières dont la voix ensor- » celait, en sorte que si ces hommes s'arrêtaient à » louer particulièrement de beaux arbres, d'abon- » dantes moissons, des enfants agréables, de bons » chevaux et des troupeaux gras, il n'en fallait » pas davantage pour les faire tous mourir, sans » autre cause. »

16° Le même auteur dit également « qu'en Il- » lyrie, on voyait aussi des hommes et des femmes » dont le regard seul était mortel. »

17° Je trouve, HISTOIRE DE LA MAGIE EN FRANCE, 1818, page 34, cette 2<sup>me</sup> citation sur ZÉDÉCHIAS. L'auteur dit, en parlant de ce magicien :

« Alors parut le fameux cabaliste ZÉDÉCHIAS, » qui se mit dans l'esprit de convaincre le monde » que les éléments étaient peuplés de substances » spirituelles. L'expédient dont il s'avisa fut de » conseiller aux Sylphes de se montrer en l'air » aux yeux de tous. Ils le firent avec magnificence : on voyait dans les airs ces créatures ad- » mirables, en forme humaine, tantôt rangées en » bataille, marchant en bon ordre, ou se trouvant » sous les armes, ou campées sous des pavillons » superbes ; tantôt sur des navires aériens d'une

» structure admirable, dont la flotte volante vo-  
» guait au gré des Zéphyrs. Le peuple crut d'a-  
» bord que c'étaient des sorciers qui s'étaient em-  
» parés de l'air, pour y exciter des orages et pour  
» y faire grêler des moissons, et comme ce spec-  
» tacle se renouvela plusieurs fois, tant sous PEPIN  
» que sous CHARLEMAGNE et sous LOUIS le *Dé-  
bonnaire*; les savants, les théologiens et les ju-  
» risconsultes furent bientôt de l'avis du peuple,  
» les empereurs le crurent aussi, et cette ridicule  
» chimère alla si avant, que le sage CHARLEMA-  
» GNE, et après lui LOUIS le *Débonnaire* imposè-  
» rent de grièves peines à tous ces prétendus ty-  
» rans de l'air. »

18° Page 204, l'auteur cite qu'en 1628, DES-  
BORDES, valet de chambre du duc de Lorraine  
Charles IV, fut accusé d'avoir avancé la mort de  
la princesse Christine, mère du duc, et d'avoir  
causé diverses maladies que les médecins attri-  
buaien à des maléfices. Charles IV avait conçu  
des soupçons contre DESBORDES depuis une partie  
de chasse dans laquelle ce valet de chambre avait  
servi, sans autres préparatifs que d'ouvrir une  
petite boîte à trois étages, un grand festin au duc  
et à sa compagnie, et pour comble de merveilles,  
avait ordonné à trois malheureux voleurs qui  
étaient morts, et dont les cadavres étaient encore  
attachés au gibet, de venir rendre leurs devoirs au

duc, puis de retourner à la potence. On disait de plus que dans une autre occasion, il avait commandé aux personnages représentés dans une tapisserie de s'en détacher et de venir au milieu de la salle.

CHARLES IV voulut qu'on informât contre DESBORDES. On fit son procès dans les formes; il fut convaincu d'avoir exercé la magie; il avoua qu'il avait commis plusieurs sacriléges; enfin, il fut condamné au feu et exécuté.

19° Page 149, même ouvrage, l'auteur continue par ce fait : « Il est bien à propos de citer ici ce qui est arrivé dans un village des montagnes d'Auvergne, à deux lieues d'APCHON. Un gentilhomme qui était aux fenêtres de son château vit passer un chasseur de sa connaissance, et le pria de lui apporter de sa chasse; le chasseur fut attaqué dans la plaine par un gros loup, i. tira un coup d'arquebuse sans blesser l'animal, alors il prit le loup par les oreilles et de son couteau de chasse lui abattit une patte, qu'il mit dans sa gibecière; il retourna au château du gentilhomme et pensa tirer de sa gibecière une patte de loup, il tira une main qui avait un anneau d'or à l'un de ses doigts, que le gentilhomme reconnut pour appartenir à sa femme, ce qui le fit quelqu'unement mal soupçonner d'elle; il la chercha de tous côtés, et la trouva dans une cui-

» sine qui se chauffait, ayant son bras sous son *de vantier* (tablier). Le gentilhomme lui repréSENTA » sa main droite, alors elle ne put nier que ce loup » qui s'était jeté sur le chasseur n'était autre » qu'elle. Sur cette confession, la justice instruisit » l'affaire, et la femme fut brûlée à Rioms en » 1588. »

20° DICTIONNAIRE INFERNAL de COLLIN DE PLANCY, 3<sup>me</sup> éd. « Agrippa, y est-il dit, passa » également pour avoir fait mourir et ressusciter » un écolier auquel il fit faire plusieurs fois le tour » de la ville qu'il habitait. Après, l'écolier fut » trouvé bien mort. »

21° « ALBERT *le Grand* fit une de ses plus grandes » sorcellerries à Cologne : il donna un banquet dans » son cloître à Gillaume II, comte de Hollande et » roi des Romains. C'était dans le cœur de l'hiver, » et la salle du festin présenta, à la grande sur- » prise de la cour, la riante parure du printemps ; » mais, ajoute-t-on, les fleurs se flétrirent à la fin » du repas. A l'époque où l'on ne connaissait pas » les serres chaudes, l'élégante prévenance des » bons religieux dut prendre. »

22° « Cagliostro (continue Collin de Planci) » donna des soupers qui firent un grand bruit dans » la ville ; il y évoquait les morts illustres, tels » que SOCRATE, PLATON, CORNEILLE, D'ALEM- » BERT, VOLTAIRE, etc. »

25° « CHASSEN, *Nicolas*, petit sorcier de Franc-  
» ker, au XVII<sup>e</sup> siècle, montrait à ses camarades  
» des cerises mures au milieu de l'hiver ; quand il  
» les leur avait offertes, il les reprenait et les man-  
» geait. Dans le prêche, où les écoliers avaient une  
» place à part, il faisait sortir de l'argent du banc  
» où il était assis, et disait qu'il opérait tous ces  
» tours par la magie d'un esprit malin qu'il appe-  
» lait Herog. »

24° DIODORE de Catane fascinait tellement les personnes , qu'elles se persuadaient être changées en bêtes.

25° « Faust fit apparaître ALEXANDRE le Grand  
» à la cour de Charles-Quint, et mille merveilles  
» semblables. Entre autres, un jour, se trouvant à  
» table avec douze personnes dans un cabaret , il  
» perça la table avec un foret et en fit sortir les  
» vins les plus délicieux. »

26° « Il y avait dans le temps de saint Louis un  
» juif nommé Zéchiel (que je t'ai déjà cité, mais  
» dont Collin de Planci cite le fait suivant) : Il fas-  
» cinait , dit-il , tellement les yeux , que les Pari-  
» siens le regardaient comme un sorcier ; il tra-  
» vaillait la nuit avec le secours d'une lampe mer-  
» veilleuse dans laquelle il n'entrait aucune ma-  
» tière , et dont la lumière était semblable à celle  
» du jour. Chacun put s'assurer de ce fait. On as-  
» sure que lorsque quelques grands seigneurs frap-

» paient à sa porte, la lampe jetait une lumière  
» éclatante ; quand, au contraire, c'étaient des  
» importuns, la lampe pâlissait. On va jusqu'à as-  
» surer que la terre s'entr'ouvrait et engloutissait  
» les mauvais plaisants. Toujours est-il , d'a-  
» près SAUVAL (*Antiquités de Paris*), que saint  
» Louis, ayant lui-même entendu parler de cet  
» homme, le fit venir et fut content de lui, disent  
» les juifs. »

27° « BODIN raconte que Trois-Echelles, sorcier  
» sous Charles IX, en présence du duc d'Anjou,  
» depuis Henri III, attira les chaînons d'une chaîne  
» d'or d'assez loin et les fit venir dans sa main ,  
» après quoi, la chaîne se trouva entière. »

28° « SPRINGER admet une fascination qui se  
» fait naturellement par une infection de l'air, se  
» transmettant en ligne droite de l'œil du fascina-  
» teur à l'œil du fasciné. »

29° M. Parchappe, traitant du Maillet des sor-  
cières, par Springer, etc., etc., 1843, dit « que  
» les meilleurs moyens d'obtenir la vérité des  
» coupables sont pour les juges de prendre des  
» précautions pour éviter de se laisser toucher  
» corporellement par les accusés, surtout à nu et  
» aux jointures des mains. Quant à l'influence du  
» premier regard, il est un moyen aussi insaillible  
» qu'ingénieux de l'éviter, c'est de faire introduire

» les accusés à reculons devant les juges et les ass-  
» sistants. »

30 Je trouve ce fait non moins curieux, page 221 de l'ouvrage ayant pour titre : *Notions de l'œuvre des convulsions*, ouvrage auquel je reviendrai en traitant cette question, l'auteur dit : « Il y a une dixaine d'années qu'un charlatan anglais fut accueilli à Lyon par les plus honnêtes gens, il se produisit auprès de Monsieur de Montazet, prélat assurément peu crédule en ce genre. Cet homme demanda la permission de se percer dans telle partie du corps que l'on voudrait lui désigner ; on la lui refusa, bien qu'il se dit très-assuré de se guérir lui-même sur le champ ; il demanda ou un cheval, ou un chien, et comme il s'aperçut que M<sup>r</sup> l'archevêque ne paraissait pas disposé à les lui livrer, il tira de sa poche un lapin plein de vie, qui passa entre les mains d'une vingtaine de personnes qui se trouvaient alors au palais. On l'examina, on le palpa bien, et l'on le lui remit, il l'étendit sur une table et pria de dire l'endroit où l'on voulait qu'il le perçat ? On lui dit de le faire à la tempe, il situa l'animal sur le côté, prit un clou de la longueur de quatre à cinq pouces et du diamètre d'un demi-pouce à la pointe près, il l'enfonça avec un marteau au lieu marqué, lui traversa la tête de part en part, le clou entra dans la table. L'opérateur pour mon-

» trer que le cerveau de l'animal était bien trans-  
» percé, le prit par les deux pattes de derrière et  
» le fit tourner autour du clou. Plusieurs specta-  
» teurs en firent autant en l'examinant en tous  
» sens, après quoi, l'Anglais le décloua, le prit par  
» les mêmes pattes et le précipita à plusieurs re-  
» prises et *avec force* la tête contre le carreau et  
» le jeta par terre ; voilà l'animal mort, on s'en  
» approcha pour s'en assurer, quand tout le monde  
» eut témoigné qu'il était persuadé, l'Anglais prit  
» entre ses mains l'animal ensanglé, suça avec  
» force tout le sang et les humeurs qu'il put tirer  
» par les deux trous, y versa d'une liqueur à lui  
» seul connue, et remit l'animal sur la table, en 6  
» ou 7 minutes, on vit les lèvres des plaies se join-  
» dre et se cicatriser ; en autant de temps le lapin  
» remua une patte, puis une autre, puis la tête,  
» enfin se leva avec peine, se secoua, essaya de  
» marcher, le fit d'abord d'un pas débile, puis d'un  
» pas naturel et finalement, se mit à brouter quel-  
» ques céleris qu'on lui présenta. Je répète que le  
» tout se fit en un quart-d'heure environ. Je tiens  
» le fait (continue l'anteur) des grands vicaires de  
» M<sup>r</sup> l'archevêque qui étaient présents à cette ré-  
» surrection. »

Tu dois penser, mon bon Gustave, que je ne pousserai pas la bibliomanie jusqu'à citer tous les faits de ce genre, que contiennent les nombreux

ouvrages traitant des sciences occultes. Non, j'ai choisi ces trente entre quelques centaines, comme suffisantes pour présenter des matières multipliées et non semblables à tes arguments. Maintenant, tu me vois prêts à les entendre et à y répondre.

G... — Tu fais fort bien de t'arrêter, car ton pauvre lapin m'a passablement émotionné ; quel genre de broche, oh ! mon Dieu ! Ces Anglais n'en font jamais d'autres, si nous embrochons nos volailles par un bout, ils font l'opposé. Enfin, le lapin *revécut*, que Dieu en soit loué, et qu'il ne me fasse pas servir à semblable expérience ; mais revenons au sérieux, sont-ce des contes que tu m'as débités avec autant d'aplomb, ou sont-ce des faits auxquels tu ajoutes quelque foi ?

A... — Ce sont des faits que je suis disposé à accepter, vu que je suis à même, comme toi, d'en produire de semblables.

G... — Entendons-nous, nous n'avons pas la fièvre ni l'un, ni l'autre, nous parlons encore la langue du bon sens, nous serons peut-être lus un jour, tâchons de ne pas être sifflés ?

A... — C'est à quoi je vise, et c'est pour l'éviter que je suis disposé à répondre à tes arguments.

G... — Alors, commençons par le commencement, comme tu l'as si bien dit. Dans ton premier fait, il est question de miroirs et *spectres*, vus dans l'ongle de l'opérateur, la place n'est pas grande.

A... — Non, mais elle est suffisante pour l'esprit. Je ne sais si tu pourrais, à ton tour, me dire celle que doivent tenir toutes les images ou actions qui ornent si richement le domaine de ta mémoire?

G... — Je ne le pourrais pas, et comme je suis déjà assez initié aux merveilles du somnambulisme, je n'argumente pas contre la possibilité de ce fait; mais je comprends moins le contenu du deuxième dans lequel je vois Simon, le magicien, se faire couper la tête en présence de Néron et de sa cour; et après une fin si tragique, il se trouve que Néron et les spectateurs ne sont que des moutons qui font société au mouton décapité, c'est-à-dire que les uns ont été décapités de leur bon sens et le pauvre mouton de sa tête.

A... — Je crois, mon cher Gustave, que tu es plus prêts à rire qu'à étudier. Crois-moi, c'est une mauvaise méthode de rire de ce qu'on ne peut comprendre, parce qu'en riant de la chose, on rit également de ceux qui l'ont admise. Cela est impérieux et devient aussi vaniteux que peu bienveillant. Si tu voyais, aujourd'hui, un homme voler en l'air sans aucun secours de mécanisme étranger à son corps, que dirais-tu?

G... — Je dirais, j'ai vu un homme voler en l'air.

A... — C'est ce que les historiens ou spectateurs

de ces choses ont fait; ils citent ce qu'ils ont vu, et ce qui, comme à tous, leur a paru inexplicable. Mais, toi qui as déjà tant de notions sur la puissance fascinatrices que les magnétiseurs ont sur leurs sujets, toi qui vois jurement que des hommes bien éveillés, n'accusant extérieurement aucun indice qui put les faire supposer être dans un état anormal, avouent voir les objets qu'il te prend fantaisie de leur créer, comment pourrais-tu être si éloigné de croire que ce que tu produis sur un homme ne peut être produit sur plusieurs à la fois. Ne connais-tu pas les effets merveilleux du *sympathisme* dans certaines maladies nerveuses? les anales médicales n'accusent-elles pas qu'on a vu tout un *couvent*, une *pension*, ou une assemblée quelconque de personnes, entrer instantanément dans un état assez semblable au somnambulisme, état dans lequel, toutes fisaient ce qu'une seule faisait, toutes voyaient ce qu'une seule voyait, etc. Voilà pour les observations faites jusqu'à ce jour par des hommes qui ne sont nullement intéressés à donner cours à des erreurs. Mais si nous entrons dans le domaine du monde des esprits que tu connais déjà aussi bien que moi, que pense-tu pouvoir opposer à leur puissance et à leurs connaissances? Si tu accordes également quelques vertus au règne végétal, qui te dit qu'il n'existe pas quelque plante qui, à l'exemple du pavot, le chanvre, la Bel-

ladone, etc., ait la propriété individuelle d'une fascination instantanée produite par son action, sur l'œil fixé sur l'objet qui en serait imprégné, ce que produisent ces substances sur les organes internes, ainsi que sur les centres nerveux, peut-être également produit sur les organes externes ; toutes les plantes n'ont-elles pas chacune une puissance créatrice d'états et de manifestations qui leur sont propre. Pourquoi n'y en aurait-il pas qui auraient celle *d'habiller*, dirai-je, la pensée des fascinateurs, d'une espèce de matérialisation semblable à celle de nos créations magnétiques ? D'ailleurs, nous reviendrons sur ce fait, en faveur duquel je veux te faire quelques citations plus fraîches, et que j'ap- puierai également de développements que tu seras libre de rejeter ou d'admettre ; mais ne nous arrêtons pas à notre deuxième fait, par une discussion qui embrouillerait les autres.

G... — Passons alors au troisième. Sais-tu que ce brave roi qui régalait ses courtisans du joyeux spectacle de faire casser à ce marinier toutes ses poteries, n'était pas moins cruche que ce dernier.

A... — Il se peut faire, mais de nos jours, ne voyons nous pas nos magnétiseurs prendre un plaisir à peu près semblable, en faisant exécuter publiquement cent pirouettes plus ou moins ridicules, cent démonstrations colériques, joyeuses, spirituelles ou insensées, à des sujets soumis à leur in-

fluence magnétique? cet homme pouvait tout aussi bien casser ses pots, qui étaient toute sa fortune peut-être, qu'un fils, vouloir battre son père, objet de toute sa vénération, comme le fait suivant le prouve.

51° Un jour, mon ami, M. Blesson, entrepreneur de peinture, 52, rue aux Ours, se trouvait à Saint-Gratien, (village situé à quelques lieues de Paris), en compagnie d'un groupe de cultivateurs desquels il est très-aimé, ces derniers en vinrent à parler du magnétisme dont ils ne connaissaient que le nom, mais dont quelques faits venus à leur connaissance éveillaient leur curiosité; Blesson aperçut dans ses auditeurs, un jeune homme qui lui sembla être sensible à l'action magnétique, il acquit bientôt la certitude qu'il ne s'était pas trompé, et dit à ceux qui l'écoutaient : Tenez, mes amis, je vais vous donner une idée de ce qu'on peut faire en magnétisme. Voici un jeune homme que je veux énivrer rien qu'en lui posant mon chapeau sur la tête. Tout le monde se prit à rire, et le jeune homme le premier. Blesson posa son chapeau sur la tête du *fanfaron*, et, comme il l'avait annoncé, ce jeune homme ne pouvant plus se tenir sur ses jambes, roula à terre, en tenant les propos les plus prosaïques de Bacchus. Blesson poussa son expérience plus loin. Après avoir ôté son chapeau de dessus la tête de son sujet, ce dernier revint à la raison et fut le premier à rire de ce qui l'avait

fait rite en premier lieu. Mon ami fit la proposition suivante à toute l'assemblée, vous voyez ce que je viens de faire par le seul secours de mon chapeau, eh bien ! maintenant, par la puissance de ma volonté, je veux que ce jeune homme manque de respect à Monsieur son père ici présent, et qu'il le méconnaisse au point de se jeter sur lui pour le frapper. Tout le monde porta un défi à Blesson, et le jeune homme le premier, car lui seul savait combien il aimait son père. A peine le défi fut-il lancé, que mon ami actionna le sujet qui commença bientôt à pâlir, puis trembler, son œil devint hagard, ses dents se serrèrent, ses membres se raidirent, et au moment où il allait se lancer sur son père, Blesson, aidé de trois hommes, eurent de la peine à le retenir. Un moment, mon ami crut qu'il ne pourrait rendre ce jeune homme à la raison. Tu vois donc bien, mon ami, que ce pauvre potier de terre pouvait très-bien casser tous ses pots, puisque ce malheureux jeune homme allait battre son père. Si de nos jours nous ne fussions pas ces choses publiquement, on en serait encore à dire que l'auteur que j'ai cité était un imbécile,

G... — Du quatrième au quinzième fait, il n'est question que de fascinations de l'ordre de celle du troisième, sur lequel nous reviendrons; mais je vois dans le quinzième, que l'auteur dit qu'il y a des familles entières qui, par la puissance de leur

regard, peuvent rendre fécondes ou stériles des terres entières. Je ne vois pas cette assertion bien clairement.

A... — Je pense comprendre ce fait dans la question très-compliquée des *envoûtements*.

G... — Tous ces faits étant sans doute dépendants de la même cause, je ne t'argumente pas sur eux ; mais j'ai retenu dans le vingt-septième, que l'auteur assure qu'un magicien faisait venir à lui les chaînons d'une chaîne qui se trouvaient alors ressoudés ou rassemblés, que dis-tu de ce fait ?

A... — Je remets à t'en donner mon avis dans la question des apports que je pense aussi traiter plus tard.

G... — Alors, je te laisse libre d'ajouter ce que tu trouveras utile à cette question pour la rendre plus démonstrative.

A... — Je dois t'avouer que je ne vois que trois manières d'opérer dans la fascination, comme en toutes les questions que nous traiterons dans la suite. Manières qui sont : 1<sup>o</sup> l'intervention des esprits dégagés de la matière ; 2<sup>o</sup> l'intervention des substances des trois règnes ; 3<sup>o</sup> la puissance de la volonté humaine ; je connais la manière d'opérer de la première et troisième ; mais la deuxième, je l'ignore. Je ne doute pas que la *fascination* existe en dehors des combinaisons de la physique et de l'op-

tique, elle existe par le seul fait de la manière d'influencer le nerf optique, comme je te l'ai dit, par le secours des substances ou de la volonté humaine. Les esprits dégagés de la matière ont cette puissance sur l'homme, parce qu'ils sont en tous ses organes à volonté, et en disposent le jeu selon leur bon plaisir ; en plus, ils généralisent ces effets par les liaisons occultes qu'ils ont entre eux, et qui nous sont inconnues ; étant comme nous groupés par sociétés, ils agissent avec une harmonie de volonté, qui est dépendante de la volonté d'un seul, comme nous le voyons sur la terre, dans un exercice quelconque qu'il plaît à un général de faire opérer à son corps d'armée ; à peine ce général a-t-il prononcé une parole, qu'un ensemble de mouvements, couvrant une étendue plus ou moins immense, a lieu, les esprits dégagés de la matière (mais qui lui sont encore unis par un genre d'affections quelconques) peuvent très-bien influer à nos propres esprits, les mouvements ou les sensations de nos corps, comme nous le faisons à notre gré dans l'exemple que je t'ai cité, et cela d'autant plus aisément, que toute assemblée qui doit être témoin d'un fait de cette nature, se trouve très-disposée à le voir et à aider à sa manifestation ; ceci ne fait pas l'ombre d'un doute pour moi : je peux même t'en donner une preuve dans le fait suivant, que je tiens de M. Renard, mon ami, em-

ployé aux hypothèques de Rambouillet. Je le laisse parler lui-même.

— 32° Voici ce que m'a raconté M. Simard de la Louvière , de Rambouillet (Seine-et-Oise), dit **M. Renard**. Cet ami m'a fait ce récit plusieurs fois, sans jamais varier : « Dans une moisson (dit-il), que je faisais commune ~~de~~ SONCHAMP (je crois que c'est à la GUEPIERRE), nous allions manger à l'ombre, le fermier qui était un bon enfant, nous donnait un coup à boire ; un jour, à l'heure du goûter, de deux à trois heures après-midi, il entra un étranger qui demanda à se reposer; le maître lui offrit de manger un morceau avec nous, ce qu'il fit, on vint à parler de *tours*. Le berger, qui était présent, se vantait qu'il serait telle ou telle chose, l'étranger qui se dit être un Espagnol, nous offrit, pour nous remercier de notre hospitalité, de faire une expérience de magie, tout le monde accepta de grand cœur; il pria alors les dames, maîtresse et servantes de la maison, de se retirer si elles étaient peureuses; elles prouvèrent au contraire leur courage en restant, il ferma alors la porte de la maison, puis nous tourna le dos, en tirant un petit livre de sa poche; après quelques instants du plus profond silence, on frappa à la porte : l'Espagnol fut ouvrir, soudain un personnage magnifiquement vêtu entra, et salua sans dire mot, fit le tour de

» la table, puis ressortit par la porte que l'Espagnol avait laissée entre-baillée. Douze personnes vinrent ainsi faire le tour de la compagnie, costumées toutes très-bien et de différentes manières, tout cela se passa dans le plus grand silence, et tous les assistants accusèrent avoir bien vu la même chose, après quoi l'étranger se retira, laissant tout le monde demander au berger s'il en ferait autant. » J'ai entendu moi-même raconter ce fait par cet homme, exactement comme je viens de le lire. Cet homme était d'une nature peu crédule, on pouvait dire de lui que c'était un sceptique dans les savants des campagnes, comme le sont les savants de nos Académies qui, comme je te l'ai fait observer, nient ce que racontent les autres et n'admettent que ce qu'ils disent eux-mêmes.

Nous voyons par ce fait, que cet étranger ne l'a opéré qu'après avoir lu dans un livre, ce qui nous prouve qu'il a fait une évocation aux esprits, et que ces derniers, comme je te l'ai dit, et comme je le crois, ont satisfait à ses vœux. Nous reviendrons sur cette question à celle traitant des *pactes*.

Pour celle qui est dépendante de la volonté, je vais te citer le fait suivant, qui te prouvera que la volonté humaine n'est pas encore définie chez nous, comme cela devrait l'être, vu qu'on peut vouloir une manifestation ne croyant pas à sa réa-

lisation ; dans ce cas, il y a manque de ce qu'on nomme la *foi*, et la foi seule est l'**AME** de la volonté ; elle est son agent principal, son levier, sa puissance et sa vie. Il existe peu d'observateurs qui n'aient jugé ainsi une grande partie de nos actions nommées courageuses, excentriques, herculéennes, merveilleuses et inexplicables. Dans ces manifestations humaines hors ligne, il est facile de reconnaître que l'homme entier est dans l'action qu'il fait, au lieu qu'ordinairement ce n'est qu'une molécule de lui-même, de son intelligence, qu'on nomme sa pensée, qui veut opérer sans en avoir la puissance. J'ai éprouvé ce phénomène, dirai-je, plusieurs fois. J'ai raconté dans le premier volume des *Arcanes de la vie future dévoilés* un cas de guérison inespérée, incroyable et instantanée, obtenue par l'effet puissant de l'état dans lequel je me trouvais en opérant. Mille savants m'eussent dit que je ne sauverais pas cette jeune fille du tombeau, ils n'auraient pu ébranler ma foi ni paralyser mon action, car je sentais que je vivais en cette enfant et qu'elle vivait en moi ; c'était un flambeau éteint que je rallumais au flambeau de la vie qui était en moi, flambeau qui m'inondait de lumière et de puissance. Dans un état semblable, il n'y a pas d'impossibilités, les lois ordinaires de la nature sont annulées, c'est l'inexplicable qui se révèle par l'incompréhensible.

33<sup>e</sup> Une autre fois, j'entrai dans un semblable état de *foi*, dont j'obtins les mêmes résultats. Je voulais juger par moi-même de la puissance hallucinatrice du magnétiseur sur son sujet, sans mettre ce dernier en sommeil magnétique, ni l'influencer en rien dans ce genre. Il m'était arrivé quelquefois dans les sommeils d'Adèle de tenter de pervertir ses sens, en lui créant des lieux ou objets imaginaires, ou lui faire prendre telle substance pour telle autre, je n'avais jamais réussi ; un jour, dis-je, il me prit fantaisie de créer un puits dans le milieu de ma chambre, j'appelai Adèle et la priai de regarder tel carreau que je lui désignai, en lui recommandant de me dire ce qu'elle lui verrait d'extraordinaire ; après cinq minutes d'une attention soutenue de sa part, elle accusa ne rien voir, et me demanda si je pensais l'halluciner comme bien d'autres ? Je lui répondis : Si je voulais t'halluciner, je t'endormirais à cet effet ; tu le vois, je ne te magnétise pas ; je regarde au contraire ce carreau avec toi, c'est une idée qui m'est passée par l'esprit, et rien de plus. Comme j'achevais ce mot, je sentis naître en moi une assurance qui me dit : Ne te tiens pas pour battu, encore une minute de volonté, et tu seras satisfait. Je priai Adèle de regarder encore une minute seulement pour m'être agréable, ce qu'elle fit, en riant de ma crédulité ; à peine la minute fut-elle écoulée, qu'Adèle, ef-

frayée, se voyant enfoncer sous terre, sauta après moi pour éviter le danger qui la menaçait. Cette surprise fut si forte et cet élan fut fait avec tant de promptitude, que je me trouvai moi-même, emportant Adèle dans mes bras, comme si je tenais le plus léger fardeau, et elle pesait 156 livres. Je fus, ainsi qu'elle, plus de huit jours excessivement agité chaque fois que je repensais à cette épouvante, et que nous passions sur ce carreau, qui s'ouvrail toujours à nos yeux comme l'orifice d'un énorme puits, ce qui me produisait de telles titillations au cœur, que j'étais prêt à me trouver mal. J'assure donc que si j'avais supporté ce choc avec plus de courage et que j'eusse profité de l'immense émission d'atomes qu'Adèle a dû répandre dans son état de *voyance*, en les fixant sur le lieu même, vivifiés par ma certitude, j'eusse pu me servir de cet endroit avec succès dans vingt expériences semblables, non pas envers une seule personne, mais envers PLUSIEURS A LA FOIS. Cela prouve donc que j'avais été cinq minutes désirant réussir, mais ne le VOULANT pas, car la volonté et le désir sont deux états de l'âme bien distincts. Le premier est entouré de doutes, et le deuxième les a tous vaincus. C'est ce qui m'arriva à la dernière minute. Depuis ce jour, je me suis trouvé bien des fois dans cet état, et je réponds que, poussé à son maximum, on braverait l'action du feu ; nous

en aurons des preuves lorsque nous traiterons des convulsions et du charme des vents.

Si l'homme, par l'effet de sa volonté, peut fasciner une ou plusieurs personnes à la fois, il n'est pas moins impossible à un somnambule de fasciner son magnétiseur. Je te vais conter, à l'appui de cette proposition, un fait que je tiens d'un homme aussi instruit qu'incapable d'en imposer dans cette occasion. Comme ce n'est pas le seul fait que je te citerai de cet homme, je vais te dire son nom, c'était le colonel Roger ; je dis c'était, vu qu'il est mort depuis environ deux ans ; il demeurait rue de l'Université, 4.

Cet officier avait commandé dans la gendarmerie, et, comme il le disait lui-même, il n'y avait pas de *carottes à lui tirer*. Il possédait pour lucide un nommé Adolphe, voyant de premier ordre, qui avait été dressé par un prêtre dans l'étude de la cabale. Ce lucide dirigea pendant bien des années un cercle que présidait le colonel. Je dois te dire, avant de te citer aucun faits découlant de ce magnétiseur, qu'il passait dans le monde magnétique pour un cerveau exalté et altérant la vérité, comme on peut en dire autant de moi ; car les questions que nous traitons prêtent tant au ridicule, que c'est ce manteau dont on nous couvre à chacune de nos citations. Je fréquentai le colonel Roger pendant plus de deux années ; je sus faire la part de sa poé-

tique manière de conter, qui pouvait aider les incrédules à classer ses assertions dans les contes des *Mille et une Nuits*; mais je suis allé aux informations sur tous les faits que je te conterai, provenant de ce magnétiseur, et je ne te rapporterai que ceux qui m'ont été certifiés par des témoins oculaires, vu qu'il ne s'opérait presque jamais rien de particulier ni d'isolé à son égard; tout ce qui se manifestait à ses yeux était visible à ceux de tous les membres de son cercle cabalistique.

34° Un jour, le colonel endormit Adolphe, qui depuis longtemps leur promettait une séance d'invisibilité. On plaça le lucide dans une petite pièce carrée n'ayant point de cheminée et n'ayant qu'une petite fenêtre très-haute, garnie de barreaux de fer, en plus, n'ouvrant jamais. Le colonel, en sa qualité de vieux *ruseur*, couvrit tout le carreau de cette petite pièce avec de la farine. Son lucide placé au milieu, il l'endormit, se tenant en travers de la porte ouverte, afin, disait-il, qu'il ne puisse sortir sur le carré; lorsque ce lucide fut en sommeil, il pria son magnétiseur, ainsi que les témoins, de bien faire attention, et peu à peu disparut à leurs yeux. Une voix vint frapper leurs oreilles pour leur dire : Cherchez-moi, je ne suis plus là. Le colonel alors s'arma d'une grande gaulette dont il s'était muni, pouvant, sans quitter sa porte, atteindre, avec son secours, dans tous les coins de

la chambre ; ne trouvant aucune résistance et ne voyant plus personne, il entra dans cette pièce en en faisant garder la porte par un ami ; il se mit alors à tâter avec ses bras dans le vide, sans être plus heureux, et, comme il le disait piteusement à chaque fois qu'il contait ce fait, il ouvrit une petite armoire qui pouvait à peine contenir le quart d'un homme, pensant sans réflexion que le lucide avait pu s'y fourrer ; il la trouva vide, et aucun autre pas que les siens ne furent marqués sur la farine qui couvrait le carreau. Après un quart d'heure d'inutiles recherches et d'un dépit, comme pouvait en éprouver un homme qui se vantait de connaître toutes les ruses, hors celle-là, le lucide parut sur le seuil de la porte et demanda à son magnétiseur s'il était content, ce que ce dernier fut obligé d'avouer, malgré son air piteux. Ce fait n'est pas plus extraordinaire que ceux que font publiquement en plein vent une grande partie des bateleurs arabes ou égyptiens.

38° On cite en avoir vu qui couvrent un enfant d'un panier d'osier, puis passent à un état de rage contre ce panier au point de le sabrer par morceaux, enfonçant à travers ses jointures, jusqu'à terre, la lame de leur sabre, qu'on en voit ressortir toute teinte de sang, ainsi que la terre qui s'en trouve inondée, et lorsque les assistants croient bien l'enfant en morceaux, le bateleur lève son

panier, qui laisse voir cet enfant exempt de toute blessure.

36<sup>e</sup> Tout Paris a vu comme moi, au bout du Pont-Neuf, un escamoteur, petit de taille, portant un habit des chasseurs à cheval ; il vendait de la poudre à nettoyer les dents. Après un prologue plus ou moins attrayant, il passait à un tour que je n'ai jamais pu m'expliquer, quoique j'en connaisse quelques-uns : il quittait son tablier, retroussait ses manches, qui étaient très-justes à ses bras, puis, il prenait un petit sac d'un pied carré environ, qui ressemblait assez à une enveloppe d'oreiller, il le donnait à toucher à tout le monde ; chacun le retourna et visitait en tous les sens, sans y rien découvrir d'apprêté ; lorsqu'on lui remettait ce sac, il se plaçait au milieu du cercle, imitait par la voix parfaitement une bonne pondeuse, et retirait un à un de très-beaux œufs de son sac ; à chaque fois qu'on lui demandait de toucher ce sac magique une deuxième fois, il s'y prêtait de bonne grâce et continuait sa ponte, qui ordinairement atteignait le nombre de douze œufs. Je suis allé plusieurs fois voir cet homme, et je n'ai jamais rien pu soupçonner d'apprêté ni de frauduleux dans ce tour.

37<sup>e</sup> Un voyageur mentionne dans le feuilleton du *Siècle*, du 26 août 1832, sous le titre de *REVUES ÉTRANGÈRES, Magie et sorcellerie en Orient*, avoir vu en Orient exercer différents batteleurs sur

des places publiques y produisant des tours inconnus en Europe, qui ressortaient du domaine de la seconde vue, etc. Entre autres, il vit un jour au Caire, un petit homme d'une corpulence très-forte, à l'œil vif et fascinateur, se présenter sur une place où une grande quantité de monde était rassemblée en l'honneur de quelque fête. Cet homme était inconnu dans cette ville, et s'annonça à la foule comme devant opérer publiquement un tour qu'aucun de ses confrères n'avaient encore fait jusqu'à ce jour, la curiosité devint grande, comme on doit le penser. L'opérateur se mit en devoir de tracer un énorme cercle qu'il entoura d'une corde pour empêcher ces spectateurs d'arriver jusqu'à lui. Il n'avait pour tout préparatifs de physique qu'une énorme cruche qu'il posa majestueusement au milieu de son cercle, il fut entouré, en peu de temps, d'une foule considérable de curieux. Il s'adressa à son auditoire à peu près en ces termes : C'est à l'aide de cette cruche, que vous voyez au milieu de ce cercle, que je me propose de vous remplir d'étonnement, et de vous montrer le plus beau tour qu'aucun de vous n'aie vu ; mais pour cela, il est nécessaire que vous me confiez chacun ce que vous voudrez, afin de pouvoir m'aider à la remplir, *si nous le pouvons*, n'ayez aucune crainte ; je ne peux opérer qu'à ce prix. » Un spectateur hasarda un mouchoir, un autre son tur-

bâti, un troisième son sabre, et chacun ce qu'il put ; la cruche était inemplissable et l'assemblée était presque mise à nu, enfin, le magicien reprit la parole en disant : Puisque je ne peux emplir cette cruche à l'aide de ce que vous me confiez, je vais faire en sorte de l'emplir de ma personne, et à l'instant, il sauta à califourchon sur ce cheval magique, entra une jambe dans son orifice, puis l'autre jambe, et s'enfonça tout doucement dans cette chambre d'un nouveau genre, jusqu'au menton, il s'arrêta alors un moment pour faire cette recommandation à l'assemblée. Je vous prie de m'accorder quelques minutes de silence et de ne point franchir la corde qui me sépare de vous, car mon tour serait manqué, puis fit trois signes de tête à la foule ébahie, et disparut tout à fait. Il y avait plus longtemps qu'il n'en avait demandé pour réussir son tour et il ne reparaissait pas, à la grande et impatiente attente des spectateurs intéressés à reprendre chacun leur butin, lorsqu'un soldat, qui avait besoin de rentrer à la caserne, ne put attendre plus longtemps et franchit la barrière magique, il fut droit à la cruche pour reprendre ce qui lui appartenait, mais, à son grand étonnement, elle était vide de l'homme et des effet confiés à sa probité. Chacun s'approcha alors de ce vase magique, le palpa en tous les sens et ne trouva qu'une vraie et simple crûche sans aucun apprêt mécanique, et parfaitement vide jusqu'au fond.

Ce voyageur assure que ce fait fit une trop grande sensation publique, au Caire, pour ne pas être certifié par des milliers de personnes.

En supposant ce fait exact, si tu m'en demandes l'explication, je ne puis que te répondre qu'il est dû à la fascination, car une fois cette puissance admise, tous les tours imaginables deviennent réalisables. Il en est ainsi pour les créations que nous faisons magnétiquement aux sujets sensibles à notre influence. Ce ne sont pas ces sujets que nous magnétisons pour opérer, mais bien les lieux ou objets que nous voulons orner ou transmuer. Ces sujets ont les yeux ouverts et ne se doutent nullement que ce qu'ils voient est une *pensée* que nous voulons rendre *objective* à leur regard. Tu es trop au courant de ces créations pour que je t'en cite de nouvelles, et je crois que les fascinations générales peuvent être dues au même moyen.

38° Un honorable magnétiseur m'a assuré qu'il y a quelques années il se trouvait dans une ville d'Allemagne, un fascinateur de cet ordre, qui réussissait chaque fois dans l'expérience suivante, sa fortune le facilitant à donner des soirées et d'être toujours entouré d'une société choisie, lorsqu'il en était fortement sollicité, il assemblait tout le monde dans son salon, priait les spectateurs de prendre place sur des sièges qui en garnissaient le tour, et après un moment de silence, suivi d'un petit pro-

logies; ce monsieur prenait un vase contenant de l'eau, qu'il versait très-doucement au milieu du salon, priant un chacun de regarder de quel côté elle dirigeait son cours. Cette eau ne tardait pas à s'étendre indéfiniment et à s'éléver sur le parquet, au point que tout le monde, pour éviter de prendre un bain de pieds jusqu'aux jarrets, montait à la hâte sur les sièges, jusqu'à ce que l'opérateur chassât cette image mouvante et rendit le calme à toutes ces personnes qui, malgré elles, se trouvaient fort inquiètes.

Si Robert Houdin opère de nos jours dans un autre genre, ses tours ne laissent rien à désirer à ceux de l'Orient.

Je tiens les faits suivants de trois magnétiseurs qui ont été exprés, l'un après l'autre, voir opérer cet adroit physicien, et qui m'ont certifié que l'illusion la plus complète les a dominés dans l'appréciation des tours suivants.

59<sup>e</sup> Robert Houdin a une bouteille, dite inépuisable, qui contient toutes les liqueurs qu'il plaît aux spectateurs de lui demander. A cet effet, le physicien prend un plateau chargé d'une grande quantité de verres, et demande indistinctement aux spectateurs de formuler un désir et qu'il sera satisfait. On m'a assuré que plus de quatre-vingt personnes dans une soirée avaient demandé et obtenu de ladite bouteille un petit verre de la liqueur favo-

rite d'un chacun. M. Almignana, cet observateur scrupuleux, que tu connais, m'a dit avoir demandé une liqueur inconnue en France, qui ne se fait que dans une contrée de l'Espagne, et avoir très-bien reconnu le goût et le parfum de cette liqueur. M. Blouet, jeune homme aux yeux d'argus et aussi incrédule à cet endroit, que le sont les savants à l'égard du magnétisme, demanda dans les mêmes circonstances, une liqueur qui lui fut versée, et ne voyant pas dans son verre, certaine distinction qu'a cette liqueur sur les autres, le fit observer à Robert Houdin qui, instantanément, satisfit à l'exigence de ce jeune homme. Qu'on ne confonde pas ce tour avec celui qui se fait au moyen de bouteilles à compartiments ménagés, qui ne produisent ordinairement que quatre à cinq espèces de liqueurs. Robert Houdin n'est pas un homme à présenter au public parisien un tour usé; le sien a la puissance de toute l'hallucination possible, et est fait avec un laisser-aller tout particulier, les spectateurs sont tous d'accord à répéter qu'ils ne savent comment une telle diversité et quantité de liqueurs peut tenir dans cette bouteille que tout le monde touche du bout du nez.

40<sup>e</sup> Un tour du même ordre, est fait par le même professeur. Il consiste à déposer quelques dragées dans un plat en argent *très-mince*. Robert Houdin présente ce plat aux spectateurs qui dési-

rent prendre de ces dragées. Chacun ne s'en fait pas faute, il s'en trouve à pleines mains, et le plat en est de plus en plus fourni ; mon ami, M. Lecocq, en a pris et mangé avec le plus grand plaisir, après avoir bien scruté du regard la forme du plat, qu'en sa qualité d'horloger mécanicien, il croyait fabriqué à cette intention, mais son illusion a été complète.

Jè ne prétends pas dire que Robert-Houdin fascine ses spectateurs, mais je t'ai cité ses tours afin de te faire connaître que la magie trouve des disciples aussi bien chez le physicien que chez le spiritueliste ; il n'y a rien de surnaturel en ce genre, chacun opère à sa manière, l'un par des moyens mécaniques, l'autre par des moyens chimiques, un troisième par l'adresse, un quatrième par la puissance de la volonté, et enfin par la puissance des esprits ; chacun seul connaît sa manière d'agir, et prend son brevet de magicien comme il lui plaît, aux dépends de l'ignorance de ses frères envers ses combinaisons plus ou moins studieuses.

Ainsi pour terminer, pour ce qui concerne la fascination *magique-magnétique*, elle n'est pas à mettre en doute à l'égard de quelques sujets disposés à recevoir cette influence. Pour celle qui domine les masses, elle peut relever d'une puissance majeure de volonté, comme je te l'ai dit, et d'une propriété de fluide que ne possèdent pas tous les

hommes, ce dont je t'entretiendrai en traitant des envoûtements. Ainsi donc je te le répète, la fascination peut prévenir de la volonté humaine, de certaine influence de suc de végétaux, ainsi que des combinaisons adroites de la chimie, de l'optique et de la mécanique. Chacun des faits que je t'ai cités appartient à l'un de ces moyens, si en plus on y ajoute un enthousiasme irréfléchi, de simples faits acquièrent bientôt une réputation grandiose et surnaturelle, qui n'est que le fruit de l'amplification de chaque narrateur. Il est donc sage, en cette circonstance, d'étudier scrupuleusement et n'admettre que les faits dont la source est pure de tout enthousiasme.

---

## MIROIRS MAGIQUES.

---

### *Troisième entretien.*

---

Gus... — Il y a assez longtemps que j'entends parler de miroirs magiques, je voudrais bien en connaître un dans lequel je verrais le matin à mon lever ce qui doit m'arriver dans la journée. Tu vois que je ne suis pas exigeant, je suis comme le Juif-Errant, peu m'importe de n'avoir que cinq sous dans ma poche, s'ils y sont toujours, Connaitre

douze heures de son existence future, est une bonne aubaine pour qui n'est pas avare de ce savoir.

Alf... — La question des miroirs magiques est trop liée à celle que nous avons traitée dans notre dernier entretien, pour ne pas la suivre. Comme je te l'ai dis précédemment, la première pensée orgueilleuse de l'homme a été en tous les temps de faire ce que ses frères ne pouvaient faire comme lui, et sa première pensée scientifique a été de connaître ce que tous ignoraient. Par la fascination, il a grandi en puissance, et par la connaissance du passé et du futur, il a grandi en savoir. Pour arriver à ce dernier but, il n'est pas de moyens qu'il n'ait employés, c'est ainsi qu'il a eu recours aux miroirs *dits magiques*. En regardant dans la marre de son champ, le seau d'eau de sa cuisine, ou la glace de sa chambre à coucher, qui réflétaient les images des objets qui l'entouraient ; il aura perdu de vue le sujet de sa contemplation, pour le voir remplacer par l'image d'un être, d'un lieu éloigné de lui, ou celle d'un objet perdu. Intéressé par la vue de ces choses, qui n'avaient à ses yeux de représentatif, nulle part auprès de lui, il dut vouloir en connaître la cause, et vérifier les faits annoncés par ces images. Il ne lui en fallut pas davantage pour étendre ses recherches à cet égard et voiler ses succès du mystère. Il se trouva entré dans un sanctuaire inconnu de tous, dans lequel il ne tarda

pas à se poser comme un Dieu; il appela à lui ses frères étonnés de son savoir, initia les plus sages à sa découverte, et d'une simple notion naturelle, il en fit une question surnaturelle qui le fit passer pour un protégé des Dieux. Je dis qu'il en fit une question surnaturelle, en communiquant ainsi avec le monde des causes, quand au contraire ce fait est très-naturel. Je dois t'avouer, une fois pour toutes, que je n'admetts rien de *surnaturel* dans la création, je n'y vois que des lois, des manifestations, des alliances et des états plus ou moins connus, étudiés et définis. C'est en dénaturant ainsi les lois de l'Éternel, que les hommes se sont posés aux yeux de leurs frères comme des messagers extraordinaires entre le créateur et sa créature. C'est à cette manière de voir qu'est due cette multitude d'écoles, de sociétés, de sectes, de religions, de temples et de Dieux dont l'histoire sacrée et profane fait mention, la crainte que chaque novateur en telle chose avait que son secret fut divulgué, et par là, de perdre le prestige qu'il avait sur ses semblables, l'engagea d'en agir ainsi.

Le premier auteur que je t'ai cité dans les faits de fascination, en savait aussi long sur ces miroirs magiques, que nous pouvons en connaître de nos jours; c'est-à-dire, les a définis de la même manière. La vulgarisation de cette faculté humaine a atteint une étendue incroyable depuis quelques

temps, comme je l'ai dit dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Ar- canes de la vie future dévoilés*. DAVIS, savant cabaliste anglais, possédait un miroir en charbon de terre parfaitement poli, dans lequel il voyait les esprits et pouvait converser avec eux.

J'ai cité également M. Léo DELABORDE qui, dans la publication de son voyage en Orient, nous donne connaissance qu'il apprit d'un magicien, le moyen de faire voir les enfants dans le creux de leur main, à l'aide d'une espèce de vernis noir qu'y verse l'opérateur, ainsi qu'avec le secours d'arômes de certaines graines jetées sur un brûleur ardent.

J'ai cité encore CAGLIOSTRO qui, au moyen de PUPILLES (enfants vierges) et d'une carafe d'eau simplement, obtenait de semblables visions, qui étonnèrent tous ceux qui en furent témoins. J'arrive à parler de M. le baron Du Potet, le magnétiseur connu de toute l'Europe, le premier qui, je le saché, enseigna publiquement cet arcane. Ce praticien opérait au moyen d'un simple morceau de charbon de bois ordinaire, avec lequel il traçait un rond noir (de dix centimètres de diamètre environ) sur le parquet de son salon, et priait les assistants de regarder dans ce rond.

Lorsque M. Du Potet eut démontré cette facilité d'opérer, chacun de son côté, voulut trouver quelque moyen de généraliser cette faculté, et

fabriqua des miroirs de mille manières différentes. Je fis comme les autres, en cherchant de tout mon attachement à la science que nous étudions, à composer un miroir dans lequel un plus grand nombre de sujets put voir, vu que je suis convaincu qu'aucun homme n'est privé de cette faculté, il ne s'agit donc que de la développer par des moyens plus ou moins puissants et naturels, sans avoir recours à des conjurations inconnues qui ont toujours, dans leur arrière-garde, quelques fâcheuses dettes à payer.

Je publiai alors dans l'ouvrage précédent, la manière de composer un miroir magique qui m'avait été indiqué par l'esprit d'Emmanuel SWEDEN-BORG, avec lequel ADÈLE est en rapport depuis plusieurs années; je trouvai ce miroir préférable à ceux employés jusqu'à ce jour, ce qui, cependant, ne m'empêcha pas de continuer mes recherches jusqu'à la connaissance d'un meilleur, s'il est possible. Je vais, à cet effet, te donner connaissance des détails que je t'ai promis sur ce sujet.

Nous trouvons, dès la plus haute antiquité, que les SAGES, les PROPHÈTES, les MAGES et les CABALISTES, admirent tous que Dieu avait commis le gouvernement de notre monde, à des sociétés angéliques composées d'ARCHANGES, d'ANGES, de GÉNIES et d'ESPRITS bons et mauvais. Quatre archanges relèvent directement de DIEU. Les CHRÉ-

TIENS les admettent encore de nos jours comme les CABALISTES, sous les noms de GABRIEL, RAPHAEL, EZETHIEL et MICHAEL. Dix chœurs sacrés d'anges relèvent des archanges, desquels les cabalistes font descendre 72 génies présidant aux années, aux saisons, aux lunes et aux heures du jour et de la nuit. Ces 72 génies ont sous leurs ordres, la hiérarchie des esprits ÉLÉMENTAIRES qui composent le FEU, l'AIR, l'EAU et la TERRE, sous les noms de SALAMANDRES, de SYLPHES, ONDINS et GNOMES. Cette croyance primordiale de tous les temps et de tous les peuples, a été tellement perpétuée jusqu'à nos jours, qu'après l'avoir reconnue chez les païens, sous les figures allégoriques de dieux, de demi-dieux et héros, où nous voyons JUPITER diriger la foudre ; ÉOLE, les vents ; NEPTUNE, les eaux et CÉRÈS, la terre, commandant chacun une foule de demi-dieux et de héros ; nous la retrouvons chez les chrétiens, dans les personnifications d'anges dépendants d'archanges, et des démons dépendants de génies et de Satan : ces êtres influencent en bien ou en mal toutes les phases de notre existence.

Les chrétiens ne nous enseignent pas d'invoquer les esprits des mages ou ceux des païens, mais ils engagent à implorer le secours des archanges, des anges et des esprits qui ont été sanctifiés par l'Église après leur mort, en reconnaissance de leur

sage cotiditie sur la terre ; de là est née la croyance à leur influence miraculeuse, appuyée de faits non plus récusables que ceux des images. Si les chrétiens n'enseignent pas la pratique de la magie, comme tu le vois, au moins la permettent-ils dans ces sortes d'évocations spirituelles qui ont également pour but et pour résultat des manifestations qui passent pour être surnaturelles. On trouve dans tous les livres religieux des modèles de demandes par prières à de bons esprits, ayant pour but d'étendre la lucidité des croyants jusqu'à la connaissance des actions futures, afin d'éviter ce qu'elles ont de maléfiques et de contraire au salut de l'âme religieuse. C'est dans le but d'obtenir de telles révélations que sont pratiqués le QUIÉTISME, le JEUNE, les PRIVATIONS de toutes espèces, la MÉDITATION CONTEMPLATIVE qui conduit à l'extase, ainsi qu'à la parfaite identification avec le monde des causes, et même avec l'Éternel, dans la personne du CHRIST; tel nous en avons un exemple entre mille dans les extases de SAINTE THÉRÈSE. Les âmes vraiment religieuses ne croient donc pas encourir le blâme de l'Église en évoquant les bons esprits, même au moyen de miroirs THÉURGIQUES, nous en trouvons plusieurs exemples chez les auteurs religieux. Cette manière est la plus ancienne et la plus pratiquée jusqu'à nos jours, la voici :

1° MIROIRS THÉURGIQUES. On emplit une carafe

d'eau très-claire ; on la pose sur une table recouverte d'une nappe blanche, puis l'on met un petit cierge derrière, ainsi qu'un de chaque côté ; on fait agenouiller un enfant VIERGE devant ce miroir théurgique, et l'on évoque l'archange GABRIEL, le porte-lumière de la Divinité, dit-on, de permettre au bon ange commis à la garde de cet enfant, de lui montrer par image dans cette eau ce qu'il plaît à Dieu qu'il soit connu de la réponse demandée ; après quelques minutes d'attente et de fixité dans le centre de ladite eau, l'enfant accuse ne rien voir ou voir son ange, auquel on adresse alors les questions dont on désire la solution. L'ange y répond par des images allégoriques ou par écrit, s'il le trouve convenable. L'enfant dit alors voir au naturel des lieux, des personnages ou des tableaux qui correspondent aux fins qu'on se propose. Ce genre de miroir est nommé théurgique angélique, et ne diffère de notre manière d'opérer que par le sens religieux qu'on y attache. Tout ce qui a été fait en ce genre d'hermès aux magnétiseurs actuels, n'est pas sorti du domaine des évocations aux esprits où à la simple vue naturelle, stimulée par une addition de lumière magnétique, lumière qu'il serait peut-être plus rationnel de nommer LUMIÈRE DES LUMIÈRES, vu que tout ce qui existe, n'importe sous quelle apparence de substance, nous le percevions, n'est qu'un composé de cette lumière

plus ou moins active et perceptible à nos yeux matériels. L'état du voyant n'est donc, dans cette circonstance (à mon avis), que l'animation d'un flambeau attendant le contact d'une molécule lumineuse qui lui manque.

Questionnez un lucide ou un mille ; questionnez un extatique naturel ou artificiel ; questionnez les voyants religieux ou les illuminés profanes, tous vous répondront : *Je ne peux rien voir sans le secours d'une lumière qui n'est pas comparable à la lumière terrestre ; cette lumière est plus vive, mais plus fugitive que la première. Elle se trouve en tout et partout, l'état seul dans lequel nous la percevons, en cause les variations par les siennes propres.* Ainsi, mon ami, c'est avec cette lumière, qui est celle des SAGES de l'antiquité, des MAGES, des PROPHÈTES, des CABALISTES, de MoïSE et de SAINTE THÉRÈSE, des sociétés THÉURGIQUES et des sociétés PROFANES, des FRANCS-MAÇONS et du MAGNÉTISEUR, qu'on VOIT, qu'on SAIT, qu'on APPRÉCIE et qu'on JUGE les rapports du monde des causes et du monde des effets. Elle est l'esprit de vie imposé par le Christ à ses apôtres et par le magnétiseur aux lucides. Ainsi, chaque être ne peut voir dans les miroirs *religieux, magiques, cabalistiques et magnétiques* qu'à l'aide de cette précieuse lumière. C'est donc elle qu'il est nécessaire de trouver et d'imposer aux voyants ; comme elle

se trouve naturellement, d'après ces derniers, *en tout et partout*, il ne s'agit que de la soustraire aux substances qui la possèdent en plus grande abondance les unes que les autres. Comme je l'ai déjà enseigné dans le *Sanctuaire du spiritualisme*, l'homme est un parfait distillateur de cette lumière éthérée ; mais lorsqu'elle se trouve obscurcie chez lui par un surcroît d'état matériel, il faut tenter de le spiritualiser davantage par l'action magnétique, ou la soutirer de substances qui en sont un plus vaste contenant, et la lui infiltrer, dirai-je avec persévérance, ce que nous tâcherons d'obtenir à la proposition que je te ferai plus tard au sujet de miroirs *cabalistiques*.

**2° MIROIRS DES SORCIERS.** Ces miroirs sont assez connus dans nos campagnes, où nous voyons que cette pratique s'est perpétuée de temps immémorial. La manière d'opérer des soi-disant sorciers est aussi simple que naturelle : ils se servent du premier miroir qu'ils trouvent, ou d'un seau d'eau ; dans le premier cas, ils posent leur glace dans un endroit convenable, pour que la personne qui doit regarder dedans ne puisse s'y voir, puis ils la font asseoir à quelques pieds de distance de ce miroir, et récitent mentalement ou à haute voix une conjuration (espèce de commandement) à l'esprit familier de leur famille, qui de père en fils leur a toujours prouvé sa bienveillante protection. La

personne voit ou ne voit pas. Dans le premier cas, c'est que l'esprit conjuré a pouvoir sur l'objet ou la personne apparue, et peut par conséquent influencer, disent-ils, sur le résultat de l'opération. Lorsque l'on consulte pour un vol, par exemple, le voleur apparaît au demandeur, et se trouve souvent forcée, par l'esprit qui l'a dominé, de rapporter à domicile l'objet volé, si cet objet est encore en sa possession. Dans tout autre question, on reçoit une solution allégorique plus ou moins vraie. Il en est de même pour le miroir par le sœu d'eau : le sorcier fait tenir le consultant debout, les pieds touchant ce vase et la tête penchée horizontalement au-dessus de sa surface, l'engageant à plonger son regard vers le centre de ce *sœau*, où l'image désirée doit lui apparaître. La conjuration à l'esprit familier est la même, ainsi que les résultats.

**3° MIROIR DE CAGLIOSTRO.** Ce savant cabaliste, et même philosophe hermétique, dit-on, traité de charlatan par les uns et de savant par les autres, n'en a pas moins offert au monde scientifique des faits qu'on est loin d'expliquer en les niant ou les ridiculisant. Cagliostro se servait ordinairement de miroirs, tant pour étonner les incrédules que pour connaître lui-même ce qu'il désirait savoir. Dans le public, il avait recours à des PUPILES, nom qu'il donnait à de jeunes enfants vierges, comme je te l'ai dit, et dans son intérieur, il pratiquait le som-

nambulisme magnétique à l'aide d'une lucide de premier ordre.

Ses miroirs, à l'exemple de ceux théurgiques, étaient simplement composés d'une carafe d'eau bien claire, qu'il demandait où il se trouvait, lorsqu'on le priait de montrer son savoir sur ce sujet. Il n'avait pas, non plus, de pupilles à lui il prenait le premier enfant qu'il trouvait dans la société qui l'entourait.

Il faisait également, comme les *sorciers*, une conjuration à son esprit familier, conjuration mentale qui n'était connue que de lui. Il posait la carafe d'eau sur un meuble recouvert d'un linge blanc, éclairée sur les côtés par deux bougies disposées à cet effet, puis il faisait placer l'enfant debout devant le miroir, le priant de bien fixer cette eau jusqu'au moment où il apercevrait un esprit de telle nature à son centre. Cagliostro se tenait debout derrière cet enfant, lui posant une main sur la tête, avec une certaine gravité qui en imposait aux assistants. Aussitôt que l'enfant accusait voir l'esprit demandé, l'opérateur lui faisait alors adresser des questions, auxquelles cet esprit répondait par des tableaux allégoriques, ou des images exactes de ce qu'on désirait savoir. L'enfant ne voyait pas toujours cet esprit; mais il n'en voyait pas moins des images qui remplissaient d'étonnement toute l'assemblée. Cagliostro opérait magnétiquement, à n'en pouvoir

douter, comme nous le faisons nous-même, sa conjuration était ou n'était pas indispensable.

**4<sup>o</sup> MIROIR DU POTET.** Je donne le nom de ce savant au miroir qu'il a enseigné, pensant qu'il lui convient aussi bien que le nom de tout innovateur, donné à l'objet de sa création. Ce magnétiseur, comme je l'ai dit, prend un morceau de charbon de bois ordinaire avec lequel il dessine un rond noir de dix centimètres environ, sur le parquet de son salon, il prie ensuite les personnes qui désirent en essayer, de se placer debout à quelques pieds de distance de ce miroir et de bien fixer attentivement son centre. Après quelques minutes d'attente, la vision a ou n'a pas lieu. J'ignore si M. Du Potet influence par la pensée le sujet qui désire obtenir une telle vision, ce qui est plus que probable ; dans l'un ou l'autre cas, ce miroir produit des effets accidentels, mais comme tous les autres, ces effets n'ont lieu que sur des personnes susceptibles de ce genre de vision, les voyants y apperçoivent des images fugitives que le magnétiseur paraît ne pas avoir appelées, fixées, et moins encore, tenté d'en tirer parti, (car peu de ces visions s'il en est de citées dans les ouvrages de cet auteur) ont eu, pour résultat, la constatation d'une vraie vue à *distance rétrospective ou future* de faits intéressants à connaître.

Tous les élèves de M. Du Potet se mirent, à

l'exemple de leur maître, à fabriquer cent sortes de miroirs avec lesquels ils obtinrent des effets semblables, mais non supérieurs; un de ces miroirs, qui paraît avoir survécu aux autres, est un morceau de carton taillé en ovale, de dix centimètres environ, dans sa partie la plus longue; une feuille d'étain est collée sur un côté, et un morceau de drap noir de l'autre côté; l'opérateur magnétise fortement ce miroir, le porte continuallement sur lui, et, lorsqu'il en trouve l'occasion, il le prend dans sa main droite, collé contre la paume de la main, ses doigts entourant les bords comme autant de pointes magnétiques par lesquelles s'échappent le fluide; il présente ce miroir d'un côté ou de l'autre, à un pied environ de distance de la racine du nez, à la personne qui désire y regarder: dix minutes environ de fixité sont suffisantes pour obtenir la vision, si elle doit avoir lieu.

5<sup>e</sup> MIROIR SWEDENBORGIEN. Je donne également à ce miroir le nom de l'Esprit qui m'a enseigné la manière de le fabriquer, manière que j'ai déjà décrite dans les *Arcanes*, mais qui, je le pense, te sera agréable d'entendre de nouveau. On prend une quantité quelconque de *mine de plomb* tamisée bien fine, qu'on délaie (dans un vase convenable pouvant aller sur le feu) avec une suffisante quantité d'huile d'olive, de manière à en former une pâte assez claire; on met cette prépa-

ration sur un feu doux pour mieux en faciliter la mixtion ; on prend alors une glace ordinaire (sans être étamée) qu'on approche doucement du feu pour la préparer à recevoir la mixtion sans éprouver une transition qui puisse la faire casser ; on la place à plat sur deux morceaux de bois, puis on verse la pâte préparée sur une de ses faces, en la penchant de côté et d'autre, afin de donner la facilité au liquide d'en couvrir également toutes les parties, ce qui est préférable à se servir d'un pinceau qui laisserait des sillons qui en dépareraient l'uniformité. Si cette pâte se trouvait être un peu claire, étant étendue sur le verre, on saupoudrerait de la même mine de plomb tamisée sur le tout, ce qui ferait un amalgame plus compact. Cette glace étant ainsi préparée, on la pose à plat horizontalement sur un meuble, et l'on ne s'en sert que quelques jours après, étant placée dans un cadre approprié à cet effet. Ce miroir a l'avantage, sur ceux étamés, de moins fatiguer la vue et de rendre une image parfaite des objets : on a soin de le placer dans un endroit de manière à ce qu'il ne reflète pas l'image de la personne qui veut le fixer. Je me sers de ce miroir comme de tous ceux dont je t'ai parlé, en me tenant derrière le consultant, et le fixant magnétiquement vers le cervelet (au-dessus de la fossette du cou), avec l'intention que le fluide que je projette sur lui par

mon regard, aille joindre le sien pour l'illuminer. Je prie également mentalement l'ange commis à la garde de cette personne, de lui faciliter cette vision s'il le trouve convenable. J'ai obtenu avec ce miroir les mêmes résultats qu'avec les autres ; mais il en impose davantage, et par cela, met le sujet dans une disposition plus convenable. Tu verras, lorsque je te décrirai la propriété des métaux en cette matière, que le plomb a, de tous temps, été regardé par les cabalistes pour posséder celle de faire connaître les secrets, etc., etc. Ce n'est que depuis quelque temps seulement que j'ai fait attention à cette coïncidence du conseil de Swedenborg, et la propriété attribuée à ce métal.

**6<sup>e</sup> MIROIR MAGNÉTIQUE.** On a donné ce nom à des globes ronds en cristal (de la capacité d'un litre environ) qu'on emplit d'eau très-clarifiée et fortement magnétisée, on pose ce globe sur un petit pied fait de manière à le supporter sans qu'il ne roule, en mettant le tout sur un meuble quelconque, et l'on fait regarder les sujets dedans comme dans les autres, environ dix minutes. Les magnétiseurs qui ne croient point à l'influence des esprits dans ces sortes de visions, se contentent d'agir magnétiquement sur la personne qui tente l'expérience, et fort souvent ils obtiennent les mêmes résultats que les magnétiseurs spirituels qui, pendant cette opération, implorent, par

la prière mentale, l'assistance des esprits supérieurs dans lesquels ils ont confiance ; mais, dans le dernier cas, les visions sont souvent plus claires, plus compréhensibles et moins pleines d'erreurs. A défaut de ces globes (qui, par leur forme sphérique, sont préférables à tout autre vase en verre), on se sert de carafes ou de verres à boire, qu'on emplit également d'eau magnétisée. J'ai remarqué que, généralement, les enfants voyaient mieux dans ces miroirs que les grandes personnes.

**7<sup>o</sup> MIROIR NARCOTIQUE.** J'ai donné ce nom à de semblables globes en cristal, mais pleins d'eau distillée de plantes narcotiques. J'eus l'idée de composer de tels miroirs, comme j'en aurais fait bien d'autres, si mes moyens, mon temps et ma santé me l'eussent permis ; je conçus leur composition d'après les notions que j'ai de la spécialité narcotique de chacune des plantes què j'y fais courir, appuyant mon opinion à cet égard sur les propositions suivantes : Je me demandai : 1<sup>o</sup> Comment il se peut faire que les corpuscules de ces plantes (étant absorbés intérieurement) produisent, par leur ascension au cerveau, les effets de vision qui leur sont attribués ? 2<sup>o</sup> Quel est le volume de chacun de ces corpuscules ? 3<sup>o</sup> Ont-ils ces créations en eux, ou mettraient-ils ces images en mouvement, simplement dans notre domaine où ils les trouveraient ? 4<sup>o</sup> Agissent-ils directement sur le nerf

optique, ou sur les rameaux internes de ce nerf, qui produiraient le même résultat ? Il m'était difficile de répondre mathématiquement à ces questions. Je ne pouvais que dire la quantité où le volume de ces corpuscules n'y sont pour rien, car certaines organisations, au seul contact de leur arôme, entrent dans l'état de vision qu'ils provoquent, comme nous le voyons dans l'éthérisation, le magnétisme, etc., etc. Ce fut surtout le fluide magnétique qui attira mon observation, en pensant que certains sujets peuvent entrer pendant un grand nombre de fois, et un certain temps dans l'état somnambulique, rien qu'au *seul contact* d'un anneau ou de tout autre objet magnétisé, et de voir qu'il me suffit de fixer seulement pendant une seconde, un sujet sensible à mon action pour le plonger dans cet état de vision : j'en conclus donc que l'absorption de *quelque peu que ce soit* de ces corpuscules, n'importe comment elle fut faite, était suffisante pour obtenir les résultats désirés ; par conséquent, que ce globe de cristal, dans lequel il y en avait une quantité cent fois plus que suffisante pour produire cet état, n'était point un obstacle à leur passage et à leur échange avec ceux du rayon visuel qui viennent se baigner dans leur sein, par la fixité du regard. Je crus ainsi adresser, plus directement au siège où ils doivent produire leur manifestation, ces corpuscules narcotiques,

et je fondaï sur ce système, un espoir qui ne fut pas démenti. Si la réussite n'en est pas générale, au moins est-elle très-étendue, ce qui m'engage à te donner connaissance de la manière dont je prépare ce globe :

Je prends une forte pincée de chacune des substances suivantes, savoir : **BELLADONE**, **JUSQUIAME**, **MANDRAGORE** et **FLEURS DE CHANVRE**, ensuite une tête de **PAVOT** concassée et trois grammes d'**OPIUM**, que je mets macérer quarante-huit heures dans une cornue en verre, de la capacité de deux litres environ, à moitié pleine de **BON vin rouge**, après lequel temps je mets le tout au feu sur un bain de sable à distiller; j'obtiens dans le récipient une eau très-claire dont j'emplis mon globe qui, bien bouché, me sert ainsi à faire ces expériences. J'ai le soin de ne pas laisser cette eau sous la main des curieux qui pourraient pousser leur investigation jusqu'à en boire et en ressentir des effets qui, sans être mortels, pourraient **CONSIDÉRABLEMENT** les troubler. Pour opérer, je m'y prends de la même manière qu'avec les autres miroirs.

G... — Mais dans presque tous ces miroirs, il faut des cierges, bougies, lampes ou des chandelles : on ne peut donc faire ces opérations que la nuit ?

A... — On a l'habitude de les faire le soir, où il faut naturellement se servir de lumière convenable, parce que c'est le soir où la tranquillité est

la plus parfaite, comme l'instant de la journée où l'on s'assemble pour étudier et se distraire des tracas du jour ; mais on n'est pas tenu de préférer le soir au jour; au contraire, pour ce qui me concerne, j'aime beaucoup mieux opérer dans un temps très-clair où je trouve alors facilement à poser mon globe pour recevoir les rayons lumineux et colorés du jour qui s'y viennent refléter, ce qui engage le voyant à fixer avec plus d'attention et d'espoir, croyant, à chaque instant, qu'il va voir cette belle lumière demandée, qui est le prélude de la vision.

**8° MIROIR GALVANIQUE.** Un jour, en regardant machinalement dans une pièce de deux sous assez brillante, je sentis un titillement sur le bord des paupières qui ne me parut pas ordinaire ; je crus qu'il était produit par l'espèce d'alliage dont sont formés ces sous qui, par conséquent, doivent dégager un courant galvanique, ce qui me donna l'idée d'ajuster un disque de zinc de même grandeur, sous la pièce que je tenais à la main. Je la fixai comme avant, je sentis que l'action était plus forte. En réfléchissant sur la possibilité de tirer parti de ce travail des métaux sur le nerf optique, je me mis à polir le mieux que je le pus mes deux disques, pensant que plus le poli serait brillant, plus il laisserait à découvert les pores des métaux, et par conséquent, plus j'obtiendrais de tubes

émanant une lumière qui, toute invisible qu'elle est à son état matériel et condensé, n'en est pas moins la plus pure et la plus belle des lumières matérielles connues jusqu'à nos jours, lorsqu'elle est rendue à sa liberté corpusculaire. Je ne me trompais pas, le poli donna à ces pièces toute la puissance d'effet que je pouvais en attendre, c'est-à-dire, une force triple et quadruple à celle qu'elles avaient dans leur état brut. N'ayant pu, avec l'aide d'une simple lime douce et de papier à l'émeri, obtenir qu'un beau poli, mais non un beau *bruni*, je priai M. Lecocq, horloger de la marine, de me tourner un couple ainsi ajusté par une espèce de certissage, ayant un côté à surface plate, et l'autre côté à surface concave. Cet adroit ouvrier me fit un vrai petit bijou auquel je reconnus une très-grande force, et dont le brillant miroitage de la partie (*cuirre*) convexe, renvoyait vers leur source, avec une grande intensité, les rayons magnétiques qui s'échappaient de mes yeux, en venant se briser et s'illuminer dans ce foyer; ce qui m'éclaira la vue à un tel point, que j'y distinguai des formes et des images très-belles et paraissant pleines de vie. J'envoyai quelques-uns de ces disques à un bon ami que j'ai à Strasbourg, qui les soumit de suite à une excellente lucide : à peine eût-elle vu et touché ces miroirs, qu'elle les dit être très-bons; mais elle ne les trouva pas assez

forts. Étant sous l'inspiration d'un esprit dégagé de la terre, qui avait, durant sa vie matérielle, l'affection très-prononcée de l'étude de l'électricité, elle les lui soumit; il lui répondit de conseiller à mon ami de suivre exactement les détails qu'il allait lui donner, et que voici : « Qu'on choisisse du cuivre rouge le plus pur possible, qu'on en coupe un disque de quinze centimètres de diamètre, devant peser cent vingt-cinq grammes. Qu'on taille un semblable disque en zinc et de la même pesanteur, donner ces disques à un repousseur pour les certir l'un sur l'autre, et les repousser d'un centimètre environ de profondeur; que la partie cuivre soit *concave*, et la partie zinc *convexe*; que ces disques soient tournés et polis de manière que la partie concave principalement ne laisse rien à désirer pour un beau miroitage: ensuite, que le magnétiseur magnétise ce miroir pendant neuf jours, deux fois par jour, dix minutes à chaque fois; mais qu'il ait soin, avant de commencer chaque magnétisation, d'appeler à son aide un esprit dégagé de la matière dans lequel il aura foi pour ce genre d'opération, afin que cet esprit influence de tout son pouvoir ce miroir, pour lui communiquer la propriété désirée. Après ces neuf jours, s'en servir en posant la partie convexe (zinc) dans le creux de la main gauche, et fixer très-attentivement le centre de la partie concave

(cuivre) avec un grand désir d'y voir l'objet, le lieu, ou la personne qu'on désire y voir. Soyez assuré, continua l'Esprit, que ces miroirs, bien faits dans les conditions que je viens de vous citer, produiront des effets bien supérieurs à tous ceux connus jusqu'à ce jour. » Mon ami m'envoya le procès-verbal de cette séance, en me priant de lui faire faire un miroir tel que le lui avait décrit l'Esprit, ce que je fis de suite en commandant plusieurs à l'ouvrier : aussitôt qu'ils furent faits, je n'eus rien de plus empressé que de fouiller du regard dans cette glace métallique, je ne pris pas le temps de la magnétiser, ni d'appeler d'esprits à mon aide, ce qui ne m'empêcha pas d'y voir plusieurs personnages, ainsi qu'un lieu à distance qui, sans présenter des détails parfaitement exacts sur tous les points, l'étaient trop dans leurs principaux faits pour être refusés. Le premier esprit que je vis dans ce miroir, fut Swedenborg, mais de la tête au buste seulement ; j'envoyai à mon ami celui qui lui était destiné, dans lequel il m'accusa avoir vu beaucoup de choses ; il y fit regarder quelques personnes de sa connaissance, qui dirent y apercevoir différents objets ; mais, comme en tout, l'habitude de voir facilement ce qu'on désire, fait oublier ou n'attacher aucun prix à cette faculté, mon ami ne me parlait plus de son miroir depuis quelques temps : ces jours derniers, je reçus une lettre dans

laquelle il me disait que, sur un complément d'indication de la part de l'Esprit qui en avait conseillé la confection, il l'avait magnétisé un mois deux fois par jour au lieu des neuf jours recommandés, et qu'il avait appelé à son aide deux esprits dégagés de la matière au lieu d'un seul, vu que cet Esprit lui avait dit qu'il fallait proportionner ce nombre aux besoins, et qu'en résultat, il possédait un miroir qui répondait à ses désirs.

J'expédiai un semblable miroir à Niort, à un amateur pour lequel j'en ai déjà fait confectionner plusieurs de différentes manières qui n'ont eu qu'un résultat secondaire ; mais celui-ci ne fut pas de même ; la première personne que ce monsieur pria d'y regarder, fut tellement agitée, qu'elle le repoussa loin d'elle après y avoir vu une image quelconque : elle n'en fut pas quitte pour ce mouvement de brutalité, car une espèce d'état cataleptique la tourmenta pendant vingt-quatre heures. A une deuxième expérience, les résultats furent les mêmes et la firent prendre ce miroir en aversion, au point qu'elle ne voulut plus y toucher ni le voir ; cette personne n'avait jamais rien découvert dans tous ceux qu'on lui avait présentés avant celui-ci. Ce monsieur reconnaissant une telle vertu à ce miroir, n'eût rien de plus à cœur que de le soumettre à madame M..., excellente lucide connue des environs de cette ville. Monsieur M...,

magnétiseur et mari de cette somnambule, dit à monsieur G... : « Ma femme ne verra pas davantage dans ce miroir que dans tous ceux que je lui ai présentés, y compris celui dont M. Cahagnet parle dans les *Arcanes*. Je crois qu'il est inutile que nous en essayons. Monsieur G... objecta qu'on pouvait toujours en tenter, ce qui eut lieu : les résultats furent bien différents de ceux obtenus par les autres miroirs, car monsieur G... m'écrivit le soir même que, depuis plusieurs heures, madame M... était dans un état nerveux dans lequel on ne l'avait pas encore vue ; que l'action magnétique de son mari n'avait plus de puissance sur elle, et qu'elle était au lit *très-malade*. Ce monsieur me demandait si je n'avais pas influencé ce miroir ? me disant que pour ce qui le concernait, il n'y avait aucunement songé : je répondis à monsieur G..., que j'avais regardé seulement quelques minutes dedans avant de le lui envoyer ; mais que je n'avais eu aucune pensée de le magnétiser, ni de l'influencer en quoi que ce soit, et qu'en plus, je ne me permettrai jamais d'en agir autrement, car toute autre manière de procéder me paraissait aussi criminelle que lâche : que, du reste, monsieur M... se rassurât, vu qu'aucune suite fâcheuse ne pouvait en résulter. Le lendemain, madame M... était encore dans le même état, et ne voulut plus, ainsi que monsieur G..., retoucher à ce miroir.

J'ai vu depuis monsieur G... dans un voyage qu'il fit à Paris, je lui reparlai de ce miroir; ce monsieur me dit qu'il ne voulait plus s'en servir : je prie Adèle, en sommeil, d'examiner cette glace *convulsive*, et de me dire si elle lui trouvait une influence fâcheuse ? Cette lucide la retourna en tous les sens, en trouva le foyer très-ardent, mais non malfaisant ; elle ne pouvait pas fixer la partie concave plus d'une demi-minute ; Adèle m'assura que ce miroir était le plus fort de tous ceux que je lui avais présentés jusqu'à ce jour, et fut de l'avis de la lucide de Strasbourg, pour le placer sous l'influence des bons esprits, etc... Il ne m'en fallut pas davantage pour en étudier les effets électriques, magnétiques et médicinaux, il ne quittait presque plus de mes mains. Voici, en dernier lieu, le perfectionnement que j'y apportai : je fis tourner, polir et brunir le côté zinc (convexe) de manière à offrir un aussi beau miroitage que le côté cuivre (concave), et bien m'en prit, car, à chaque fois que j'avais fixé dix minutes la partie concave, j'éprouvais une forte pression vers la racine du nez et au front, ainsi que de très-vifs picotements sur le bord des paupières, j'avais la vue illuminée, au point que dans quel lieu je la fixasse, j'y voyais un nuage d'étincelles électriques, en forme de bleuettes, étincelles qui finissaient par me fasciner. J'eus donc l'idée de regarder la partie zinc par la

quelle il me sembla éprouver une sensation au front qui y produisait un frais aussi calmant que bienfaisant en même temps, et qui me rendait la tête très-légère. J'en conclus donc que, dans le premier cas, les rayons visuels-magnétiques qui s'échappaient de mes yeux, venaient converger dans ce foyer concave, pour m'être renvoyés avec une force supérieure, qui faisait que je me magnétisais moi-même sans le vouloir, ni m'en douter; le fluide magnétique, joint au fluide galvanico-électrique qui s'échappait de ces deux disques, me saturait la tête avec une activité incroyable, comme tu pourras en juger toi-même. Ce qui me confirma dans cette opinion, c'est le rapprochement que je fis de cette proposition avec celle reçue en physique au sujet des miroirs concaves qui sont reconnus avoir la propriété de répercuter très-loin d'eux, les rayons lumineux qu'ils reçoivent de tous corps enflammés; cette expérience se fait ainsi : on a deux miroirs concaves métalliques, de trois à six pieds de diamètre que l'on place vis-à-vis l'un de l'autre, à une distance convenable, l'on approche un réchaud plein de charbon enflammé à quelques pouces du centre de l'un de ces miroirs, la lumière corpusculaire que reflète ce foyer, ne tarde pas à se projeter en ligne horizontale vers le centre du deuxième miroir qui la renvoie à son tour sur un morceau d'amadou placé

également à quelques pouces de son centre, et y met le feu ; cette puissance invisible de rayonnement peut atteindre de quinze à dix-huit pieds, selon la force des foyers et leur préparation ; elle atteindrait à une distance infiniment plus grande à n'en pas douter, dans des conditions convenables. C'est ainsi qu'Archimède, dit-on, pouvait, à l'aide de miroirs semblables, incendier une flotte à une grande distance. Cette projection nous est démontrée de nos jours publiquement par les belles expériences de l'éclairage à la lumière électrique que nous voyons le soir sur nos boulevarts.

Lorsque j'étudiai le côté zinc, je m'arrêtai à une idée différente, en trouvant que les mêmes rayons visuels divergeaient au contraire vers la périphérie du disque, ce qui, par conséquent, me déchargeait facilement la tête. Je ne trouvais rien de nouveau dans ce résultat. J'observais simplement, avec plus d'appréciation, l'action des deux pôles qui existent *dans toutes les formes créées*. Je n'en restai pas là, car j'étais sur une route qui devait me conduire à d'autres observations. En effet, si je reconnaissais à l'un de ces deux côtés la puissance émanante, et à l'autre celle absorbante, je devais remarquer également que les personnes qui ne peuvent voir ordinairement dans aucun miroir, parce que, dans les uns, elles ne trouvent pas à saturer leur vue d'une suffisante quantité

d'électricité, et que, dans les autres, elles en trouvent trop. Ce miroir leur conviendrait parfaitement, vu qu'il réunit les deux puissances désirables en pareil cas. Les personnes trop chargées d'électricité magnétique par elles-mêmes, peuvent s'en débarrasser en fixant la partie convexe (zinc), et celles qui n'en possèdent pas assez, peuvent s'en saturer dans la partie concave (cuivre); car, j'ai toujours cru que le trop ou le trop peu de cette électricité chez l'homme, en général, était la cause primordiale par laquelle il ne pouvait jouir facilement d'une propriété que tous les êtres doivent posséder. Les lucides nous renseignent encore fort bien à ce sujet, en nous priant de les saturer, ou de les décharger, dans certains cas, de ce fluide dont ils ne sont jamais gourmands.

Ce que je viens de te dire, n'est qu'une proposition que je te fais, comme tu dois le penser. J'ignore jusqu'à quel point je suis dans le vrai, mais ce qui l'est davantage : c'est que si vous appliquez ce miroir à peau nue ou légèrement recouverte (sur une douleur rhumatismale, un engorgement sanguin, une condensation de fluides, ou une inflammation quelconque), pendant quelques minutes, vous saurez fort bien lequel côté est préférable; car, l'un doublera, dans certains cas, votre mal, et l'autre le calmera presque instantanément. Je n'ai rien vu, dans ces circonstances, d'aussi ac-

tif que ces disques, qui, du reste, n'offrent rien de nouveau à la science, qui emploie depuis très-longtemps le galvanisme à la guérison de certaines maladies ; mais, je dois faire observer que le *genre*, la *forme* et surtout le *poli* de ces couples méritent être étudiés, afin de reconnaître, comme je l'avance et le crois, si l'émission du fluide galvanique n'est pas plus considérable et plus pure, sortant à la fois de milliers de pores, mis ainsi à nu par ce beau poli, qui, appliqué contre la peau, y produit une espèce de suscion beaucoup plus forte et sensible que celle des plaques brutes qu'on emploie ordinairement en pareille circonstance.

Ne perds pas de vue cette proposition, et réfléchis que les courants galvaniques, comme ceux électriques, trouvent leur annulant dans les matières grasses, que nos chairs étant un assemblage d'émonctoires intarissables de substances grasses, en ont leur surface tapissée, et, si l'on y fait attention, elles en imprégnent facilement les plaques qui reposent sur elles. Ces plaques ont donc besoin, par conséquent, d'être souvent essuyées, si l'on ne veut pas que ces courants soient isolés par ces matières ; aussi ai-je le soin, à chaque fois que je me sers de ces disques, soit pour maladie ou pour expériences de vues spirituelles, de bien les nettoyer. Je passe, à cet effet, sur la surface cuivre un

peu de rouge de bijoutier, et sur celle zinc de la terre pourrie, le tout à sec.

J'ai encadré ce miroir dans un cadre en bois, de manière que la partie zinc ne peut toucher contre aucunes surfaces qui pourraient l'érailler. J'ai percé de chaque côté (à droite et à gauche) un trou, par lequel j'ai introduit deux petits fils de cuivre rouge, dont le bout de l'un touche à la partie cuivre, et le bout de l'autre à la partie zinc, de manière à établir deux courants. J'ai ensuite bouclé ces fils en forme d'anneau à leur sortie du dehors du cadre, ces anneaux me servent à le faire tenir, en recommandant aux personnes de les prendre chacun à plat, entre la première phalange du pouce et de l'index de chaque main. Je fais poser ces personnes le dos tourné au jour, de manière à recevoir ses rayons dans le centre du miroir, où je les prie de regarder attentivement *sans aucune distraction* (environ dix minutes), bien pénétrées du sujet de cette expérience, car *toute la réussite est là*. Je n'ai pu jusqu'à ce jour m'en occuper comme je l'aurais désiré, surtout pour des séances de vue spirituelles ; mais, en revanche, j'ai acquis des preuves irrécusables des bons effets qu'on doit en attendre dans la cure ou le calme des maladies dont je t'ai parlé. Ces jours-ci, une demoiselle désira tenter une expérience de vue spirituelle : je la fis placer debout, à une distance

de quelques pieds du miroir qui était pendu à la hauteur de son front, je prêtai peu d'attention à cette jeune personne, ce qui fut cause que je ne m'aperçus que cinq minutes après qu'elle était restée debout, les yeux clos, sans aucun mouvement, dans un état cataleptique. Je lui adressai la parole après l'avoir dégagée et fait asseoir, elle me dit qu'elle était entrée dans cet état après deux minutes à peine écoulées de fixité dans ce miroir ; elle était en somnambulisme, promettant une bonne lucidité si j'avais le temps de la développer. Je ne viens pas te parler de mon témoignage en faveur de la bonté de ce miroir, car tu sais que je vois assez facilement dans beaucoup d'autres ; mais, cependant, je peux t'assurer que je n'ai jamais mieux vu que dans celui-ci. Je dois encore te faire une recommandation, qui est : que dans les cas où tu t'en servirais pour maladies, et que tu rencontreras des personnes qui ne pourraient en supporter l'application, par la surcharge d'électricité qu'elles possèdent par elles-mêmes, je te conseille de ne poser sur elles que la partie zinc, d'attacher alors deux petits fils conducteurs en cuivre, un à chaque anneau, et de les faire toucher jusqu'à terre, dans laquelle le surplus de l'électricité viendra se perdre. Tu ferais l'opposé chez les personnes qui n'en n'auraient pas assez, en les isolant du sol par deux planches, sur lesquelles tu

mettrais leur siége, et sous lesquelles tu placerais quatre morceaux de verre, de cire ou de résine.

G... — Dans tous ces détails, tu ne m'y donnes pas ceux de l'évocation aux esprits. Est-elle nécessaire? comment se fait-elle?

A... — J'ignore si elle est nécessaire dans tous les cas; je l'ai enseignée dans celui-ci où l'esprit l'avait recommandée, c'est à toi de la faire, si tu le juges convenable, je ne l'ai pas trouvée indispensable dans les expériences que j'ai faites; mais si nous obtenons journellement en physique, en chimie et en médecine des résultats semblables sans avoir recours à ce genre d'évocation, cela ne prouve pas que tout en étudiant ces effets, si nous nous adressons aux causes, nous n'obtiendrions pas des résultats plus rationnels. Cependant, je dois t'avouer qu'il m'arrive rarement de commencer une expérience quelconque sans avoir recours à la prière mentale à Dieu, elle est aussi simple qu'efficace, et vaut toutes les conjurations des meilleurs grimoires connus, la voici : « Daignez, ô mon Dieu, répandre sur moi (ou sur tel sujet) un rayon de votre divine lumière, afin de nous éclairer dans l'étude que nous faisons de vos saints mystères, si vous nous en trouvez dignes ».

Lorsque je m'adresse à un être dégagé de la matière, pour m'inspirer et me conduire dans les opérations que je veux faire, je ne le fais qu'envers

un esprit dont la conduite terrestre m'est connue pour avoir été très-pure, et dont les affections répondent aux études que je veux faire. Je le prie laconiquement et fraternellement de m'aider de ses inspirations s'il le trouve utile, et que Dieu le permette.

G... — Cela me semble peu cabalistique et sorcier ?

A... — C'est la seule et digne prière que doit faire le cœur humble, qui, en simple ouvrier de l'Éternel, est toujours prêt à obéir à ses volontés et non à les dépasser. Je la crois aussi puissante (si elle ne l'est davantage) que tous ces commandements, d'un style aussi ridicule que baroque, que contiennent tous les livres de magie. Livres qui semblent faits, en grande partie, à la honte de l'esprit humain, ou à son engagement dans une route ténébreuse qu'il est PRUDENT D'ÉVITER. En parlant correctement notre langue, et selon notre cœur, nous commettons souvent des fautes que, pour tout au monde, nous ne voudrions pas avoir commises ; que doit-il en résulter, hélas ! d'un patois moitié sauvage, qui peut nous précipiter à notre insu dans la bourbier le plus infernal que nous connaissons. Nous reviendrons sur ce sujet, dans le cours de nos entretiens.

10<sup>e</sup> MIROIRS CABALISTIQUES. Alf... — Puisque tu viens de prononcer le mot de cabale, je vais te propo-

ser les globes métalliques suivants, dont je n'ai point encore essayé la puissance, vu qu'ils ne sont qu'à l'état de projet dans mon cerveau. J'ai cependant l'intuition, qu'étant faits et disposés de la manière que je vais te décrire, on en obtiendrait de bons résultats : je leur donne le nom de CABALISTIQUE, car tu sais que les cabalistes, en général, ont été et sont encore de nos jours des étudiants en science hermétique; ces deux écoles n'en font qu'une par le but de leurs recherches, quoique différant dans leurs travaux. Les philosophes hermétiques n'ont toujours admis dans leurs manipulations, que sept métaux, qui sont : l'*or*, l'*argent*, le *fer*, le *mercure*, l'*étain*, le *cuivre* et le *plomb*, auxquels ils ont donné allégoriquement les noms de SOLEIL (à l'*or*), LUNE (à l'*argent*), MARS (au *fer*), MERCURE (au *mercure*), JUPITER (à l'*étain*), VÉNUS (au *cuivre*), et SATURNE (au *plomb*). Ces sept derniers noms ont été donnés également, par la même allégorie, aux sept globes qui composent notre système planétaire, ainsi qu'aux sept jours de la semaine ; le *lundi* se trouve placé sous l'influence de la planète la Lune ; le *mardi*, sous celle de Mars; le *mercredi*, sous celle de Mercure; le *jeudi*, sous celle de Jupiter; le *vendredi*, sous celle de Vénus; le *samedi*, sous celle de Saturne, et le *dimanche*, sous celle du soleil.

Ces noms ne représentent pas aux yeux des phi-

losophes hermétiques, que des globes, des métaux et des jours à l'état d'inertie dans la création; au contraire, les liant les uns aux autres par une influence réciproque, ils les admettent comme des intelligences de premier ordre auxquelles ils s'adressent dans la combinaison de leurs travaux tant matériels que spirituels. Les puissantes vertus qu'ils attribuent à ces intelligences planétaires, se trouvent selon eux renfermées dans les sept métaux que je t'ai cités, et n'en peuvent être extraites que dans certaines conditions, et par certains travaux entourés des voiles du mystère pour le commun des hommes: c'est ainsi qu'ils attribuent spécialement à l'or la vertu de rendre l'homme immortel et d'enrichir son esprit de toutes les connaissances désirables; mais, pour cela, il faut que ce métal soit absorbé à l'état de germe, à l'état spirituel, espèce de médecine à laquelle on a donné le nom d'*Élixir de longue vie*, etc. Je n'entre dans ces quelques détails, que pour te donner un faible aperçu que ce que le monde a possédé en tous temps d'hommes remarquables par leur mérite et leur savoir, ont admis que le règne métallique n'était pas un règne indigne de leur observation, et qu'étant étudié sans prévention, on y découvrirait des puissances inconnues ou niées jusqu'alors par la généralité des hommes.

Voici quelques notions que je crois utiles d'ajou-

ter à celles dont je viens de te donner connaissance, pour te faciliter la compréhension de ce qui me reste à te dire à cet égard : je les emprunte à un petit in-32, ayant pour titre : **LE MESSAGER DE LA VÉRITÉ**, etc. Cet ouvrage est un des plus faciles à lire de la riche bibliothèque hermétique, en ce qu'il évite, autant qu'il lui est possible, ses allégories dont fourmillent ces ouvrages. Voici les appréciations sur les influences planétaires métallurgiques, et des jours de la semaine sur l'organisme humain :

- « **SATURNE** (ou le plomb) domine sur la rate.
- » **JUPITER** (ou l'étain) domine sur le foie.
- » **MARS** (ou le fer) domine sur l'estomac.
- » **Le SOLEIL** (ou l'or) domine sur le cœur.
- » **VÉNUS** (ou le cuivre) domine sur les reins.
- » **MERCURE** (ou le Mercure vulgaire) domine
  - » sur les poumons.
- » **La LUNE** (ou l'argent) domine sur le cerveau. »

Il est bien entendu qu'en parlant des planètes, l'auteur admet leur influence directe sur les organes qu'il cite ; mais en parlant des métaux, il entend leur faire subir chacun une certaine préparation qui en extrait les vertus médicinales. Voici, à ce sujet, d'après le même auteur, leur domination sur nos humeurs :

- « **Le SOLEIL** (ou l'or) préside à la chaleur vi-

» tale et au cœur qui est le principe de la vie  
» et du mouvement de l'animal.

» **La LUNE** (ou l'argent) gouverne les puissances  
» naturelles et toutes les parties qui dépendent de  
» cette faculté.

» **SATURNE** (ou le plomb) a le pouvoir sur la mé-  
» lancolie et aux parties qui s'entretiennent de  
» cette humeur.

» **JUPITER** (ou l'étain) a pour apanage la masse  
» du sang et les vaisseaux qui en renferment, et  
» en perfectionnent les éléments, et les convertis-  
» sent en sang.

» **MARS** (ou le fer) commande sur la bile.

» **VÉNUS** (ou le cuivre) prépare la semence et  
» exerce sa puissance sur les vaisseaux nécessaires  
» à la génération.

» **MERCURE** (le Mercure vulgaire) travaille les  
» esprits animaux ; comme sa mission est de cons-  
» tamment rouler autour du soleil, il vivifie le  
» cerveau en en stimulant les fonctions. »

Leur puissance, sur les actions humaines, est de :

« **SATURNE**, départir les trésors et révéler les  
» secrets.

» **JUPITER**, départir les dignités, les honneurs,  
» le respect et la délectation.

» **MARS**, donner la victoire.

» **LE SOLEIL**, donner l'amitié des rois, des princes et des grands.

» **VÉNUS**, donner l'amour des femmes, la paix et la concorde.

» **MERCURE**, donner les sciences, le bonheur commercial et au jeu.

» **LA LUNE**, faciliter les voyages et détourner les malheurs. »

Mais maintenant, pour te faciliter d'appeler l'influence bienfaisante de ces planètes sur leurs correspondants métalliques, qui sont les globes cabalistiques dont je t'ai parlé, il est nécessaire de le faire avec ordre, dans le temps où ces planètes règnent sur la nôtre, et je crois qu'il est de bonne magie cabalistique, de ne rien négliger dans ce genre d'études, pour juger avec fruit la valeur de ces propositions ; ainsi donc, je te conseille de magnétiser et de ne te servir de chacun des globes dont nous parlons, que dans les temps suivants :

« **Du globe OR dans le signe du Lion.**

» — **ARGENT dans celui du Cancer.**

» — **CUIVRE dans ceux du Taureau et de la Balance.**

» — **MERCURE dans ceux des Gémaux et de la Vierge.**

» — **ÉTAIN dans ceux du Sagittaire et des Poissons.**

» Du globe **PLOMB** dans ceux du Capricorne et  
» du Verseau.

» — **FER** dans ceux du Bélier et du Scorpion. »

Ces signes correspondent, commencent et finissent ainsi qu'il suit :

« Le VERSEAU commence le 2 janvier et finit le 18 février.	—		
» Les POISSONS	—	18 février	— 20 mars.
» Le BÉLIER	—	20 mars	— 20 avril.
» Le TAUREAU	—	20 avril	— 20 mai.
» Les JUMEAUX	—	20 mai	— 20 juin.
» Le CANCER	—	21 juin	— 22 juillet.
» Le LION	—	22 juillet	— 21 août.
» La VIERGE	—	21 août	— 21 sept.
» La BALANCE	—	21 sept.	— 22 oct.
» Le SCORPION	—	22 oct.	— 21 nov.
» Le SAGITTAIRE	—	21 nov.	— 21 déc.
» Le CAPRICORNE	—	21 déc.	— 21 janv. »

D'après les notions que je viens de te donner, je te conseille également de te servir du globe **ARGENT**, le lundi, pour connaître les mystères de la création, étudier la métaphysique et méditer sur l'harmonie de la nature. Je dis *étudier* et *méditer*, parce que l'étude et la méditation en flattent des questions naturellement auxquelles, *je le pense*, il sera répondu par l'influence de la planète à laquelle le métal dont est formé ce globe, est consacré comme récipient de corpuscules correspondants à la nature de cette planète, corpus-

culs qui sont les agents de ses rapports avec la terre. Cette réponse apparaîtra sur la surface du globe, en forme d'images allégoriques, ou par des caractères d'écriture traduisant textuellement la réponse planétaire à la question posée. Je sens qu'à ce mot, je vais soulever chez toi une certaine dose d'incrédulité; ce que je viens de te dire, semble, au premier abord, le commander; mais, par une plus sage réflexion, on n'est pas loin d'admettre que, si toutes les formes que nous voyons ne sont qu'un composé de corpuscules (comme cela nous est prouvé physiquement), ces corpuscules passent naturellement dans les formes matérielles visibles à nos yeux pour n'être qu'une seule individualité, quand au contraire, par la proposition que je te cite, cette individualité est un composé de milliards d'individualités; en ne reconnaissant que la forme qui les contient, l'on dira toujours : Voici un arbre et non *un assemblage d'atomes formant un arbre*; comme on dira : Voilà un homme ou une montagne, sans penser que ces deux noms sont donnés également aux groupes de corpuscules qui forment ces individualités. Nous devons donc dire que si ces formes, arbres, hommes ou montagnes, sont matériellement ce qu'ils paraissent être, ils ne sont qu'un composé de corpuscules homogènes à leur être, et cette homogénéité d'êtres différents se trouve, par

conséquent, ne former qu'un seul corps qui porte les noms précités. C'est donc par cette loi d'homogénéité et de solidarité qui règne dans chaque être, que l'homme peut répondre à toutes questions concernant l'intelligence des pensées, que l'arbre peut rapporter les fruits qu'on attend de lui, et que la montagne contient dans ses flancs, les productions qui sont de son domaine.

La figure allégorique, que je viens de te présenter, nous conduit donc à admettre que ce que peuvent les formes terrestres en général, *chacune dans ses attributions*, tous les globes de l'Univers le peuvent. Ces globes sont des formes comme nous, leur mouvement, leur influence réciproque et l'harmonie de leurs rapports entre eux, nous prouvent que ces choses ne sont pas l'effet de formes à l'état d'inertie, ni de mort. Ces globes nous représentent donc bien tout ce qui constitue la vie que contiennent toutes les formes qui frappent nos regards, et, par conséquent, ce qui constitue des individualités. Ces globes sont à notre égard ce que nous sommes à celui du moucheron : savons-nous si ce faible animal se doute que nous sommes une individualité comme lui ? Savons-nous si tous les atomes vivants qui composent notre corps se doutent que nous sommes leur existence comme ils sont la nôtre ? que nous pouvons par le plus petit mouvement en déranger des milliards, et, par con-

séquent, leur apporter les plus grands troubles ou les plus grands secours possibles ? Si un poil de notre barbe trouvait aujourd'hui le moyen de correspondre avec notre âme, et qu'il lui demandât : combien ai-je encore de temps à rester où je suis ? Notre Ame ne serait pas embarrassée de lui répondre : tu dois disparaître de la place où tu es dans huit jours, si elle a l'habitude de raser son corps à cette époque. Ce que notre Ame répondrait à ce poil, un globe, ou *l'intelligence qui gouverne ce globe*, pourrait, tout aussi bien que l'âme humaine, nous faire la même réponse dans les mêmes conditions, vu que nous sommes les poils de ces grands êtres. Tu vois donc, mon ami, qu'il ne faut et qu'on ne doit jamais dire, dans des questions de cet ordre, que telle ou telle chose est impossible. Qu'y a-t-il d'impossible dans l'harmonie universelle, qui n'est composée que *d'intelligences pensantes* à des degrés plus ou moins étendus ? Qu'elle place tenons-nous dans ce vaste univers pour oser croire que nous sommes ses créatures les plus parfaites ? Si le fougueux coursier ou le majestueux élphant se laissent subjuguer par le son de notre voix, devons-nous en conclure que les globes sont nos esclaves, ou sont des formes moins intelligentes que nous ? Non, les globes sont les *notes primordiales* et harmoniques de la création, par con-

séquent, ils peuvent faire ce que nous ne pourrons peut-être jamais comprendre.

G...—Voilà un assez beau brin de système; mais, mon ami, permets-moi de te faire observer, qu'en lui accordant ses conclusions, il ne nous prouverait toujours, que ces planètes, étant des intelligences animées comme nous, ne peuvent faire à l'égard d'elles-mêmes que ce que nous faisons pour nous; ce qui n'est pas prouver que madame la lune puisse, à l'exemple d'*Endymion*, venir sinon m'offrir ses caresses, mais me dire à l'oreille ce qu'il m'intéresse de connaître d'une manifestation quelconque qui n'est pas de son domaine.

A...—J'ignore, mon ami, jusqu'où le domaine de la lune peut s'étendre; car, si j'étudie sérieusement la contiguïté qui existe entre tout ce qu'enserre la voûte *dite* des cieux, je ne vois de vide nulle part, et le plein qui règne partout me dit que ce plein n'est qu'un tout, qui doit faciliter à tous les corpuscules de son être de savoir ce qu'il leur est utile de connaître, et la correspondance qui existe entre eux ne peut qu'être plus ou moins active et savante, vers les centres que représentent les globes que vers les formes qui les habitent. L'homme qui a vécu centenaire en sait plus que l'enfant mort au berceau, l'âme humaine qui a beaucoup médité apprécie mieux que l'âme légère qui n'observe rien; par comparaison, il doit en être ainsi pour les sa-

tellites de la terre, ne formant qu'une seule famille avec elle dans l'univers. L'une de ces planètes peut très-bien avoir telle spécialité d'observation et de connaissance que n'aurait pas une autre, et, par conséquent, faire à notre égard ce que nous faisons à celui de nos frères que nous instruisons. Il est entendu que cette proposition n'est discutable qu'à la condition expresse que ces planètes seraient mues, comme nous le sommes, par des intelligences que nous nommons âmes. Tu m'as fait observer que la lune, *par exemple*, pourrait se connaître, s'influencer elle-même sans lier aucun rapport avec sa voisine la *terre*, par conséquent, ignorer ce qui pourrait te convenir de connaître. Je te répondrai que tu fais erreur, la lune ne peut manquer d'avoir des rapports avec la terre et les satellites ses voisines ; en plus, ces rapports ne peuvent exister sans un certain échange de corpuscules invisibles à notre œil matériel ; si cet échange n'a pas lieu de globe à globe, on ne peut nier, qu'à certaine phase de cet astre, il n'y ait pas un certain mouvement sympathique de ces corpuscules sur notre globe, dont l'influence sur notre atmosphère, notre physique, nos actions et nos pensées est mathématiquement démontrée : le flux et le reflux de la mer, les changements de température, la hâtie vétusté des bois coupés dans ces phases, le retard ou l'avance apporté dans l'accouchement

comme dans la menstruation des femmes, les accès de folies, de fièvres, de douleurs, etc., que chaque corps ressent plus ou moins, sont des faits trop bien établis pour mettre en doute cette influence, et cette influence fait supposer des rapports occultes entre les globes, rapports qui s'étendent jusqu'à nous, comme tu le vois, que nous ne pouvons qu'observer et non définir. Pourquoi entrerai-je dans un certain ordre de pensées par un beau clair de lune, dans une belle soirée de printemps, si je regarde cet astre, et que j'élève ma méditation jusqu'à lui ? Je l'ignore ; mais, ce que je sais, c'est que, pendant cette contemplation, je ne serai ni agité, ni coléreux, j'éprouverai des sensations de tendre amitié et de douce mélancolie. Ai-je reçu, dans cet acte, ces pensées de l'astre que j'admire, ou cet astre, par une puissance d'attraction qu'il a sur moi, a-t-il soulevé de mon domaine de pensées celles qui viennent se présenter à mon observation ? Je ne le sais ; mais, ce que je certifie, c'est que j'entre dans cet état à chaque fois que je le provoque de la même manière. Je dois donc en déduire : que l'influence isolée de cet astre, sur un certain groupe de mes pensées, peut s'étendre jusqu'à en soulever un autre d'un ordre plus en rapport avec lui, et qui viendront, à ma demande, peindre à mes yeux matériels leur objectivité sur le globe où je les convie d'apparaître. En plus, si j'ai bien trouvé

juste en le faisant d'un métal que recherche cet ordre de pensées, conjointement avec l'astre sous l'influence duquel il se trouve placé *plus spécialement*, j'aurais acquis une force de plus, et ravi à la langue universelle une lettre majeure de son alphabet. J'en agis de même dans la confection des autres globes, ainsi : le **FER** possédant la force et présidant, sous le nom de la planète **MARS**, aux combats, aux querelles, aux inimitiés et troubles de toutes espèces, serait invoqué le *mardi*, qui est son jour sympathique.

Le globe de **MERCURE**, par la même puissance allégoriquement sympathique, doit servir le *mercredi*, dans toutes les questions commerciales ou d'intérêts quelconques.

Le globe **JUPITER**, représenté par celui en *étain*, servirait le *jeudi*, pour obtenir des notions sur le dévouement des personnes qui vous servent ou qui vous sont attachées, ainsi que des avertissements sur la réussite possible ou non d'obtenir tel emploi ou telle faveur.

Le globe **CUIVRE**, représentant *Vénus*, servirait le *vendredi*, dans toutes les questions de liaisons amoureuses, d'unions ou de séparations.

Le globe **SATURNE**, qui est celui en *plomb*, serait consulté le *samedi*, dans toutes les questions de recherches d'objets perdus ou cachés, et de secrets de toute nature.

Le globe or, représentant le soleil, servirait à connaître les puissances célestes et terrestres, c'est-à-dire, entrer en rapport avec les esprits supérieurs dégagés de la matière, ainsi qu'avec ceux des grands de notre globe qui gouvernent les hommes, obtenir l'appui des uns et des autres.

Voici, maintenant, quand et comment je composerais ces globes. Pour la question opportune du temps, je suivrais les indications exactes que je t'ai données de la conjonction de ces planètes avec la nôtre, et j'agirais de même en ne me servant de ces globes représentatifs que les jours auxquels ils sont attribués, et principalement ceux du temps de *ladite conjonction* de ces planètes avec la terre.

Je me propose de les faire faire, et disposés ainsi, le diamètre de chacun ne dépassera pas sept centimètres. Je les placerai sur un pied en bois dans lequel ils seront tous incrutés, et reliés ensemble par une petite chaîne, dont un anneau sera en cuivre et l'autre en zing enlacés l'un dans l'autre, ainsi mélangés dans toute la longueur nécessaire à cette chaîne, qui partira du globe or, placé au centre des autres en les surmontant, à l'aide d'une tige en bois, de la hauteur de vingt-et-un centimètres; ces globes seront CRUUX, celui d'or sera en fer doré fortement par le procédé Ruolz. Je le préfère ainsi pour deux motifs, dont le premier est qu'il serait coûteux de le faire en

or seul, et le deuxième est que ce métal étant joint au fer, avec lequel il a beaucoup d'affinité, il s'en dégagera un courant galvanique sur lequel je compte beaucoup pour illuminer la vue.

Le globe **LUNE** ou argent sera en ce métal très-mince.

Le globe **MARS** ou *fer* sera également en ce métal.

Celui **Mercure** sera en *verre* plein de ce métal, qu'il est très-difficile de fixer sur les parties sphériques.

Celui de **JUPITER** ou *étain* sera en ce métal.

Celui de **VÉNUS** ou cuivre sera en cuivre rouge pur.

Celui de **SATURNE** sera en plomb épuré.

Tous ces globes seront montés sur le tour et tournés avec précision, ainsi que brunis avec soin (à l'extérieur bien entendu). Je me propose ensuite d'emplir leur intérieur de diverses plantes narcotiques correspondantes par leurs propriétés, à celles attribuées à ces métaux ; ainsi, je mettrai dans le globe **ARGENT**, le **PAVOT** ; dans le globe **FER**, la **JUSQUIAME** ; dans le globe **ÉTAIN**, la fleur de *chanvre* ; dans le globe **CUIVRE**, quelques grammes d'*opium*, et dans le globe **PLOMB**, la **BELLADONE**. Le globe **OR** n'a besoin d'aucun stimulant, étant la lumière par lui-même, et étant l'activité par Mars qui lui est joint. Le *pavot* convient à la

méditation ; la *jusquiamo* aux querelles ; la fleur de *chanvre* aux sciences ; l'*opium* à l'acte vénérien, et la *belladone* à l'appréciation : puis, je les saturerai toujours régulièrement dans leur *jour de domination*, d'une bonne dose de fluide magnétique à l'intention du sujet d'étude de chacun.

G... — Dans tout ceci, je vois une masse de miroirs plus ou moins compliqués, plus ou moins forts ; mais je n'en vois pas un d'une puissance supérieure qui puisse être offert avec assurance au public ?

A... — Je pense, mon ami, que ce miroir sera encore longtemps à être trouvé, *si on le trouve jamais* ; et c'est parce que je pense ainsi, que je te propose ceux que je viens de te citer, pris dans les plus actifs que je connais, car il y en a d'une infinité de combinaisons, comme je te l'ai déjà dit. Ce que je désire faire en cette circonstance, est de te présenter le moyen de monter un cabinet d'**OPTIQUE SPIRITUELLE** qui puisse t'offrir plusieurs chances de réussite, qu'un seul miroir ne t'offrirait pas ; car j'ai reconnu bien des fois que telle personne qui ne voyait rien dans un miroir, voyait très-bien dans un autre : c'est ce qui m'a engagé d'en avoir plusieurs, afin d'offrir l'un, où l'autre aurait échoué. Si sur vingt personnes, une seule voit dans l'un, je cours la chance qu'une des dix-neuf autres verra dans un autre, et ainsi de suite,

3..

ce qui fait que j'annule les chances contre moi.

G... — J'accepte cette proposition; mais j'ai à te faire observer que la faculté que tu accordes aux émanations corpusculaires dont tu viens de me parler, me paraît trop grande. Je ne peux comprendre comment de semblables corpuscules peuvent me faire connaître ce que mon âme ignore, vu que ces connaissances paraissent ne pas ressortir de leur domaine.

A... — Si tu avais lu avec plus d'attention mon *Sanctuaire du spiritualisme*, et que tu eusses mieux compris ce que je t'ai répété dans cet entretien sur cette question, tu ne me poserais pas cet argument; car je croyais t'avoir assez prouvé que le moindre atôme de la création ne pouvait se mouvoir sans avoir conscience de ce mouvement, ce qui conduit à admettre qu'il se meut lui-même dans un *sens* et un *but* nécessaires à ses besoins, ou qu'il est *mu* dans le même but par une autre individualité, qui n'en n'est ni plus *visible*, ni plus *admissible*, ni plus *compréhensible*. L'une ou l'autre proposition n'est pas annulée par les mots **ATTRACTION, AIMANT, COURRANTS AMBIANTS**, etc., vu que ces mots ne disent pas ce qui constitue l'attraction? Qui oriente les corpuscules de l'aimant et qui dirige les courants ambients? La marche des globes elle-même est due à un propulseur quelconque. Les savants répondent à ces questions par

d'autres questions, comme les théologiens répondent à celles faites sur l'âme des animaux, par le mot *instinct*. L'instinct du chien qui fait tout ce que nous faisons, n'en est pas moins tout ce qui constitue notre moi : cette bête *pense, observe, juge et agit*; elle *mange, procrée, dort et rêve* comme nous. Donc les théologiens ne définissant pas l'instinct, il nous est permis de le nommer **ÂME ANIMALE**; et les savants ne définissant pas la cause du mouvement individuel de *chaque corpuscule*, il nous est permis également de le nommer **ÂME CORPUSCULAIRE**. Je porte le défi à tout argumentateur de relever cette proposition. Forcé de l'admettre, elle nous conduit donc à en déduire que ces corpuscules qui se disjoignent de tous les groupes auxquels ils sont *tenus* en forme de corps, soit du règne *animal, minéral ou végétal*, savent où ils vont, et y vont dans un but. Si au contraire ils y sont absorbés par des forces supérieures, ils ne s'en placent pas moins où ils trouvent convenable de le faire, pour se grouper à des corpuscules homogènes à leur nature, qu'ils trouvent dans ces lieux nouveaux pour eux. C'est ce que nous leur voyons faire dans le travail de la *nutrition humaine*, ainsi que dans celui de tout agent médical. On sait bien signaler une action produite par l'absorption de ces groupes de corpuscules, comme *un fait*; mais ce fait reste inex-

pliqué et peut-être inexplicable. Ces corpuscules ont su nous présenter *ce fait* qui n'est pas à mettre en doute, et qui plus est, ils savent presque toujours nous le présenter dans les mêmes conditions générales, si ils sont absorbés eux-mêmes dans les conditions qu'ils réclament; ainsi, le *pain* n'enivre pas comme le *vin*, le *vin* comme l'*eau-de-vie*, etc. La racine de *guimauve* ne produit pas les effets de celle de l'*ellebore*, l'*oxyde de fer* ne produit pas ceux de l'*oxyde de cuivre*. La morsure de l'*agneau* ne produit pas le désordre de celle de la *vipère*. De chaque jonction de corpuscules au sein de corpuscules qui leur sont hétérogènes ou homogènes, il s'ensuit des effets différents qui nous font présumer un état d'*amour* ou de *haine* entre eux, état qui ne peut exister que chez l'être *pensant*, et c'est cet état que nous éprouvons nous-même *sympathiquement*, par l'absorption de ces corpuscules, qui nous procure la facilité de *penser*, *agir* ou *voir* comme nous le faisons dans l'*ivresse*, l'*éthérisation*, la *chloroformisation*, ou l'*extase* quelconque narcotique ou magnétique. Dans ces *faits*, nous n'avons qu'absorbé quelques corpuscules dont la puissance et la *spécialité* différente, produisent des états différents; tu ne peux nier cette proposition; celle que je te soumets dans l'*application* de ces miroirs, est d'absorber par l'*organe* qui est destiné à voir ces mêmes corpuscules qui ont la

puissance d'illuminer la vue; la seule différence qui existe dans l'une et l'autre proposition, est l'absorption extérieure du même agent, au lieu de son absorption intérieure.

Je t'ai dit aussi que les *alchimistes* avaient admis qu'on pouvait tirer une excellente médecine des sept métaux que je t'ai nommés. Ces philosophes ont été ridiculisés jusqu'à nos jours pour cette proposition, par tous les corps savants; eh! pourtant aujourd'hui, il semble que la science médicale abandonne l'emploi du règne végétal dans le traitement des maladies, pour lui substituer celui du règne minéral; aussi, voyons-nous à peine une ordonnance faite par une de ces célébrités, qui ne mentionne pas l'emploi de quelque préparation métallique; l'or, l'argent, le fer, le mercure, l'étain, le cuivre et le plomb, sont continuellement conseillés par ces savants, sans compter l'adjonction des métaux que les philosophes hermétiques n'avaient pas admis dans leurs traitements, qui sont: le *platine*, le *zinc*, l'*arsenic*, l'*antimoine*, le *nikel*, le *minium*, etc., ainsi que tous les souffres tirés de ce règne en général. Quel est l'homme qui, de nos jours, peut assurer qu'il n'a pas une toute petite mine de *mercure*, d'*arsenic*, de *fer*, etc., dans l'intérieur du corps? Peut-on cicatriser maintenant le plus petit ulcère sans *nitrate d'argent*? Peut-on enrichir le sang et en faciliter l'écoulement?

ment à cette jeune vierge, sans une toute petite boule d'acier dit *de Nancy*? Peut-on tuer tel cancer externe, ou tel ver interne, sans une belle et bonne dose d'arsenic? Peut-on faire disparaître les poux qui sont sur la tête de ce pauvre enfant, sans la lui graisser d'un onguent mercureil? Peut-on redonner un peu de vigueur à ce flasque estomac, sans quelques feuilles d'or nageant au milieu d'un bon ou mauvais élixir? Peut-on calmer tel désordre des voies urinaires, sans une toute petite préparation de zinc, etc., etc.? Devant de telles choses, qui peut donc nier les propriétés médicinales du règne métallique, et qui oserait traiter les philosophes hermétiques de fous? Peut-être ceux qui les imitent. Par les exemples que je viens de te citer, tu vois que tout est à étudier de nouveau, et qu'il n'est pas incroyable ni ridicule, de dire que tel miroir de tel métal peut convenir plus que tout autre à telle organisation. Pour appuyer ma proposition, je te dirai qu'en médecine, il est conseillé de nos jours, d'employer une dissolution de sulfate de cuivre, contre les myopies ou les naissances de taies : le zinc est également employé dans les mêmes cas, si les corpuscules, dont sont chargées ces dissolutions, ont la puissance de nettoyer, assainir et renforcer les vues malades, qui nous dit qu'ils ne peuvent pas l'éclaircir assez pour voir le monde des causes, à l'exemple des

narcotiques que je t'ai cités ? Un jour, je demandais à ADELE, en sommeil magnétique, un remède pour un ami, contre une telle affection ; elle conseilla de mettre séjourner, pendant huit jours, dans un litre d'eau filtrée, un bout de fil de laiton (cuivre rouge), gros comme un très-petit tube de plume à écrire, et long de six pouces environ, ainsi qu'un semblable fil en zinc, puis de se baigner souvent les yeux avec cette eau. Je lui demandai quelle était la propriété qu'elle voyait à ces métaux pour les conseiller ainsi ? Elle me répondit : que le cuivre avait celle de cicatriser les petits ulcères qui, fort souvent dans ces sortes de maux, garnissent le bord des paupières, et que le zinc avait la propriété de nettoyer, éclaircir et renforcer le globe de l'œil, par conséquent, étendre le rayon visuel. Si nous admettons que cette lucide ait pensé juste, sommes-nous loin de ma proposition ? Ah ! mon ami, tout s'enchaîne dans la nature et se produit l'un par l'autre ; suis mon exemple : étudie, observe avec persévérance, toute vraie connaissance est là. Si les corpuscules ainsi absorbés n'ont pas une propriété supérieure à celle de l'âme humaine, on ne peut nier qu'ils ont celle de lui faciliter un état de connaissance qu'elle leur emprunte.

G... — Dans tous ces miroirs magiques, y a-t-il une manière d'opérer préférable à une autre ?

Certainement qu'il y a, comme en toutes choses, une manière préférable d'opérer, dans ces questions, où il s'agit de faire rompre à l'esprit les liens qui l'unissent à la matière pour percevoir une autre création, création à laquelle il est peu disposé à croire ; il est donc nécessaire d'employer les moyens les plus propres à obtenir ce résultat. L'homme est né incrédule et argumentateur envers tout ce qu'il ne produit ou ne connaît pas ; mais il est, par contre-coup, très-sensible et facile à dérouter, il s'émotionne très-vite à la vue, au contact, ou à la connaissance d'une chose supérieure à celles qu'il voit journellement ; c'est ainsi que cet homme si brave et insouciant en plein jour, se trouve très-lâche et soupçonneux la nuit, le moindre mouvement ou la moindre image, desquels il ne se rend pas compte, il en fait de suite des sujets d'épouvante, et se sauve souvent devant une de ses propres pensées. Cette émotion, que l'homme éprouve ainsi, est utile et même nécessaire à provoquer dans toute expérience de spiritualisme, car elle est le prélude et la porte même par laquelle entre sa vue dans le monde ; cause qu'on nomme vulgairement le monde magique. Pour obtenir cette émotion pudique de la vue de l'Ame, il est bon de frapper celle de la chair par une certaine gravité de préparatifs, de silence et de foi dans l'œuvre qu'on se propose de

faire ; quelques questions nécessaires , et faites avec calme au consultant, aident également l'esprit de l'opérateur à évoquer les intelligences qui peuvent présider à cette opération. Ainsi, je te conseille donc de ne jamais tenter ces sortes d'expériences sur des personnes trop incrédules, ni dans des lieux publics, où la distraction est immémanquable ; il est bon d'être seul avec le consultant, dans un cabinet éloigné de tout bruit, éclairé faiblement, et ouvrir cette séance par une conversation qui y prépare, en lui citant quelques faits qui l'intéresse à en désirer un semblable, puis commencer l'opération, et soutenir par la pensée comme par la parole son envie d'obtenir une réponse à sa question, on peut aller jusqu'à quinze minutes de fixité *sans ardeur* sur le centre du miroir, si la vision est pour se déclarer, le voyant commencera par apercevoir un brouillard ternir ce miroir, ce brouillard se dissipera pour faire place à un point bleu, qui ira en s'élargissant, et offrant à son centre un autre point lumineux qui s'étend également et renferme l'esprit, la personne, le lieu, ou la réponse quelconque qu'on désire obtenir. Il n'y a pas de lois à établir à cet égard, car chaque voyant perçoit d'une manière qui lui est particulière, de la vue microscopique, des objets à leur grandeur naturelle, de l'écriture à des tableaux allégoriques, de la perception d'anges ou de génies, à l'intuition

qu'on ressent de la solution qu'on désire. Tout cela se manifeste de différentes manières ; la seule chose que je te recommande par dessus toutes, c'est le calme et la foi, ainsi que d'ouvrir ton cœur à Dieu ayant et pendant l'opération, afin qu'il la bénisse et ne la laisse pas tourner à mal.

Lorsque c'est le soir que j'opère, je préfère me servir d'une petite lampe basse à esprit de vin. Je la place derrière le verre, la carafe, le globe, ou vers le centre des miroirs reflétants et galvaniques ; puis, je fais tenir le consultant debout, à une distance de deux ou trois pieds, le miroir se trouve posé à la hauteur de sa tête à peu près ; je me tiens près ou derrière lui, l'actionnant magnétiquement vers la nuque, la racine du nez ou le trajet du grand sympathique qui se trouve dans la direction du sein gauche. J'ai trouvé plus de puissance dans la combinaison de la lumière suivante que dans celle des bougies, etc. Je mets macérer pendant vingt quatre heures une bonne pincée de fleurs de chanvre dans l'esprit de vin qui sert à nous éclairer. Cette lumière est très-vacillante et fascinante ; en même temps quelle répand des émanations narcotiques très-douces qui ne peuvent qu'aider dans la réussite de cette opération.

Si la personne ne peut se tenir debout, je la fais asseoir, et je place les globes dans la direction horizontale de sa vue ; mais j'ai obtenu de très-bons

effets du miroir galvanique, posé à terre, se tenant debout et fixant la partie concave (cuivre). Je pourrais te conseiller de brûler des parfums, ou de mettre macérer dans l'esprit des narcotiques plus actifs, mais je préfère m'en tenir à tout ce qui peut rapporter profit sans trouble aucun.

Tous ces conseils sont inutiles à suivre envers les voyants naturels qui perçoivent dans tous les objets qu'ils fixent; mais ils aident considérablement ceux qui n'ont pas ces facultés au même degré. Ces préparatifs, ainsi que ces miroirs, sont aux vues rebelles, ce qu'est une bouteille de plus à la forte tête, qui a résisté à celles qui ont fait perdre l'usage de la raison aux protégés de Bacchus qui veulent fêter cette triste divinité.

#### Quatrième entretien.

##### APPORTS. — SUSPENSIONS.

G... — Nous avons parlé dans nos entretiens précédents, de *fascination* et de miroirs *magiques*; tes démonstrations sur ces questions m'ont prouvé que l'homme, occupé continuellement du désir de s'élever au-dessus de ses semblables, avait cherché à le faire par tous les moyens en son pouvoir. Jusque-là, je ne l'ai encore vu qu'un peu physi-

cien et magicien magnétique, peux-tu me le faire connaître dans un ordre moins commun ?

A... — C'est ce que je me propose aujourd'hui, où je pense traiter avec toi des apports et des suspensions. Je lie ces deux questions ensemble, parce qu'elles ont des résultats semblables qui sont la négation des lois matérielles. Je ne te promets pas des définitions parfaites de ces phénomènes inexplicables jusqu'à ce jour, et peut-être inexplicables pour longtemps encore. Je les apprécierai à mon point de vue : je t'engage à faire de même.

L'homme non satisfait de prouver à ses frères qu'il possédait une puissance supérieure à la leur, puissance qui lui permettait de leur offrir des créations merveilleuses, fruit de ses études, et de leur démontrer qu'il avait la faculté de connaître le passé, le présent et l'avenir, désira se rendre encore plus mystérieux à leur entendement; aussi se dit-il en communication avec des intelligences

---

### ERRATA

#### DES DEUX PREMIÈRES LIVRAISONS DE CET OUVRAGE.

*Page 10, 23<sup>e</sup> ligne, lisez : Pétetin, pour Pantetin.*

- |                         |                                       |
|-------------------------|---------------------------------------|
| — 16, 49 <sup>e</sup> — | — manifestation, pour manifestation.  |
| — — 24 <sup>e</sup> —   | — je dois avoir, pour je dois savoir. |
| — 26, 24 <sup>e</sup> — | — cataleptique, pour catéptique.      |
| — 49, 3 <sup>e</sup> —  | — suffisants, pour suffisantes.       |
| — 65, 26 <sup>e</sup> — | — le TEMPS, pour le SIÈCLE.           |
| — 75, 2 <sup>e</sup> —  | — DÉE, pour DAVIS.                    |

supérieures, intelligences spirituelles invisibles à leurs yeux et soumises à ses ordres. C'est alors où il leur enseigna cette histoire cabalistique de laquelle je t'ai donné un aperçu dans notre dernier entretien. Ayant ces intelligences à ses ordres, il prouva aux hommes qu'il pouvait obtenir d'elles des services répondant à ses désirs. Aussi devint-il un maître exigeant et orgueilleux qui se fit obéir avec sévérité, en attendant qu'il pût rendre à César ce qu'il prenait à César. Je t'en dirai plus long à ce sujet en traitant des pactes. Par la même voie de révélation qui l'avait aidé dans ses recherches antérieures, il entra en rapport direct avec des esprits dégagés de la matière, qui, comme lui, pendant qu'ils étaient sur la terre, avaient eu les mêmes affections. Tu as dû lire dans les *arcanes de la vie future* que les affections terrestres des hommes ne les quittant pas de suite à la sortie de ce monde, elles continuent de faire leurs délices dans les premiers états qu'ils subissent après leur dépouillement matériel.

1° Je trouve cette relation dans Bodin, DÉMOMANIE DES SORCIERS, éd. 1558, page 177 : « Il me souvient que l'an 1557 un malin esprit foudroya Toulouse, tomba avec le tonnerre dedans la maison de Poudat, cordonnier, demeurant près du Sahin, qui jetait des pierres de tous côtés de la chambre. On ramassait des pierres en si grand nom-

bre, qu'on en remplit un grand coffre, que la maîtresse fermait à clef, fermant ses portes et fenêtres, et néanmoins l'esprit apportait soudain d'autres pierres, et toutefois sans faire mal à personne. Tatamy, qui était alors quart-président, fut voir ce que c'était. Aussitôt l'esprit lui fit voler son bonnet d'une pierre et le hâta bien de fuir. Il y avait été six jours, quand M. Jean Morges, conseiller du parlement, m'en vint avertir pour aller voir ce mystère, où je fus deux ou trois heures sans rien apercevoir..... Les anciennes histoires sont pleines de tels esprits jeteurs de pierres, et même Guillaume de Paris écrit que, l'an 1447, il y en avait un chez un portier en la paroisse Saint-Paul qui rompait *voirres* et *voirries*, et frappait à coups de pierre sans blesser personne, etc. »

2<sup>e</sup> Le même auteur dit, page 102 : « Marguerite Pajot, exécutée en 1576 à Tonnerre, il fut vérifié que, quand elle voulait, elle était enlevée en l'air au vu d'un chacun, et se voyait quelquefois perchée sur un arbre, de là transportée en l'air et perdue de vue..... »

3<sup>e</sup> Page 255, Bodin combat Jean Wier, qui, dans ses réfutations de ces faits, cherche à les rapporter aux maladies nerveuses et bilieuses, comme de nos jours on les rapporte à l'hallucination. Bodin lui oppose la citation suivante, que Jean Wier rapporte lui-même comme véritable : « Pourquoi

admettre que Simon, le magicien auquel Néron dédia une statue honorable, volait en l'air ? ce que les anciens docteurs ont aussi laissé par écrit en grand nombre. C'est donc une folie extrême à Wier de confesser que Simon volait en l'air, et soutenir que les autres sorciers s'abusent de penser être transportés en l'air aux assemblées des sorciers : Satan a-t-il moins de puissance qu'il en avait alors ? »

4° « JEAN WIER dit avoir vu en Allemagne un bateleur sorcier qui montait au ciel devant le peuple, en plein jour ; et comme sa femme le prit par les jambes, elle fut aussi élevée, et la chambrière prit aussi sa maîtresse, qui fut aussi élevée, et demeurèrent assez longtemps en l'air, en cette sorte étant que le peuple étonné et ravi de ce miracle..... »

5°, 6°, 7°. « Nous lisons semblable histoire d'Hugues de Fleuri qu'un comte de Mascon fut ainsi enlevé en l'air et emporté en criant à haute voix : « Mes amis, aidez-moi ! » et jamais ne fut vu, non plus que Romule, qui fut devant son armée ravi en l'air. Combien par le texte de l'Evangile il appert que Jésus-Christ fut enlevé par Satan sur le sommet du temple, près la croupe d'une montagne. »

Bodin en tire la conséquence très-logique que d'admettre un fait de cette nature, c'est en admet-

tre cent. J'admetts sa conclusion, et je pense que tu l'admettras, lorsque tu auras connaissance de cette longue suite de faits que je veux te citer sur cette question; tu verras que, jusqu'à nos jours, ils n'ont pas été interrompus. Leur multiplicité et celle des témoignages honorables qui les appuient peuvent, *s'ils ne le doivent*, ébranler la foi la plus sceptique.

8°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15, 16°. J'aurais dû commencer par le commencement, puisque je voulais te citer cet auteur qui est très-sécond en faits de ce genre; mais la première note que j'ai prise dans son ouvrage s'étant égarée, je ne la retrouve qu'à l'instant, ce qui me force à revenir sur mes pas. Bodin dit, même ouvrage, page 99 : « Nous lisons pareillement en Philostrate, auteur grec, que Apollonius de Thiannes fut transporté en peu d'heures d'Ethiopie, près la source du Nil, jusqu'à Rome, qui ne sont pas moins de 2,500 lieues à droite ligne. Une autre fois de Rome à Corinthe, une autre fois de Smyrne à Ephèse, et l'an 1261, Jean Teutonic, prêtre de Halberstad, des plus fameux sorciers de son âge, chanta trois messes à minuit : l'une à Halberstad, l'autre à Mayence, et la troisième à Courloigne. Ce qu'on récite de Pythagore, qui fut transporté de Thurie en Métapont, et même Vierus, protecteur défenseur des sorciers, assure, par une certitude de

science être véritable, qu'il sait plusieurs personnes ainsi transportées en un moment d'une région à l'autre. »

Page 100 : « Mais pourtant ne faut-il pas nier le vrai transport de l'âme et du corps qui se fait par les esprits bons et mauvais. Nous produisons l'exemple d'Hélie et d'Hénoc, qui ont été ravis en corps, et d'Abacuc, qui a été porté en corps par l'ange dans la fosse des lions ; et si le vrai transport ne se faisait aux exemples que nous avons dit, comment se pourrait-il faire que celui de Loches fut trouvé dans son lit, aux landes à Bordeaux, et celui de Lyon en Lorraine, celui de Plutarque de Grèce à Crotone, près de Naplès, où il faut par nécessité passer plus de 100 lieues de mer et infinités autres encas semblables ? Thomas d'Aquin, Durand, Hervé Bonaventure de Tarantaisie et Gétard Odet tiennent formellement pour le transport du corps d'un lieu dans un autre. »

17° On lit dans le **SECOND JOUR DES JOURS CANICULAIRES**, par *Simon Majole, évêque de Valtoure*, 1660, page 339, en parlant des religieuses de *Ventret, du comté d'Hormes*, « qu'après mille et un tourments que leur faisaient endurer de mauvais esprits, plusieurs d'entre elles étaient quelquefois élevées plus haut que la stature d'un homme, et toutes à la fois elles *choient* à terre. Un jour, entre autres, une d'elles était élevée en haut, si bien que

les assistants la voulussent retenir, il ne leur était pas néanmoins possible, ni aussi qu'elle tombât rudement à terre. Quelques-unes marchaient de même que si elles n'eussent pas de pieds, car ils leur pendaient de même que les liens d'un sac quand il est détaché... Il advint un jour que l'abbesse parlait dans le couvent avec Marguerite, comtesse de Burc, lorsqu'elle se sentit arracher une grosse pièce à la jambe ; la plaie était en partie toute livide et en partie toute noire... »

18° Page 341. Parlant du monastère de Sainte-Brigide, l'auteur cite une religieuse qui, aussitôt qu'elle y fut entrée, « elle fut possédée, dansait, mugissait, était emportée en haut. Ce mal contagieux s'espandit sur les autres religieuses. »

19° Voici ce que pensait M. Delachambre sur cette question, dans son *SYSTÈME DE L'ÂME*, 1665, pages 551 et 555 : « C'est ici, dit-il, le lieu de répondre à l'objection que nous avons proposée, quand on dit que l'âme unie au corps a le pouvoir de le faire monter et le tenir suspendu en l'air aussi longtemps qu'il lui plaira.... L'ange et l'âme séparés peuvent éléver un corps en l'air... parce que ce corps-là n'agit point et ne fait que souffrir le mouvement... Il ne refuse pas à l'âme la force de cette action, mais il objecte... quelle force elle ait dans le corps, elle ne peut le tenir suspendu en l'air, parce qu'il n'a rien sur lequel les membres

qui doivent agir avec elle puissent être appuyés. Faiblesse d'argument. Les globes ont-ils des membres ? l'âme n'a-t-elle pas une sphère comme eux ?... »

G... — Permets-moi d'interrompre ton récit. Ce M. Delachambre n'était-il pas un savant, et même médecin du roi ?

A... — Oui mon ami ; M. Delachambre a écrit plusieurs ouvrages très-recherchés, ce qui veut dire qu'ils sont écrits avec esprit. Je vois que l'argument que tu viens d'entendre de sa part te met la puce à l'oreille ?

G... — S'il n'est pas sans réplique, il n'est pas sans puissance, continue.

A... — Ne crois pas que Bodin ainsi que tous ceux que je te cite soient moins recommandables par leur position et leur savoir, un fou honoré de ses concitoyens n'écrivit pas de telles choses ; tu vas voir que le nombre en est grand, sans cependant être complet. Je ne voudrais pas te tenir un quart de siècle à te citer tous ceux qui ont traité cette question ; nous en avons d'autres non moins curieuses à étudier ; je vais te présenter seulement quelques faits sur quelques milliers.

20<sup>e</sup> TRIOMPHE DU SAINT SACREMENT *sur le démon à Laon. 1682.* Je lis page 150 : « Monseigneur l'évêque lui voulant mettre comme les autres fois (à la possédée) l'eucharistie sur les lèvres, le

diable l'en empêcha, parce qu'il était rentré dans le corps de cette femme, et s'étant saisi en quelque sorte du bras de ce prélat, lui rompit son coup par le moyen que cette démoniaque s'éleva en l'air quasi hors des mains des gardes, ce qui surprit cet évêque à qui cela n'était point encore arrivé, et tout le monde criait miséricorde. » Ce fait se passait sur un échafaud élevé sur la place publique en présence d'un grand nombre de personnes.

21<sup>o</sup> NOTIONS SUR L'OEUVRE DES CONVULSIONS *et des secours, d l'occasion du crucifimens public de Fareins. 1788.* Je trouve page 237 que « le grand saint Paulin de Nole, y est-il dit, assure qu'il a vu de ses propres yeux des personnes que l'ancien ennemi tenait sous son empire, perdre leur pésanteur, s'élever en l'air les pieds en haut, la tête en bas, etc., et ce qui est le plus admirable, dit-il, et plus saint, les habits dans cet état se soutenir contre les lois de la gravitation ne retombaient pas sur le visage. »

22<sup>o</sup> RECUEIL DE LETTRES, *au sujet du maléfice et du sortilège en réponse aux lettres de M. de Saint André, etc., par Boissier, 1731,* page 177 et suivantes. L'auteur, pour prouver la puissance qu'ont les esprits de transporter des corps matériels, cite plusieurs témoignages de personnes qui ont vu de ces corps en l'air ou tomber près d'elles. « Jeanne Boulanger, dit-il, a déposé (*en justice, procès con-*

*tre les sorciers qui allaient au sabbat) qu'étant allée traire les vaches de son maître, elle entendit du bruit au-dessus de sa tête, et vit plusieurs personnes nues en l'air, ce qui lui fit une grande peur.*

23° Scolastique Couillard dit qu'elle et la demoiselle du seigneur chez lequel elle était en condition virent tomber par dessus une haie d'un jardin où elles étaient un gentilhomme tout nu qu'elles reconnurent dans leur déposition.

24° Fleurie Sauvage vit tomber un corps nu de l'autre côté de la place où elle était. Étant allée près de ce corps, elle reconnut cet homme qu'elle a nommée dans sa déposition.

25° La femme Taillès Bellée vit tomber sur le chemin une femme nue qu'elle reconnut.

26 Etienne Couillard vit tomber une femme nue qu'il nomma au procès. L'auteur cite beaucoup d'autres témoins qui ont vu de ces assemblées de sorciers qui dansaient en différents lieux, etc.

G... — De quoi viens-tu me parler d'assemblées de sorciers, de sabbat, et de jeunes seigneurs volant par l'air pour tomber dans l'état d'Adam aux pieds de jeunes filles ? Où me conduis-tu donc avec tes suspensions et tes apports ? Tu me fais regretter d'être né quelques siècles trop tard. J'avais bien entendu parler de pluies de grenouilles, de crapauds, et d'aréolithes, mais des pluies d'êtres

humains deviennent plus intéressantes à connaître.

A... — Ton ignorance à cet égard est très-pardonnable ; qui donc oserait parler de ces choses dans un siècle où, pour avoir de l'esprit, il faut ne parler que politique, bourse et chemins de fer ? Personne ne croit plus au sabbat que l'histoire, car elle seule n'oublie rien ; de notre temps la journée d'hier ne vaut pas celle présente. La réalité n'est pour les hommes qu'à la minute où ils l'admettent ; hors cela, c'est du douteux, de l'incertain. Leur vrai est le présent, qui sera cependant à son tour douteux et incertain pour demain. Sache mon ami qu'il y a eu un siècle dans lequel un peuple, que dis-je, des peuples composés de millions d'hommes se sont passionnés pour la question du sabbat comme on se passionne de nos jours pour celle du magnétisme. Cette question a possédé ses groupes, ses écoles, ses maîtres et disciples, ses partisans et antagonistes. Ce que nous opérons aujourd'hui sur un certain nombre de sujets par l'action magnétique, on l'opérait alors plus en grand et plus complètement au moyen d'onguents narcotiques, dont la puissance a été assez grande, si ce n'est de faire voler en l'air des milliers de prétendus sorciers, tant en France qu'à l'étranger, au moins de les faire brûler par milliers (je pourrais même dire par centaines de mille) sur des buchers qu'on voudrait bien revoir pétiller aujourd'hui pour les

magnétiseurs. Des centaines de procès en règle, des milliers de témoins honorables, un non moins grand nombre de victimes ont avoué ces choses et les ont payées de leur vie. S'il y a eu de la passion d'un côté, il y a eu du dévouement et de la justice de l'autre, et, je dois le dire, de l'héroïsme de la part des accusés, car chacun ne se faisait pas faute de porter la tête haute sur l'échafaud pour soutenir un fait qu'il eût pu nier et se sauver, par cette lâcheté, du supplice affreux qui l'attendait. Le fait existait, et ils n'y attachaient pas plus d'importance que le mangeur de haschisch n'en attache aux visions qui proviennent de l'injection de cette substance. La principale question pour nous est celle du transport de leur corps matériel. Ce transport est-il vrai ou faux ? s'il est faux, la justice a commis un assassinat permanent pendant un siècle, et l'espèce humaine a été généralement attaquée de la plus cruelle maladie qui existe, la *haine*, la *délation*, et l'*ignorance*. Rien ne nous prouve que ces siècles aient été moins bien partagés que le nôtre du côté des connaissances scientifiques ; et des faits de l'ordre de ceux que je t'ai cités, accomplis devant les masses, restent des faits pour l'histoire. Comme je n'ai pas fini mes citations, continuons.

G...—Tu viens de me parler d'un onguent narcotique : si tu le connais, veux-tu me l'enseigner ?

A... — Je ne connais que ce qu'on a dit de celui des sorciers ; mais ce qu'on en a dit est si peu humain et si ridicule, que je me crois autorisé à ne pas te le conseiller ; tu vas en juger par les ingrédients. Graisse d'enfant nouveau-né, opium, elleborre, verveine, et certaine graine qui tombait du derrière de Satan dans ces assemblées, le tout bien cuit au milieu de conjurations et d'impréca-tions en rapport avec les effets qu'on en attend.

En toutes cérémonies de sortilége, il y a la ma-nière de procéder, et voici la leur à peu près : ce genre d'assemblées était plus commun dans les campagnes et les petites villes que dans les capi-tales, et, chose qui devait paraître extraordinaire, si l'extraordinaire existait dans ces choses, c'est que souvent les promoteurs ou chefs de ces assem-blées étaient les seigneurs et curés de l'endroit. Comme tu le penses cela commençait toujours entre sexes différents, car la lubricité a été de mode en tous les temps. Le seigneur las de sa femme, comme ils le sont encore aujourd'hui, portait sa vue sur ses femmes de chambre et ses vachères, avec les-quelles il pouvait passer son temps et ses caprices sans encourir aucun risque ni déshonneur. Sous le plus futile prétexte, il s'informait de la santé de ceux qui ne s'informaient pas de la sienne, et, en sa qua-lité d'homme instruit, conseillait de se graisser d'un certain onguent parfaitement approprié au

mal. Sans défiance aucune, la jeune fille, instruite par une matrone qui avait déjà subi l'épreuve, se graissait dudit onguent, entrait dans un sommeil somnambulique, dans lequel le seigneur l'instruisait à sa manière. Sachant que dans cet état il pouvait prendre, aux yeux de la crisiaque, toutes les formes et personnalités, comme cela se fait en magnétisme, il se faisait passer pour tel personnage qu'il voulait. En plus, il savait également qu'il pouvait connaître de sa victime toute l'intimité de ses affections ; lorsqu'il voyait que sa conduite avait des suites fâcheuses, il demandait à la crisiaque si son cœur n'était pas touché par quelque *vilain* de l'endroit. Sur l'aveu de la pauvre enfant, il s'informait des obstacles à leur union et les levait tant péculiairement que par le secours de ce fameux onguent dont il avait le soin de faire faire la proposition à l'amoureux avec la pompeuse description de ses vertus. Les deux amants ne tardaient pas à se trouver ainsi sans impudicité aucune dans les bras l'un de l'autre, et le fruit des désordres seigneuriaux passait en la propriété de l'amant, trop heureux d'un tel bonheur.

Un autre calcul non moins infâme était mis à exécution par de mauvais prêtres. Le but était tout religieux et les résultats les mêmes ; c'est là où des assemblées nocturnes avaient lieu dans les forêts ou les bois les plus rapprochés de l'endroit.

Les uns y allaient à pied à l'heure de minuit, et les autres dans un état de catalepsie complète, je le suppose, faisaient ces trajets en l'air, conduits par leur propre volonté, ou attirés par celle de leurs supérieurs en ce genre de magie. D'autres assurent que c'étaient des diablotins en personnes qui les transportaient ainsi sur leur dos. On a débité sur ce sujet mille histoires différentes, qui toutes aboutissent au transport matériel, ainsi qu'à un récit exact et semblable de tout ce qui se passait dans ces assemblées. Les obscénités dont ces récits fourmillent me commandent de ne pas t'en parler; mais ce que j'ai trouvé dans les témoignages ou les aveux des victimes de plus concluant en faveur de ces transports et de ces assemblées, est que l'un et l'autre se dénonçaient et disaient publiquement ce que son voisin avait fait dans ces danses lubriques; aucun démenti ne venait contredire la déposition du co accusé, ce qui prouve que ces sortes d'extases n'étaient point des sensations isolées des âmes et des corps, comme nous le voyons dans le somnambulisme magnétique, mais bien des états conduisant à des assemblées réelles presque tout un village à la fois, comme on l'a vu, en chair et en os, et dont aucun membre ne niait la réalité, quoi qu'il y eût des faits infâmes de révélés judiciairement. Tu peux, pour plus de renseignements, lire la volumineuse bibliothèque qui traite de ces choses.

G... — Je suivrai ton conseil, mais j'en reviens à la pommade ou onguent. Penses-tu que par ce moyen on puisse provoquer l'extase ?

A... — Certainement que je le pense ; en en supprimant bien entendu la graisse du nouveau-né, qu'on immolait exprès, *telle était la formule*, et l'ellebore qui est un poison très-actif. Mettre **FLEUR** de chanvre, fleur de pavot rouge nommé coquelicot, ainsi que 5 grammes de haschisch (1) dans un hecto de saindoux ; le tout bien couvert pendant deux heures sur le feu au bain-marie ; (mettre des dites fleurs, égale partie, ce que peut en contenir le vase) conserver le tout proprement et s'en servir au besoin. Voici comment cette pommade s'emploie : Le soir avant de se mettre au lit, s'en graisser le derrière des oreilles, descendre sur le cou le long des carotides, puis sous les aisselles, la région

(1) Pharmacie Houradour, 25, rue de l'Ancienne Comédie, Paris. Demander du haschisch à 50 centimes le gramme au lieu de celui à 40 c. On peut ajouter à cette pommade une bonne pincée de graine concassée de tournesol, qu'on nomme soleil des jardins, passer le tout au clair en sortant du feu. Cette pommade est très-calmante pour les douleurs de goutte et rhumatismales. En faire frictionner les parties affectées par une main étrangère environ 10 minutes. Recommander à l'opérant de bien laver ses mains après cette friction dans une eau acidulée de bon vinaigre ou d'alcool camphré.

(*Note de l'auteur.*)

du grand sympathique qui passe sous le sein gauche. Ensuite se graisser de la même manière les jarrets, la plante des pieds, les saignées des bras et les poignets: Je ne conseille pas d'en mettre sur le plexus solaire (ou creux de l'estomac); voulant priver cet organe d'un surcroit d'agitation, il se trouve assez actionné par le grand sympathique, qui en est frictionné extérieurement. Après cette onction, se coucher bien pénétré du sujet qu'on désire observer ou connaître, selon l'impressionnabilité nerveuse sera l'ordre du sommeil.

**Je reviens à mes citations que tu interromps trop souvent.**

27<sup>e</sup> HISTOIRE CRITIQUE des pratiques superstitieuses par Pierre Lebrun, 2<sup>e</sup> édit., 1732, 1<sup>er</sup> vol., page 318, etc. L'auteur s'exprime ainsi : « M. Nicolle a écrit à ce sujet une lettre qui mérite être insérée ici; outre qu'elle est pleine de principes solides, elle renferme des faits très-curieux. » Quittons s'il vous plaît l'hypothèse de M. Hecfeldal qui est plus embarrassé et prenons un autre cas, par exemple, si ce qu'on dit être arrivé à la sœur Ser.... est vrai ou non? Je parle de cet enlèvement extraordinaire devant toutes ses sœurs. Si on le trouvait faux ou incertain, cela nuirait au monastère; si on le trouvait vrai, cela servirait à l'Église. Que faut-il faire dans cette crainte et dans cette espérance?... Je dis, il faut examiner.....

..... car il ne faut pas se tromper, toutes choses extraordinaires et non prouvées deviennent inutiles, et plus elles sont grandes, plus elles se tournent facilement en ridicule ; il faut donc avoir un soin extraordinaire de les bien établir, quand on le peut, car quand on le néglige, c'en est fait.

28<sup>e</sup> Je me souviens avoir lu sur ce sujet, dans la vie d'un certain carme déchaussé, nommé le père Dominique, qu'il fut élevé dans l'air devant le roi d'Espagne, la reine et toute sa cour, qu'il n'y avait qu'à souffler sur son corps pour le remuer comme une bulle de savon..... ne vous imaginez que ce soit une petite chose ce que l'on dit être arrivé à la sœur Ser.... d'avoir été enlevée, en sorte que quatre personnes la tirant en bas n'en pouvaient venir à bout; cela ne prouve rien pour elle du tout, mais la chose bien vérifiée prouve Dieu et le diable..... Vous me direz peut-être quel si grand bien peut-on espérer de la vérification entière et sans réplique d'un corps élevé en l'air, un espace notable et que quatre personnes ne peuvent rabaisser, comme on dit qu'il est arrivé à la sœur Séraphine? c'est ce que les bonnes gens comme vous ne comprennent pas, et je ne le comprends pas du tout aussi par rapport à moi, car je n'ai que faire du tout de ce miracle ; mais quand je considère certaines gens, dont le monde est plein, j'en juge autrement..... Ils disent tout nettement

que cela n'est pas. Que gagnera-t-on, me direz-vous, quand on aura prouvé que ce fait est vrai ? Vous gagnerez tout, car vous les forcerez à conclure qu'il y a un Dieu et un diable. C'est tout ce qu'ils ne croient pas.

G... — Voilà un homme qui raisonne.

A... — Comme on a toujours raisonné. Les plus sots d'entre les raisonneurs sont ceux qui croient mieux le faire. Nous allons passer à un autre genre de suspension. C'est le même auteur qui va nous le raconter. Il y en a des centaines de ce nouveau genre dans les livres dont je te parle.

29<sup>e</sup> Même HISTOIRE CRITIQUE *des pratiques superstitieuses*, par le R. P. Lebrun, etc., 2<sup>e</sup> vol., page 292 : « Depuis cent dix ans que l'épreuve de l'eau est annulée en France, elle n'a jamais cessé en plusieurs endroits de la Bourgogne ; quelquefois on l'a faite sans autorité de justice, et quelquefois des juges peu instruits se sont avisés de l'ordonner. Je ne parlerai que des faits arrivés depuis peu, et que je sais avec toute la certitude qu'on peut souhaiter dans des faits qu'on n'a pas vus soi-même. Il y a près de trois ans qu'àuprès de la ville de Saint-Florentin, en Bourgogne, un ouvrier, qu'on soupçonnait d'être sorcier, fut menacé par le peuple d'être baigné. Cet homme, qui ne se croyait nullement sorcier, et qui savait d'ailleurs qu'il enfonçait dans l'eau lorsqu'il ne se donnait aucun

mouvement, croyant faire cesser tous les bruits qu'on répandait contre lui, s'avisa de dire tout haut qu'on le baignât quand on voudrait, et qu'il ferait volontiers l'expérience. Le lieu de l'épreuve et le jour furent assignés ; on s'y rendit de tous les villages d'alentour, et ce pauvre malheureux, jeté dans l'eau pieds et poings liés (1), demeura toujours sur l'eau, quoique des enfants se jetèrent sur lui pour tenter de le faire enfoncer. Cela est cause que cet ouvrier, qui tenta si mal à propos cette épreuve, est réduit présentement à l'indigence, personne ne voulant le faire travailler, parce qu'il passe plus que jamais pour sorcier, quoique le curé du lieu atteste qu'il est des plus réglés et des plus dévots de la paroisse. »

50<sup>e</sup> Mais l'épreuve qui s'est faite à Montigny, à trois lieues d'Auxerre, a fait beaucoup plus de bruit. Plusieurs personnes de ce lieu, hommes et femmes, accusées depuis longtemps de sortilège, dirent à M. le curé de la paroisse de Montigny qu'elles étaient disposées à faire l'épreuve de l'eau froide, pour se justifier devant tout le monde des calomnies dont on les noircissait, et s'offraient à

(1) La position était celle d'un tailleur sur son établi, les pieds croisés, dont les dessous touchaient aux fesses, bien liés ensemble, et les pouces des mains se trouvaient attachés aux pouces des pieds, les bras également croisés, ce qui rendait tout mouvement impossible.

être baignées publiquement. Le peuple, curieux de ces sortes de spectacles, en parut ravi, et l'épreuve se fit le mercredi suivant, cinquième jour de juin, dans la rivière de Senin, près l'abbaye de Montigny. Le jour venu, on sonna les cloches pour la solennité de l'expérience, plutôt que pour avertir le peuple, que la curiosité n'attirait que trop. On alla en foule à une lieue de là, près de l'abbaye de Montigny, sur les bords de la rivière de Senin, où l'on vit un grand nombre de personnes des lieux voisins, curés, religieux, gentilshommes et autres personnes de tout sexe et de tout âge. Là, ceux qui devaient faire l'épreuve quittèrent leurs habits. Des hommes leur lièrent les bras et les mains aux jarrets et aux pieds, et leur passèrent une longue corde sous les aisselles pour pouvoir tirer de l'eau ceux qui enfonceraient. On les jeta ainsi dans la rivière. Les uns enfoncèrent ; tous les autres demeurèrent toujours sur l'eau comme du liège, et, selon l'expression du notaire, *comme des gourdes*, c'est-à-dire des citrouilles sèches et vides, sans qu'il leur fût possible d'enfoncer. Quelques-uns, confus de se voir sur l'eau contre leur espérance, se récrièrent que les cordes dont on les avait liés étaient ensorcelées : on en changea plus d'une fois, et cela ne servit qu'à augmenter leur confusion. Quoique la présence des religieux bernardins de l'abbaye de Pontigny et de plusieurs

autres personnes de considération rendissent l'expérience bien authentique, on voulut la faire juridiquement, par acte dans les formes. Un notaire fut chargé d'en dresser procès-verbal, à la réquisition même de ceux qui voulurent faire l'épreuve, espérant d'enfoncer dans l'eau. Ce que je viens de citer est le résumé de la copie de ce procès-verbal, qu'on m'a envoyée collationnée par le notaire. »

G... — Sais-tu, mon ami, que pour permettre de telles épreuves, il fallait que la civilisation du temps fût aussi impudique que ridicule dans ses croyances !

A... — La civilisation est un mot, les hommes civilisés l'ombre d'un mot, et l'orgueil du progrès en ce genre est le néant de toute observation. Le peuple de ce temps-là était le même que celui de nos jours, qui, sympathiquement, devient assassin parce qu'il plaît à un assassin de lui dire : « Assassine. » Veux-tu connaître l'opinion que les savants de nos jours de civilisation ont du fait que je viens de te citer ? Voici ce qu'en dit M. Julia de Fontenelle :

**NOUVEAU MANUEL COMPLET DES SORCIERS, etc., chez Roret, 1841,** page 103 : « D'ailleurs, dit l'auteur, quand on supposerait pour un instant que la magie pût avoir part à cet événement, comment pouvait-on s'assurer qu'il n'était pas l'ouvrage de la nature ? Pour être sûr que ceux que l'on

éprouvait ne se soutenaient pas sur l'eau par la connaissance qu'ils auraient pu avoir de l'art de nager, on leur attachait la main droite au pied gauche et le pied droit à la main gauche ; mais cette précaution les faisait nécessairement surnager : il suffit, quand on veut se soutenir à la surface de l'eau, renversé sur le dos, de se raidir le corps et les membres ; c'est ce que produisait la position gênée où étaient ceux que l'on éprouvait ainsi. »

M. Julia de Fontenelle aurait mieux appuyé son appréciation , s'il s'était lui-même fait ligaturer ainsi , et qu'il eût surnagé sur l'eau. Eût-il réussi , qu'il aurait fallu , pour en faire une loi physique , qu'il nous prouvât que tout le monde pouvait ainsi se soutenir sur l'eau ; car il n'aurait pas dû oublier que beaucoup allaient au fond , et que ceux qui flottaient ont supporté des enfants qui ont cherché à les faire enfoncer par leur pesanteur. Lis ce *savant du jour*, et tu verras les progrès des connaissances humaines ; il te dira , page 4 : « Quant aux sortiléges , ce sont des rêves d'une imagination blessée qui communique sa maladie à des cerveaux aussi faibles. » Pour juger si M. de Fontenelle a raison , je te vais faire un résumé du procès du R. père Girard , procès relaté dans les 31<sup>e</sup> CAUSES CÉLÈBRES et intéressantes , avec les *Jugements qui les ont décidées*, 1772 , tome 2.

Le père Girard , de l'ordre des Jésuites , n'est

pas un homme ordinaire à mes yeux. Ce long et immense procès, sur lequel chacun a dit son mot sans en dire le dernier, et dont ce père fut le héros, ne présente à mon observation qu'un envoûtement magnétique avec des circonstances qui devaient paraître surnaturelles dans ces temps (1730) où cette science n'était pas connue ni répandue dans les masses comme elle l'est de nos jours. Je m'étais réservé de ne te parler de ce procès que dans la question des envoûtements ; mais comme il révèle des faits de l'ordre de ceux que nous étudions, j'ai cru qu'il te ferait plaisir à connaître plutôt. Ces faits, tout magnétiques qu'ils sont, présentent ce que renferme de plus occulte cette science, et plus d'un magnétiseur aujourd'hui, *fort heureusement*, est moins avancé dans la connaissance de cette infernale puissance que ne l'était le père Girard. Ce jésuite n'était pas à son coup d'essai lors de ce procès, aussi a-t-il surpassé tous ceux qui lui ont succédé dans ces pratiques odieuses. La Cadière, représentée comme sa victime, passait pour une des plus jolies filles du pays, et le père Girard pour le plus luxurieux et le plus laid des hommes. Il est accusé de lui avoir suggéré des visions en rapport avec les passions qui l'agitaient. Nous voyons dans ce procès qu'il en suggéra de la même manière, avant la Cadière, à la Batarelle (témoin et victime à la fois de la science occulte de cet homme),

en se transformant spirituellement en la personne du Christ, pour conduire plus sûrement et saintement l'œuvre qu'il méditait. Aussi, page 12, ce témoin dit-il « avoir vu le Christ resplendissant de blancheur et de lumière (étant bien éveillée, assure-t-elle); il lui dit : « Ma fille, il faut que vous ne soyez plus qu'une même chose avec moi, et moi avec vous, et alors il s'engloutit en elle-même, etc. Jésus-Christ ne fut plus qu'une âme avec elle, et elle qu'une âme avec Jésus-Christ, etc. » Lorsqu'elle conta cette vision au père Girard, qui était son directeur, il lui assura que c'était d'un bon augure, et l'engagea à persévérer à mériter ces grâces de Dieu..... Une autre fois, elle vit Jésus-Christ tenant en main *le cœur du père Girard*, et de l'autre lui arrachait le sien à elle-même, ensuite il les *incorpora l'un dans l'autre*. Lorsqu'elle fit part de cette vision au père Girard, il lui conseilla de bien se tenir attachée à Dieu par l'*abnégation de soi-même*..... Le 28<sup>e</sup> témoin de ce procès déclare qu'il vit plusieurs fois le père Girard embrasser la Cadière; mais avant ses relations avec cette dernière, il avait fait un enfant, par les mêmes moyens occultes, à une jeune fille âgée de 21 ans, nommée Marie-Anne Haugier, 11<sup>e</sup> témoin. Pour les mieux disposer à recevoir son influence, comme tu le verras par la suite, il dirigeait ses pénitentes vers le QUIÉTISME,

espèce d'union intime avec Dieu, leur recommandant toute abnégation des sensations corporelles, etc., etc. « Par l'état de contemplation dans lequel l'âme se trouve plongée, disait-il, elle se détache du corps, ce qui ne le rend pas responsable des actes des sens ; alors le corps, dans une espèce d'extase et d'insensibilité, peut être soumis à tous les actes répréhensibles par la morale, commettre toutes les impuretés possibles ; l'âme reste pure et sans tache aux yeux de Dieu. » Cette morale, comme tu le vois, convient plus à la luxure qu'à la vertu ; aussi était-elle celle de ce père jésuite : morale qu'on dit provenir d'une secte de moines d'Orient, et importée chez nous par Michel Molinos, prêtre espagnol. La belle Cadière pouvait, dans ces cas, communier sortant des bras de son subordonné, sans offenser en rien la majesté divine. Le corps, seul, avait péché; l'âme était pure ! !...

La Cadière eut le père Girard pour directeur pendant deux ans et demi. La première année, il ne se passa rien de remarquable entre eux, mais plus tard elle admit le père Girard dans la maison de sa mère ; elle avait alors 17 à 18 ans, et se liera avec ce jésuite à une vie répréhensible, presque publiquement, quoiqu'elle communiait tous les jours. Pour se rapprocher plus facilement de cette fille et aller la visiter lorsqu'il le désirait, il lui

occasionna des *stigmates* au *sein*, aux *pieds*, aux *bras* et à la *tête*. Ces stigmates suintaient un sang rose qu'un chacun voyait en toute liberté, au rapport des témoins, et le père Girard était admis à les voir de préférence, ce qui la fit passer pour sainte au moment même où cet homme la faisait avorter du fruit de leurs liaisons. Ce qu'il y a de remarquable pour nous, selon le témoin la Batarelle, c'est qu'un jour elle vit le père Girard appliquer son côté contre la plaie saignante de la Cadière, et lorsqu'il eut pris une teinte du sang qui en découlait, il baissa la plaie de la Cadière, et cette dernière baissa l'impression du sang qui était au côté du père Girard. SOUVENT IL DÉLAYAIT DE CE SANG DANS DE L'EAU, ET EN BUVAIT AINSI QU'IL EN FAISAIT BOIRE A SA VICTIME !! La mère de la Cadière dit avoir vu un jour le père Girard emporter une serviette sur laquelle était empreinte la figure de sa fille avec du sang ! que ce jésuite en avait déjà emporté une autre de la même manière, en offrant de payer ces serviettes si on le voulait. Cette femme était très-crédule, ce qui facilitait ce jésuite à lui forger des contes, pour qu'elle tolérât ses fréquentes et longues visites à sa fille.....

Parmi les faits remarquables de cette obsession, le 78<sup>e</sup> témoin rapporte, ainsi que la mère de la Cadière, que la fille de cette dernière FUT ÉLEVÉE PLUSIEURS FOIS DE TERRE A PLUS DE TROIS PIEDS DE HAUTEUR.

Le père Girard passait pour un faiseur de saintes, parce que toutes les pénitentes qui se plaçaient sous sa direction spéciale avaient des extases et offraient tous les phénomènes de nos somnambules. Communication de pensées, vues à distance, convulsions, extases, rapports avec les esprits, et, qui plus est, elles étaient stigmatisées. Ainsi s'étaient trouvées la GUIOL, la REBOULD, la GRAVIER, la LAUGIER, la veuve ALLEMAND, la BATARELLE et la BERLUC. » Il profitait de l'état de somnambulisme dans lequel il mettait ces malheureuses pour les séduire. Voici la morale qu'il leur enseignait : « Dans cet état, vous êtes sous la puissance de Satan corporellement. Il faut le laisser agir sans s'y opposer, mais demeurer dans son néant ; et quoi qu'il s'en suive des pollutions nocturnes et d'autres actions honteuses, et *même encore pis*, il ne faut pas s'en inquiéter, mais bannir les craintes, les doutes et les scrupules, parce que l'âme en devient plus éclairée, plus fortifiée et plus pure ; surtout il faut bien se garder de s'en confesser ; il est très-bien de ne point s'en accuser, parce que c'est le moyen de vaincre le démon et d'acquérir un trésor de paix. » Aussi, dans cet état, exigeait-il d'elles qu'elles se déshabillassent toutes nues, sous prétexte de voir leurs stigmates ; et, comme l'a dit la Cadière, lorsqu'elle revenait à elle, elle se trouvait *dans des postures très-indé-*

centes et m..... aux parties g....., sans se douter d'où cette souillure pouvait provenir !!! Le père Girard fut accusé d'avoir agi par maléfices pour arriver à ses fins ; aussi la Cadière déclare-t-elle, page 358, *qu'un jour il souffla sur elle, et qu'à dater de ce moment elle conçut pour cet homme un amour très-violent.* Il avait acquis une telle puissance magnétique sur cette fille, qu'il correspondait à une très-grande distance avec elle, et la faisait communier, *de cette distance, au même instant qu'il communiait lui-même !* Des témoins oculaires disent avoir vu ce phénomène : étant auprès du lit où la Cadière était couchée, *une moitié d'hostie se présentait d'leurs yeux et arrivait se placer sur la langue de la malade.* Le frère de cette fille, prêtre lui-même, déclare qu'un jour, étant près du lit de sa sœur, il entendit le lit craquer sous les efforts *qu'une main invisible faisait pour percer les pieds de sa sœur et lui imprimer les stigmates qu'elle portait.* Des témoins déclarent que ce jésuite rasa les cheveux un jour autour de la tête de cette malheureuse, les emporta chez lui, et qu'alors le stigmate de la couronne d'épines qu'elle portait parut ensanglanté.

Cet immense procès, dont je ne peux te faire une analyse détaillée, renferme une masse de faits de ce genre. Il reste donc prouvé, pour celui qui connaît le côté occulte du magnétisme, que cet

homme était très-avancé dans cette science et s'en servait pour assouvir ses sales passions. Il serait à désirer que, de nos jours, ce voile n'eût pas été levé, et que l'enseignement public de ce genre d'obsession n'eût pas été démontré par des hommes qui se disent amis de l'humanité ! Notre chère espèce possédait assez de recettes criminelles sans lui enseigner celle-là. Que d'hommes sont devenus, depuis cet enseignement, des pères Girard, et que de pauvres filles sont devenues des la Cadière ! Ce n'est que dans l'espoir que nos études seront rendues publiques un jour que j'ai entrepris ces entretiens avec toi. Je veux venir en aide aux malheureuses victimes de cette nouvelle lâcheté humaine ; tout en leur enseignant la cause de leur mal, leur en proposer le remède. Nous traiterons cette question à fond dans celle des envoûtements.

G... — Ce que je viens d'entendre me fait frémir d'horreur. Quoi ! au nom de Dieu, il s'est commis de tels crimes ? Quoi ! d'une science aussi sublime, on fait un si cruel usage ? Ce procès est-il vérifique ? Es-tu assuré de ce que tu me dis ?

A... — Ce procès a agité, non pas la France, mais l'Europe entière ; il a causé des manifestations populaires frisant une révolution. Il s'agissait d'une question religieuse, et c'était plus que suffisant pour émotionner le globe. Si les juges avaient été versés dans l'étude de la science dont nous nous

occupons, ils eussent pu apprécier avec moins de partialité, et leur doute se fût bientôt changé en certitude ; mais, dans ce temps-là, on se croyait savant comme aujourd'hui, et l'on savait tout justement ce qu'on ne se donnait pas la peine d'étudier. Aussi le père Girard fut-il condamné et acquitté, porté en mascarade et porté en triomphe. Il en fut de même de la Cadière. Ce procès rendit le peuple fou pendant un certain temps. Je suis assuré de ce que je te dis, et je sais prouver ce dont je suis assuré. Si quelque *guet-apens* ne vient me surprendre d'ici la fin de nos entretiens, je te promets plus d'une sensation d'horreur de ce genre.

G... — Redouterais-tu quelque chose ?

A... — Non de ceux qui me combattent loyalement, mais de ceux qui le font dans l'obscurité. Continuons ; je n'ai pas fini.

32<sup>e</sup> L'HISTOIRE DE JEAN BERTET, du comté d'Avignon, imprimée en 1732, renferme une grande quantité de faits de transports de ce jeune homme, et d'objets vus et certifiés par une multitude de témoins honorables ou imposteurs.

33<sup>e</sup> HISTOIRE DE SAINTE FRANÇOISE (la Romaine). J'y trouve qu'elle cueille des raisins à une vigne au milieu de l'hiver et en mange avec ses compagnes.

34<sup>e</sup> Il tombe un cancre à travers le plafond de sa chambre, que Vannatia mange et qui lui rend la santé.

35° Un vénérable religieux de l'ordre de Saint-François se présente à sainte Françoise, et jette son bâton dans un poirier qui ne portait aucune poire. Cependant, il en fait tomber une telle provision, que toutes ses compagnes en mangent à satiété. Ces poires sont si grosses, qu'elles ne peuvent tenir dans les deux mains. Les pieuses filles reconnaissent dans ce religieux le Seigneur lui-même.

36° Une autre fois, sainte Françoise n'a que du pain pour trois personnes, ce qui ne l'empêche pas de le partager entre quinze, et toutes en mangent à leur appétit. L'on ramassa le reste dans une corbeille, qui fut réservé pour le lendemain.

37° Dans une vigne où elle était assise, en train de lire avec ses compagnes, il survient une forte pluie : elle ne s'en trouve pas atteinte d'une seule goutte.

38° Un autre jour, quarante mesures de froment remplissent un grenier vide.

39° Une barrique de vin qui se trouvait vide est remplie aussitôt *devant un grand nombre de témoins.*

40° Dans la VIE DE SAINTE PHILOMÈLE, que de faits de ce genre sont racontés, opérés par la seule vertu de ses reliques ! C'est ainsi que nous voyons le cercueil qui les contient, transporté à dos d'hommes, devenir instantanément, au milieu d'une pro-

cession nombreuse, tellement pesant, que huit hommes ne peuvent le soulever, quoiqu'il ne pèse que quelques livres. Nous voyons cette même procession passer dans une rue très-étroite, précédée d'une bannière moitié plus large que n'est cette rue, sans que les gens qui la portent ne la fassent dévier en rien. Une autre fois, on manque d'exemplaires d'un certain ouvrage : sainte Philomèle en fait trouver, à deux reprises différentes, quatre cents exemplaires à chaque fois, dans un coffre en bois bien fermé à clef, le tout en présence de témoins.

G... — Penses-tu m'amuser avec ces citations, si sanctifiées qu'elles soient ?

A... — Je pense t'instruire, et faire concourir à la question que nous traitons toutes les autorités possibles. A partir du moment où nous verrons un fait de ce genre admissible chez telle classe d'hommes, je ne vois pas pourquoi nous le refuserions à telle autre. Tu connais ma retenue en matière de *religions*; elle ne doit pas aller cependant jusqu'à refuser les moyens d'études que je trouve partout. Si je crois de mon devoir de dire ce que je pense contre telle croyance que je n'admet pas, faute de la comprendre ou parce qu'elle n'est pas admissible, je dois de même rendre justice à toutes. Toutes les Églises du monde font l'Église unique du Seigneur, dans laquelle tous ses enfants doivent étu-

dier, sans passion ni prévention. Je reviens à des citations dont la source est non moins religieuse, et appuyées du témoignage d'hommes qu'on ne peut soupçonner de fanatisme.

41° **HISTOIRE DE LA MAGIE EN FRANCE, 1818,** page 190. Je lis « qu'après la messe, le 17 septembre 1612, le père Pot interrogea la possédée Denise de la Caille en latin; mais tout à coup elle s'éleva en l'air, les pieds hors de terre, criant et beuglant horriblement. Des gens d'église et des dévotes, craignant que la créature agitée ne vînt à se découvrir, lui tenaient les pieds par charité. »

42° 20<sup>e</sup> cahier des Annales du magnétisme, page 84, citation des ouvrages de Jamblique, il est dit « que, parmi les inspirés, les uns sont dans tout leur corps, les autres dans quelques membres seulement, les autres restent dans une tranquillité parfaite, ou bien ils dansent, ils chantent, ou font tout le contraire. On voit quelquefois leur corps s'étendre en largeur, en hauteur, et même *s'élever en l'air*. Le son de leur voix est tantôt égal et prolongé, tantôt inégal et interrompu, etc. Jamblique croit que c'est la divinité qui agit chez ces inspirés. » Ce fait te prouve que ce genre de suspension a été observé de tout temps ; il n'est ni inconnu des anciens, ni nouveau parmi nous. Je te vais citer à ce sujet l'opinion d'un auteur magnétiste peu connu et trop peu étudié des magnétistes moder-

nes. Tu verras si le raisonnement de cet homme est le fruit d'un cerveau malade.

43<sup>o</sup> TERRATOSCOPIE *du fluide vital et de la mensbulence* (nom que l'auteur donne au somnambulisme magnétique), 1822, page 221. Je trouve les réflexions suivantes : « On nie encore que les possédés se soient élevés et soutenus à la voûte des églises dans lesquelles on les exorcisait. Dans une lettre écrite à M. Winslow, docteur en médecine de Paris, M. Delacour assure avoir vu un énergumène transporté dans un clin d'œil à la voûte d'une église, les pieds les premiers. »

44<sup>o</sup> Saint Paulin assure avoir vu de ses yeux un possédé marcher la tête en bas contre la voûte d'une église, sans que ses habits fussent dérangés. »

45<sup>o</sup> Sulpice le Sévère dit avoir vu un homme qui fut élevé en l'air, y demeura suspendu les mains étendues, de manière que les pieds ne touchaient point à la terre.

46<sup>o</sup> Une abbesse d'Agreda (ville d'Espagne) se tenait aussi élevée de terre pendant ses extases, dans le chœur de l'église de son monastère, en la présence de toutes ses religieuses. Un souffle suffisait pour la transporter d'une extrémité du chœur à l'autre.

Page 324, l'auteur apprécie ainsi ces faits : « Que de faits anciens et modernes ont paru jusqu'ici fabuleux, ou les faits d'une imagination exaltée, de

l'ignorance, de la crédulité, de la superstition, du charlatanisme et de l'imposture, et qui, mieux examinés, nous paraîtront peut-être des effets de la *mensembulence*! Les oracles, les pythies, les sibilles, les prédictions, les augures, les aruspices, les visions, les ravissements, les extases, les révélations, les possédés, les sorts, les terreurs paniques, les charmes, les enchantements, les apparitions, les fantômes, les revenants, les loups-garous, les fées, l'astrologie judiciaire, la MAGIE, etc., tout s'explique, tout est prouvé possible par cette théorie. On pourrait faire sur tous les articles que je viens de citer presque autant de volumes, dans lesquels on pourrait prouver que nous avons été jusqu'ici dans l'ignorance d'une infinité de choses que la *mensembulence* peut nous apprendre, car toutes les sciences sont du domaine du somnambulisme.»

Voici comment l'auteur se rend compte de la possibilité des suspensions, page 342, il continue par ces mots : « Les signes et les caractères, disent les théologiens, par lesquels on reconnaît les véritables possessions sont : « l'enlèvement en l'air des personnes obsédées ou possédées, où elles restent suspendues pendant un temps considérable, sans que l'art n'y ait aucune part, etc., etc. » L'auteur dit à la page suivante : « J'ai prouvé la possibilité naturelle de cette circonstance en démontrant la puissance des substances spirituelles sur la ma-

matière ; pourquoi notre âme, dégagée de la matière comme elle l'est dans la *mensembulence*, n'aurait-elle pas la même puissance que le démon, puisqu'elle est de la même nature ?....» Page 206 : « Dans la *mensembulence*, reprend l'auteur, l'âme n'a plus cette faible machine intermédiaire (le corps matériel) ; elle est débarrassée de cette enveloppe grossière qui la tenait en quelque sorte enchaînée. Elle peut se placer à l'extrémité de son immense levier, tandis que le corps la retenait, pour ainsi dire, auprès du point d'appui ; elle a recouvré toute sa puissance ; elle est placée de manière à soulever le ciel et la terre, si elle le voulait. On n'a plus besoin de faire cette demande. On connaît les effets de l'air comprimé dans une canne à vent, ceux de la vapeur de l'eau bouillante dans les pompes à feu, les épouvantables et désastreux résultats de la poudre à canon : tout le monde sait qu'un peu de cette poudre est capable de fendre des rochers énormes, d'ébranler des montagnes, de bouleverser pour ainsi dire le globe ! Ce qu'on accorde à la matière inerte par elle-même, à la matière bornée, à un peu de poussière, oserait-on le refuser à l'âme, active par elle-même, et dont l'existence n'a point de bornes ?....»

G... — Je ne dis pas que les appréciations de cet auteur sont mauvaises, mais leur exaltation en détruit la valeur. Nous n'en sommes pas encore à emporter le globe sous notre bras.

A... — C'est le faible de toutes les intelligences avancées, qui étudient l'inconnu avec enthousiasme ; elles se croient le droit de répéter les paroles du Christ : « Qu'avec la foi on transporterait des montagnes » ; mais je dois te faire observer qu'à l'époque où a paru ce livre, la force de l'air comprimé, ainsi que celle de la vapeur, n'étaient pas aussi connues qu'en ce jour ; ce qui n'a pas empêché cet auteur de bien comprendre ces forces. Le magnétisme n'était pas non plus aussi étudié qu'aujourd'hui, ou du moins rien ne le mentionne (j'entends le côté spirituel de cette science) ; cependant, cet auteur en parle avec connaissance de cause. Ce qui t'étonnera le plus, ce sera de savoir que cet homme n'a jamais magnétisé. Je tiens ce fait de M. Brice de Beauregard, savant magnétiseur, qui a bien connu cet auteur ; cela prouve sa supériorité d'intelligence et sa lucidité de déductions. Nous allons passer à un autre auteur, vrai et consciencieux magnétiseur, homme dont les justes appréciations sont respectées des disciples de cette science. Je veux te parler du docteur Bertrand.

46<sup>e</sup> Je trouve, dans son **TRAITÉ DU SOMNAMBULISME**, page 134, ce passage qui vient à l'appui de la question que nous traitons : « Mademoiselle Lef... éprouvait une si grande augmentation de forces musculaires, qu'elle s'élevait quelquefois à des hauteurs de 6 à 7 pieds. » M. Ber-

trand ajoute dans ce renvoi : « Je présume que c'est la vue de pareils *sauts* qui a pu persuader, à ceux qui se sont occupés des possessions, que les possédés avaient la faculté de tenir leur corps suspendus en l'air pendant un certain temps. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'on s'était avisé d'exorciser la malade, elle aurait infailliblement passé pour possédée. »

G... — Ton M. Bertrand nous présente là une fin de non-recevoir qui sied peu à une intelligence aussi élevée. Un saut, si haut qu'il soit, n'est pas marcher au plafond d'une église, la tête en bas ; ou cela n'a pas existé, ou un *saut* n'explique pas ce phénomène !

A... — M. Bertrand a passé pour un esprit fort, parce qu'il argumentait sur tout ; mais des arguments ne sont pas des faits. Nous reviendrons sur le compte de cet auteur plus tard ; pour aujourd'hui, je vais te faire une deuxième citation de cet ouvrage,

47<sup>e</sup> page 359 ; le docteur l'a prise dans la *Bibliothèque du Magnétisme animal*, 16<sup>e</sup> cahier, page 14 : « Cette jeune fille, âgée de 12 ans, dit M. Bertrand, était convulsionnaire, disait-on. Voici ce qu'en raconte le curé même de la paroisse auquel les auteurs de la relation s'adressèrent, comme à celui de qui ils pouvaient espérer d'obtenir des renseignements plus satisfaisants. Il leur dit qu'ayant eu quelques jours chez lui la jeune malade, il avait,

pendant ce temps, reconnu dans sa maison plusieurs faits de sorcellerie, *tels que bruit de chaînes, de meubles brisés ou renversés, des assiettes qui se cassaient, des chapelets qui se nouaient de manière à ne plus pouvoir les démêler*, etc. Le paysan, chez lequel avait demeuré la jeune fille en qualité de bergère, racontait des choses plus merveilleuses encore ; il prétendait que les vaches, les veaux, son chien et son chat avaient été pelés quelques jours après que la petite eut été atteinte de son mal. Rien ne manque à l'histoire de la malade dont je parle, pour la faire regarder comme une vraie possession ; elle était survenue après des menaces faites par un mendiant à qui l'enfant avait refusé l'aumône. La malade avait, pendant ses accès, une force si considérable, *qu'elle prenait son père, homme grand et fort, et le portait, les bras tendus, avec beaucoup de facilité.* Nous pouvons (*ajoutent les auteurs de la relation*) assurer que nous avons été témoins de ce fait, le 30 avril, à midi 1/4. Si cette maladie avait eu lieu dans un siècle moins éclairé (observe M. Bertrand) ; si elle n'était pas racontée par des hommes exempts de superstition, on n'accorderait pas plus de confiance à l'influence du magnétiseur, à la prédiction des crises et au phénomène du somnambulisme qu'au conte des meubles brisés, des chapelets noués et des chiens et des chats pelés. On doit reconnaître qu'il

y a de même, dans les anciennes histoires de possessions, un *fond de vérité* mêlé à des fables ridicules ; et les phénomènes du somnambulisme nous montrent en quoi pouvaient consister ces *faits réels* qui, passant pour miraculeux, servent à inspirer de la confiance pour les autres. »

G... — Cet auteur est de ceux qui, de nos jours, aiment à citer des faits, mais leur refusent leur appréciation. Dire que le somnambulisme les fait admettre à moitié, n'est qu'arriver à une moitié de conclusion. Autant se taire.

A... — M. Bertrand pouvait être disposé à admettre ces faits, mais il était moins disposé à s'entendre traiter de fou, nom qui eût suivi son appréciation, comme il pouvait se faire que cet auteur n'admit pas le plus merveilleux de ces faits, manquant de preuves ou de notions précises sur la possibilité de leur manifestation, comme celles que nous avons obtenues depuis qu'il a publié cet ouvrage. Nous ne terminerons pas cette étude sans y revenir.

**48<sup>e</sup> OŒUVRES POSTHUMES du père Surin ; triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'enfer, en la possession de la mère prieure des Ursulines de Loudun.** Avignon, 1829, page 5, je lis : « Ce maléfice fut au commencement découvert par M. Mignon, qui, surpris de ce qu'il voyait en la mère prieure, appela M. le curé de Chinon (M. Barré), homme sage, pieux et grand homme

de bien, et tous deux ensemble, ils exorcisèrent la mère, en qui les démons **ASMODÉE**, **LÉVIÉTHAN**, **BÉHÉMOTH**, firent d'étranges choses, jusqu'à *lever le corps de terre*, et répondre en latin aux pensées occultes, etc. »

49° Page 9 : « Il y eut un effet bien notable, c'est que le démon Asmodée, qui possédaient la mère prieure dès le commencement avec six autres, promit de sortir publiquement le lendemain, et de donner pour marques de sa sortie et de celle de deux autres démons, trois ouvertures qu'il ferait dans la poitrine, sous la mamelle, et il prit heure pour cela, et cela s'exécuta comme il l'avait promis, et les trois démons laissèrent trois ouvertures en la peau, et percèrent le corset de la mère qui était garni de baleines. »

50° Page 110 : « Un démon sortit aussitôt, laissant la mère libre qui, revenue à soi, se leva sur les genoux, et restant ainsi, parut avec une croix sanglante sur le front, *gravée et imprimée en sa peau*, selon la promesse du démon Balaam. »

51° « Ce démon avait promis au père que, pour signe de sa sortie, il écrirait sur le dos de la main gauche de la mère, le nom de Joseph, au lieu du sien propre, ce qu'il fit..... » Le démon qui était à genoux ( par le corps de la possédée bien entendu ), abattit de la main droite la manche de la mère sur la main gauche, ce qui fit croire au père

qu'il voulait cacher son action ; c'est pourquoi, prenant le ciboire du saint sacrement de la main gauche avec la droite, il releva la manche sur le bras et avertit de prendre garde à ce qu'il ferait. Soudain, un seigneur anglais prit la main gauche de la mère et la saisit par le bout des doigts ; deux autres gentilshommes s'approchèrent ainsi que quelques religieux, et virent clairement et distinctement le saint nom de Joseph, formé en caractères sanglants sur la main qu'ils avaient vue blanche auparavant, et qui n'avait nullement été approchée de l'autre main, si bien que cette marque ne pouvait être appliquée à aucune cause visible ; tous ceux qui étaient présents en donnèrent par écrit un témoignage qui fut déposé au greffe, et un des gentilshommes dit qu'il publierait partout ce qu'il venait de voir, et le dirait même au roi d'Angleterre. La mère se trouva délivrée. »

52<sup>e</sup> Page 117 : « Le démon ajouta au nom de Joseph, celui de Maria. »

53<sup>e</sup> Page 134 : « Il y ajouta celui de Jésus, et comme la main était tellement tournée, que le pouce était à l'opposite de lui, il ne put voir former celui de François de Sales. »

54<sup>e</sup> Pages 156 et 137 : « La main était couverte de noms, en sorte qu'il ne restait plus de place pour écrire au-dessus ; mais, dans la suite du temps, ces noms descendant, laissèrent une

grande place au-dessus de Maria, et ce fut alors (c'est-à-dire sept mois après) que fut mis le saint nom de Jésus en la forme que nous venons de dire, et celui de François de Sales, puis ils continuèrent à le renouveler tous les quatre ensemble toutes les fois que s'étant flétris, ils venaient jusqu'à l'extrémité, ce qui a continué VINGT-QUATRE à VINGT-CINQ ANS. »

55° Page 138 : « M<sup>me</sup> de Dars, se méfiant de quelque supercherie, demanda à envelopper la main sur laquelle s'opérait ce phénomène ; elle lui passa un gant qu'elle ficela et cacheta avec son cachet au moment où les noms devaient se renouveler, ce qui arrivait tous les quinze jours ; il n'y eut aucune fraude reconnue ; le gant était intact, et les noms bien réformés ; elle vint à Paris chez M. de Laubardemont, où elle fut visitée d'une grande partie de la cour et du peuple, montrant sa main à tout le monde. »

G... — Voilà mon cher ami, un démon Asmodée qui en remontrera à tous nos imprimeurs, imprimant si difficilement ce qui leur est défendu d'imprimer ; les yeux du plus voyant préfet de police et même *de malice*, n'y verrraient que confusion... pour lui. Ce pauvre fait de la possession des Ursulines de Loudun a coûté cher au non moins pauvre abbé Grandier; chaque fois que j'entends parler de ces choses, les hommes n'acquiè-

rent pas dans mon esprit une grande réputation de connaissance ni de justice.

A... — Ils s'y présentent, tels ils doivent s'y présenter comme des *fous*, quand ils ne sont pas *cruels*.

G... — Crois-tu à la réalité de ces stigmates ? Par toutes tes citations, tu nous conduis juste à la négation de la ductibilité de la matière, après en avoir détruit la pesanteur.

A... — Je crois aux stigmates et je ne t'ai pas tout dit sur ce sujet. J'ai de non moins grands phénomènes à te citer en ce genre qui te feront douter de ton être !

G... — Avec tes suspensions, tu m'hallucines déjà au point que je crois à chaque instant sentir le frôlement de la robe de quelque gentille sorcière poursuivie par quelque vilain capucin. Nous jouons un peu avec les sylphes ?

A... — Nous jouons avec les difficultés de l'étude comme le feraient des gens plus instruits que nous, et comme ne devraient pas le faire ceux qui ne savent que tout juste lire assez mal ce qui est écrit. Ton observation me force à intervertir l'ordre des citations que j'ai à te faire par un fait plus nouveau que je réservais pour un autre entretien. Je t'ai déjà parlé du colonel Roger et t'ai promis que je reviendrais sur son compte. Je vais le faire en te contant un fait qui n'est pas moins in-

croyable que ceux des stigmates dont je viens de te parler. Depuis longtemps j'entendais le colonel me dire qu'avec la foi et la volonté on opérait des merveilles en magnétisme, que lui-même un jour avait ouvert un dépôt à distance du malade sans aucun attouchement, et l'avait refermé de la même manière. Je te l'ai déjà dit, le colonel savait très-bien conter ses histoires et par cela même pouvait donner accès au doute. Je n'osais lui dire que je n'admettais pas ce fait, et encore moins lui demander la preuve. Je savais déjà le nom du malade, mais je ne connaissais pas son adresse, lorsqu'un jour elle lui échappa ; tout joyeux de la ramasser, je me promis d'en faire mon profit. En effet, je me présentai à la demeure de cette personne, qui se nomme M. Rébière père, fabricant de chapeaux de paille, place du Caire, n° 33. Je n'y trouvai que le fils de ce monsieur qui l'avait remplacé dans son commerce ; mais il me donna l'adresse de son père, Cour des Miracles. J'ai oublié le n°. L'adresse que je te donne t'aiderait à trouver l'autre si tu voulais aller toi-même aux renseignements du fait. Lorsque j'arrivai chez ce monsieur, je le priai d'excuser le but de ma visite, et de ne voir dans mes doutes au sujet de ce que j'avais à lui demander que ma bonne envie de vérifier un fait qui me semblait incroyable. M. Rébière me reçut on ne peut plus cordialement et comprit, aux quelques

mots que je venais de lui dire, que ma démarche était excusable. Je dis à ce monsieur : Je connais depuis très-longtemps le colonel Roger ; voici ce que je lui ai entendu conter dix fois à votre intention . . . .

56° « Un jour j'avais un petit effet à toucher chez un fabricant de chapeaux de paille que je ne connaissais nullement, je me présentai à son domicile, où je vis une grande désolation régner sur le visage des personnes qui gardaient le magasin. Je demandai à parler à M. Rébière, on me dit qu'il était à l'article de la mort. Quelle maladie a-t-il donc ? — Il a un très-fort dépôt dans l'aine, qui menace ses jours. — Pourquoi ne fait-on pas aboutir ce dépôt, ou ne l'incise-t-on pas ? — Le dépôt ne peut aboutir, et on ne l'incise pas parce que l'endroit ne peut souffrir cette opération sans danger de mort. — Où est le malade ? — Vous ne pouvez le voir, car il y a consultation du moment des meilleurs médecins de la capitale. Mais le colonel n'était pas homme à s'arrêter devant cet obstacle ; son grand âge, sa belle et importante prestance, ainsi que sa décoration en imposèrent aux gardiens du magasin, auxquels il répondit : Raison de plus pour que je le voie à l'instant même ; allez demander la permission de m'introduire. — Votre nom, monsieur ? — Nous ne nous connaissons ni l'un ni l'autre. On monta dire qu'un monsieur de-

mandait à voir le malade. Le colonel avait suivi la personne et entraît aussitôt qu'elle près du lit du moribond ; tout le monde fut troublé par l'apparition subite de ce vénérable étranger, qui de suite entra en discussion avec les médecins, et demanda à imposer la main sur le malade, ce qu'on ne lui refusa pas. M. Rébière fut le premier à l'accepter sans savoir pourquoi. Après quelques minutes de l'imposition de cette main magnétique, le malade dormait du sommeil des lucides et répondait à chacune des questions du colonel, au grand étonnement des spectateurs. Il dit la source et la nature de ce dépôt ; remercia qu'on ne l'eût pas opéré, vu qu'il en serait mort, mais que le colonel allait le faire avec plus de succès que tous les chirurgiens du monde. A cette déclaration tous les assistants regardèrent le magnétiseur, qui, lui-même un peu confus dit au lucide : Mais mon ami, je ne suis pas chirurgien, je n'ai aucun instrument, et qui plus est, je ne saurais m'en servir. Je suis magnétiseur, voilà tout. C'est par le magnétisme même que vous allez faire cette opération, reprit le lucide, veuillez ouvrir mon dépôt, et il s'ouvrira. — Je ne sais comment fixer ma volonté à ce sujet ? — Placez-vous aux pieds du lit, recueillez-vous un moment, et d'un revers de main ouvrez ce dépôt comme si votre main était armée d'un sabre.... Le colonel comprit et n'était pas homme à reculer devant un

tel acte. Il y avait là plusieurs médecins et comme il le disait *soldatesquement*, il s'agissait d'une charge à fond. Elle eut tout l'éclat désiré, car au même instant une coupure *très-franche* eut lieu, et *soi-disant* quelques pintes d'humeur inondèrent le malade dans son lit. Je passe sur les hélas ! de tout le monde. Le lucide dit qu'il fallait laisser la plaie ouverte trois jours et que le dimanche suivant il irait déjeuner au restaurant avec son sauveur pour le remercier. — Mais comment pourrez-vous le faire, lui répliqua-t-on, avec une semblable plaie ? Ce monsieur me la fermera telle il l'a ouverte et mon pantalon n'en sera même pas taché. — Quand cette nouvelle opération aura-t-elle lieu ? — Dimanche même, avant de nous en aller déjeuner... Nouvelle attente de ce nouveau miracle : le dimanche tout le monde est présent ; le colonel n'est pas le dernier au rendez-vous ; il endort M. Rébière, et lui demande s'il persiste dans sa prédiction ? Oui, répond le lucide. — Comment dois-je m'y prendre, demande le colonel ? — Faites un geste de main opposé à celui qui a ouvert ce dépôt en en veillant fortement rejoindre les deux bords. Le geste fut fait. L'ouverture qui ressemblait à la bouche d'un enfant fut close à l'instant et permit au lucide d'aller acquitter sa promesse. M. Rébière m'assura que ce récit était *très-exact*, qu'il avait même dû être consigné dans les mémoires du médecin qui le

soignait alors; que quant à lui, il n'avait qu'à se louer d'avoir connu le colonel dans cette circonstance. Il avait cessé de le fréquenter par des motifs d'abus de sa puissance sur lui, vu que le colonel, sans vouloir cependant en rien le troubler, le faisait venir le trouver à quelque distance qu'il fût de lui et à l'heure que cela lui convenait, sans que M. Rébière pût en rien vaincre cette attraction occulte, ce qui nuisait à son commerce et entravait sa liberté. Il en fit des reproches amers au colonel, et cessa de le voir, mais dans cette circonstance il ne savait que rendre hommage au service rendu et à la vérité.

G... — Voilà un coup de sabre porté sans danger; que ne sais-je en porter de la sorte pour atteindre ceux qui font sabrer sans plus de crainte, pour leur auguste personne, des milliers d'esclaves dans ces abattoirs humains qu'on nomme champs de bataille.

A... — C'est en quoi, mon ami, la magie ne sera jamais une science mettant sa puissance à la merci du premier venu, car chacun aurait le soin d'infliger à son ennemi une peine qu'il ne voudrait pas supporter lui-même, et ce **TIGRE A DENTS BLANCHES** qu'on nomme homme deviendrait bientôt **TIGRE A DENTS ROUGES**. Dieu, de temps à autre, permet de telles manifestations pour confondre notre savoir et notre orgueil; mais lui seul est le

grand-maître en ce genre. Revenons à nos citations, car je tiens considérablement à fournir à chacun de tes arguments un fait qui en détruisse la valeur. La chaîne dont je tiens un bout doit te montrer tous ses anneaux liés ensemble par une soudure aussi solide qu'éternelle.

57° **ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE. Sciences occultes.** 1830, page 151 : « Les Indous, y est-il dit, sont supérieurs aux Européens dans certains genres d'escamotage ; c'est d'eux surtout que nous vient l'art pratiqué par certains individus de s'enfoncer divers instruments aigus et tranchants dans l'œsophage. Les Indous poussent bien plus loin leurs prestiges, si ce qu'on nous raconte du brahmane qui paraît *assis en l'air* est avéré. » Voici une note plus explicite, à ce sujet, que je trouve dans le **NOUVEAU MANUEL DES SORCIERS**, etc., que je t'ai déjà cité, page 297 (le brame suspendu dans l'air).

58° **Madras.** Voici un échantillon des récits merveilleux qu'on trouve dans les journaux de l'Inde britannique. On verra que cette contrée, en passant sous le joug des Européens, n'a pas cessé d'être le pays des prodiges et des fables : « Nous avons été témoins ici d'un spectacle des plus nouveaux et des plus singuliers. Un vieux brame, appartenant à une caste élevée, vient de trouver le moyen de se tenir *assis dans l'air*. Il en fait l'ex-

périence, non pour de l'argent, mais par politesse pour les personnes qui le lui demandent. Tout son appareil se compose : 1<sup>o</sup> d'une planche supportée par quatre chevilles et formant une espèce de chaise longue ; 2<sup>o</sup> d'un tuyau de cuivre, dans lequel il fait entrer un bambou vide dans une position perpendiculaire ; et enfin d'une béquille recouverte d'une peau, que l'on place sur ce bambou. Il apporte tous ces instruments dans un petit sac, qu'il montre à ceux qui assistent à l'expérience. Des domestiques tiennent une couverture de lit devant lui, pour le cacher d'abord aux yeux des spectateurs. Après un intervalle d'un quart d'heure à peu près, le rideau tombe, et on voit le brame assis dans l'air, à 1 mètre 299 mill. (4 pieds) environ du sol, ne posant que l'extrémité d'une main sur la béquille, et comptant avec les doigts de cette même main les grains de son rosaire ; il tient l'autre bras élevé en l'air. Il reste ordinairement près d'un quart d'heure dans cette position ; mais, devant le gouverneur de Madras, il s'y est maintenu pendant quarante minutes. Quand il veut descendre, il se fait cacher de nouveau par le rideau, et l'on entend alors un son semblable à de l'air qui s'échappe avec force d'une vessie ou d'un tuyau. Il refuse de communiquer son secret à qui que ce soit, quoiqu'on lui ait déjà offert des sommes considérables, soit pour le vendre, soit pour ac-

compagner en Angleterre un entrepreneur qui le ferait voir pour de l'argent. Le même individu peut aussi rester sous l'eau pendant plusieurs heures. Il n'est pas de suppositions ridicules que ne fassent les journaux de l'Inde pour expliquer le prodige apparent que nous venons d'exposer ; mais jusqu'à présent leurs conjectures ne paraissent pas encore avoir été heureuses. »

Les journaux de l'*Inde britannique* sont rédigés par des Européens, qui apprécient le fait que je viens de te citer, et l'auteur du livre l'oublie assez pour n'ajouter, pour toutes réflexions, que ces mots pleins d'orgueil et d'ignorance : « On verra que cette contrée, en passant sous le joug des Européens, n'a pas cessé d'être le pays des prodiges et des fables. » Vous êtes à même, monsieur le physicien, de nous éclairer sur ce tour ; que ne le faites-vous ?

G... — Mais, mon ami, nous avons vu semblable chose chez Robert Houdin.

A... — Tu as vu exécuter sur un *théâtre* quelque chose de semblable ; moi-même j'ai vu sur un *théâtre*, en foire de campagne, trois personnes ainsi suspendues en l'air. Je fus deux fois voir ce tableau ; puis je demandai à parler au directeur de ce théâtre. Je lui promis la somme qu'il me demanderait, s'il voulait me laisser passer moi-même à l'entour des suspendus le bâton que je lui avais

vu passer *lui-même*, l'assurant du reste que je ne désirais que constater le fait, et non en connaître la cause. Cet homme me répondit qu'il ne me laisserait pas approcher ses *suspendus* pour cinq cents francs. Cependant que, si je connaissais les lois de l'**ÉLECTRO-AIMANT**, je pouvais me rendre compte de son moyen. « C'est tout ce que je peux vous dire, puisque vous êtes un écrivain, » me répéta cet homme. Il n'en peut être de même dans le fait de l'Indien, car tout le monde a compris en France instantanément le moyen de suspension de Robert Houdin et consorts. Le brame n'a pas de théâtre, lui. Il n'est pas défendu sans doute de s'assurer de sa suspension, puisque des Anglais lui ont offert des sommes immenses pour connaître ce moyen ; et souvenons-nous que Robertson était Anglais. Ce qui est dire que ces insulaires ne sont pas moins avancés que nous en physique. En plus, cet homme fait l'opposé, en restant plusieurs heures sous l'eau : ce qui est substituer la pesanteur à la légèreté, le repos de la respiration à son activité. Je ne prétends pas voir du surnaturel dans ces faits, car ils ont leur **MOYEN DE MANIFESTATION** ; je désire seulement les constater, vu que, dans cette constatation, je le sens, il y a un renversement complet des *présumées* lois de la pesanteur et de la ductibilité de la matière. Il y a la puissance des fluides, *des impondérés*, sur les agrégats et les pon-

dérés, à étudier de nouveau. Voilà comment j'entends étudier la magie : en étudier les lois, et non l'admettre sans les connaître. Continuons :

Nous allons entrer dans une série de faits plus nouveaux, tous attestés par des magnétiseurs de nos jours, qui certes ne pourront être suspectés d'intérêt religieux ni d'ignorance. Ce sont tous hommes instruits et publicistes auxquels on ne peut reprocher d'avoir envie de tromper ou de vouloir passer pour supérieurs à leurs semblables. Ce sont des faits vus par eux qu'ils racontent et non accomplis par leur puissance, ce qui éloigne tout soupçon d'orgueil de leur part. Pour te prouver que la France n'est pas le seul pays où l'on étudie ces questions, nous allons passer en Allemagne prendre connaissance des opinions de ces studieux philosophes sur ce sujet.

Je dois à M. Grolig, artiste peintre à Versailles, la traduction du passage suivant pris dans un ouvrage publié en Allemagne, en 1846, sous le titre de **LA LUCIDE DE PREVORST**, etc., par le docteur Kerner. Cet ouvrage a produit une très-grande sensation dans le monde magnétique, eu égard aux questions religieuses, métaphysiques et philosophiques qu'il traite, ainsi qu'au nom honorable de son auteur, savant et consciencieux magnétiste.

59<sup>e</sup> Pages 86 et 87, il y est dit : « Lorsque

**M<sup>me</sup> Kausse** posait les mains dans l'eau, elle se sentait bientôt envahie d'une faiblesse générale ; elle ne pouvait, pendant la journée, boire d'aucune espèce de liquide, sans être prise de suite de vertiges ; mais sitôt que le soleil était couché, elle en prenait sans être incommodée..... Toutes les fois qu'on la mettait dans un bain, on constatait le fait particulier que tous les membres, poitrine et bas-ventre, se mettaient dans un mouvement continu, et elle se trouvait repoussée à la surface de l'eau, de sorte que les femmes qui la servaient étaient obligées d'employer toute leur force, pour la plonger dans le bain...

60° Lorsque j'approchais mes doigts de ceux de **M<sup>me</sup> K...**, les siens se trouvaient attirés comme le fer par l'aimant, et c'est ainsi que je pouvais la soulever de dessus son lit contre toutes les lois de l'attraction terrestre... L'auteur cite à cette occasion les faits suivants, relatés dans l'ouvrage de Mallers (description de Freiberg) :

61° « En 1620, une femme malade, en présence des deux pasteurs, Dachsel et Waldenbourg, se trouva subitement soulevée de dessus son lit à la hauteur de deux aunes et demie, de sorte qu'elle flottait librement dans l'air, et semblait vouloir sortir par la fenêtre ; Waldenbourg la prit à bras le corps, et la ramena en adressant des prières à Dieu avec toutes les personnes présentes.

62<sup>o</sup> « Korsk , dans sa *Deuteroskopie* (tome 2 , page 230) , fait mention d'un homme qui se trouva dans un tel état magnétique, qu'il fut tout d'un coup soulevé de terre, de sorte que plusieurs des honorables témoins de ce fait se placèrent sous lui pour empêcher qu'il se fit du mal en tombant.

63<sup>o</sup> L'auteur, revenant aux phénomènes qu'il remarqua chez sa lucide pendant sa longue maladie , s'exprime ainsi : « Dans ce temps-là, elle se sentit pendant sept jours, tous les soirs, magnétiser par un esprit visible à elle seule ; il le faisait avec trois doigts allongés, d'où s'échappaient des rayons lumineux. Les passes n'allaien t, en général, que jusqu'au creux de l'estomac. Elle reconnaissait dans cette figure spirituelle sa grand'mère. Un fait inconcevable, mais attesté par nombre de témoins respectables, est que pendant ce temps les objets dont l'attouchement lui nuisait lui étaient enlevés comme par une main invisible. On vit, par exemple, très-souvent une cuiller en argent sortir de sa main, et être posée sur une assiette à une assez grande distance. Ces objets traversaient lentement l'air et se plaçaient tranquillement à l'endroit convenable, sans y être jetés..... Il arriva souvent que l'amulette

64<sup>o</sup> qu'elle portait suspendue au col, de son propre mouvement et sans être touchée de personne, se

dégageait de derrière sa tête et courait par dessus sa poitrine et la couverture de son lit comme un être vivant, de sorte que les personnes présentes devaient la rattrapper sur le plancher et la lui rapporter. Cet événement, aussi incroyable qu'inexplicable, est attesté par nombre de témoins les plus respectables et tout-à-fait dignes de foi. Dans son sommeil somnambulique, madame K... en donnait l'explication suivante : « Cet homme fait cela par son art ; il agit sur moi d'une manière magique ; il veut ravoir cette amulette pour qu'on lui en demande une autre, parce que maintenant je ne peux plus m'en passer. » Elle porta cette amulette pendant trois mois sur le dos, Lorsqu'on me la donna un an après, j'y trouvai : ASSA FOETIDA, SABINA TYRANUS, deux graines de SEMEN-TRAMONI, un très-petit aimant et un petit papier sur lequel était écrit : « C'est à cela qn'est apparu le fils de Dieu ; qu'il détruise les œuvres de Satan. » Cette amulette lui avait été donnée par un homme réputé avoir la puissance de guérir ces sortes de maladies. »

Je pense que quelques faits qui m'ont été affirmés par le colonel Roger, duquel je t'ai déjà parlé, ainsi que par un membre encore existant du fameux cercle cabalistique qu'ils avaient formé au nombre de neuf, ne seront pas déplacés à la suite de ceux que tu viens d'entendre. Si l'assertion du docteur Kerner est recevable dans cette question,

je ne vois pas pourquoi celle du colonel serait **plus** récusable. Je te l'ai déjà dit, un fait en fait **admettre** ou supposer cent ; il serait donc de très-mauvaise foi à l'étudiant de nier tel fait par rapport à tel nom ; c'est ainsi que font toutes les **religions** entre elles, chacune n'admet que les miracles **des** siens. Dans les sciences, il en est de même ; chaque école soutient la véracité de son maître et déverse le ridicule sur les maîtres précédents ou dissidents. Avec de telles dispositions d'esprit, il n'y aurait plus d'études possibles, et chacun ne pourrait être sûr d'un fait quelconque qu'après l'avoir contemplé à satiété, et encore qui sait si son objectivité passée n'étant plus celle présente et exigible par conséquent par la raison, il n'y aurait d'affirmatif pour lui que le présent ? Nous ne sommes pas étudiants de ces écoles de négations diverses ; notre mémoire et nos déductions sont des arsénaux dans lesquels nous pouvons fouiller au besoin, donc ce qui est présentement n'exclut pas pour nos observations ce qui a été hier ni ce qui sera demain. Revenons au colonel Roger. Quelques temps avant sa mort il avait commencé à mon égard une narration écrite des principaux faits merveilleux qui s'étaient produits dans leur cercle cabalistique. La mort est venue interrompre ce travail. Je ne peux donc te présenter que des fragments de cette correspondance, fragments qui ont rapport aux ques-

tions que nous traitons. Je dois te dire que ce cercle cabalistique, duquel le colonel était membre, n'était formé qu'en vue de l'art hermétique; tous les membres étaient des savants de premier ordre qui croyaient à la possibilité de la transmutation des métaux inférieurs en or et à l'existence d'une médecine universelle. C'était dans le but de réussir, dans l'accomplissement de leur désir, qu'ils avaient formé ce cercle dirigé par un des plus forts lucides connus en ce genre, qui lui-même était sous la direction d'esprits dégagés de la matière, qui avaient eu et avaient conservé l'affection de ces études. Voilà quelques faits qui ont rapport à la question que nous traitons. C'est le colonel qui me parle.

65<sup>e</sup> 1<sup>er</sup> Fait : « On manquait d'eau mercurielle : on ne pouvait s'en passer. Ad...., endormi par M. Pic...., lui dit : « Appelez MIKENAS, et demandez-lui qu'il en apporte. » Aussitôt l'invocation faite, on vit un flacon se poser comme de lui-même sur le rebord extérieur de la croisée ! »

66<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> Fait : « La plupart des membres composant la société présidée par M. Pic... prenaient du tabac, et se plaignant de sa mauvaise qualité, désirèrent du narquitoche, tabac des États-Unis très-recherché qu'on ne vend pas en France. Ad...., endormi et consulté par M. Pic...., répondit qu'il était très-facile de s'en faire apporter, mais qu'il

fallait le payer et en acquitter les droits. On déposa sur une table l'argent nécessaire, et M. Pic... appela l'esprit MIKENAS, qui, aussitôt invqué, partit, prenant l'argent qui était sur la table et y posa en moins d'une minute la quantité de tabac demandé. »

67° 3° Fait : « Je ne puis entrer dans les détails du fait que je vous raconte. Je ne nie rien de ce que j'ai entendu qui le concerne ; les circonstances qui y ont donné lieu renferment des questions qu'il est difficile de résoudre, parce que ces questions ne s'appliquent qu'à des objets spirituels que ne peuvent admettre sans preuves notre intelligence et la saine raison : c'est ce que nous devions nous faire expliquer à l'aide de notre lucide par les êtres spirituels qui vous ont éclairés. J'en viens au fait que j'ai vu. »

« M. Pic... avait remis à Ad.... un anneau (alli- liance) pour que celui-ci y fit graver deux noms et des caractères. Il était convenu qu'Ad.... remettrait cet anneau le lendemain à une heure indiquée, qui était aussi celle d'une cérémonie relative à cet anneau. Le lendemain, Ad.... n'étant pas venu à l'heure dite, M. Pic..., Bor... et moi, allâmes le chercher : nous le trouvâmes en route. M. Pic... lui ayant adressé quelques reproches, Ad.... eu fut si piqué, qu'il tira immédiatement l'anneau de son doigt et le lança de toutes ses for-

ces contre le talu qui séparait le boulevard de la rue de Bondy. Nous entendîmes le choc de l'anneau contre le pavé ; nous renonçâmes à le chercher ; c'eût été peine perdue. En nous acheminant chez M. Pic..., je fis sentir à Ad... son inconvenante conduite. Enfin, à notre arrivée, M. Pic... endormit Ad..., qui nous dit qu'il avait assez de temps pour commencer etachever la cérémonie. M. Pic... lui objecta qu'elle serait sans but puisque l'anneau était perdu. Agissons toujours, et quand nous en aurons besoin, vous appellerez tel esprit de l'air qui vous le remettra. Vous le garderez à votre doigt jusqu'à la fin de la cérémonie, et vous le rendrez à l'esprit après l'avoir remercié, afin qu'il porte l'anneau à la personne à laquelle il est destiné, ce qui fut fait en notre présence.

68°. La cérémonie de laquelle parle le colonel aura de quoi te surprendre pour le moins autant que les faits que je te cite. Sache que les membres de ce cercle en étaient arrivés, dans leurs croyances cabalistiques, à admettre la possibilité d'une transformation des êtres élémentaires en êtres matériels, comme tu pourras le lire dans l'ouvrage ayant pour titre : le *Comte de Cabalis*, etc. Je t'ai déjà dit un mot sur ce sujet dans notre entretien sur les *Miroirs cabalistiques*, en t'expliquant que les cabalistes admettent que les éléments

B.

ne sont qu'un composé d'êtres comme nous, moins l'immortalité qu'ils ne possèdent pas, et ne peuvent posséder que par leur union avec les fils du ciel, qui sont nos *seigneuries*. Le chef du cercle du colonel (d'après les conseils du lucide qui l'éclairait) avait conclu un mariage spirituel avec un sylphe, esprit de l'air; mais pour que cet esprit pût se rendre visible à ses yeux et palpable à ses sens matériels, il fallait naturellement qu'il se matérialisât, ce qu'il ne pouvait faire pour commencer qu'à l'aide de l'absorption de nos substances matérielles les plus appropriées à sa nature. C'est ce qui eut lieu pendant six mois. Tous les jours cet esprit invisible se plaçait à table devant M. Pic... et absorbait tous les aliments qu'il avait demandés au lucide et qu'on avait apprêtés à cette intention; il ne fallait plus que quelques mois de cette préparation pour que cet esprit se rendît visible et sensible aux yeux de son fiancé. C'est à cette intention que l'anneau duquel tu viens d'entendre parler avait été gravé. La révolution de Juillet arriva rompre ce doux espoir en enlevant M. Pic..., qui mourut quelque temps après et fut lui-même rejoindre sa fiancée au monde spirituel. Ce qu'il y a de positif dans cette histoire, c'est que les aliments matériels déposés tous les jours, à chaque repas, dans l'assiette de cet esprit, disparaissaient chaque fois à la vue de ceux que ce

Monsieur invitait à dîner avec lui, et cela dura six mois. J'ai reçu cette assertion de deux témoins oculaires, qui sont le colonel Roger et M. Bodes, vieillard octogénaire encore existant et présentement dans une maison de vieillards, rue des Récollets, à Paris.

G... — Oh ! mon bon ami, où nous conduis-tu ?

A... — A la recherche de la vérité ; mais comme je vois que tu n'es pas encore préparé à la trouver et surtout à la recevoir d'hommes qui n'ont pas un nom scientifique ni littéraire, je reviens dans tes eaux, et te vais citer ce que pense le docteur Billot sur cette question. Voilà ce que je trouve dans sa *Correspondance sur le magnétisme vital avec le vénérable Deleuze, etc.*, tome 1, page 88.

69°. « Marie suivait ponctuellement le régime prescrit, lorsqu'un jour, un peu dégoûtée de ses aliments trop fades pour elle, attendu qu'elle s'était habituée à ceux de haut goût, elle s'avisa de prendre une gousse d'ail cru pour en frotter son pain ; mais à mesure qu'ayant épluché son ail elle se disposait à l'approcher de son pain, tout à coup, comme si quelqu'un eût frappé fort sous sa main, la gousse d'ail saute au plancher et ne se retrouve plus. Marie, interdite, partit d'un éclat de rire et profita de la leçon. Ce fait s'est passé sous mes yeux en présence de gens de la maison. »

Page 180, l'auteur continue : « Mais pour mettre un terme à notre polémique au sujet de la théorie, je produirai bientôt quelques-uns des faits dont abondent nos éphémérides ; faits positifs puisqu'ils sont matériels, et que tous nos sociétaires les ont comme moi vus, de leurs propres yeux vus, enfin ce qu'on appelle vu, selon l'expression de notre comique ; que de plus ils ont tous palpé aussi bien que moi des objets matériels, et d'après ces faits et une infinité d'autres qui se sont passés sous mes yeux pendant une douzaine d'années, et que je vois se renouveler journellement, ai-je pu, Monsieur, me refuser à l'évidence ? Ai-je dû repousser la vérité pour me jeter et me perdre dans le vague d'une hypothèse qu'il faut torturer de mille manières, et souvent en sens contraire, pour y rattacher les phénomènes qu'on voudrait pouvoir expliquer par elle, mais qui seront toujours inexplicables pour ceux qui ne veulent pas dévier du sentier de l'erreur ? »

70<sup>e</sup> Page 221. **LE PETIT CUISINIER ANGÉLIQUE.**  
« L'exercice fatiguait et échauffait beaucoup Marie ; elle avait besoin de repos et de rafraîchir son sang. Le petit RAPHAËL ordonne la tisane suivante : ORGE et RÉGLISSE. Marie met dans un pot convenable l'orge mondée, un petit morceau de racine de réglisse fendu en quatre et l'eau suffisante. Elle s'avance de la cheminée le pot à la

main pour faire la tisane ; mais il n'y pas de feu. A peine aperçoit-on sous la cendre un globe lumineux gros comme un petit pois ; en outre il n'y a pas de petit bois, ni de copeaux, ni de sarmements pour faire prendre le feu à deux grosses bûches qui se trouvent dans l'âtre ; bien plus, Marie manque en ce moment d'allumettes ! et pour tout soufflet on n'a dans la maison qu'un roseau ou canne percée d'outre en outre. Quelle main secourable viendra donc l'aider à allumer son feu ? Sa mère ? Mais sa présence est nécessaire dans l'atelier pour fournir aux ouvriers les matériaux pour garnir leurs nouettes. *Ne t'inquiète pas*, lui dit la petite voix, *ta tisane se fera*. Place sur le globe de feu quelques feuilles de chêne vert qui tiennent encore aux bûches et qu'il faut détacher. Mets les bûches par dessus, et sois tranquille, le feu va s'allumer ; tu placeras ensuite le pot, et tu pourras faire le travail ordinaire du ménage. Marie obéit à la voix, et, tout bien préparé et disposé selon l'ordonnance, elle se met à observer ce qui va se passer en fixant les yeux sur le globule lumineux. Quel est son étonnement, lorsqu'elle aperçoit sur ce globule un petit mouvement tel que pourrait opérer celui du souffle du plus doux zéphyr ou celui à peine sensible qui pourrait sortir du chalumeau d'un metteur en œuvre ou d'un joaillier. A peine quelques minutes se sont écoulées, que les

brins de feuilles commencent à donner de la fumée ; l'impression du souffle se renforce, quelques étincelles pétillent, et voilà que la flamme a jeté son éclat : les bûches sont attaquées par le feu ; le foyer ressemble à celui d'une petite forge d'orfèvre, et Marie, ravie d'étonnement, place son pot près du feu en louant Dieu et remerciant son messager. L'eau s'échauffe bientôt ; le bouillonnement commence ; le feu est ménagé de telle sorte qu'on ne voit qu'un petit frémissement à l'aide duquel la tisane se confectionne lentement. Marie quittait son travail de temps en temps pour surveiller la cuite de sa décoction, lorsque la petite voix lui dit : « Ne te dérange plus ; lorsque la tisane sera faite, je saurai bien diminuer l'ardeur du feu, et même l'éteindre s'il est nécessaire. »

» En effet, Marie vit diminuer le feu insensiblement, et lorsqu'elle prit le pot, la tisane était un peu plus que tiède, c'est-à-dire qu'elle était au degré de chaleur convenable pour être bue. Marie en prit un demi-verre pour le goûter : c'était une liqueur dorée et limpide d'un goût très-délicieux. Mais, comme dans toutes ses opérations, le petit RAPHAEL veut qu'on ne s'y méprenne point, il a mis aussi son cachet à celle-ci, c'est-à-dire qu'il y a mis du merveilleux. En effet, chaque fois que Marie a garni son verre de la tisane, elle a vu, et ensuite elle a fait remarquer à ses alentours trois

petits globules ressemblant à trois petites perles d'or au fond du verre ; ces petites bulles d'air roulaient dans le liquide et s'y soutenaient jusqu'à ce que Marie eut tout avalé. Tant qu'a duré l'usage de la tisane, ces petites perles ou globules d'air ont paru dans chaque prise que buvait Marie ; chaque jour aussi Marie confiait à son petit servant le soin de faire cette décoction.

« La première fois que ce phénomène a eu lieu, je n'ai point vu les préliminaires de la combustion ; mais le lendemain je désirai en être témoin, et tout se passa comme le jour d'auparavant et tel que je l'ai décrit ci-dessus. »

71° 2<sup>e</sup> vol., page 5, l'auteur cite un dame qui était atteinte d'une cécité complète, et qui sollicitait de mademoiselle Virginie , somnambule , quelques secours. La lucide accuse voir une jeune vierge qui lui présente une plante tout en fleur. L'auteur questionne pour savoir quelle est cette plante, et où pouvoir la trouver. A l'instant, la dame aveugle s'écrie qu'on vient d'en déposer une sur son tablier. La lucide dit que c'est bien la plante que la vierge lui a montrée : ce qui met la société dans l'admiration. L'auteur ne connaît pas cette plante qu'il croit être du thym de Crète.

72° Page 8. Dans une autre séance où trois lucides étaient en sommeil ensemble, une colombe se présente à leur vue voltigeant dans l'appartement,

et tenant à son bec un papier qu'elle laisse tomber aux pieds d'une dame : on ouvrit ce papier, qui répandait une odeur suave ; il contient des petits morceaux d'ossements collés sur trois petites bandes de papier imprimé. Sur l'une, on lit : *Sainte Maxime !* Sur l'autre : *Sainte Sabine !* Et sur la troisième : *Plusieurs martyrs !*

73<sup>e</sup> Page 19. Dans la réponse que lui fait M. Deleuze à ce sujet, ce dernier lui dit qu'un médecin d'un grand mérite lui a raconté qu'il a eu une somnambule qui, dans plusieurs circonstances, lui a provoqué des apports matériels de la nature de celui de la branche de thym, qu'elle faisait arriver ces objets devant lui.

74<sup>e</sup> Page 238. M. Billot cite une demoiselle Laure, sa somnambule, qui, un jour, fut stigmatisée sur le bras droit. L'auteur croyant ce fait, mais désirant le voir se reproduire, fut satisfait. Une croix bien dessinée parut sur la partie médiane interne de l'avant-bras droit de la lucide. Cette dernière dit que c'était son ange qui lui imprimait ainsi cette croix.

G... — M. Billot n'a pu cependant convaincre son correspondant M. Deleuze, tel on peut en juger.

A... — Je crois, au contraire, que M. Deleuze était aussi convaincu que Billot, mais qu'il ne le disait pas aussi haut. La citation qu'il fait lui-même

me à son ami en est une preuve, et nous devons reconnaître que M. Deleuze a été déjà assez loin dans ses publications magnétiques. Par rapport à son rang de bibliothécaire, c'était compromettre très-bravement aux yeux de ses savants confrères et sa place et sa réputation.

Nous allons passer à un autre auteur qui a fait une certaine sensation dans le monde magnétique par la publication de plusieurs ouvrages savamment écrits, et entr'autres le *Journal du magnétisme animal*. M. Ricard est cet auteur dont l'esprit et la plume ne peuvent être taxés d'enthousiasme. Je trouve page 37 du journal que je viens de te citer, publié en 1840, l'article suivant :

#### PIUSSANTS EFFETS DE L'ATTRACTION MAGNÉTIQUE.

75<sup>o</sup> « M. Schmidt, médecin de Vienne (Autriche), vient se fixer en Russie avec sa fille, qu'il maria à M. Pourrat, fabricant de gants de Grenoble. Etablis depuis quelque temps à Kiow, ce fut là que Mme Pourrat, qui était d'une santé délicate, fut souvent magnétisée par son père. Peu de temps avant sa mort, qui arriva en 1832, étant magnétisée de même par son père en présence de plusieurs amis de la maison, assemblés par hasard dans la chambre de la malade, l'effet fut si puissant, qu'après avoir fait quelques passes, au grand étonnement des personnes qui étaient présentes, la malade, par la seule force de l'attraction, fut soule-

vée de son lit sur lequel elle était étendue de son long, de manière qu'on pouvait passer facilement la main entre le lit et la malade sans toucher ni l'un ni l'autre. *Signé SERVAN.* »

G... — On a pu induire cet auteur en erreur.

A... — Tu as raison, mais lui-même, ainsi que plusieurs de ses amis assemblés à cet effet dans une séance d'extase d'une de ses lucides, assure le fait suivant que je trouve, même journal, page 502.

76<sup>e</sup> ... « La crise redouble, elle s'enlève dans un état d'éréthisme et de spasme général, ses yeux qui s'étaient fermés se rouvrent de nouveau, et présentent dans la morne fixité de leur regard une immobilité qui vous glace ; — elle se rassied, et retombe dans un calme voisin de la stupeur.... page 304. » M. Ricard l'interroge sur ce qu'elle a éprouvé ; elle répond qu'elle a été bien heureuse, qu'elle est montée dans les hautes régions, et que ce qui lui a fait s'écrier : NON — NON, c'était de se voir enlever toute seule, chose qui lui fait toujours grand' peur, ce sont des anges qui l'ont prise ; ils étaient trois..... »

G... — L'auteur ne dit pas que cette lucide fut enlevée de terre.

A... — Il le donne à penser ; cet écrivain sait trop bien écrire pour dire : elle s'enlève, au lieu de dire : elle se lève ; d'ailleurs, la narration paraît confirmer ce fait, car cette séance est racontée avec

une grande minutie de détails et de satisfactions, comme ayant présenté à l'auditoire des *phénomènes extraordinaire*s.

G... — Enfin, mon ami, il m'est plus facile de t'écouter que de conclure.

A... — Nous avons le temps de le faire. Je n'ai pas fini. Tu as bien connu notre cher Doisnel de Briuebec, que la mort nous a enlevé dans la fleur de l'Âge, homme plein de savoir et de logique, sur lequel je comptais pour m'aider dans mon œuvre? Hélas ! dois-je me plaindre de l'avoir perdu? Son esprit n'en est que plus libre pour correspondre avec le mien, et, qui sait, si le peu de perfectionnement que recelle mon langage n'est pas dû à son amicale inspiration? que de mots grossiers ou obscurs ne suis-je pas obligé de rayer dans mes écrits à une deuxième lecture? il me semble sentir cette bonne âme auprès de moi, et l'entendre me dire : Efface ce mot trivial, tu n'es plus ici dans un atelier de tourneurs en chaises, tu es dans l'atelier universel, dont la langue ne souffre pas d'idiomes. Je veille sur ton instruction après ma mort, comme tu veillas sur ma santé pendant mon existence terrestre : ne crains rien, marche, marche.

A Swedenborg de fournir aux révélations. A moi de t'apprendre à les écrire! Ce bon ami m'avait, quelque temps avant sa mort, écrit qu'il avait été en correspondance intime avec M. Ricard, et tenait

de ce dernier la connaissance de plusieurs faits qu'il n'avait pas osé publier, et n'avait dit qu'à un cercle très-restréint d'amis.

77° Entre autres, M. Ricard a assuré à M. Doisnel, qu'un jour il avait été témoin (ou ne pouvait récuser ceux qui l'avaient vu), du fait suivant : Dans une cave on avait vu une très-grande quantité de bouteilles transportées et brisées, sans apercevoir aucune propulsion visible, et qu'à travers la voûte de ladite cave tombaient de ces bouteilles en verre, sans que les spectateurs pussent apercevoir aucun interstice. J'ai peut-être tort de te faire cette confidence, mais comme j'ai l'espoir de te prouver que les lois ainsi que la ténuité de la matière ne sont pas encore définies par la science officielle, je compte sur la suite de nos entretiens pour que tes soupçons à cet égard soient élucidés.

78° Un autre magnétiseur, M. Possin, publia quelque temps après M. Ricard, un journal sous le titre : *Le Somnambule*, dans lequel il mentionne avoir vu, ainsi que plusieurs personnes présentes à ce fait, son lucide, un nommé Ferdinand, recevoir une couronne d'un esprit céleste ou de la Vierge ; cette assertion de M. Possin souleva contre lui les sarcasmes des autres écrivains magnétistes. Entre autres, ceux du *Journal du magnétisme*. Sous la direction du baron Du Potet, une polémique s'engagea dans laquelle le ridicule parut tomber sur M.

Possin ; mais en ce jour où M. Du Potet doit lui-même enseigner dans sa *magie dévoilée* les moyens de communiquer avec les esprits dégagés de la matière, par certaines pratiques cabalistiques, le ridicule se trouve reporté naturellement sur l'antagoniste de M. Possin, en attendant qu'il soit prouvé qu'en toute cette question il n'y a de ridicule que sa négation : j'eus le plaisir d'avoir une fois la visite de M. Possin ; ce monsieur m'assura qu'il avait été arrêté dans ses citations, par la mauvaise réception de sa première ; mais que le fait d'apport de cette couronne n'était rien devant ceux qui l'avaient suivis. Des objets beaucoup plus volumineux lui avaient été ainsi apportés, ses appartements bien clos ; de l'argent même avait été déposé dans son bureau, ayant la clef de sa caisse sur lui. Comment dire cela aux hommes, répétait M. Possin, et lesquels d'eux ou de moi sont dans le vrai ? Je possède ce que j'ai vu et vois tous les jours ; eux nient ce qu'ils n'ont pas vu, et même se refusent à voir ! vous serez aussi mal jugé dans vos propositions que j'ai pu l'être : un des plus forts arguments contre M. Possin fut que la couronne apportée était matérielle et semblable à celles qu'on vend chez les fleuristes ; mais les pauvres esprits qui argumentaient ainsi, ne pensaient donc pas que c'est ce qui ferait le mérite de l'apport aux yeux de l'homme studieux ? En effet, que cette couronne eût été cé-

leste, et inimitable sur la terre, qu'en eût-il résulté? qu'on aurait dit : c'est une œuvre de plus dans toutes celles de l'Éternel ; mais transporter à une distance quelconque un objet matériel fabriqué ici-has, est non pas prouver une œuvre de plus de l'Éternel , mais bien une contre-œuvre, puisque ce fait vient détruire les lois présumées de cette œuvre. Je n'entre pas ici dans la réalité ou la négation de l'apport. Jedis seulement : Prouvez-moi cet apport, peu m'importe d'où il vient. Il me semble naturel que les objets matériels ne puissent se prendre que sur la terre, par conséquent le Louis qui a été frappé à l'Hôtel des monnaies, et qui se trouve en ma possession sans ma coopération, m'occupe autant l'esprit, et plus même, que de le savoir d'origine céleste. C'est ainsi qu'en arguments celui qui paraît le meilleur est souvent le plus mauvais.

79° Voici un autre écrivain qui mentionne un fait de transport non moins curieux. Je le trouve dans un ouvrage ayant pour titre: LES HABITANTS DU MONDE INVISIBLE, un vol. in-8°, 1850, par M. Bachelet ; l'auteur s'exprime ainsi, page 123 : «Il y avait bien 15 jours que nous avions fait nos premières évocations, quand une après-midi, au moment où notre somnambule venait d'entrer en sommeil, nous entendîmes frapper d'abord légèrement sur les meubles d'une chambre dont l'entrée donne dans le salon où nous étions; nous prétâmes l'oreille, le bruit augmenta, et des coups étaient

frappés très-distinctement sur les meubles, les chaises étaient remuées. Qui est là? dit l'un de nous. On ne répondit pas, mais, au même instant, une main qui nous sembla être bien ouverte, se posa avec force et bruit sur le marbre d'une table ronde qui était au milieu de nous. Je dois l'avouer, nous tressaillîmes, et nous fûmes tous simultanément pénétrés qu'il se passait quelque chose de mystérieux autour de nous, car si nous ne le voyions pas, nous le sentions positivement; le grand bruit augmentant toujours dans la chambre adjacente, je fis quelque pas, et y entrai : le bruit cessa. Je regardai de tous côtés, et j'examinai ; mais je ne vis rien. Je me retournai pour entrer dans le salon, et déjà j'y avais mis le pied, quand un grand fauteuil à la Voltaire fut enlevé et laissé tomber sur le parquet avec un bruit vraiment épouvantable : ai-je besoin, lecteur, de vous assurer si nous tressaillîmes, et si nous sautâmes de peur et d'effroi? »

G... — Tu me cites là un homme qui avoue lui-même qu'il est hypocondriaque.

A... — Cela détruit-il ce qu'il a vu?

G... — Cela prouve qu'il a été halluciné ; voilà tout.

A... Mais les personnes qui ont vu comme lui?

G... — Elles lui ont dit qu'elles avaient vu pour éviter toute discussion.

A... — Ne croirais-tu pas ces faits possibles?

G... — Ils ne le sont que chez les hypocondriaques.

A... — Et chez les hommes sains de corps et d'esprit ?

G... — Je les récuse.

A... — Je viens cependant de t'en citer 79 de ce genre qui tous ne sont pas racontés par des hypocondriaques.

G... — Si ces faits provenaient d'un seul narrateur, je dirais : Il a été halluciné 79 fois ; mais provenant d'autant d'individus, je dirai : Ils l'ont été chacun une fois.

A... — Ta réponse est digne d'un académicien.

G... — Elle est celle d'un homme de bon sens.

A... — Je pense en avoir autant que toi, et cependant je crois à la possibilité de ces faits.

G... — Prouve-les-moi.

A... — C'est ce que j'ai cherché à faire par ces 79 citations, et je ne pense pas y être arrivé, car tu es exigeant.

G... — Je suis tel on doit être dans les études de ce genre. Les admettre sans plus d'examen est une faute, et c'est ouvrir un abîme de superstitions.

A... — Voilà 1800 ans que le christianisme enseigne ces choses, et le peuple n'en est ni plus ni moins crédule ; le peuple des campagnes surtout est revenu des terreurs que ces faits lui avaient ins-

pirés, ainsi que des messes qu'ils lui ont coûtés ; aujourd'hui il n'en croit pas moins à leur réalité, mais sait mieux les apprécier et moins faire dire des messes.

G... — Nous ne sommes pas à la campagne ; par conséquent nous n'avons pas envie de la battre ; nous étudions à notre point de vue, que chacun agisse de même,

A... — Mais ne prononce pas de même ?

G... — Le sain jugement se reconnaît partout.

A... — C'est ce que nous verrons lorsque j'aurai fini.

G... — Vas-tu recommencer tes 79 citations ?

A... — Non, je vais continuer.

G... — Cela commence à être long ?

A... — Cela ne l'est jamais trop quand on cherche la vérité.

G... — Et qu'on la trouve ?

A... — Tu as lu comme moi, dans le *Journal du Magnétiseur spiritualiste*, ces faits de coups et de transports qui ont produit une si grande sensation en Amérique, faits racontés par Davis lui-même, dont j'ai donné un court aperçu dans le premier numéro de l'*Encyclopédie magnétique spiritualiste* ?

G... — Le *Journal du Magnétisme* les a citées, mais ne les a pas certifiées.

A... — Dix mille personnes les certifient aujourd'hui dans ces contrées.

G... — Je voudrais être le dix mille unième !

A... — Tu as lu dans le même journal, le *Magnétiseur spiritualiste*, le fait des jets de pierres de la rue des Grès ?

G... — Belle affaire ! une mystification des partis contraires au gouvernement.

A... — Et contraires au savoir des scientifiques, ainsi qu'aux connaissances rusées de la police, qui, pendant près de trois semaines, a employé toutes es ressources de son art pour ne découvrir que sa nullité dans ces recherches.

G.. — Elle n'a pas voulu dire ce qu'elle savait.

A... — C'est toujours ainsi qu'agissent les gens qui ne savent rien. Tu as lu également dans le même journal ces faits merveilleux qui se sont passés près de Chartres pendant près de quinze jours ?

G... — Il y avait de la calotte là-dessous ?

A... — Mais la calotte n'était pas assez ample sans doute pour couvrir les yeux des spectateurs nombreux qui n'avaient nullement la tête dedans.

G... — Par le temps qui court, on ne peut dire où est la tête de l'homme.

A... — Tu as lu encore dans le journal précité ces faits de transports d'enfants de dedans leur berceau à terre, ces fermetures de portes sans mains visibles, etc., etc.

G... — Ce que j'ai lu, je ne l'ai pas vu ; il faut peu de chose pour qu'un enfant tombe en bas de

son berceau ; il en faut moins pour qu'un coup de vent ferme une porte.

A... — Cela serait acceptable, si cela était vrai ; mais je te demanderai à mon tour qui peut te faire nier ces faits avec autant d'opiniâtreté.

G... — D'abord leur manifestation non mathé-mathématique ; ensuite l'impossibilité admise en physique qu'un corps impondéré transporte un corps pondéré.

A... — Je te répondrai aussi, d'abord, que les mathématiques elles-mêmes sont aussi fausses que la quadrature du cercle et le mouvement perpé-tuel. Prouve-moi deux seuls faits *parfaiteme-identiques* en quelle science que ce soit, je croirai aux mathématiques. En second lieu, la prétendue impossibilité de transport des corps pondérés par les corps impondérés est aussi une erreur de la science qui ne voit que cela tous les jours, sans le voir, par conséquent le niant par ignorance. Nous reviendrons sur cette question lorsque j'aurai fini mes citations. Je t'ai dit, dans les propositions de notre premier entretien que le magnétisme humain pouvait produire ces faits de transports, etc. Il faut que je te le prouve, ou du moins que je te cite ce qui me l'a prouvé ; puis nous passerons à la question précitée.

Par moi-même, j'ai vu peu de choses en ce genre, si le peu que j'ai vu n'équivaut pas au tout.

J'ai mentionné, dans le deuxième volume des *Arcanes*, un fait assez curieux de cet ordre qui m'est arrivé. Je voudrais ne pas me répéter, mais le peu que j'ai à te dire n'est pas déplacé dans cet entretien.

80° M. Renard, employé aux hypothèques de Rambouillet, me pria, un jour, de lui faire magnétiser un petit flacon d'eau par l'esprit Emmanuel Swedenborg, en rapport avec Adèle dans les sommeils magnétiques de cette lucide. Je m'empressai de satisfaire à la demande de mon ami, et j'étiquetai ce flacon en écrivant dessus : *eau magnétisée*; à trois reprises différentes le mot *magnétisée* fut effacé : la première fois, j'attribuais cette disparition à la plume en fer avec laquelle j'avais écrit, qui avait pu, comme on le voit journallement, blanchir l'encre par son oxydation, mais le mot *eau*, resté parfaitement noir, m'intriguait beaucoup. J'écrivis une deuxième fois, *plus bas*, avec une plume d'oie, le mot *magnétisée*; au moment d'envoyer ce flacon à mon ami, ce mot était encore disparu complètement ; je le récrivis une troisième fois, sans comprendre ce mystère. Je fus très-étonné, lorsque M. Renard m'en accusa réception, de lire cette observation : « Quand on étiquette un liquide quelconque, on a le soin de mentionner ce qu'est ce liquide, mais vous êtes plus bref en ne mettant que le mot *eau*, au lieu

d'y ajouter celui de *magnétisée* qui lui convenait si bien. » Je répondis à mon ami que je l'avais fait à trois reprises, et qu'à chacune ce mot avait disparu. M. Renard me fit observer que j'aurais peut-être dû mettre eau *spiritualisée* au lieu de *magnétisée*; qu'au reste, je m'en informe à l'esprit qui l'avait magnétisée, ce que je fis à la première fois que j'endormis Adèle, et la prévision de M. Renard fut exacte; le mot *magnétisée*, me dit Swedenborg, ne convenait pas à une action de spiritualisme; un esprit ne magnétise pas, m'observa-t-il, il *spiritualise*. Swedenborg ne voulut pas m'expliquer au juste si je lui devais ce petit miracle, il me dit que les corpuscules spirituels, qu'il avait déposés dans cet eau, avaient filtré à travers le verre comme ils y étaient entrés, et avaient eux-mêmes effacé ce mot mal approprié à leur nature. Le fait matériel, pour moi, est la disparition à trois reprises d'un mot formé d'agrégats matériels, qu'un acide matériel pouvait seul faire changer de nature.

81° En fait de *stigmates*, j'ai déjà raconté le fait du coup de soleil qu'Adèle, dans un de ses sommeils magnétiques, reçut sur tout un côté de la figure et de l'épaule, étant à la recherche d'une personne dans l'Amérique. Les témoins de ce phénomène sont : 1° M. Pirlot, auquel je dois d'avoir pu faire imprimer le premier volume des *Arcanes*;

il demeure, 25, rue Sedaine, à Paris; le deuxième est M. Lucas, messager de Rambouillet, beau-frère de la personne disparue; le troisième est la mère de ce jeune homme qui doit demeurer dans les environs de Rambouillet; ensuite, viennent les personnes de ma maison, qui toutes ont vu cette moitié de la figure et de l'épaule d'Adèle rester d'une couleur violette pendant près de quarante-huit heures, quand l'autre partie du corps était parfaitement blanche.

82° En fait de *suspension*, des premiers temps que je m'occupais de magnétisme avec M. Renard (lorsque j'habitais Rambouillet), un jour nous désirâmes faire une expérience concluante à cet égard, M. Renard; me pria d'essayer sur lui. Je passai, par degrés, dans un tel état d'esprit, que je ne pus douter que j'allais réussir; je rassemblai toutes mes forces, comme si j'allais lever un fardeau très-pesant, et, sans d'autres préparations magnétiques, je pris *idéalement* dans mes deux mains M. Renard par ses deux coudes, et le soulevai ainsi de toute la puissance de ma volonté; mon ami jeta alors un cri, en me priant de cesser, car la tête lui tournait, et il ne se sentait plus posé à terre; comme il était à l'instant debout sur un tas de copeaux, je ne pus voir si la suspension avait lieu; mais pour mon ami il en avait observé toutes les sensations, et cependant j'avais bien peu

de puissance magnétique sur M. Renard, qui est lui-même d'une nature très-électrique.

83<sup>e</sup> *En fait de manifestations spirituelles et matérielles*, j'en ai vu plusieurs, mais en voici une qui entre dans la question que nous traitons.

Monsieur Renier, employé dans les bureaux du ministère de la guerre, demeurant rue de l'Ecole-de-Médecine, n° 101, après avoir lu les *Arcanes de la vie future dévoilés*, désira contrôler les propositions que contient cet ouvrage. Ayant à sa disposition plusieurs lucides, il obtint des résultats qui ne lui permirent plus de douter des faits révélés par moi. Ce magnétiseur fut plus loin, en ce qu'il fut mis lui-même en rapport direct avec la compagne spirituelle que Dieu lui a destinée à la sortie de ce monde, il se souvint d'avoir connu très-fugitivement cette compagne lorsqu'elle était sur terre, ce furent ses lucides qui la rappelèrent à son souvenir, et le mirent à même de juger de l'exactitude du rapport occulte qui existait entre elle et ce monsieur. Une multitude d'attouchements matériels sur sa personne ne parureut lui laisser aucun doute à cet égard ; j'ai entendu monsieur Renier me dire bien des fois : « Tenez, elle me touche la figure en ce moment. »

Comme ce magnétiseur est très-tenace dans ses opinions, et qu'il argumente quand même contre

tout ce qui n'est pas le fait d'un produit mathématique, tu dois penser qu'il ne fut pas convaincu de suite de la présence de cet être spirituel près de lui; une grande quantité de transports d'objets matériels d'une place à une autre, faits en sa présence, chez lui, ébranlèrent beaucoup son incrédulité. Ce monsieur tient un journal de ces faits, qu'il se propose de publier ou communiquer à quelques amis. Je vis un jour monsieur Renier arriver à la maison pour me conter un fait nouveau, qui s'était produit chez un de nos amis, M. Gaspart, chapellier, 3, rue Vivienne. Ce fait consistait dans le déplacement d'une petite médaille, qui lui avait été conseillé de porter pendue à son cou, au moyen d'une saveur bleue. M. Renier avait trouvé plusieurs fois cette médaille sortie du ruban où elle tenait, sans que ce ruban ne fût dénoué, ni coupé. Un jour, étant chez M. Gaspart, pour lui raconter ce fait, il dépassa son ruban de son cou, et le posa sur la table de ce monsieur, la médaille *y étant enfilée*; comme il racontait le fait qui lui était arrivé tant de fois, la médaille se trouva sortie de son ruban, et étonna beaucoup M. Gaspart, homme consciencieux, qui me certifia le fait. Je devais en être témoin moi-même, car le jour de la visite de M. Renier, ce magnétiseur désira me montrer comment ce fait s'était produit; il dépassa le ru-

ban de son cou , me le remit entre les mains pour le visiter, puis le posa sur mon bureau, en me disant : « Je m'y suis pris comme ça. » A peine avait-il terminé sa phrase, qu'il reprit son ruban pour me montrer sa surprise antérieure ; mais une nouvelle surprise vint se présenter à lui ainsi qu'à moi, car la médaille était dépassée de ce ruban, sous nos yeux même, sans l'avoir vu.

Je pris alors de nouveau la médaille, que je renfilai dénouant le ruban , et j'essayai de la dépasser avec toute l'adresse et la patience possibles dans une telle épreuve ; je ne pus y réussir qu'avec peine ; ce qui me fit essayer ainsi ce fut l'anneau de cette médaille que j'aperçus n'être pas soudé, et pouvant, avec une grande adresse des doigts, offrir un juste passage à cette faveur bleue étant bien ouverte et tendue, encore fallait-il avec les doigts l'introduire sur-le-champ dans la fente de l'anneau, et ne pas cesser de secouer ce ruban étant bien tendu, car le moindre pli n'aurait pu passer ; comme il n'avait rien été fait de semblable en ma présence, que j'avais bien vu la médaille parfaitement enfilée , et que le ruban avait été posé sur la table très-doucement , je ne pus donc voir dans ce fait qu'une puissance occulte qui en était le héros.

84° Pour terminer mes citations, je te dirai que beaucoup de magnétiseurs ont vu de ces faits se

produire dans leur pratique ; s'ils n'en ont pas parlé publiquement, c'est qu'ils n'ont pas osé le faire, ou que les moyens leur ont manqué. Un estimable prêtre à Paris, M. Delafond, m'a assuré avoir vu un lucide qui un jour avait conseillé l'emploi d'une plante introuvable; comme il la voyait au centre d'un bois, il pria son magnétiseur de l'endormir à l'entrée de ce bois, et qu'alors il la trouverait, bien endormi ; on le suivit, et l'on fut très-étonné de le voir s'arrêter au pied d'un monticule sur lequel il était impossible aux spectateurs de monter, surtout vers l'endroit où était placée cette plante qui semblait être collée à des rochers posés perpendiculairement. Le lucide dit à son magnétiseur : Ne vous inquiétez pas, je saurai bien la cueillir sans la toucher. En effet, il fit quelques gestes avec la main, comme s'il la prenait à distance et l'on vit cette plante se détacher de sa place, et tomber aux pieds des spectateurs étonnés de ce fait. Ce ne fut pas seulement une feuille qui tomba ainsi, mais bien une quantité suffisante pour en faire un bon paquet.

85° M. Delafond m'a assuré de même qu'il tenait de personnes dignes de sa confiance, qu'on avait vu ce lucide dans une autre circonstance, faire se redresser en l'air des paquets de plantes pendus à une corde tendue transversalement dans un lieu où on les mettait sécher, et qu'à chaque fois il

désignait du doigt à distance le paquet qui allait faire une telle évolution.

86<sup>e</sup> M. Binet, fabricant d'ustensiles de chimie, 23, rue Sedaine, à Paris, m'a également affirmé avoir connu une personne qui étudiait beaucoup la cabale, et était entrée en rapport avec des esprits sans cependant le savoir, au point que pendant plusieurs mois cette personne trouva tous les jours 10 francs déposés sur le marbre de sa cheminée, sans avoir pu découvrir, par toutes sortes de recherches, comment cet argent lui arrivait. Eveillé, ou endormi, l'apport ne manquait jamais.

87<sup>e</sup> M. Chambellant, magnétiseur, demeurant à Batignolles, connu et respecté de tous ses confrères, m'a dit avoir été témoin bien des fois de faits de cet ordre, et posséder des preuves à cet égard, qu'il ne pouvait publier par la défense qui lui en a été faite spirituellement.

88<sup>e</sup> M. Wianen, membre de la Société du mesmerisme, connu de tous les magnétiseurs, comme un homme aussi consciencieux que sceptique, a, dit-on, opéré la suspension sur un sujet magnétisé à cet effet, en présence de plusieurs personnes; il paraîtrait qu'on a pu passer la main sous les pieds du lucide.

Arrivons aux faits physiques qui résuteront mieux que tout ce que j'ai pu te dire jusqu'à présent, l'argument qu'un corps impondéré ne peut porter un

*corps pondéré.* Je suis seulement content de la multitude de faits que je t'ai cités, faits qui sont un bien petit fragment de la masse dans laquelle je les ai choisis pour t'offrir une variété infinie de manifestations qui, dans leur diversité, se prouvent les unes par les autres. Je crois que cette longue citation ne sera pas infructueuse pour ton observation.

Tu as été à même d'entendre parler de ces deux jeunes filles grecques qui vinrent, il y a quelques années, à Marseille, où elles firent des expériences d'attraction et de répulsion sur des *corps pondérés*. Voici en quoi consistait cette expérience. Une très-forte table était armée à ses deux extrémités d'un boulon en fer ; on plaçait cette table entre les deux jeunes filles, qui se tenaient à une assez grande distance des boulons ; on voyait alors la table aller de l'une à l'autre, comme si elle y était portée par une puissance invisible. Un et deux hommes furent jusqu'à monter sur cette table, qui n'en opéra pas moins son mouvement de *va et vient*.

G... — Les journaux ont parlé de cela, je m'en souviens ; mais je me souviens également que lorsqu'il fut question de faire venir ces jeunes filles à Paris devant nos savants, le charme cessa.

A... — Tu en déduis sans doute que les nombreux témoins de ces faits ne pouvaient apprécier comme nos savants ?

G... — Tout juste.

A... — Tu as pu voir toi-même, à Paris, la petite Cotin, qu'on nommait la fille électrique, qui produisait des décharges semblables à celles d'une bouteille de Leyde, renversant tout ce que ses vêtements touchaient, et lançant au loin de la même manière les meubles les plus pesants.

G... — L'Académie n'a pu vérifier ni prononcer.

A... — Tu sais que des académiciens eux-mêmes ont été lancés au loin en voulant retenir cet enfant sur son siège?

G... — On a dit cela pour mystifier les savant ; mais il n'en a été rien, que je sache.

A... — Quelque temps après la petite Cotin, un jeune mousse à bord d'un navire, au Havre, avait la même propriété,

G... — Cela a été éteint aussitôt su.

A... — La torpille ainsi que d'autres animaux ont cette propriété.

G... — Les uns l'assurent, les autres le nient.

A... — Nous avions à Paris, en 1851, une jeune extatique dont j'ai rendu compte dans le *Magnétiseur spiritualiste*, qui avait des extases de quelques heures à quelques jours, se tenant pendant tout ce temps dans des postures les plus contraires aux lois de l'équilibre, sur le coin du premier meuble qui se trouvait à sa portée. Tous les magnétiseurs qui l'ont visitée, ont été émerveillés de ses

poses et de la longueur de temps qu'elles duraient.

G... — Oui, et de l'entendre parler avec des anges; ne sais-tu pas que nos acrobates font semblables tours tous les jours?

A... — Je sais que leurs tours durent quelques minutes au plus; mais quelques jours! qu'en penses-tu?

G... — Que je n'y suis pas resté, et que je n'ai vu personne qui ait certifié le fait.

A... — Tu nies avec passion.

G... — J'argumente librement avec un ami. Je peux être plus convaincu que je le paraïs; mais je me place au point de vue des exigences de la science. Ne t'en formalise pas.

A... — J'ai appris depuis longtemps à écouter tout. Tu as vu nos attractions magnétiques. M. Dupotet, entre tous les magnétiseurs, en a démontré assez publiquement la réalité.

G... — L'attraction magnétique n'est pas la suspension ni l'apport.

A... — Elle est l'une et l'autre. Quand cinq et six personnes ne peuvent retenir un sujet ainsi attiré, ce phénomène peut bien passer pour une suspension horizontale.

G... — Je ne nie pas ce fait; mais je ne sais si la force du sujet ainsi attiré ne se quintuple pas de celle qu'on met à l'arrêter. Le déterminant de la force humaine pourrait très-bien s'échanger ainsi

sympathiquement pour être absorbé par celui qu'en serait le moins pourvu ; et de là cette exaltation qu'on remarque chez le crisiaque.

A... — Des magnétiseurs font cette autre expérience : ils tracent une volute sur le parquet, posent leur sujet sur l'extrémité de cette volute, et l'attirent ainsi jusqu'à l'autre bout, sans que les pieds du sujet fassent d'autre mouvement que celui que font des enfants en glissant l'hiver sur la glace.

G... — Je n'ai pas vu ni fait cette expérience.

A... — Tu as vu ou fait sans doute, celle de soulever un membre par le seul pouvoir de ta volonté ?

G... — Oui ; mais le sujet étant dans l'état cataleptique,

A... — Je pense que l'état cataleptique à tes yeux ne détruit pas la pesanteur de la matière, ou alors tu avouerais la possibilité des suspensions. Certes qu'il y a un état à produire chez le sujet pour opérer ce phénomène ! mais c'est directement la connaissance ou la faculté de provoquer cet état à volonté, qui nous manque ; hors cela les suspensions et les apports rentreraient dans le domaine des lois physiques. Dans nos entretiens ultérieurs, nous nous retrouverons vis-à-vis ces faits, car cette question est immense, elle est le phénix qui renaît de ses cendres, et Dieu sait si les cendres sont abon-

dantes dans la science que nous étudions ; chaque atôme enfante un autre atôme, non moins mystérieux et infini que le premier : mais terminons cet entretien.

Que penses-tu de la force ascensionnelle des ballons, qui contiennent quelques hectos de gaz, soulevant quelques centaines de kilos de matière ?

G....—Je pense que la dilatation du volume de ce gaz présente un espace qui, par son étendue, fait résistance à une même étendue d'air, ce qui lui permet à son tour de supporter une égale pesanteur à celle que doit porter cet air !

A....—Est-ce l'enveloppe contenant ce gaz qui fait résistance à l'air ou le gaz lui-même ?

G....—C'est l'une et l'autre.

A....—Ta réponse est subtile et indivisible; mais dans ce simple fait la résistance du gaz dilaté n'offre pas la même pondéralisation que l'air qu'il déplace, ce qui ne l'empêche pas de lui offrir une égale résistance, et de supporter un fardeau cent fois plus pesant que lui et l'air qui le supporte.

G....—Mais mon ami, comme tu le dis, c'est l'air qui supporte le gaz, qui par le même fait supporte le fardeau que porte ce ballon.

A....—Je le sais; cependant je sais aussi que l'air passe pour compresser toutes les surfaces de notre globe. Ce qui, selon les études physiques, facilite la suspension de ce globe dans l'immensité ; cette

proposition est contraire à celle qui fait soulever à des hauteurs infinies ce ballon. Si tu m'objectes, que plus il s'élève, plus la colonne d'air qui est sous lui, devient forte, je te répondrai qu'elle ne peut équivaloir celle qui fait compression sur lui, et qu'avant d'avoir cette colonne d'air sous lui, il était attaché à terre, si son élévation est due à la légèreté du gaz qu'il contient. Le léger peut donc soulever le lourd, par conséquent l'esprit soulever le corps; mais ne nous arrêtons pas à ces arguments plus ou moins subtils. Que penses-tu de la vapeur?

G... — Que l'agglomération des atomes dégagés de l'eau en ébullition, forme une force qui équivaut à une pesanteur.

A... — Nos études portent moins sur les forces, que sur les objectivités de ces forces. Les forces en physique sont en rapport avec le mouvement des objets, mais ce que nous étudions ce sont les résistances des pondérés et des impondérés; nous n'admettons pas que les impondérés offrent la résistance, la puissance de déplacement que possèdent les pondérés; cependant dans la vapeur il n'y a rien de semblable; c'est bien une pesanteur moindre, un *pondéré inférieur* qui fait agir un pondéré supérieur et plus pesant que lui?

G... — On ne peut s'y méprendre; c'est pourquoi en physique on a recours à la force active

des corpuscules pour expliquer ce phénomène.

A... — Mais, mon bon Gustave, c'est directement à cette force active, corpusculaire, que je m'adresse, pour me rendre raison des suspensions et des apports : si je ne l'admettais pas, je ne pourrais accepter ces phénomènes !

G... — Qu'y a-t-il de semblable dans les faits que tu m'as cités ?

A... — Il y a de semblable, que les corps ainsi transportés, ont dû l'être par le secours d'atomes semblables, atomes qui, comme je ne cesse de te le répéter, sont des esprits eux-mêmes, dans leur genre, et dépendants d'esprits humains dégagés des liens terrestres. S'il n'en est pas ainsi, c'est que les formes matérielles que ces atomes composent, entrent elles-mêmes dans un état qui place chacun de ces atomes dans une condition solidaire qui leur permet d'opérer sur nous ce que les atomes vaporeux opèrent dans le mécanisme de la vapeur. Si tu voulais admettre un moment, que chacune des papilles de ton être pût entrer dans un certain état spontanément, qui lui facilite la distillation, la décomposition ou l'aspiration d'une semblable molécule du gaz qui élève ce ballon, tu comprendrais comment ton corps opérant le même phénomène serait élevé dans l'air comme l'est ce ballon. Cette observation me conduit à t'en présenter une toute physique que j'ai lue dans un ou-

vrage traitant de cette science ; la voici : Qu'un homme s'étende horizontalement sur deux chaises, la tête portant sur l'une, et les pieds sur l'autre, qu'il aspire avec force par trois ou quatre fois de suite, sans la rendre, une bonne quantité d'air ; et que quatre personnes se placent, deux près de ses épaules, et les deux autres près de ses jambes, qu'après cette inhalation d'air, elles essaient de le soulever, elles le trouveront si léger, qu'elles ne pourront croire à ce phénomène : je n'ai point fait cette expérience, je te la présente seulement telle qu'elle est admise en physique, que de lucides se rendent pesants à ne pouvoir les lever, ou légers à faire douter de la pesanteur de leur corps. Le vénérable prêtre que je t'ai déjà cité, M. Delafond, m'a assuré que plusieurs fois le lucide que j'ai mentionné lui a paru tellement léger en le soulevant, qu'il ne lui semblait peser qu'une vingtaine de livres.

Si nous admettons que notre âme soit le propulseur, la force vitale qui transporte le corps matériel, cette masse de chair que nous nommons son enveloppe, et que nous admettions en plus que non-seulement elle transporte aisément où elle le désire ce vêtement pesant, mais le transporte étant chargé lui-même de fardeaux plus pesants que lui, nous ne lui accorderons pas moins de puissance sans doute lorsqu'elle sera séparée de lui que lorsqu'elle

lui est unie. Ce n'est pas elle qui est les organes de son corps matériel, elle les habite et les meut, voilà tout. Ce qu'elle fait dans cette circonstance, elle peut le faire en toutes : elle peut en plus, étant dégagée de la matière, venir prêter secours à une âme qui l'appellerait à cet effet, et entrer dans un corps humain aussi facilement qu'elle en sort dans l'état somnambulique magnétique. Elle peut également entrer en tout objet quelconque, et agir dans cet objet, en lui communiquant une propulsion électrique qu'il ne possède pas par lui-même; cela ne présente aucun doute à mon esprit. L'âme humaine qui est une intelligence, une force active, une cause secondaire, sinon typique, du mouvement, peut très-bien opérer ce qu'opèrent des atomes d'eau en ébullition, des atomes d'air comprimés, des atomes d'air broyés par une roue électrique, les atomes dégagés du contact d'une pile galvanique, les atomes de la poudre à canon, les atomes de l'aimant, les atomes du fluide magnétique, les atomes du gaz hydrogène, les atomes de la foudre enfin, dans le simple fait qui suit, pris entre mille de ce genre.

#### EFFETS MERVEILLEUX DE LA FOUDRE.

« Monsieur De La Pylaie, communique à l'Academie des Sciences une note publiée dans un journal de Bretagne, dans laquelle il cite un effet produit par la foudre, le 17 décembre 1830, sur

« la tour de l'église de Saint-Michel de Quimperlé,  
« d'où elle arracha une grosse pierre pesant un  
« millier, qu'elle lança à cent pas sur une maison  
« voisine. Ce projectile enfonça le toit et les éta-  
« ges supérieurs, et vint tomber dans une pièce  
« au rez-de-chaussée... Une autre fois, dit la même  
« note, le tonnerre poussa hors d'un mur un énorme  
« moellon en granit, puis vint frapper vis-à-vis la  
« pierre restée debout, qui formait l'échallier du  
« cimetière. Cette pierre fut percée de part en part  
« comme par un boulet de 12. Le trou qu'elle  
« présente est parfaitement rond; ce qu'il y a de  
« plus curieux, c'est que la portion de pierre cor-  
« respondant à ce trou fut emportée jusqu'à un  
« quart de lieu de distance; elle fut retrouvée dans  
« son entier, et s'ajuste parfaitement au trou de la  
« pierre dont ce fragment a été détaché. »

ANNUAIRE ENCYCLOPÉDIQUE 1845.

G... — Aurais-tu réservé ce coup de tonnerre pour la fin de notre entretien ?

A... — Pourquoi m'adresses-tu cette question ?

G... — Parce qu'il se fait tard, et que je n'aime pas l'orage.

A... — Aurais-tu toi-même le projet de me quitter par une plaisanterie ?

G... — Non, mais je vois que tu t'entoures de faits qui sont irrésutables, et qui demandent une autre explication que celle-ci ; dame ! c'est le tonnerre,

c'est le fluide électrique, c'est une combinaison de carbone souffre et salpêtre, c'est une étincelle de la vengeance divine, enfin c'est une chose inexplicable qu'on renferme dans un mot, et un mot n'est pas l'explication d'un fait.

A...—Tu as raison, mon ami, un mot, si scientifique qu'il soit, n'est pas l'explication d'un fait, il en est de même des apports et des suspensions, les nier, n'est qu'un mot qui ne les explique nullement ; la négation, chez les savants, représente les pleurs orgueilleux que verse l'enfant qui ne sait et ne peut apprendre sa leçon. La question des apports est celle qui, de tous temps, comme de nos jours, a enfanté et ensante le désir de connaître la magie. En effet, quoi de plus attrayant pour le pauvre sans le sou, qu'un bon esprit lui apportant un beau sac d'écus ? Que d'êtres ont tenté l'épreuve et voudraient bien faire faillite à la dette qu'ils ont contractée ? Quoi de plus passionnant, pour un savant ennuyé, de ne rien connaître, d'avoir à son service une intelligence supérieure, qui verse dans son cerveau vide le trop-plein de son savoir ?... Que d'êtres sont en cage à Charenton, comme de pauvres volatiles, pour avoir voulu porter des ailes qui ne leur appartenaient pas, au lieu d'étendre les leurs... Quoi de plus agréable pour un physicien sans instruments ni combinaisons pour les faire fonctionner, que de pouvoir à son gré, envoyer par

l'air tel objet qui lui plaît, en tel lieu qui lui convient, voire même sa femme ou ses ennemis dans quelques carrefours sataniques danser une polka éternelle!... Que de pauvres diables voudraient aujourd'hui pouvoir escamoter *librement* une simple muscade, quand ils sont obligés de s'escamoter eux-mêmes de la liste des enfants de la liberté céleste, engagés qu'ils sont dans une route ténébreuse où ils ne recueillent que du ridicule et de l'esclavage. Je te le dis *avec assurance*, Dieu a posé son veto sur cette science, qui est la *négation* de sa puissance, et qui y touche, de par la liberté qui lui en est laissée, s'en trouve toujours mal.

CINQUIÈME ENTRETIEN. — PACTES.

G...— D'après ce que tu m'as dit, dans notre dernier entretien, sur les suspensions et les apports, tu me parais disposé à faire la part plus grande aux esprits dégagés de la matière qu'à ceux qui en sont encore esclaves. Ces choses me paraissent ne pouvoir exister qu'en vertu de pactes?

A... — Cela est ainsi dans la plupart de leurs manifestations, mais dans beaucoup d'autres, cela n'est pas... Il y a de ces manifestations qui sont produites dans certains temps par les esprits, en vue de stimuler l'attention de ceux dont la foi à ces choses est engourdie. C'est ainsi que chaque siècle paraît avoir les siennes. Dans les siècles précédents, les études hermétiques produisirent de

tels résultats. Les études astrologiques, magiques et cabalistiques nous conduisirent aux manifestations du Sabbat et des envoûtements réitérés du dix-septième siècle. Le dix-huitième eut ses convulsionnaires, desquels nous parlerons. Les persécutions contre les protestants enfantèrent les trembleurs des Cévennes, et d'Hurbain Grandier nous arrivâmes à Mesmer, qui nous apporta la clef de manifestations, non d'un autre genre, mais reliées en corps de science, *quoi qu'on en dise*, dont la théorie fut mise, par ce savant, à la portée de toutes les intelligences.

Le dix-neuvième siècle semble relier la physique à la métaphysique, en démontrant des puissances de fluides plus ou moins ignorés renfermés dans des corps dits inanimés et animés. De la vapeur au galvanisme, du magnétisme humain aux communications électriques spirituelles, des gaz combinés à la lumière électrique ; et dans la civilisation : de la littérature à la guerre, tout tente à une régénération, et semble se livrer à des études nouvelles ; études qui toutes rapprochent l'athée de Dieu, le sans-souci du mystique, et l'autel du foyer domestique.

Revenons aux pactes : ce sont des actes conventionnels, passés entre les habitants du monde occulte et ceux de la terre. Ce genre d'engagement ne peut être mis en pratique que par certains

moyens. Ce sont ces moyens que l'homme a cherchés avec persévérance, et cachés à ses frères avec une grande prudence. L'ouvrage de Corneille, *Agrippa*, est un de ceux dans lequel les amateurs ont le plus de foi, quoique cent livres de magie traitent de cette question avec les mêmes détails les uns que les autres, y compris Albert le Grand.

Voilà comme je définis le pacte, et comme il doit être entendu de tout homme logique. Le pacte est un appel qu'on fait à *un* ou *des* esprits dégagés de la matière, dans le but d'en recevoir des services, comme on en demande sur la terre aux hommes qui peuvent vous en rendre. C'est un engagement réciproque de prêter et de rendre selon les conventions conclues. Il ne faut pas confondre la conjuration avec le pacte, vu que l'une est un appel sans engagement et que l'autre est une convention consentie de part et d'autre. Si sur terre, j'ai besoin d'argent, je ne m'adresse pas au mendiant. Si j'ai besoin d'une protection auprès d'un ministre, je ne m'adresse pas à son prédécesseur. Si j'ai besoin de leçons de dessin, je ne m'adresse pas à une cuisinière, etc., etc., je m'adresse à qui je crois la faculté de m'être utile; je dois en agir de , même envers le monde des esprits. Je ne dois m'adresser qu'à qui peut m'être utile, et ne peut m'être utile que celui qui possède l'affection de la chose que je demande. Ainsi, tels noms baroques

donnés à des esprits imaginés par des hommes qui, pour paraître plus sorciers, assemblaient au hasard les lettres les plus délaissées de notre alphabet, pour en composer des noms à faire bégayer l'univers, n'en sont ni plus puissants ni plus destinés à ce genre de communication.

Par les études que nous avons faites jusqu'à ce jour, nous savons que l'existence du monde des esprits n'est qu'une continuation plus ou moins prononcée des affections terrestres, surtout en ce qui concerne les sciences. Nous pouvons donc d'après les preuves irrécusables que nous en avons obtenues, avoir plus de foi dans le savoir des esprits que nous avons connus sur la terre, pour s'être rendus dignes de notre respect et de notre confiance, que dans des noms d'êtres inconnus. Je sais qu'Albert était un grand mécanicien ; Corneille Agrippa, un grand fascinateur ; J.-B. Porta, un amateur de substances toxiques ; Francklin, un savant physicien ; Mesmer, un adroit magnétiste, etc., etc. Je choisis de même en toute science les hommes dont les travaux, la réputation ou les écrits, déterminent ma confiance. Il n'est pas jusqu'au berger, mon ex-voisin, que je ne puisse évoquer dans le but de solliciter de sa bienveillance et ses affections présentes, les lumières ou les services que je désire obtenir. S'il est possible à un ou des esprits dégagés de la matière, de satisfaire à nos demandes,

tous doivent posséder à des degrés plus ou moins élevés, cette puissance; et par conséquent, la confiance que je placerai dans l'esprit de mon choix, équivaudra à toutes les noires pactisations des grimoires connus. J'en sais quelque chose par moi, et j'ai été plus à même que tout autre de me renseigner à ce sujet auprès des esprits avec lesquels je suis en rapport depuis tant d'années, par l'intermédiaire d'Adèle, ainsi que par ceux directs que j'ai eus avec eux.

M. Renard, duquel je t'ai parlé plusieurs fois, est mon initiateur à toutes ces études. Possédant une riche bibliothèque, comme je te l'ai déjà dit, dans laquelle il me laissa fouiller et lire à mon aise tous ces grimoires. Lorsque je fus bien saturé du baragouin qu'ils contiennent, je dis à M. Renard : lire ces bouquins, et en rester là, on n'en est pas plus avancé; je voudrais bien savoir si ces magiciens, sorciers, cabalistes, astrologues, etc., ont dit quelque chose de vrai, ou ont eu la berlue. Voulez-vous à quelque beau minuit faire avec moi une conjuration en règle au milieu de la forêt de Rambouillet, à l'endroit le plus détestable et diabolique?... Je veux voir le diable en personne et lui tirer les poils de sa barbe, etc.... Mon ami fronça les sourcils, serra les lèvres, et prit la plus pittoresque figure de sorcier que j'aie jamais vue. Je crus un moment qu'il était le diable en personne. Il ne répondit pas à ma question. Eh bien! repris-je, vous a-

vez peur, vous, la terreur de la contrée, devant lequel les enfants se signent, et les femmes tremblent? Oui, me répondit mon ami, d'un ton de voix qui me fit partir d'un éclat de rire:... Ne riez pas, Alphonse, reprit M. Renard, et ne faites jamais ce que vous me proposez de faire à nous deux : pour ce qui me regarde, j'ai tenté l'épreuve une seule fois, et je ne recommencerais jamais. Qu'avez-vous donc vu? répartis-je. Ce que je ne voulais pas voir, répondit mon ami. Cessons cette conversation et parlons d'autre chose. Souvenez-vous de mon conseil, et mettez-le à profit, furent les dernières paroles de M. Renard.

Cette réponse de mon ami ne fit que de doubler mon envie de voir quelque chose par mes yeux. Je me gardai de retoucher à cette question avec lui, et me préparai à faire quelque coup de ma tête. Je n'avais jamais connu la peur, j'avais dans tant de circonstances échappé à une mort assurée, que je me croyais invincible. Enfin, un beau soir je me recueillis, et me dis : Qu'est-il besoin d'aller au fond d'une forêt tenter une évocation diabolique, ne peut-on pas commencer par le plus simple? S'il est vrai que nous avons près de nous un bon ange et un diable, selon les chrétiens, et un bon et mauvais guides, selon les lucides, pourquoi ces guides ne se rendraient-ils pas visibles à notre œil? Le sommeil, qui est l'état le plus près du somnambulisme, doit

être un bon auxiliaire pour une telle épreuve ; il est donc prudent et plus naturel de commencer ces sortes d'évocations comme on commence en toutes choses qui est par le commencement, le plus facile à faire, et le moins compromettant à redouter. Ce jugement me paraît sage, mettons-le à exécution. Commençons par évoquer mon bon ange ou mon guide , afin qu'il nous manifeste son identité et sa présence, s'il est possible, pendant notre sommeil ou un état quelconque nécessaires à cette manifestation. Faisons-lui un appel fraternel, puis nous verrons. Voici à peu près le genre de conjuration que j'écrivis et signai sur un simple morceau de papier, que je placai avec confiance sous mon oreiller avec la ferme résolution de mener à bonne fin cette expérience : « Au nom de Dieu tout-puissant, ton créateur et le mien, je te prie , ange commis à ma garde, de m'apparaître cette nuit, afin de me prouver la réalité de ton existence. »

Ce fut en février 1841 que je tentai ce genre de communications. La première nuit, je ne vis et n'éprouvai rien d'extraordinaire ; la deuxième m'offrit un phénomène qui me surprit assez pour ne pas désirer l'observer une deuxième fois. Il y avait à peine quelques minutes que j'étais au lit. Je ne dormais pas; du moins, j'en eus la certitude, lorsque je sentis mon bras gauche attiré douce-

ment hors le lit ; puis une force plus grande attirait ma jambe, au point que mon corps suivit ces deux membres, et j'allais tomber à terre, lorsque je m'écriai : « Oh ! mon Dieu, qu'est-ce que cela veut dire ? » Cette phrase n'était pas terminée, que je me recouchai avec une parfaite certitude que ce qui venait de se passer n'était nullement un effet de mon imagination. Je commençai à réfléchir à ce que je faisais, et aux suites que cette conjuration pourrait avoir. Je ne voulus pas reculer ; je continuai de mettre tous les soirs mon petit papier sous mon oreiller. Je fus quelques jours tranquille, et je commençais déjà à douter du résultat de cette expérience, lorsqu'un soir je priai une bonne tante, décédée depuis quelque temps, de m'apparaître à défaut de mon guide. Cette tante m'affectionnait beaucoup ; lorsqu'elle était sur la terre, elle avait cherché, par tous les moyens possibles, à me faire observer ce qu'elle appelait mes *devoirs religieux*, sans que je pusse me décider à mettre ses conseils à profit. Si je n'avais cru rencontrer dans les églises que des âmes aussi pures et angéliques que la sienne, je serais allé tous les jours baigner mon cœur ulcéré dans leurs sphères bienfaisantes ; mais l'intolérance des prêtres m'avait fait athée. Je conjurai donc cette noble créature de m'apparaître, si cela était en son pouvoir. Je fus tout étonné, cette même nuit, de me trou-

ver réveillé par le bruit d'une très-forte sonnette, dont le marteau frappa, à trois reprises, trois coups à chacune. A peine éveillé, je vis devant moi le fils de cette tante, mon cousin-germain, mort depuis elle ; j'entrai en conversation avec lui, et je fus tout étonné de l'entendre me parler du monde spirituel, de la bonté de Dieu, et de la nécessité d'une pure religion. Lorsque ce cousin était sur la terre, il pensait comme moi, et je devais peut-être un peu de mon incrédulité à la sienne propre. Je lui répondis que j'étais mieux disposé à traiter de ces choses que du temps où il était sur la terre, vu que je lisais des ouvrages qui m'éclairaient sur ce sujet, et que, de ce moment, je cherchais à entrer en rapport avec les esprits pour me faire une certitude de leur existence, ainsi que de celle d'une vie future. J'ajoutai que j'avais appelé ma tante à cet effet. Je n'avais pas terminé cette dernière phrase, que je vis debout, aux pieds de mon lit, dans l'attitude la plus majestueuse qui se puisse voir, cette bonne tante, étendant son bras vers le ciel en me le montrant du doigt, et me disant de la voix la plus douce et la plus persuasive que je puisse entendre :

— Eh bien ! Alphonse, douteras-tu encore de la puissance de Dieu ? Foudroyé par ces paroles, je cherchai à racheter mon incrédulité par quelques mots sans suite. Tout disparut : j'allumai un

flambeau pour voir l'heure qu'il était. Quatre heures venaient de sonner. Quelques jours se passèrent encore sans rien de nouveau. Une autre nuit j'entendis le même bruit de cette sonnette frapper le même nombre de coups. J'ouvris les yeux, et je vis sur mon lit voltiger une tête humaine des plus hideuses qui se puisse imaginer; elle était supportée sur deux grandes ailes de chauve-souris, ses yeux étaient de feu et semblaient me percer le cœur. Je fus pris d'une telle rage de voir une si laide création, que je la chassai de la voix et du geste, au point de m'asseoir sur mon lit pour mieux me défendre de son approche. Ne pouvant y réussir, j'appelai à moi bon ange et ma tante. A peine eus-je fait ce vœu que tout disparut. La nuit suivante, le même bruit, le même réveil, et je vis agenouillée, au-devant de mon lit, une femme dont les longs cheveux noirs cachaient le visage, mais dont l'intention méchante m'était connue et me fut avouée par elle, sans que j'en susse le motif. Je fus obligé d'avoir recours au même appel pour ne plus voir cette infernale femme. Je commençai par écrire ces apparitions, et à chacune d'elle, je pris connaissance de l'heure auxquelles elles avaient lieu. De tels bruits et visions plus ou moins fantasques se succédèrent bien des mois. Un soir, je posais à peine ma tête sur mon oreiller, lorsque je le sentis re-

muer au point de me la soulever de six pouces de hauteur.

Je crus que c'était par l'effet de la respiration d'une tête étrangère, qui se trouvait sous la mienne, que ce mouvement avait lieu; je demandai (je ne sais pourquoi): « Est-ce toi, mon bon guide, qui es ici? »—OUI, OUI, OUI, me répondit à trois reprises une voix sortant de dessous mon oreiller. Je fus effrayé de cette réponse, et n'en demandai pas davantage ce soir-là.

Le lendemain, le bruit avait changé, ce ne fut plus le son d'une cloche qui me réveilla, mais bien les mêmes coups, frappés de la même manière, avec des baguettes que je crus être en fer, par le bruit clair que ces coups faisaient entendre; le même mouvement se fit sentir sous ma tête, je demandai encore si c'était mon bon guide, il me fut fait les mêmes réponses, de la même manière; moins effrayé que la veille, je lui dis: « Si tu es mon bon ange, tu portes un nom; si tu viens près de moi dans une bonne intention, il est utile que je te connaisse pour t'appeler lorsque j'aurai besoin de toi, dis-moi donc ton nom? » Le mot AZOOR fut prononcé par trois fois, avec une telle détonation prolongée de souffre, que je demandai à Dieu de ne plus entendre ce nom.

Je fus quelque temps sans rien voir ni rien entendre; mais, une nuit, un autre bruit frappa mon

oreille, il ressemblait à celui que font les plus fortes crecelles que j'ai entendues, le tout par neuf fois, divisées comme les autres par trois fois trois. A peine fus-je réveillé que je sentis un être s'approcher de mon lit, soulever les couvertures en même temps que le haut de mon corps et se glisser doucement sous moi. Je le laissai faire sans trop d'émotion, il me prit le pouce de la main droite dans sa main droite, et les quatre doigts de la main gauche dans sa main gauche, je compris que c'était pour me les serrer ; j'en fus content, me disant en moi-même : « Je vais donc pouvoir juger de la pression d'un esprit sur la matière. Je lui dis, puisque votre intention est de me convaincre de votre parfaite existence , en me procurant cette sensation, veuillez ne me serrer que selon ma volonté. » Je conduisis moi-même cette pression par degrés, en disant, à chaque fois : « Encore , encore, » mais, à la dernière fois, je jetai un cri de surprise, en appelant Dieu à mon secours ; je venais de sentir deux coudes me serrer les deux flancs avec une violence extrême, je ne m'attendais pas à cette pression, qui était cependant la conséquence de la position de cet être sous moi et de mon désir d'être de plus en plus serré ; l'effet mécanique de ses bras, dans cette pression forcée, fut celui que tout homme ferait en rapprochant, par la tension de ses muscles, ses men-

bres de son corps ; mais, comme le mien était au-dessus du sien, ses deux coudes devaient naturellement me serrer les flancs, tels ils le firent.

Cette expérience me fit regretter d'avoir été aussi curieux et incrédule, car ce ne fut pas la dernière visite que me firent les esprits. Des bruits de toute nature, des visions de toutes sortes, des sensations variées et surtout des prévisions à l'infini furent, pendant trois années consécutives, le prix de ma tentative, il ne me fut plus possible de me débarrasser de ces tourments, il ne m'était permis à chaque fois que de les faire cesser instantanément, en appelant Dieu à mon secours.

Je fus obligé de conter ma triste position à M. Renard, qui me dit, comme on doit le penser : Pourquoi n'avez-vous pas suivi mon conseil ? Eh ! mon Dieu, je ne pouvais encore le suivre du moment, je voulais cesser cette pénible étude et je voulais la continuer ; si tout n'était pas roses pour moi, tout n'était pas épines.

Cependant, je sentis le besoin de lire des livres de médecine traitant des maladies nerveuses, et d'étudier si mon état présent n'en était point une. M. Renard m'aida dans cette entreprise ; mais, dans tout ce que je lus en ce genre, je ne vis rien de semblable à ce que j'éprouvais : ces prévisions infinies de mes moindres actes futurs, ces discussions d'une logique extraordinaire, ces expériences

variées que je faisais au milieu des douleurs qu'elles me causaient, ainsi que des hideuses visions qu'elles provoquaient, tout cela était ce qu'on est convenu de nommer mathématique, et, pour moi, des préparations, des études et des comparaisons.

Les premières visions de mon cousin et de ma tante, les sujets traités par eux, celles qui les suivirent, et jusqu'au nom de ce prétendu Azoor, me firent croire à des communications spirituelles ; il fallut quelques mois de recherches à ce bon M. Renard avant de découvrir, dans ses bouquins, qu'il y avait un génie de ce nom, orthographié ainsi, dans les légendes de l'Inde. Je croyais à une mystification de nom, lorsque je fus détrompé par cette découverte de mon ami.

Je ne peux te lire ici le volume que j'ai écrit sous forme de journal pendant ces trois années, seulement sache qu'il contient des choses que je me garderai bien de vouloir expliquer. Le premier lucide que je fis me rappela cette obsession, comme tu l'as lu dans le premier volume des *Arcanes*, et me dit qu'elle était compliquée d'un envoûtement. Je ne cherchai pas à en connaître davantage, et je t'engage à ne pas suivre mon exemple passé.

G... — Ce que tu me contes là ressemble beaucoup aux cauchemars que tout le monde éprouve,

tu croyais peut-être être réveillé, les erreurs sont faciles dans les rêves?

A... — Tu as raison, j'ai cherché par tous les moyens possibles, à me persuader ces choses, puisque je fus jusqu'à croire à une maladie nerveuse; mais, je te le répète, une maladie qui me permettrait de connaître des actions personnelles et étrangères, tout-à-fait imprévues et indéductibles, quinze jours et un mois à l'avance, n'en serait pas moins une maladie bien curieuse pour l'esprit; je ne sais qui n'envierait pas une telle propriété!

Voici un simple fait dans les centaines qui se sont passés pendant ce temps-là. Une petite fille à ce même cousin, duquel je viens de te parler, m'avait été confiée, âgée de sept mois, dans un état désespéré, pour en prendre soin à la campagne. Cet enfant mourut dans mes bras après quinze jours de garde, pendant lesquels je lui prodiguai tous les soins que son état exigeait et que commandait mon amour pour les enfants; au moment de mourir, je la tenais la figure appuyée sur mon cœur, elle leva la tête et me fixa de l'air le plus reconnaissant qui se puisse exprimer, puis elle rendit le dernier soupir sur ma poitrine comme si elle y donnait un dernier baiser. Cet enfant appartenait au culte protestant, mon cousin étant marié à une personne de cette religion, où il est d'usage que les filles soient élevées dans celle de

la mère, je ne pus la faire enterrer que par le bedau de l'église de Rambouillet, où j'habitais alors, vu que le curé de cet endroit ne pouvait le faire; on ne permit pas qu'elle fût placée dans le terrain bénit, dit-on, mais on la reléguâ avec les suicidés. Peiné d'une telle prévention et d'un aussi anti-fraternel usage, je fis placer sur sa tombe une croix, sur laquelle je mis quelques vers appropriés à sa position. Une de ces nuits dont je te parle, cette enfant fut annoncée par les mêmes bruits, qui étaient nécessaires sans doute à me réveiller, elle vint se fourrer dans mon lit et mes bras, dans la même position qu'elle y était au moment de sa mort, elle fit le même mouvement pour me regarder; mais elle fit de plus, de se lever debout, regardant le ciel avec plaisir; puis, elle poussa trois soupirs et s'éleva à travers le plafond, me laissant entre les mains le petit manteau noir dans lequel elle était morte, comme pour me dire : Prends-en soin.

Le lendemain, au matin, la première personne que je vis, en ouvrant ma boutique, fut le bedau qui l'avait enterrée, qui venait me dire que la croix et les vers que j'avais posés sur sa tombe étaient tombés à terre, que ces vers n'étaient plus lisibles. Je te le demande, cette enfant ne semblait-elle pas être venue m'avertir (par allégorie, en me laissant son manteau) de prendre soin également de son enve-

loppe matérielle, dont la demeure était confondue avec celle des suicidés depuis que la croix et les vers qui la décoraient étaient tombés à terre? Beaucoup de personnes ne feraient aucune attention à ces choses, qui sont le langage permanent du monde spirituel avec le monde matériel. Chacun se contente de dire : c'est une vision, c'est un rêve. J'en conclus donc : que l'appel que j'avais fait à mon bon guide avait été entendu et exaucé, en me mettant en rapport avec le monde des esprits ; mais qu'il y avait des épreuves à subir avant d'obtenir des relations dignes de ce monde, plus que tout autre, par ma grande incrédulité, j'avais besoin de certains coups de fouet, qui ont établi chez moi une croyance plus ferme à ces choses... Revenons aux pactes.

Lorsque je fus entré dans l'intimité du colonel Roger, que je t'ai déjà cité plusieurs fois et que je te cite pour la dernière, il me confia que, conduit par Adolphe, son fameux lucide, dans la connaissance de la cabale, ils formèrent, au nombre de neuf magnétistes, un cercle cabalistique, dont il me laissa copier le dessin ; ce dessin avait été exécuté par Adolphe dans un de ses sommeils magnétiques, il est d'une composition et complication trop curieuse pour ne pas t'en donner connaissance, le voici (1) :

(1) J'aurais désiré faire lithographier ce curieux cercle,

L'on dessina sur le parquet ce cercle en regard d'un autre semblable peint au plafond, rien ne fut épargné à la confection de ces forteresses spirituelles. Chacun des membres du cercle adopta une des demi-sphères qui en garnissent intérieurement le tour. Le chef du cercle et le lucide se placèrent au centre dans les parties réservées à Adam et Ève. Là, armé de cette croix que tu vois, espèce de talisman, le chef du cercle était plus fort que le prince des ténèbres. Le lucide était placé sous la direction d'un esprit qui, de temps à autre, lui faisait payer cher l'espèce de commandement que ce somnambule se permettait à son égard, cela dans le but tout simple de le rappeler au souvenir que l'homme est obligé des esprits, et ne les oblige pas. L'espèce de croyance contraire dans laquelle étaient entrés tous les membres de ce cercle, les conduisit à une complète nullité dans l'œuvre qu'ils avaient entreprise, la perte de leur fortune, position sociale, et

ainsi que ce non moins curieux talisman, mais la dépense que je viens de faire pour la publication des *Lettres Odi-ques-Magnétiques*, me force à ne pas être aussi généreux que je voudrais l'être, vu que ce volume sera très-fort, et que j'ai à cœur de le terminer à tout prix cette année, mes abonnés en profiteront, mais je doute pouvoir leur faire présent de ce dessin, l'un des plus compliqués que j'aie vu en ce genre dans toute la bibliothèque magique.

(Note de l'auteur.)

de leur santé, fut la conséquence de leur manière de voir pendant plusieurs années que dura ce cercle. Il fut dissous à la révolution de juillet 1830; tous les membres se dispersèrent plus ou moins ruinés par les dépenses excessives que certaines cérémonies et de pénibles travaux leur coûterent. Il leur arriva (entre cent du même genre) la scène suivante : un jour que l'esprit, qui présidait à ce cercle, avait été rudoyé avec assez d'inconvenance, sans doute pour s'en venger, il fut chercher du renfort , il est à présumer, à en juger par les dégâts suivants : le cercle cabalistique fut assiégié par eux d'une façon toute particulière et dangereuse pour ses membres. Sans la puissance des quatre noms des archanges qui en protégeaient l'entrée, nos pauvres cabalistes eussent été broyés par la masse de projectiles qui leur fut jetée de tous les coins de la chambre où ils étaient assemblés; mais fort heureusement qu'aucun des membres présents ne fut blessé. Ce siège commença par un souffle ricaneur que tous entendirent et qui éteignit toutes les lumières à la fois. Ce souffle fut suivi d'une multitude de cris aigus qui les remplirent tous d'épouvanter; vint ensuite le siège qui dura très-longtemps , vu l'état du lucide qui était comme les autres, effrayé de ce qui se passait. Lorsqu'il put revenir au calme, il fit cesser ce

vacarme par un commandement approprié à cet acte.

Le lendemain, il ne fut pas ramassé moins d'une trentaine de livres pesant de ferrailles de toutes formes dans la pièce assiégée.

G... — Ton colonel était un vieux soldat de Pampelune qui aimait sans doute les sièges, et qui aura rêvé celui-là.

A... — Trois membres de ce cercle sont encore existants au moment où je te parle, et peuvent attester la véracité du colonel : ce sont M. Bordes, dont je t'ai déjà donné l'adresse, en traitant des apports; puis MM. Revold père et fils, ses compagnons cabalistes, dont il te donnera l'adresse lui-même.

G... — Je n'irai pas tourmenter ces pauvres gens, ils l'ont été assez.

A... — Ton incrédulité me force au silence à l'égard du colonel, quoique j'aie une masse de faits de ce genre plus ou moins curieux à te citer; aussi, vais-je te parler d'un autre pacte, sinon semblable, mais qui eut les mêmes résultats.

Un jour, un des lecteurs des *Arcanes de la vie future*, habitant Troyes, vint exprès à Paris, pour me confier sa position et me consulter sur elle. Cet homme m'était tout-à-fait inconnu, il occupait une place honorable près le tribunal de cette ville, il me dit qu'ayant lu avec assez d'incrédulité, la

*Philosophie occulte d'Agrippa*, pour essayer des moyens que contient le quatrième volume de cet ouvrage, non traduit, écrit en latin, il s'y décida avec deux autres notabilités de cette ville. Lorsque tous les trois furent bien décidés, ils firent les préparatifs convenables dont je te donnerai connaissance tout à l'heure, et furent à un lieu choisi par eux pour faire cette conjuration. Lorsque l'heure fut arrivée, le cercle tracé et la cérémonie commencée, ils furent assaillis par une nuée de pierres qui ne purent pénétrer dans leur cercle ; mais qui firent une assez grande impression sur leur esprit, pour les paralyser à la moitié de leur œuvre, mal leur en prit, car l'obsession n'en devint que plus forte et menaçante, par des cris et des sifflements capables d'assourdir l'oreille la plus paresseuse ; enfin, ils eurent recours à une prière à Dieu qui les délivra de cette triste position et ne leur donna pas l'envie de recommencer. Ainsi, tu vois que si le récit de cet homme est exact, je ne vois pas pourquoi celui du colonel serait taxé de mensonge.

G... — Je ne comprends rien à ces vacarmes. On ne demande pas des nuées de cailloux à ces esprits, ils peuvent vouloir ou ne pas vouloir venir sans un tel désordre qui éloigne plutôt d'eux que d'y conduire, ce qui n'est pas dans leur intérêt, ce me semble. Ensuite tes trois conjurants peuvent

avoir été aperçus par quelques farceurs retardataires du village voisin, qui leur auront fait une peur à ne pas les engager à quitter leur lit une autre fois pour les lieux déserts.

A... — Pour répondre à ton premier argument, je te dirai que l'affection de la cabale entraîne naturellement à subir une espèce d'épreuve de la part des esprits appelés, afin que ces derniers jugent s'ils ont à faire à des hommes plus ou moins capables d'entrer en relations avec eux. Cette manière de procéder a tellement paru nécessaire et naturelle aux hommes que, de nos jours encore, il n'existe pas une seule société secrète sur la terre qui exempte le récipiendaire d'épreuves plus ou moins semblables, afin de s'assurer du degré de fermeté qu'il possède dans l'affection des fins que la société se propose. Les francs-maçons ont des épreuves non moins terribles auxquelles autrefois les aspirants ne résistaient pas toujours. Aujourd'hui, ces épreuves sont presque généralement connues, l'on en rit loin de s'en effrayer.

Pour répondre à ta deuxième objection, je te dirai que je ne sais pas si ce sont ces mêmes farceurs qui ont provoqué les malheureuses obsessions dont ces trois personnes ont été victimes, tant par des visions et tourments d'esprit, que par la perte de leur position sociale et de leur fortune ; l'un, riche propriétaire, avait déjà perdu plus de

60,000 francs et était presque réduit à un état précaire ; le deuxième occupait une honorable position officielle, il l'a perdue et se trouve dans une très-fâcheuse aujourd'hui ; mon visiteur fit de telles mauvaises affaires, que la prison fut son partage. Si ce malheureux avait voulu m'en imposer, il n'aurait pas resté près de moi pendant huit jours pour recevoir des consolations dont il avait grand besoin. Je me renseignai de sa position près des personnes qui l'avaient bien connu, je reçus l'assurance qu'il ne m'en imposait pas sur son état, sans qu'on en connût la cause qu'il n'avait dite à personne, bien entendu.

G... — Ces esprits ne sont toujours pas très-obligeants, et je ne vois pas par quel droit, peuvent-ils influencer ainsi sur notre existence ?

A... — Par le droit qu'on leur a donné en venant les mystifier par un appel auquel on ne répond pas soi-même. Ces esprits sont à notre égard, ce qu'est tout homme vindicatif qui reçoit une pareille insulte, selon lui. J'eus occasion, une autre fois, de m'entretenir à ce sujet avec un négociant honorable de Niort (dont je ne peux te citer le nom). Conduit dans une route à peu près semblable par une lucide, à la recherche d'un trésor, sous la direction d'un esprit évoqué par la lucide seule à cet effet ; il y obtint un semblable résultat, une nuit, à une heure donnée et à un lieu

désigné, lucide, magnétiseur, coopérants et spectateurs, furent plus ou moins diversement mystifiés par des hallucinations qui se terminèrent en laissant la lucide pendant quelques heures dans un état voisin de la mort. Je donnais un jour une séance à ce monsieur ; Adèle s'écria : « Tiens, je vois un prêtre auprès de vous. » — Quel est ce prêtre, demanda M. B... ? — Adèle en donna un signalement très-détaillé qui, cependant, ne le rappela pas de suite à la mémoire de M. B... Ce prêtre lui dit que c'était lui qui avait dirigé des fouilles qu'il avait faites avec sa lucide, et dans lesquelles il avait été très-mystifié. M. B... fut si frappé de cette révélation, qu'il fit un mouvement de côté pour être moins près de cet homme, tant il en avait reçu une impression défavorable antérieurement. Le prêtre reprit : Vous me connaissez bien de nom ?

J'ai magnétisé votre somnambule avant vous, du temps qu'elle était *petite fille*. Cette phrase fut répétée par Adèle avec l'accent gascon qu'elle avait été prononcée ; il n'en fallut pas davantage à M. B..., pour reconnaître à l'instant M. le curé d'Amilly, dont parle M. Ricard dans ses *lettres d'un magnétiseur*. Ce prêtre avait effectivement formé la lucide de M. B..., il était connu pour être bon physicien et très-jovial étant sur la terre ; il avait conservé au monde spirituel ses affections

dont, entre autres, était celle des mystifications, comme on le lit dans l'ouvrage précité. M. B... entra en conversation par le secours d'Adèle avec cet homme, et reçut de lui de sages conseils pour l'avenir.

Un autre personnage de la même ville, dont je me trouve forcé également de taire le nom, mais dont voici la correspondance, m'envoya un jour une espèce de médaille, *pentacle*, sur laquelle des signes cabalistiques assez curieux étaient gravés. M. G... me priait de questionner Adèle sur leur signification, ce que je fis à la prochaine occasion. Adèle me dit qu'elle ne comprenait rien à mes questions, que j'aie à les formuler autrement. Je pensai mieux faire en lui disant de demander l'apparition de l'individu auquel avait appartenu cette médaille, que le propriétaire actuel m'avait dit avoir trouvée? La lucide accusa voir un vieillard à cheveux blancs bouclés à l'ancienne mode, à figure vénérable; je la priai de m'en donner le signalement détaillé, que j'envoyai à M. G... avec les quelques renseignements que j'en obtins. Il s'en suivit la correspondance que tu vois entre M. G... et moi; ce monsieur fit adresser une grande quantité de questions à cet esprit, qu'Adèle dit être décédé depuis plusieurs années; les réponses faites révèlent des choses bien curieuses qu'il ne m'est pas permis de publier. M. G..., à force de

recherches, se renseigna près d'un prêtre qui dit reconnaître parfaitemenr la personne que décrivait le signalement donné par la lucide, pour avoir été un propriétaire de tel endroit, dont M. G... se ressouvent avoir été le locataire, il y avait une vingtaine d'années. Le défunt interrogé par M. G..., pourquoi il avait laissé traîner cette médaille à laquelle, par ce qu'il nous en avait dit, il devait tenir beaucoup ? L'esprit répondit : qu'elle ne traînait pas, et qu'il ne la croyait pas en danger dans sa propre maison où l'avait trouvée M. G...; que ce monsieur eût dû la lui rendre ; mais puisqu'il la possédait, qu'il en prenne soin lui-même ; car s'il s'en désaisait de nouveau, il ne la retrouverait pas comme il l'avait déjà fait. M. G... répondit à cette recommandation qu'il était vrai qu'il s'en était défait , il y avait quelques années, en la cédant à un numismatique , et qu'il ne savait comment le hasard l'avait fait rentrer entre ses mains, etc., etc.

Cette médaille était faite d'un alliage de plusieurs métaux, et portait les signes qui avaient été conseillés à la société dont faisait partie le défunt ; société qui avait également practisé avec des esprits, dans le but de travaux hermétiques et d'études spirituelles. Un cercle cabalistique avait été formé, et un esprit de lumière était apparu à tous les membres de ce cercle, etc. Le groupe dont

faisait partie le défunt, n'était qu'une fraction d'une nombreuse société dont le siège était à Paris, et d'où sortaient ces pertacles qui étaient une espèce de talisman pour les membres auxquels ils étaient donnés. Dans les nombreuses révélations qui nous furent faites, nous ne pûmes obtenir aucun nom des membres de ces groupes qui étaient tous chacun de neuf adeptes ; nous sûmes celui du défunt par le prêtre qui l'avait reconnu, voilà tout. Je t'ai cité cette histoire, pour te faire voir que, de tous temps, des hommes s'occupent de la question que nous traitons, et que, s'il y a de tels cercles faits en vue d'entrer en rapport avec des esprits nommés diaboliques, il y en a de même qui sont faits dans un but contraire, sans moins de réussite, l'exemple que je viens de te citer le prouve.

Je pourrais entrer sur cette question dans une multitude de citations qui, toutes, te prouveraient la possibilité de ces pactisations ; mais je vais terminer, en te donnant la description des cercles cabalistiques, tels que les enseignent les livres qui en traitent.

Le cercle cabalistique qui sert de tribune au ou aux partisans, peut être tracé dans un appartement avec de la craie ou du charbon, et dehors avec un couteau ou un bâton ; si le sol le permet, on fait le cercle assez grand pour contenir le nom-

6...

bre des personnes qu'il doit renfermer. Un seul agit au nom de tous ; en traçant ce cercle, il dit ces simples paroles : « Au nom de Dieu, le seul créateur du ciel et de la terre, je ou nous nous enfermons dans ce cercle sous sa divine protection et celle de nos guides, ainsi que les esprits (nommer ces esprits), auxquels nous avons foi et remettons notre garde, afin qu'il ne nous soit fait aucun mal par les esprits avec lesquels nous désirons entrer en rapport. » L'on écrit aux quatre coins, en dedans de ce cercle, les noms des esprits qu'on a nommés en le traçant, esprits qui doivent vous protéger ; puis chaque membre prend place dans cette forteresse. On observe le plus grand silence, laissant le soin au chef du cercle, ainsi qu'au lucide si l'on en a un, de conduire cette opération au nom de tous. Le calme, dans toute expérience de ce genre, est la sauve-garde du courage, en même temps qu'il dispose l'esprit à la vision. Ces renseignements te dispenseront de fouiller dans la bibliothèque des livres de magie, vu qu'ils en sont le résumé.

G... — J ai entendu citer un petit ouvrage de M. Lenain, qui, dit-on, est nécessaire dans ces opérations pour connaître *le* ou *les* génies qui président aux heures du jour et de la nuit.

A... — Ces génies sont au nombre de 72, d'après l'auteur que tu me cites ; et sur ces 72 génies

M. Lenain, après une quinzaine de nuits passées dans un grenier pour en saisir un au passage, ne put voir que les étoiles... *lorsqu'elles furent visibles.* Je tiens ces renseignements de M. l'abbé M.... qui a beaucoup connu cet auteur, qui lui en a fait l'aveu très-piteusement,

G... — Sont-ce là toutes les conditions ?

A... — Oui, en ce qui concerne la manière de faire les cercles ; mais en ce qui concerne les préparatifs, ils sont dignes du sujet.

1<sup>o</sup> Comme ce ne sont pas des esprits *dits* de *lumière* que les adeptes désirent voir, ayant une préférence marquée, le plus souvent, pour le diable (si le diable existe), on ne peut donc espérer trouver sa cour qu'à l'heure de MINUIT, heure indispensable et précise, à laquelle elle s'assemble et délibère.

2<sup>o</sup> Comme ces esprits n'ont point de palais dorés par la main des hommes, mais bien couverts par le nuage le plus noir qui puisse s'interposer entre eux et la pâle Phœbé... Qu'ils n'ont pas d'anges aux ailes brillantes et diamantées pour leur servir de guides, mais bien de hideuses chauves-souris dont les ailes agitent l'air comme le souffle de la tempête, ils habitent les cavernes, les ruines ou les forêts.

3<sup>o</sup> Comme ces esprits ne protègent et communiquent leur puissance qu'à l'exemple du bandit

napolitain, qui propose au voyageur égaré de le remettre en son chemin et le conduit vers quelque précipice, il faut se méfier d'eux.

Ainsi donc, une forêt bien sombre est le lieu de prédilection de ces lucifériens. On y recherche le carrefour le plus désert, que la chronique mentionne comme ayant été plus d'une fois fatal au voyageur retardataire, vu qu'un tel souvenir est un puissant stimulant de l'émotion si nécessaire dans ces sortes d'épreuves, et qu'une bonne sueur de peur n'est nullement nuisible ; on cherche donc ce lieu ; une fois trouvé, l'on y trace le cercle duquel je viens de te parler, après avoir apporté préalablement les choses indispensables à une telle conjuration ; ce sont : 1<sup>o</sup> des allumettes... 2<sup>o</sup> du charbon... 3<sup>o</sup> de la fleur de soufre... 4<sup>o</sup> quelques parfums comme de la graine de chanvre (nommée chenevis), de la corriande, même de la résine, etc. Si au contraire ce sont de bons esprits qu'on évoque dans un lieu et des dispositions d'esprit convenables, on se sert d'**ENCENS**, de **MYRHE**, de **BENJOIN**, etc. 5<sup>o</sup> l'habillement cabalistique de rigueur, ainsi qu'un peu de parchemin vierge, s'il est question d'un pacte quelconque... L'habillement de mode est composé d'une robe longue, d'étoffe noire ; une cordelière blanche ou rouge, un bonnet *pain de sucre*, sur lequel on évite de mettre les armes de Saint Pierre, si les armes de Saint Pierre

existent encore à cette époque, mais bien une tête de mort surmontant les deux os en croix, rassurant ornement de nos cimetières... Lorsque le cercle est tracé, on allume au milieu quelques broussailles, qui forment bientôt un foyer ardent dans lequel on jette une poignée de fleur de soufre, en faisant le premier appel à l'esprit qu'on veut évoquer (en prononçant son nom bien entendu); puis se tenant tous au vent de la flamme sulfureuse... Il est bien rare que cet esprit se présente au premier appel, quoiqu'il aime passablement l'arôme du soufre; mais on recommence en animant ce foyer avec les charbons qu'on a apportés et sur lesquels (lorsqu'ils sont rouges) on jette une bonne poignée de parfums en se rapprochant sous le vent pour en aspirer l'arôme soi-même, et prononçant une deuxième fois le nom de l'esprit qu'on évoque. Si à ce deuxième appel il ne se présente pas, on en fait un troisième avec SOMMATION, en jetant encore des parfums sur le brasier.... Aucun esprit n'apparaissant, on peut aller se coucher tranquillement.

Si, au contraire, l'esprit se présente avec des démonstrations hostiles, on lui commande d'être plus calme, et l'on entre en matière avec lui selon le but de cette conjuration, ayant le soin de ne pas sortir du cercle, ni de l'y laisser entrer. S'il est question d'engagement écrit, on lui pré-

sente celui qu'on a écrit sur le parchemin, et qu'on désire obtenir de sa part, en lui jetant hors du cercle pour qu'il le signe. Il agit de même à votre égard, en vous donnant à signer celui qu'il exige de vous. Le tout se fait dans les formes les plus polies du monde diabolique. Il n'est personne de plus esclave de sa parole qu'un diable ; mais en revanche il est exigeant sur la réciprocité.

G... — Cet ensemble de détails n'est pas mal infernal ! Crois-tu ces choses possibles ?

A... — Ce cercle est celui de tous les livres de magie ; et ma croyance, à cet égard, est celle de tous ceux qui ne trouvent pas impossible qu'une manifestation spirituelle, provoquée dans de telles conditions, n'ait lieu, vu que de semblables existent avec moins de mise en scène, comme tu l'as lu dans l'article des cercles de *Davis*, que j'ai publié dans l'*Encyclopédie magnétique spiritualiste*.

G... — Tous nos paysans ont une grande foi dans ces pactes ; mais je crois qu'il y a beaucoup de crédulité de leur part.

A... — Je le pense comme toi ; mais admettre que ce fait soit possible, c'est en admettre la réalité, et la réalité nous conduit à l'infini. Cette réalité ne peut trouver que des auxiliaires convenables dans les préparations de ce genre : 1<sup>o</sup> les habitudes du corps se trouvent interverties à cette heure.... 2<sup>o</sup> celles de l'âme, au contraire, se

trouvent disposées à entrer en rapport avec le monde (*dit*) des rêves de cette dernière, **MONDE VRAI DES ESPRITS....** 3<sup>e</sup> l'isolement du lieu.... 4<sup>e</sup> le manque d'électricité vitale dans l'atmosphère à cette heure.... 5<sup>e</sup> l'obscurité de la nuit, jointe à l'agitation des arbres, qui commande sympathiquement celle des sens, surtout si quelque bourrasque du nord vient à souffler; et si tu veux me permettre d'y ajouter quelques cris de hibou ou de chouette, cris qui sont un électro-spirituel de premier ordre, et qui font une brêche dans l'âme des plus rassurés parce qu'ils sont les avants-coureurs, les messagers occultes des esprits évoqués; j'oserais alors assurer que quatre hommes sur cent ne tenteront pas cette épreuve sans souleur.

Qui a fait quelques études des états successifs de l'esprit humain à toutes les heures de la journée, ne peut douter de ce que j'avance... Dans ces expériences, une émotion inquiète s'empare et vide le plus faible, qui absorbe à son tour du plus fort de ses compagnons, ce qui établit une panique sympathique... L'odeur stupéfiante du charbon, celle enivrante du chenevis, l'appel fait souvent d'une voix peu rassurée, répété par les cent échos de ce désert, produisent l'effet désiré, et l'œil ne tarde pas à s'illuminer de la **LUMIÈRE DU VOYANT**. C'est alors que la scène devient sérieuse et agrandit le péril ! il ne faut pas être trop

faible pour sortir assez rassuré de cette épreuve... Je ne trouve donc rien d'impossible dans l'assertion des livres de magie à cet égard, et je ne conseille à personne de les contrôler... Le peu ou le beaucoup de cérémonial, le nom terrible ou doux de tel esprit ne font rien à cet acte, qu'on peut simplifier à l'infini sans moins de réussite. Je t'ai donné connaissance des noms d'hommes qui passent pour avoir été les plus grands mages connus, tu peux choisir parmi leur esprit les quatre dans lesquels tu auras le plus de foi.

Le pacte est la chose du monde la mieux prouvée aujourd'hui par le magnétisme. Il n'est plus besoin de courir les carrefours diaboliques des forêts, à minuit, un livre dans sa poche, un sac de charbon sous son bras et un paquet de parfums à la main, pour recevoir une avalanche de pierres ; mais avec le secours de l'évocation directe, comme je te l'ai montré par la mienne, ou par l'intermédiaire des lucides, nous pouvons entrer en communication avec tel esprit qui nous plait, s'il veut, à son tour, lier ce rapport avec nous, obtenir de lui les renseignements et les lumières qui nous sont nécessaires. Qu'avons-nous besoin de plus ? Ce que de bons et purs esprits ne pourront faire à notre égard, les mauvais le pourront moins ; ou alors nos désirs étant dans l'ordre de leurs affections, s'ils les satisfont, ils nous en feront payer

l'escompte. Autant, et mieux même, rester dans la bonne voie.

Si l'on doutait encore de la possibilité des communications avec les esprits, il faudrait récuser toutes ces manifestations spirituelles qui se passent de nos jours sur tout le globe, et notamment en Amérique, ainsi que celles qui commencent en Allemagne ; il faudrait récuser aussi celles que j'entretiens, moi-même, depuis dix ans, au gré de qui a voulu s'assurer de leur réalité ; aussi allons-nous passer à une autre question.

---

### TALISMANS.

A... — Les talismans ont joué un très-grand rôle dans l'antiquité comme renfermant des puissances magiques. Si nous voulions remonter jusqu'à leur source, nous irions au delà de Moïse ; mais nous nous arrêterons à ce MAGIE législateur pour le voir armé de sa baguette, véritable talisman duquel il frappe les rochers pour en obtenir de l'eau, la mer pour qu'elle livre passage à son armée, et disputant avec Aaron sur la puissance de ces armes magiques, dans lesquelles sont renfermées toutes les vertus occultes de cette science.

Le christianisme, assemblage d'hermétisme, de magisme et de paganisme, nous a conservé et

transmis l'usage des talismans dans ses amulettes composées d'os de saints personnages, de bois de la vraie croix, de chiffons de toutes espèces provenant d'habillements de saints et saintes, scapulaires, médailles, reliques, huiles, anneaux, eaux et buis bénits, etc., etc., toutes choses possédant la vertu *talismantique* de protéger celui qui en est possesseur, comme l'étaient les bien-aimés des fées. Nous voyons les chrétiens dans leurs exorcismes employer encore des talismans tels que le saint-sacrement, la patène, les étoles, l'eau bénite pour chasser les mauvais esprits du corps des possédés. Il nous reste à étudier si dans cette croyance il y a de la mise en scène ou une vertu plus ou moins puissante. Je suis pour l'une et l'autre. Il faut que les yeux voient pour croire : bandez-moi la vue, et assurez-moi que je suis loin d'un précipice, ma foi ne sera pas aussi vive qu'en voyant loin de moi ce qui m'effraie. Il en est ainsi dans la question de croyance aux sortiléges et aux possessions. Celui qui ensorcelle ou qui possède, semble être toujours plus fort que sa victime. Qu'un autre homme se présente à cette dernière sous l'apparence de posséder une force et une intelligence supérieure à celle du sorcier, et qu'il offre sa protection à ce possédé, certes que ressemblant à un enfant taquiné par ses camarades qui se trouve défendu par son frère plus fort que lui,

cet homme acceptera avec joie la protection qui lui est offerte et se croira sauvé ; il le sera effectivement, car je ne connais pas de puissance plus forte que celle qui n'en redoute aucune. Que ce même protecteur remette à cet homme un objet quelconque en lui disant : Gardez cet objet sur vous, et si quelque ennemi venait à vous faire du mal, vous n'auriez qu'à avoir recours à ce talisman qui aurait la puissance de paralyser son action ; car il possède toute ma force et mon savoir qui sont supérieurs à ceux de tous les hommes, par conséquent il annulera en tous les temps leurs machinations.

Les pensées et la force de cet homme progresseront en raison de la foi qu'il accordera à ce talisman, qu'il se gardera bien d'égarer. Cette confiance lui procurera un calme et une puissance morale qu'il ne possédait pas plus que la santé ; car toute affection morale est considérablement dépendante de l'état plus ou moins sain du corps matériel ; un trouble double, s'il n'engendre pas l'autre; aussi ne voyons-nous pas de possessions sans troubles physiques. Ce talisman ainsi accepté au point de vue matériel, peut donc devenir d'un grand secours ; et au point de vue spirituel, il double de puissance dans celle qu'on accorde à sa source.

En magnétisme, nous n'avons pas de talismans

dans l'acception de ce mot, mais nous avons des anneaux et objets magnétisés, auxquels nous accordons une grande puissance d'action, puissance que nous déposons sur eux. C'est ainsi que nous influons à nos lucides tel ordre de pensées qui nous plaît, et dont les résultats nous prouvent que la croyance accordée par l'antiquité aux vertus des talismans n'était pas aussi stupide qu'on pourrait le croire. Que de magnétiseurs enveloppent leurs lucides d'une espèce de cercle ou sphère fluidique pour les préserver de toute influence étrangère. Ne retrouvons-nous pas dans cet acte le cercle du charmeur et le talisman du mage ? Que d'observations n'aurions-nous pas à faire sur cette question, si nous voulions l'étudier à fond et la rendre saisissable aux intelligences les plus rebelles ! Mais tous ceux qui connaissent la puissance magnétique de l'homme, dans toutes ses manifestations physiques ou occultes, nous comprendrons plus aisément.

L'homme, en premier lieu, assura à ses semblables qu'il recevait ces dons du ciel ou d'intelligences spirituelles, de mages et de fées. Non satisfait des vertus déposées par les dieux ou les esprits sur ces objets magiques, bâtons, anneaux, pierres précieuses, assemblage de plantes, etc., etc., il étudia la vertu individuelle de ces choses et acquit des notions sur leurs vertus plus ou moins ca-

chées, vertus bienfaisantes ou malfaisantes. Il crut devoir accorder aux sept métaux, desquels je t'ai parlé dans notre entretien sur les miroirs magiques, celles protectrices et curatives que je t'ai décrises. Il découvrit également dans les pierres précieuses des puissances semblables.

Je pourrais fouiller dans les bouquins et te faire ici de pompeuses citations des vertus occultes et physiques attribuées par les anciens tant aux pierres précieuses qu'aux métaux ; mais j'aurai plutôt fait de te remettre ces livres pour en prendre connaissance que d'abuser ainsi de nos entretiens. J'ai cru être plus dans le vrai d'étudier cette question, dépouillé de toute affection pour telle ou telle croyance, en m'adressant par le secours d'Adèle en sommeil magnétique à l'esprit Emmanuel Swedenborg, qui, comme tu le sais, était le plus savant minéralogiste de son temps, et peut-être encore de nos jours. Si ses révélations sur cette question ne sont pas plus exactes que celles des anciens, elles ont au moins le prix de la nouveauté. En vrai étudiant, je devais agir ainsi. Je veux connaître la vérité, si cela est possible sur la terre, et tous les moyens sont bons pour atteindre à ce but. Voici donc les révélations de Swedenborg à ce sujet.

D... — Pourriez-vous me renseigner sur les puissances spirituelles et matérielles de certaines

pierres précieuses, en me disant si vraiment elles ont la propriété de mettre ou faciliter les rapports des hommes matériels avec les esprits dégagés de la matière, et de les guérir ou préserver de certaines maladies ?

R... — Je ferai mon possible, adressez-moi vos questions.

D... — Que pensez-vous des vertus spirituelles du DIAMANT BLANC ? (tu sais qu'il y a des diamants jaunes, rouges, violets, noirs, etc.?)

R... — Cette pierre est affectionnée par les esprits de lumière, par conséquent met en rapport avec eux, en éclairant l'intelligence de celui qui la porte à cette intention.

D... — Que pensez-vous de ses vertus physiques ?

R... — Je viens de vous les dire : elle influe sur l'intelligence, c'est-à-dire assainit le cerveau.

D... — Quelles sont les vertus spirituelles du RUBIS ?

R... — Cette couleur est affectionnée par des esprits ardents à l'étude désirant connaître beaucoup. Le rubis influe en ce genre celui qui le porte.

D... — Et physiquement, quelles sont ses vertus ?

R... — Il influe sur le sang.

D... — Quelles sont les propriétés spirituelles de l'**ÉMERAUDE** ?

R... — Elle est recherchée par les esprits voyants et met en rapport avec eux.

D... — Qu'entendez-vous par les esprits voyants ? Sont-ce les lucides terrestres ?

R... — Non, ce sont des esprits dégagés de la matière, qui, comme sur la terre, sont voyants dans leur état spirituel ; ils peuvent influer sur vos propres lucides qui porteraient leur pierre favorite.

G... — Je t'arrête là, mon ami : comment cela, il y aurait des voyants dans l'autre monde ?

A... — Je ne le sais pas plus que toi ; voilà la première fois que m'est faite cette révélation ; je la consigne, c'est mon devoir ; mais en y réfléchissant, je ne vois pas pourquoi cela ne serait pas. Qu'est-ce que la voyance si ce n'est un état qui permet de connaître, quoi, si ce n'est qu'un autre esprit se soucie peu de savoir ? Toutes les religions ne nous assurent-elles pas qu'il y a des esprits supérieurs dans le royaume des cieux ? En quoi les supérieurs le seraient-ils, si n'est par leur savoir ? Que sauraient-ils plus que les autres, s'ils n'étudiaient et ne voyaient pas d'une autre manière ? Je ne trouve donc pas impossible ce fait que nous ne pouvons discuter ici. Je continue.

D... — Quelle est la puissance physique de l'**ÉMERAUDE**?

R... — Celle de sa puissance spirituelle; elle éclaire, nétoie, renforce le globe de l'œil matériel.

D... — Quelle est sa puissance spirituelle du **SAPHIR**?

R... — Cette pierre met en rapport avec des esprits de plusieurs sociétés affectionnant différentes études, et cependant réunis en une société.

D... — Quelle est sa vertu physique?

R... — Elle renforce le fluide nerveux.

D... — Que pensez-vous de la puissance spirituelle de l'**AMÉTHYSTE**?

R... — Les esprits qui affectionnent cette pierre sont moins élevés, moins avancés que les autres; elle met en rapport avec eux.

D... — Quelles sont ses vertus physiques?

R... — Elle influe beaucoup sur les gonflements de la rate.

D... — Quelles sont les vertus spirituelles de la **TOPAZE**?

R... — Elle est affectionnée par des esprits errants dans l'atmosphère sulfureuse de la terre et met en rapport avec eux.

D... — Quelles sont ses vertus physiques?

R... — Elle est applicable aux troubles occasionnés par la bile.

D... — Attribuez-vous quelque puissance spirituelle au CORAIL ?

R... — Il a celle du rubis et convient au sang échauffé, aux personnes qui ont la figure enluminée.

D... — Quelle est la puissance spirituelle de l'OPALE ?

R... — Elle est affectionnée par des esprits de paix, de calme.

D... — Quelles sont ses vertus physiques ?

R... — Elle est bonne contre les insomnies, le sommeil trop léger.

D... — La CORNALINE a-t-elle quelque puissance spirituelle ?

R... — Elle touche peu les esprits.

D... — A-t-elle une puissance physique ?

Adèle me répond : Tu sais que je t'ai déjà dit antérieurement qu'elle en a plusieurs, selon ses couleurs. La blanche pure convient aux maladies des yeux, c'est-à-dire aux tâies naissantes. Celle d'un rouge pâle convient au sang faible ; le rouge brun au cœur, au sang échauffé et aux maladies du foie ; celle à filets rouges-bruns et clairs aux maladies de la rate.

Il est entendu que ces pierres doivent être pures et montées sur une bague portée à l'annulaire de

la main gauche, doigt qu'Adèle préfère aux autres par sa ramification avec le cœur, siège de la vie, dit-elle. Si elle préfère les porter au doigt, c'est parce qu'elles ne quittent pas le corps comme celles des autres parures. L'esprit Swedenborg entend également que leur influence physique médicinale est dans leur contact continu avec le corps et non dans une dissolution quelconque. Une telle bague ornée de plusieurs pierres, desquelles on désire ressentir les vertus, n'en serait que plus puissante. C'est ce que j'ai fait en copiant exactement celle que porte l'esprit Emmanuel Swedenborg. L'allégorie des pierres qui l'ornent m'ayant été expliquée *directement* à moi-même dans une communication spirituelle se trouve confirmée par les révélations que nous venons de citer, nous y attachons une grande confiance comme signe d'alliance entre ce grand extatique et ses disciples.

Les savants chimistes du jour prétendent que toutes ces pierres, y compris le diamant de couleur, empruntent leur nuance aux oxydes métalliques, dans lesquels le fer et le cuivre jouent un grand rôle, ce qui m'a engagé de demander au même esprit de semblables renseignements sur les sept métaux desquels je t'ai parlé, afin de voir s'il ne conviendrait pas de joindre l'un plus que l'autre avec ces pierres différentes. Voici cet entretien.

D... — Quelles sont les propriétés spirituelles de l'OR ?

R... — Celles de mettre en rapport avec des esprits de pureté.

D... — Quelles sont ses propriétés médicinales ou physiques ?

R... — Il a toutes celles désirables il est le plus pur des métaux et purifie tout ce qu'il touche ; il s'allie à tous et les renforce de sa puissance.

D... — Que pensez-vous de l'ARGENT au même point de vue spirituel ?

R... — L'argent est affectionné des esprits de lumière, et s'allie très-bien à l'émeraude.

D... — Quelles sont ses vertus physiques ?

R... — Les mêmes que l'émeraude ; il éclaire la vue.

D... — Quelles sont les vertus spirituelles du FER ?

R... — Ce métal est aimé des esprits forts.

D... — Quelles sont ses vertus physiques ?

R... — Il est vivifiant.

D... — S'allie-t-il à quelques pierres ?

R... — Non, sa puissance est trop forte ; il les tuerait toutes.

D... — Et le MERCURE, quelles sont ses vertus spirituelles ?

R... — Il est affectionné par les esprits turbulents.

D... — A-t-il des vertus physiques ?

R... — Il a celles de détruire les obstructions, de s'insinuer partout jusque dans la moindre fibille ; sa nature *est très-froide*.

D... — L'ÉTAIN a-t-il quelques vertus spirituelles ?

R... — Ce n'est pas un métal *franc ni pur* ; les esprits l'affectionnent peu, et ses vertus médicinales sont inconnues.

D... — Le CUIVRE a-t-il quelque puissance spirituelle ?

R... — Il est affectionné par les esprits susceptibles.

D... — Quelles sont ses vertus physiques ?

R... — Il est moins bienfaisant qu'on le suppose, il a un *fiel* très-mauvais... Adèle se met à rire en disant : Tiens ! est-ce que les métaux ont un fiel ? — Swedenborg lui répond : — Et le vert-de-gris, pour qui le prenez-vous... Ce métal est irritant, agaçant ; mais étant allié à d'autres métaux, il perd ses mauvaises qualités et devient meilleur.

D... — Le PLOMB est-il mieux vu par les esprits ?

R... — Oui, il est recherché par les esprits méditatifs.

D... — Quelles sont ses vertus curatives ?

R... — Elles sont nulles. J'entends étant porté

à nu sur la peau comme les autres métaux, des-  
quels vous venez de me parler ; car, par des pré-  
parations chimiques, tous ces métaux ont d'autres  
vertus que celles que je vous ai décrites.

Voilà, mon cher Gustave, ce que j'ai appris à  
l'égard des puissances métalliques, sans être précé-  
sément celles que j'avais pressenties dans la com-  
position du miroir cabalistique duquel je t'ai parlé ;  
elles ne s'en éloignent cependant pas assez pour  
m'empêcher d'ajouter foi à celles que j'accorde à  
ce miroir. Dans cette séance, je n'ai qu'effleuré  
la question avec Swedenborg, comme tu le vois.  
Il ressort donc de ceci que l'or et l'argent sont les  
deux métaux par excellence pouvant faire al-  
liance avec les pierres desquelles je t'ai parlé.

G... — Tu as raison, mon ami ; mais il ressort  
aussi de tout cela que si le diamant et l'or sont les  
réceptacles par excellence des esprits de lumière  
et d'intelligence, que Charles X n'aurait pas dû  
quitter le fameux Régent. S'il l'avait mis dans sa  
bouche au moment de signer les ordonnances, il ne  
l'aurait pas cédé à papa Philippe. Il résulte encore  
de cela que Rothschild doit être le bien-aimé des  
esprits et le mieux portant des hommes. Il en est  
de même à l'égard des lapidaires : ils doivent avoir  
des cieux d'esprits dans leurs écrins.

A... — Je te laisse apprécier, mon ami, tu ne  
le fais pas mal ; il est malheureux que tu oublies

6....

qu'en toutes choses il y a des conditions à observer. Ce n'est pas parce que vingt hommes posséderont le portrait d'une jolie femme, que cette dernière aimera les vingt possesseurs de son portrait ; comme ce n'est pas parce qu'un chaudronnier travaillera sans cesse le cuivre, qu'il en sera plus incommode ; il en est de même du lapidaire qui possède vingt espèces de pierres précieuses, ayant chacune des influences contraires ; cet homme n'en tire aucun résultat que celui qu'il cherche, qui est de les vendre le plus cher, et le plus tôt possible. Il est loin de l'espèce d'amour et de culte, dirai-je, que le possesseur d'une telle pierre portera à cette pierre, comme étant un intermédiaire de relations spirituelles. Celui qui la regarde comme un réceptacle d'affections et qui lui confie ses douleurs, la priant , par sa correspondance avec les esprits qui l'affectionnent, d'obtenir d'eux aide et protection, se trouve dans un état duquel il peut espérer quelque chose. Si cela reste sans effet, à plus forte raison le possesseur de ces pierres et de ces métaux qui en fait commerce et les méprise assez pour les échanger contre des jouissances plus ou moins frivoles, ne doit rien attendre de ces choses. Tu vois donc que tu ris toujours trop tôt, lorsqu'il s'agit au contraire d'étudier. Je ne te dis pas que nous possédons là une vérité, mais c'es t une révélation qui a droit à notre étude.

G... — Tu me ramènes toujours au sérieux ; continue tes citations.

Mon intention n'est cependant pas de te laisser sans aucune notion sur les recherches et les opinions des hommes qui ont traité cette question. Je crois devoir la note que voici à la *magie* de J. B. Porta, les pierres y sont classées par ordre alphabétique, et non par leur valeur plus ou moins précieuse.

**AGATHE**, fortifie le cœur, préserve de la peste, et guérit les morsures des bêtes venimeuses.

**AMÉTHYSTE**, paralyse les charmes de la magie.

**ANGÉLIQUE** (la plante), guérit des maléfices.

**BORAX** (pierre de), passe pour endormir.

**CORNALINE**, assure la victoire.

**CHRYSOLITHE**, fait repentir l'homme des fautes qu'il a faites.

**CHRYSPHRASE**, fortifie la vue, réjouit l'esprit, rend l'homme libre et joyeux.

**CORAIL**, arrête le sang, écarte les mauvais génies. Selon **MARSILE FICIN**, il éloigne les terreurs paniques, préserve de la foudre et de la grêle.

**CRAPOUDINE**, se trouve dans la tête du crapaud, elle est bonne pour les maléfices.

**CUIVRE**, selon Théocrite, chasse les spectres et fantômes.

**DIAMANT**, combat les insomnies, les prestiges et les enchantements ; il calme les colères.

**ELOSSITE**, calme les maux de tête.

**ÉMERAUDE**, guérit du mal caduc. Sa poudre arrête la dyssenterie et guérit la morsure des animaux venimeux.

**GALACHIDE**, ou garachide, pierre noirâtre, garantit des mouches et des insectes; mise dans la bouche, elle fait découvrir les secrets des autres.

**GBDI**, change l'air, excite les pluies, les vents et les nuages. On ne connaît plus la forme de cette pierre.

**HÉLIOTROPE**, pierre inconnue aujourd'hui; passait pour rendre invisible.

**HYACINTHE**, pendue au cou, préserve de la peste et de la foudre; fortifie le cœur, augmente les richesses et les honneurs.

**JADE**, soulage les douleurs de reins, chasse le sable de la vessie; portée en amulette, est un préservatif contre les bêtes venimeuses.

**OPALE**, récrée le cœur, préserve de tout venin et contagion de l'air, chasse les tristesses, empêche les syncopes, les maux de cœur et les affections malignes.

**PERITHÈ**, pierre jaune, guérit la goutte.

**JAMENIUS-LAPIS**, prévient les avortements.

**STRASITE**, pierre fabuleuse, facilitait la digestion.

**SYRROCHITE**, pierre précieuse, à laquelle PLINE attribue la faculté de retenir les ombres évoquées.

**La PIERRE D'AIGLE**, qui se trouve dans le nid de cet oiseau, fait découvrir les voleurs, et accélère les accouchements.

G... — As-tu fini ?

A... — Qui.

G... — Cela est fort heureux, car je redoutais encore quelque pierre inconnue, qui me fasse connaître l'inconnaissable. Il est à présumer que la pierre de Gedi aura été jetée au fond de la mer par le bienheureux ou le malheureux qui la portait, car un parapluie lui était autant indispensable que l'héliotrope serait nécessaire à l'amoureux qui redoute l'œil de quelque indiscret. Je ne voudrais pas d'une telle pierre pour tous les trésors du monde, et je plains fort le coin de terre où elle reposait.

A... — Tu ris de tout.

G... — Si je ne prenais pas ce parti tu me rendrais fou.

**NICEPLAS**, roi d'Égypte, qui vivait deux cents ans avant Salomon, passe pour être le premier qui ait fait des talismans.

**PLINE** croyait à leur influence.

**ALBERT le Grand** en composa de plusieurs espèces.

**MILON de Crotone** dut ses victoires à la pierre alectorienne qu'il portait dans les combats.

**ELIEN** assure que les soldats égyptiens portaient sur eux des scarabées pour être plus courageux.

**PLUTARQUE** dit que Périclès portait un talisman à son cou et en mettait à celui de ses enfants.

**PARACELSE** avait ses boîtes aux *influences*.

**VIRGILE** délivra les habitants de Naples d'une grande quantité de sangsues, dont ils étaient affligés, en jetant dans un puits une sangsue faite en or.

**APOLLONIUS** de Tyane délivra les habitants de la ville d'Antioche des moucherons qui les dévoiraient, en faisant faire une procession, dans laquelle on portait des images en plomb représentant le dieu Mars.

**TRALLIEN** possédait un anneau contre la colique. (*Manuel des Sorciers*, pag. 54.)

L'amulette de Pascal t'est connue, ainsi que les reliques de Louis XI. Les caractères cabalistiques de Catherine de Médicis, les armoiries de nos seigneurs et maîtres, les décorations de nos rois et princes, l'épée de tel guerrier, tel instrument d'un savant, et le prix que chacun attache, sans le vouloir, à la prétendue bonne influence de mille et une choses portées, touchées, fabriquées, influencées par tel ou tel homme, esprit ou présumé génie ; il n'est pas jusqu'à nos demeures que nous ne croyons, malgré nous, être chanceuses ou malheureuses.

Passant à l'étude non moins étendue du règne végétal, l'homme découvrit les vertus médicinales

connues jusqu'à nos jours ; mais qui, dans les premiers temps de ses essais, furent pour lui autant de secrets magiques comme ceux que nos guérisseurs des campagnes possèdent encore aujourd'hui. Il déposait majestueusement telle poudre dans un liquide quelconque, poudre qui était un charme contre les mauvais esprits, et qui devait rendre la santé au malade en les chassant de son corps. La confiance accordée par le patient au savoir de cet homme, joint à la puissance plus ou moins grande du remède, rendaient le calme au malade qui alors s'empressait de crier au magisme, au miracle, etc.

Tu as vu dans notre entretien sur les suspensions et les apports que la lucide de PRÉVORST portait sur elle un de ces talismans qui lui avait été donné par un soi-disant sorcier-magicien. Ce talisman était un simple sachet contenant des herbes, un aimant, ainsi qu'un commandement au mal de quitter le malade au nom du Christ, qui chassait si bien lui-même les esprits du corps des possédés. Les habitants des campagnes ont continué d'accorder cette puissance à ce genre de sachets ; aussi les voyons-nous en déposer de semblables sur le ventre ou le creux de l'estomac de leurs enfants pour apaiser leurs convulsions, détruire leurs vers, les constipations, les insomnies et les fièvres surtout. Il y aurait un volume à

faire pour décrire toutes ces recettes, lit les ouvrages qui les enseignent, écoute les personnes qui les emploient, médite, assemble et juge.

Je n'oserais dire que cette manière primitive d'envisager la cause de toutes maladies physiques ou morales, ne soit pas plus vraie que celle de nos jours, qui ne voit que du *mécanisme accidentel* en tout, et qui, par conséquent, mécanise les corps, ne pouvant les rhéarmoniser. Les premiers médecins, dont les études sont parvenues jusqu'à nous, y compris Hypocrate lui-même, ne traitaient jamais, sans certains renseignements, sur le moral, les habitudes, les RÊVES, les déjections et les crises de leurs malades. Ils tenaient surtout à connaître les phases de la lune dans lesquelles les crises étaient les plus répétées et les plus fortes. Cette étude en valait bien une autre. Qu'elle soit envisagée au point de vue que l'on voudra, elle avait pour principe un genre qui convenait au sujet, et physiquement parlant, elle était l'étude que nous faisons aujourd'hui, celle des atomes qui composent notre enveloppe matérielle ; atomes qui sont des *animalcules intelligents*, et qui peuvent très-bien être dépendants d'esprits supérieurs avec lesquels ils ont des affinités plus ou moins grandes.

Ces animalcules vivants, sous forme d'humeurs bilieuses, glaireuses, laiteuses, fluidiques ou élec-

triques, seraient autant *d'êtres d'esprits EN LEUR GENRE* qui, combattus par certains remèdes, prières, paroles ou commandements quelconque, évacueraien le corps qu'ils possèdent, comme nous le voyons dans les évacuations des humeurs que je viens de te citer. Ce serait nous lancer dans une étude infinie, que d'aborder ce sujet, je t'y ai assez préparé dans mes autres ouvrages pour m'en tenir là aujourd'hui. Observe, observe.

L'homme n'a pas cherché qu'à déposséder les corps des mauvais esprits qui, selon lui, y avaient pris demeure. Il voulut aussi les chasser des habitations, des villes et même des nations. C'est ainsi que nous le voyons par mille cérémonies et talismans assainir l'air infecté de mauvais esprits, protéger ses demeures en y plaçant aux encoignures des bouquets de verveine, etc., comme les chrétiens aujourd'hui y placent encore du buis bénit. Ces moyens étaient également employés contre la *gettatura*, manière de jeter des sorts par le regard. Je te conseille de lire, à ce sujet, dans l'*Hermès*, ouvrage magnétique, ce qu'en dit le savant magnétiste, M. le chevalier Brice de Beau-regard.

Il me fut conseillé, par Adèle, en sommeil magnétique, lors de cette longue et pénible maladie dans laquelle tu m'as vu, de porter à nu, sur la peau, vers le creux de l'estomac, un petit sachet

semblable. Je ne connaissais pas encore la composition de celui de la lucide de Prévorst ; le mien était composé d'une branche de thym, une branche de romarin et une branche de rue, mises en croix et enveloppées d'un petit sachet en toile, pendu au cou par un cordon. La rue, selon Adèle, est la plante la plus puissante qu'elle connaît, ayant une volonté très-grande et un esprit dominateur qui ne le cède à aucun du même genre, J'ai parlé de cette plante dans mon *Traitemenit des maladies*. J'ai cru devoir beaucoup de tranquillité d'esprit à ce sachet, car, à cette époque, j'étais très-agité et sous la dépendance (m'ont assuré plusieurs lucides) d'un aréopage formé par des magnétiseurs qui ne cherchaient rien moins qu'à me rendre fou, s'ils ne pouvaient me tuer. J'ignore quelle part a pris ce sachet dans le combat opiniâtre et compliqué que j'ai opposé à ces *présumés ennemis* ; mais est-il vrai que j'ai éprouvé du calme ? Ce sont des essais réitérés en ce genre qui pourraient seuls poser une opinion recevable.

Tous les livres traitant de sorcellerie, sont pleins de semblables talismans ; mais je n'en connais aucun de plus fort, que d'opposer le nom de Dieu à toute pensée qui trouble, comme à tout fait qui paraît surnaturel, l'avoir continuellement présent dans la pensée, et l'écrire *mentalement* sur son front, si cela est possible, afin de l'opposer exté-

rieurement comme intérieurement, à tout trouble qui existe comme à celui qui pourrait survenir. Nous retrouvons dans cette formule celle des chrétiens qui se signent de celui de la croix, dans le même but, ainsi que celui que fit l'esprit Emmanuel Swedenborg sur le front d'Adèle, lorsqu'il entra en rapport avec elle dans ses sommeils magnétiques pour la protéger contre toutes les influences spirituelles et matérielles qui pourraient troubler son esprit. J'ai eu une très-grande confiance dans la puissance de ce signe ; car j'ai eu bien des ennemis dans les sociétés religieuses et les magnétiseurs ; que de ces praticiens sont venus consulter exprès ma lucide, pour entrer en rapport direct avec elle, et la troubler s'ils le pouvaient. Hélas ! c'était dans ces séances où elle était le plus souvent d'une haute lucidité, ce qui renversait leurs calculs. Ne nions donc pas aveuglément ce que nous ne connaissons pas. Des croyances de cet ordre ne se transmettraient pas chez tous les peuples, à travers tous les âges et toutes les civilisations, si elles n'étaient qu'un tissu de mensonges ; elles n'auraient pas bravé tant de sarcasmes, de négations et de tortures. Nous pouvons, en ce jour, les prouver mathématiquement par le secours du magnétisme humain sur des sujets dépendant de notre action. Chacun de nous peut, s'il est dans un état de foi, de force et

d'énergie convenables, écrire une pensée sur un parchemin ou un morceau de papier quelconque, animer cette pensée de toute l'énergie de sa puissance, et prier l'être qui désire avoir ce talisman, de le porter continuellement sur lui ; les effets seront les mêmes que ceux des talismans les plus cabalistiques du monde. Que cette pensée soit clairement exprimée dans le genre de celle-ci : « Moi, B..., fils de l'Éternel, marchant dans son amour et sa justice, je commande à l'esprit mal-faisant qui trouble mon frère en Dieu, P... L..., de quitter au plus tôt son corps et sa demeure, sous peine d'encourir à son tour, dans un temps plus ou moins reculé, les mêmes troubles qu'il occasionne à mon frère. Je jure, à cet effet, aider P... L... à obtenir, dans ce monde ou dans l'autre, la réparation qu'il a droit d'attendre de la justice éternelle. » Signé... (tu verras à ce sujet, dans le troisième volume des *Arcanes de la vie future dévoilés*, que je me propose de publier des renseignements qui t'éclaireront sur cette justice). Si plusieurs personnes veulent joindre leur signature à celle de l'opérant, ce talisman n'en sera que plus puissant. Avant de le remettre au malade, l'offrir à la bénédiction de DIEU par une prière en commun, et le porter (chacun des signataires) pendant trente-six heures, à nu sur le cœur ; le remettre ensuite au malade qui le portera également sur le

cœur, jusqu'à parfaite guérison, étant enveloppé dans un petit sachet.

G... — Cet engagement est sérieux, s'il n'est ridicule.

A... — Il est une marque sincère de la pure amitié que vous portent vos frères; et s'il est ridicule, il est bien excusable par le besoin que ressent tout bon cœur, de soulager, par tous les moyens en son pouvoir, celui qui souffre. Je crois plus à son efficacité qu'à son ridicule, et j'engage ceux qui sont moins sceptiques que toi, à ne pas prendre ton argument en considération; *je te parle d'après l'expérience.*

G... — Je te laisse dans ta foi, mais je reviens sur la fameuse baguette de Moïse; ne serait-elle pas une allégorie de celle des sorciers, nommée *baguette divinatoire*? Ensuite, je ne vois pas pourquoi les plantes, telles que la verveine, la jusquiaume, l'ellobore, les narcotiques en général, n'auraient pas été employés anciennement pour plonger les sibylles de l'antiquité dans l'état somnambulique et prophétique où elles étaient; cela me paraît naturel et non magique. Je ne vois pas également pourquoi ce saint sacrement, cette patène ou ce buis béni, n'opéreraient pas ce que nous voyons journallement opérer sur nos lucides, par le contact de tel métal ou telle sphère magnétique, qui leur produisent des crises plus ou

moins pénibles à voir. Je n'aperçois dans ces faits, qu'un échange sympathique ou antipathique de corpuscules et rien de plus.

A... — Hélas ! mon ami, tu tombes d'accord avec ce que j'ai dit en commençant cet entretien, surtout si tu accordes, comme je le fais, à ces corpuscules, une existence mue par une volonté et les moyens d'agir, ce que nous prouve leur sympathie ou leur antipathie. Cette proposition nous fait entrer dans un domaine inconnu ou peu étudié jusqu'alors, qui me fait dire comment devons-nous nommer ces corpuscules pensants et agissants, si ce n'est *esprits*, issus d'un règne quelconque ? Je vais jusqu'à placer ces *esprits* corpusculaires, sous la direction et le gouvernement des esprits humains dégagés ou encore enfermés dans la matière; ils sont les agents de ces derniers, et n'agissent que par l'impulsion qu'ils reçoivent de leurs supérieurs ; voilà comme je me rends compte des esprits possédants, hallucinants et troublant de quelque manière que ce soit. Voilà en quoi la proposition de mon extatique Binet, contenue dans le premier volume des *Arcanes de la vie future*, me paraît recevable. Les remèdes médicaux ou spirituels, sont des agents animés d'une mission opposée, et de leur influence plus ou moins puissante, découle le calme qu'on espère. Qui récuserait ces causes et ces résultats, n'aurait fait

aucune étude des poisons et contre-poisons, des sébrisfuges et anti-sébrisfuges, etc. Ces choses ne peuvent agir qu'en vertu d'une vie qui nous est inconnue, vie qui prouve un esprit quelconque dans chacune de ces existences. L'homme est le *mage*, le *chimiste*, l'*architecte* de ces agrégats divers, et selon son savoir, selon se trouvent être ses œuvres.

G... — Tout cela est immense. Je crains toujours, à chaque fois que je pose une observation sur ce clavier des puissances universelles, qu'il n'en sorte un son qui m'étourdisse ; c'est ce qui m'arrive depuis que j'argumente avec toi.

A... — C'est ce qui m'arrive à moi-même depuis bien des années que j'étudie ces mystères, et ce qui m'a fait dire tant de fois :

Plus l'homme apprend, moins il sait.

Tout peut servir de talisman, si tout est revêtu de la foi de l'opérant et de celle du croyant à son efficacité.

---

### CHARME DES VENTS.

A... — Nous venons de suivre l'homme dans ses recherches scientifico-magiques, en le voyant fasciner ses frères. Opérant des apports et des suspensions, faisant des pactes et fabriquant des talismans, s'élevant ainsi par degrés dans les régions

occultes des esprits plus ou moins dégagés de la matière, l'homme fit tout cela en petit comité, puis dans des temples élevés en l'honneur des puissances avec lesquelles il se disait en communication. Ce cercle étant encore trop étroit pour son orgueil, il descendit jusque sur la place publique, pour être entouré d'un plus grand nombre d'admirateurs, et agrandir ainsi sa renommée et sa gloire. L'homme désira donc prouver à ses frères qu'il ne possédait pas seulement le pouvoir de présenter à leurs yeux ces créations magiques qui les remplissaient d'étonnement, mais qu'il était plus puissant encore, puisqu'il pouvait disposer à son gré des éléments. C'est alors où commença son règne DÉIFIQUE. Le Christ nous en donne un bel exemple, et après lui ses disciples, en apaisant la fureur des flots, et commandant à la fougue des vents de se calmer.

Les chrétiens aujourd'hui se signent au seul mot de magie, tout en nous enseignant que les mages d'Orient furent conduits par une étoile vers le berceau de celui qu'ils nommèrent le Roi des mages. Le fondateur même du catholicisme, saint Pierre, fit assaut en ce genre avec Simon, qui passait pour le premier magicien de son temps. Pierre voulut prouver au peuple qu'il en savait plus long que cet homme dans cet art, et paralysa ses expériences publiques en le faisant tomber à terre dans une ascension naturelle que Simon faisait en la

place de Rome, ce qui força (nous dit l'histoire) ce magicien de second ordre de prier Pierre de l'instruire dans la puissance qu'il possédait.

L'Eglise est la première qui a institué des cérémonies publiques pour disposer des éléments, cérémonies qui sont encore en usage de nos jours. Aux fêtes des Rogations, des processions sortent pour bénir les champs, faire cesser les pluies abondantes, ou conjurer les sécheresses dangereuses de cesser. Chaque ville et village a son saint ou sa relique favoris pour obtenir de telles concessions des éléments ; il est vrai que les chrétiens disent que ce qu'ils font en leurs miracles, conjurations et dominations n'est pas de la mauvaise magie ; là n'est pas la question pour nous ; les chrétiens font ou ne font pas ce qu'ils disent, et la conséquence de ce qu'ils font est que tout le monde peut le faire. C'est ce qui m'a engagé à traiter la question du charme des vents avec toi.

Voici ce que j'ai trouvé à l'appui de cette croyance dans différents ouvrages traitant de magie :

1° *NOUVEAU VOYAGE vers le Septentrion*, à Amsterdam, chez Étienne Roger, 1708, chapitre XI. « Nous naviguâmes (dit l'auteur) jusqu'au dessous du cercle polaire arctique ; un grand calme nous prit près des côtes, comme ceux qui habitent le pays au delà du cercle polaire, ainsi

que ceux du côté du Finische Seher, ou mer de Finie, sont presque tous sorciers, disposant des vents à leur volonté, nous mîmes la chaloupe à la mer, pour aller en acheter au plus prochain village, nous nous adressâmes au plus fort nécromancien du lieu.... »

Page 45. « Après avoir dénoué le dernier nœud du sort, il s'éleva un vent du nord, nord-ouest, si furieux, qu'il semblait que le firmament voulait tomber sur nous, et que Dieu voulait nous punir pour avoir consulté les sorciers..... »

Chapitre 66. **MANIÈRE DE VIVRE.** « Ils sont presque tous sorciers, ont un diable à leur service, qui les avertit des accidents ou des maladies qui doivent leur arriver, les réveillent lorsqu'ils dorment, pour aller pêcher quand il y fait bon. S'ils y vont sans l'avis de ces esprits, ils ne prennent rien. Ils font voir aux étrangers ce qui se passe dans leur maison, même leurs père et mère, parents et amis qu'ils désirent, soit vivants ou morts !... Ils vendent aussi le vent aux gens de la mer pour aller où bon leur semble. »

**2<sup>e</sup> LETTRES PHILOSOPHIQUES, sérieuses, critiques et amusantes, 1733.**

Page 178. « Nous y lisons qu'on fit mourir Sapater pour avoir enchaîné les vents de telle sorte qu'il était impossible de transporter aucune denrée à Bysance, etc. PHILOSTRATE dit d'Appol-

lonius de Tyane, qu'il vit chez les Brachmanes, deux tonneaux qui étant ouverts, les vents et la pluie étaient des plus véhéments, au lieu qu'étant fermés l'air devenait tranquille et serein. OLAUS écrit que les lapons et les filandais vendent les vents aux matelots; aussi les démons sont-ils appelés par l'apôtre les princes de l'air. Ils font tomber où bon leur semble, la grêle, la pluie, la foudre et le feu, dans lequel ils se mêlent quelquefois; mais toujours pour le bon plaisir du maître de la nature qui leur lâche la bride. »

3<sup>o</sup> Je lis également dans un ouvrage ayant pour titre : FAUSSETÉ DES DEUX TESTAMENTS, 1771, page 52 : « L'opinion du pouvoir des hommes sur les éléments a été très-répandue. PORPHYRE assure que PYTHAGORE avait la vertu de chasser la peste, d'arrêter la grêle, de calmer les nuages, les tempêtes, pour le salut des voyageurs. Qu'il connaissait EMPÉDOCLE, EPIMÉNIDE et ABARIS qui avaient appris de Pythagore ce grand secret, et s'en servaient au besoin. »

Page 68. « Nous avons déjà parlé d'Abaris l'hyperrhien, il chassait la peste, arrêtait la grêle, calmait les orages et les tempêtes. »

4<sup>o</sup> HISTOIRE DES GAULOIS, par M. Amédée Thiéry, 2<sup>me</sup> édition, t. 2, page 117 et suiv. « Des magiciennes et des prophétesses (dit cet historien) étaient affiliées à l'ordre des Druides, elles servaient

d'instruments aux volontés des prêtres, rendaient des oracles, présidaient à certains sacrifices d'où les hommes étaient sévèrement exclus, tenaient des assemblées nocturnes, durant lesquelles elles se livraient aux cérémonies les plus effrayantes et les plus extravagantes. L'île de Séna, située vis-à-vis le cap le plus occidental de l'Armorik, renfermait un collège de neuf de ces femmes nommées SENES ; on leur attribuait un pouvoir illimité sur la nature ; elles connaissaient l'avenir, guérissaient des maux incurables. La mer se soulevait ou s'apaisait... Les vents s'éveillaient ou se calmaient à leur parole... Elles pouvaient revêtir toutes formes et emprunter toute figure d'animaux. »

5° TRAITÉ DE LA POLICE, par M. Delamarre, commissaire au châtelet ; cet auteur emprunte le récit suivant au livre de *Magie, sortilèges et possessions*, par Daugis : « Constantin accorda à son peuple, en 321, une loi favorable aux enchanteurs, et une pour punir ceux qui nuiraient aux hommes; mais ceux qui, par charmes, empêcheraient les pluies, les grêles et quelques autres intempéries de l'air, de nuire aux fruits de la terre, n'en doivent pas être recherchés. »

« ALARIC, roi des Goths, ayant conquis Rome, en l'an 408, des astrologues toscans s'étaient vantés pendant le siège, que par leur art, il était en leur pouvoir d'exciter des tonnerres et des tempêtes,

qui forceraient le prince à se retirer ; quelques-uns de la ville écoutèrent ces imposteurs, et leur permirent de faire leurs sacrifices impies ; le peuple, dit-on, et les gens de bien en furent indignés, quand l'ennemi se fut retiré... et pour leur récompense d'un tel service, les empereurs HONORIUS et THÉODORE firent une loi qui chassa jusqu'aux mathémaciens de la ville de Rome et de tout l'Empire... Leurs livres furent brûlés, etc. »

« CHARLEMAGNE réitéra plusieurs fois ces mêmes ordres de chasser de ses états les magiciens, les devins, les astrologues, les augures, etc. Il fit publier plusieurs édits contre eux. Ils défendaient toute sorte de magie, de sorcellerie, de divination, invocations de démons, de caractères, de maléfices, de breuvages pour faire aimer, d'enchantements pour troubler l'air, ou exciter des grêles ou des tempêtes, faire périr les fruits de la terre, ou le lait des bestiaux, les ôter aux uns pour les donner aux autres, etc., etc., etc. »

6<sup>e</sup> LE SECOND JOUR DES JOURS CANICULAIRES, etc. « Les tartares (y est-il dit) excellait tellement dans les prestiges, qu'ils produisaient les ténèbres quand ils voulaient ; ils amassaient dans les cavernes des montagnes les minéraux d'ALUN, et mêlés de NITRE, écume salée se trouvant dans les minières, ils allumaient les deux ensemble, ainsi ils faisaient et forgeaient une soudaine nuée,

laquelle, élevée jusqu'au milieu de l'air, se dissout en pluie. »

Page 395. L'auteur cite un paysan qui avait une jeune fille qui faisait tomber la pluie à volonté, en s'y prenant de cette manière. Elle creusait une fosse, pissait dedans ; puis remuait cette urine avec un petit bâton, marmottant quelques paroles qu'elle avait apprises de quelque sorcière, la pluie venait soudainement fondre sur les lieux où se pratiquait cette opération.

7<sup>e</sup> SELON GAFFAREL, page 365, Bacon promettait de produire artificiellement des nuées et faire gronder le tonnerre, y exciter l'éclair, et ensuite les faire résoudre en pluie,

8<sup>e</sup> HISTOIRE DE LA MAGIE EN FRANCE. Il est dit que « Charlemagne fit publier plusieurs édits en France, par lesquels il était défendu toutes sortes de sorcellerie, de devinations, d'enchantements, etc. Il s'élève contre les noueurs d'aiguillettes, etc. ; défendant encore de troubler l'air, d'exciter des tempêtes, de fabriquer des talismans, de jeter des maléfices, de faire périr les fruits de la terre, etc., etc. » Ce que je t'ai déjà dit dans ma cinquième citation, ce deuxième auteur confirme le premier.

9<sup>e</sup> DE LA PUISSANCE DU DÉMON SUR LES CORPS DE LA NATURE. — DISSERTATIONS PHYSICO-MÉDICALES, par Frédéric Hoffmann, conseiller intime du roi de Prusse, etc., etc.

« § VII. Nous avons admis qu'un esprit (continue l'auteur) ne peut être cause immédiate de mouvement dans un corps, et par conséquent le démon ne saurait l'être dans l'air ; mais il a le pouvoir de provoquer au mouvement et de tracer la direction à de certains fluides déjà pourvus d'une force motrice particulière. Notre corps nous montre effectivement, d'une manière bien sensible, que ces fluides, que nous appelons nerveux, corps infiniment subtils et élastiques, sont la principale cause du mouvement dans la lymphe cérébrale, les nerfs, le sang et les muscles en général. Mais les pouvoirs que notre âme a reçus de Dieu pour commander à ces mêmes fluides, sont restreints à certaines limites, comme nous le montre l'expérience. L'analogie doit nous conduire à penser qu'il en doit être de même dans le démon, qu'on ne regarde pas comme la cause immédiate du mouvement dans l'air, ce dernier étant pourvu d'une force motrice particulière..... Cependant, nous accorderons au démon le pouvoir de déterminer ce fluide à certains mouvements, ce qu'il ne pourrait néanmoins sans une permission particulière de Dieu. Nous conclurons donc de ce qui précède, que le démon peut facilement arrêter diverses formes fantastiques, soit d'hommes, soit d'animaux, en combinant les vapeurs de l'atmosphère de manière à obtenir divers accidents d'ombre et

de lumière ; et nous aurons en même temps la clef de toutes les apparitions de ces spectres, ces fantômes dont l'histoire est attestée par les monuments les plus anciens, confirmée par le témoignage de la sainte Écriture, et les observations faites à diverses époques en diverses contrées.

« Si le diable a le pouvoir d'opérer des ébranlements dans l'atmosphère, rien n'empêche, à coup sûr, qu'il ne puisse y produire certains bruits, certains sons, certains éclats de voix ; car on démontre bien clairement, en physique, que le son n'est autre chose que la vibration successive de l'air. Et qui pourrait s'opposer à ce que le démon put le comprimer d'abord, puis l'abandonner à son élasticité naturelle, et le faire réfléchir sur les corps environnants, comme il arrive lorsqu'on le chasse d'un tuyau de flûte?..... Mais si nous lui accordons le pouvoir d'agir ainsi sur l'air, nous ne pourrons lui refuser celui d'exciter les vents, qui ne sont autre chose que des ébranlements moins considérables de l'atmosphère, la foudre, les pluies, la grêle et les autres fléaux de ce genre, au moyen desquels il détruit les récoltes..... VALVASSOR démontre, par plusieurs exemples, que les sorciers avaient souvent envoyé des pluies en surabondance, des ouragans et fait tomber la foudre dans les pays qu'il décrit..... On voit, en effet, que ces divers météores ne proviennent que du con-

cours et du choc de certains principes gazeux hétérogènes. On conçoit facilement, par exemple, qu'il puisse nous envoyer la pluie en poussant les vapeurs de l'atmosphère vers une région dont la température soit plus basse, car ce changement de lieu les prévaut d'une portion de calorique. Elles se condensent, puis se résolvent en gouttes d'eau... Mais, dira-t-on, le démon, qui est un pur esprit, ne saurait être considéré comme un agent mécanique. Nous en conviendrons volontiers; mais pourquoi n'opérerait-il pas des effets mécaniques, en tant que cause morale, à la façon de l'âme dans le corps humain?... Enfin, si l'âme, qui n'est qu'une cause morale, peut, par l'effet seul de la pensée, agir sur l'imagination de manière à nuire notablement au corps, je ne vois pas pourquoi le diable, avec la permission de Dieu, n'aurait pas le même pouvoir?...

10°. DICTIONNAIRE INFERNAL, de Colin de Plancy, article traitant du *sifflage des vents*, on lit : « Cette coutume de siffler pour appeler des vents, est une de nos superstitions nautiques, qui, malgré son absurdité, s'empare insensiblement aux heures de calme des esprits les plus *forts* et les plus *incrédules*. Autant vaudrait raisonner avec la brise capricieuse elle-même que d'essayer de convaincre le matelot anglais, que le vent soufflant où il *lui plait* et quand il *lui plait*, il ne sert à

rien de l'invoquer en dépit des intelligences. Lorsque l'air manque à la voile, toujours le marin sifflera ( Le capitaine Bazille Hall ). »

41<sup>e</sup> Même ouvrage, article TEMPÈTES. « On croit sur les bords de la Baltique qu'il y a des sorciers qui, par la force de leurs enchantements, attirent la tempête, et font chavirer les barques des pêcheurs. »

G... — Vive le capitaine BAZILE HALL !

A... — Serait-ce parce que cet homme croit présenter un solide argument, en disant « qu'il ne sert à rien d'invoquer le vent en *dépit des intelligences* » ; c'est au contraire avouer qu'il y a des intelligences qui disposent du vent, et c'est faire supposer que ces intelligences peuvent être invoquées. **CÉ QUE CROIENT LES SORCIERS**, et ce qu'ils font.

G... — Les magnétiseurs seraient-ils devenus des *paravents*, à l'exemple des Lapons que tu viens de me citer ?

A... — Ta définition caustique de *paravents* n'est peut-être pas plus convenable à cette faculté que celle donnée aux *paratonnerres*, qui ne parent rien, puisqu'ils soutiennent au contraire le feu électrique. Toute parade est un refus du coup porté et non l'attraction de ce coup. Les magnétiseurs pourraient, il me semble, opérer sur l'atmosphère

ce qu'ils opèrent sur les corps organisés, qui sont des effets d'attraction et de répulsion.

G... — Comment, tu pencherais à admettre de telles absurdités ?... Voyez-vous tel canotier sur la Seine, appeler d'un côté une brise d'ouest, et tel autre, de l'autre côté, en appeler une d'est ?... Voyez-vous cet horticulteur fainéant prier une belle nuée d'arroser son jardin à sa place, et tel autre chasser cette nuée pour faire fleurir ses tulipes ?... Cela est amusant à lire, à dire et à en rire; mais aller plus loin est ridicule... La plus raisonnable des citations que tu m'as faite en ce genre, est cette jeune fille qui pissait dans un trou pour obtenir de l'eau *en cet endroit*. Au moins était-elle assurée d'en avoir...

A... — En supposant que ton argument des canotiers et des horticulteurs fût pris en considération, on pourrait y répondre que la force respective plus puissante l'emporterait sur celle plus faible, à l'exemple de telle machine électrique qui peut tuer un homme d'une de ses étincelles, et telle autre qui est à peine sentie. Ce qui me fait pencher à étudier cette question, c'est 1° que l'homme est plus gros, plus plein d'activité vitale (en apparence) et plus en droit de dire : « Si un clou peut déranger et conduire le feu électrique (qui, je le crois, est une puissance bien supérieure

à celle d'un nuage), je peux au moins faire ce que fait ce clou, qu'on nomme *paratonnerre* !

2°. Si j'ai bien lu qu'il y a quelques années un savant proposa de créer des paragrèle, à l'exemple des paratonnerres, au moyen de simples perches en bois, placées *cà et là* de distance en distance dans nos champs, l'homme *vaut* et *peut* ce que *vaut* et *peut* sans doute une perche de bois.

3°. Si, dans une expérience de physique, comme en a fait plusieurs fois un certain oncle que j'avais, qui, sur la tour du château, à Caen, au moyen d'une très forte machine électrique et de certains préparatifs, assemblait les nuages de l'horizon sur sa tête, y fermentait un orage, et faisait tomber à son gré le feu électrique sur un parapluie qu'il tenait dans sa main, et, au moyen de conducteurs préparés, annulait les effets désastreux de cette puissance, je peux bien concéder à l'homme ce que je concède à une roue en verre et à un parapluie !...

4°. Si j'admets que, dans nos fêtes publiques, les cloches des églises (comme le fait remarquer judicieusement M. Ricard dans son *cours de magnétisme*), puissent disjoindre les nuées et les chasser au loin...; si le canon a la même puissance, comme cela paraît être prouvé en physique... sans admettre que l'homme possède la puissance extensive d'une cloche et d'un canon, par rapport

à ses moyens phoniques, j'ignore quelle résistance présente la nuée pour être chassée, et jusqu'à quel point je dois ou ne dois pas m'occuper de cette question...

5°. Si le Christ, ses apôtres, tel saint, tel habit de saint, ou telle châsse de saint, ont fait et font en ce genre ce qu'affirme l'Eglise, sans prétendre à la puissance du Christ, je peux espérer posséder celle d'une châsse, ce qui fait que je ne sais si je dois récuser les propositions faites à cet égard.

G... — Je les récuse, moi, parce qu'elles sont contraires aux lois naturelles et sont récusables par le bon sens!

A... — Je ne veux pas profiter de l'avantage que me donne ta réponse; tu t'appuies sur les lois naturelles et le bon sens. Je ne connais rien de naturel comme ce qu'on est las de voir, ce qui n'empêche pas l'homme de traiter de surnaturel la première manifestation de toute chose connue. Le surnaturel n'est donc dans ce cas que du naturel inconnu... Je ne sais rien aussi de plus spirituel en fait de bon sens que celui que chacun s'accorde; mais pour terminer cet entretien, permets-moi, comme en tout ce que je t'ai dit jusqu'à présent, de te soumettre le peu que j'ai observé en ce genre... La citation suivante répondra à ta facétieuse observation de la jeune fille qui pissait dans un trou pour obtenir de l'eau.

12<sup>e</sup> Un jour un homme en assez mauvaise réputation de sainteté dans la ville de Rambouillet que j'habitais, vint à passer devant ma boutique (il était ivre); apercevant des fourches en bois que j'avais à l'étalage, il en saisit une d'un bras nerveux et se mit à gesticuler avec elle, comme le serait un adroit bâtoniste. Je sortis sur la porte pour réclamer après mon bien et tâcher d'éviter que cet homme blessât quelque passant dans ses évolutions ; il marmottait des paroles à mi-voix, qui me parurent inintelligibles. Lorsque je le priai de me rendre ma fourche, il m'apostropha en ces termes : « Vous, tourneur, qui tournez si bien, je vous ferai voir un tour que vous ne connaissez pas... Moi, le chasseur de cailles (c'était un braconnier qui ne prenait que cet oiseau), avec cette fourche, voyez-vous, que je tiens et fais mouliner de cette manière... si ses deux cornes étaient armées de fer aimanté, et que je me trouve auprès d'un étang, vous entendez, mon malin tourneur, je ne ferais pas de moulinet, mais à plat... comme cà... la trempant dans l'eau... la tournant de ce côté là et battant l'étang avec elle, comme je sais le battre, moi, et comme vous ne le savez pas, vous..., puis... puis..., je n'en dis pas d'avantage... je ne perds pas la carte... je vois clair... il fait beau temps, n'est-ce pas, tourneur?... Eh ! bien, moi je vous dis que non, que le temps est noir... »

Entendez-vous le GROGNARD qui gronde ? Je le veux, voyez-vous, tourneur ; mais nous ne sommes pas auprès d'un étang, nous sommes dans la rue, reprenez votre fourche... » Cet homme s'en fut sans m'en dire d'avantage. Je fis peu attention dans le moment à ce que je venais d'entendre, étant très heureux d'être débarrassé de lui ; mais lorsque je recommençai mes essais magnétiques sur l'atmosphère, je me rappelai les gestes et les paroles de cet homme. Je compris alors qu'elles n'étaient pas privées de signification sur cette question.

Je venais de terminer la lecture du *cours de magnétisme* de M. Ricard, dans lequel cet auteur paraît très disposé à admettre l'influence magnétique de l'homme sur l'atmosphère. J'étais stimulé par cette proposition, et à plusieurs reprises je fis des expériences en ce genre, qui me parurent couronnées d'un beau succès. Je fis part de ces essais à M. Renard, qui réside dans les bois six heures sur douze de la journée. Ce studieux magnétiste fit de son côté les mêmes essais, qui eurent les mêmes résultats. Nous crûmes ne plus pouvoir douter de cette puissance magnétique de l'homme sur l'atmosphère ; mais la question est si grosse de ridicule et de contre-sens (en apparence), comme tu le dis, que je renonçai à ce genre d'expériences. Voici en quoi elles consistaient : lorsque

je sentais un DÉSIR BIEN ARDENT d'expérimentation, j'allais dans un petit jardin que j'avais ; là je me recueillais un moment en regardant le ciel et les nuages qui le couvraient plus ou moins. Mon imagination (ou ma *volonté*, comme tu le voudras) s'exaltait alors et j'étendais les mains vers un nuage quelconque que je voulais arrêter dans sa marche. Après quelques minutes de cette action et de cette conviction, il me semblait que le nuage prenait la direction que je lui avais imposée. Je dis *il me semblait*, vu que je N'OSE DIRE PLUS. Ce ne fut pas une seule fois que M. Renard et moi crûmes avoir réussi, mais BIEN DES FOIS... Je n'avais pas la pensée que ce nuage était à une aussi grande distance de moi qu'il l'était réellement. Je le supposais également d'une nature *compacte*, capable de résister à une pression quelconque et j'employais alors une certaine force à le pousser, comme je le ferais à l'égard d'un fardeau assez lourd...

13°. Un jour où le temps était très couvert et laissait tomber une petite pluie fine très intense, je fus dans mon jardin, animé de la ferme conviction que j'allais séparer les nuages et obtenir du beau temps... J'entrai en action et passai dans un tel état, qu'il me sembla que la boîte osseuse de ma tête s'était élevée de quelques pouces. Je ne tardai pas à apercevoir une très belle couronne

bleue se former au-dessus de moi, qui fut en s'élargissant doucement, si bien que, dans une heure environ, la pluie avait cessé de tomber, et le ciel était superbe. Ai-je été halluciné ?... Cela se peut; mais en rentrant à la maison, je fis toucher mes vêtements par des étrangers, pour baser ma conviction, en les priant de voir comme j'avais été mouillé en course. On crut que j'en imposais, car mes vêtements n'étaient nullement mouillés; on ne put accepter que je venais du jardin sans aucun abri, et que j'y avais resté de 10 à 15 minutes exposé à la pluie qui tombait. Je ne savais moi-même que penser de ce phénomène... La pluie avait cessé, devait-elle cesser ?... Le temps était beau, devait-il l'être ?

J'ai eu l'occasion de répéter ce genre d'expérience plusieurs fois, non dans les mêmes conditions, mais étant à l'abri dans ma chambre, et la réussite a été la même. *Le temps et les flots sont changeants*, je ne peux rien assurer, je ne fais que proposer. J'ai remarqué qu'à la suite de ces expériences, il s'élevait un vent plus ou moins violent, paraissant provenir le plus souvent du nord; ce vent devait-il exister. J'ai eu la simplicité de faire ces essais, j'ai la franchise de t'en instruire, quitte à doubler la dose de ridicule que tu attaches à ce que je te cite.

G... — Oh! cette fois-ci je te bénis, mon bon

Neptune! l'histoire de ta fourche m'a fait plaisir à entendre, ainsi que ton amour d'expérimentation. Passons à une autre question !

A... — Je suis toujours prêt à exaucer tes vœux et recevoir tes bienveillantes conclusions ; mais, à mon tour, je te prie de méditer sur les appréciations que je t'ai citées du célèbre Hoffmann, ainsi que sur toutes les observations que je t'ai déjà présentées, qui ont un rapport plus ou moins direct avec cette question. **TACHE DE N'OUBLIER RIEN DE NOS ENTRETIENS**, et surtout de ne point mettre mes réserves au rang d'acceptations. Mon enthousiasme n'est point assez prononcé dans cette étude pour me faire perdre de vue les conditions exigibles par une grande partie de ces propositions. C'est ainsi que si je n'ose me prononcer sur celle que je viens de traiter avec toi. Je ne vais pas cependant jusqu'à admettre la possibilité d'user d'une telle faculté dans un Paris ou toute autre ville semblable, véritables réceptacles d'immondices humains, couvés par une atmosphère boueuse et sulfureuse jusqu'à la première sphère des esprits. Je n'ose croire qu'au milieu d'un tel Montsaucon il soit possible à un être, si puissant qu'il soit, d'étendre même les bras sans les abaisser couvert du limon, de la bave, de ces milliers de cheminées pestilentielles, de ces fabriques ensumées, vrais paradis des Luciferiens. De ces chemins de fer diaboliques, che-

vaux de choix de Lucifer lui-même. *Etnas*, distillant le soufre de toutes nos douleurs, les orages de toutes nos révolutions et les hébétudes de toutes nos sottises. Non, si j'admettais cette puissance chez l'homme, ce serait entre un être et une nature, un ciel et une terre, une âme et un nuage, mais non pas chez des sous qui nient la nature; entre une calotte de plomb et un charnier infect, entre un âne et son bât. Je demande que ces expériences soient tentées en campagne, dans des conditions acceptables, et je crois qu'un seul fait de l'ordre de ceux que j'ai pu provoquer et voir, serait suffisant pour anéantir tout argument contre.

---

### *Sixième Entretien.*

## CONVUSIONNAIRES , POSSESSIONS.

A... — Lorsque l'homme eut acquis la connaissance des différentes facultés qu'il possédait, et qu'il fut entré en communication directe avec les esprits dégagés de la matière ; qu'il eut fait alliance avec eux, et obtenu de leur savoir des secours répondant à ses vœux, il ne connut encore qu'un côté de cette puissance incompréhensible, moitié infernale et moitié angélique. Les passions

et les apétits brutaux de cet être orgueilleux par nature, l'entraînèrent de préférence dans le labyrinthe des troubles, que dans le sentier de l'harmonie. Tout rapporter à lui, emplir l'univers de son nom et de sa science, fut son unique envie ; mais comme si chaque homme sent ce besoin, les esprits envient la même prépondérance, on ne peut plus espérer de voir un peuple de mages qu'un peuple d'idiots. Chaque créature et chaque création sont enfermées dans des limites qu'elles ne peuvent franchir. Le roi des mages, l'ÉTERNEL l'a voulu ainsi. Gloire à sa sagesse, sans cela il ne resterait pas pierre sur pierre, ni d'êtres sur la terre. L'homme arriva donc bientôt au bout du chemin qu'il avait pris, et ce fut pour s'y brûler les yeux et les ongles. Des portes d'airain spirituelles, rougies par la douleur arrêtèrent ses pas hardis, et de ce jour parurent les vrais grincements de dents, et les convulsions de ce corps indompté jusqu'alors. Cet être si fier et majestueux dans son port orgueilleux roula à terre mordant la poussière à belles dents !.... Il fut renversé par qui ? par quoi ?... un simple rire de celui ou de ceux qu'il croyait dominer. Un état de tourments duquel, dans sa rage dominatrice, il voulut encore tirer parti, lui fut infligé comme le paiement d'une dette contractée volontairement. C'est ainsi que je vais

le présenter à tes yeux, encore superbe, l'écume à la bouche.

Je ne prétends pas cependant t'affirmer que ce que je vais te citer est le résultat général de ses désordres magiques. Non, il y a certaines lésions organiques ainsi qu'un enthousiasme religieux ou politique qui peuvent produire de semblables résultats ; que cet état soit le fait de la contention de pensée, de méditations plus ou moins harmoniques et indépendantes des êtres, ou qu'il soit celui d'influences occultes matérielles et spirituelles, je crois toujours y découvrir quelque vieux et caché levain qui sent peu l'humilité ; tu vas en juger.

Les prêtres ont profité et fort souvent enfanté cet état (comme tu l'as vu chez le père Girard, et vas le voir de nouveau dans ce que j'ai à te dire). Ils en ont tiré parti en faveur de leur culte. Je ne veux pas mettre ici en cause les jésuites seuls, car ces mêmes spéculations se retrouvent chez tous les peuples de la terre où les hommes se servent d'interprètes entre eux et la divinité. Là ce sont des êtres qui se font broyer sous le char d'une statue sculptée de leurs mains, pour être agréables au Dieu que représente cette statue !... plus loin ce sont des hommes qui piétinent sur des charbons ardents, absorbent les poisons les plus violents et déchirent leurs chairs par des lanières impies, pour prouver l'ineffable bonté de leur Dieu !...

plus près ce sont des martyrs de tous genres qui bravent les tourments les plus infernaux des hommes pour prouver que Dieu a dit aimez-vous les uns les autres ! Le jeune homme plein d'ardeur, d'amour et de courage, devient un pilier de couvent, broyant le rude cailloux sous ses pieds nus, couchant sur les planches et mangeant des racines, pour procurer la munificence de son Dieu ? La jeune fille enveloppe sa taille de vierge dans un long manteau de deuil, ensanglante ses charmes naissants par de cruels cilices, éteint les amours de son cœur au sein des temples ou des tombes, croyant prouver par cet isolement, que celui qui a dit croissez et multipliez est obéi... Des centaines de mille ; des millions... que dis-je ? des générations de générations se sont succédées, le glaive à la main, la rage au cœur, l'offense à la bouche, pour prouver par toutes tortures et toutes morts que **BRAHMA**, **CONFUSCIUS**, **MOÏSE**, le **CHRIST**, **MAHOMET**, **CALVIN**, **LUTHER**, **ST-BERNARD**, et même **ABD-EL-KADER** étaient les seuls envoyés de Dieu pour conduire les hommes à se faire, ce que je vais te citer.

Je te prie de laisser toute idée religieuse de côté, et de n'observer que les faits incompréhensibles que tu vas entendre, qui font mettre en doute la ténuité et la ductibilité de la matière. Observons toujours au point de vue de nos études physiques.

**1°. ADMIRABLES VERTUS des saints exorcismes sur les princes de l'enfer,** par le sieur Pichard, écuyer, docteur en médecine, etc., 1622.

Je dois t'avertir que cet auteur est partisan zélé des obsessions, ce qu'il est facile de reconnaître par ces mots, page 40 : « Peut-on nier, dit-il, qu'il y ait des personnes possédées, obsédées, endiablées, maléficiées, ensorcelées, prestigiées et gâtées par leurs artifices damnables ? C'est une chose si no-  
toire que qui le nierait, pourrait *quand* et *quand* qu'il n'y a point de soleil en plein midi. Cela est tout clair et manifeste. »

Page 80, l'auteur, citant une demoiselle qui était possédée, dit : « que le diable était enchevêtré dans son corps par maléfices, cousus et composés de filets, graisses, poudres de trèfles et herbes chaudes, semées et cachées dedans et parmi les lits et coussins ; que sa tête était remplie et farcie de ces poudres pour lui troubler le jugement. »

**2°. Page 102 :** « Le 2 de mars dernier, étant merveilleusement vexée et travaillée dans son lit sans se pouvoir lever, après le dîner comme elle montrait qu'elle pâtissait infiniment au ventre quasi d'une torsion, d'une colique venteuse, et alors n'avait point perdu le sentiment ni le jugement, je lui appliquai les reliques sacrées sur ces endroits-là, et aussitôt j'entendis un bruit là dedans tout semblable à celui que fait le poisson qu'on jette

dans une poêle pleine d'huile bouillante pour le frire, et ôtant la main je ne pouvais plus rien entendre ; la remettant, c'était recommencer comme auparavant, et cela fut aperçu des assistants auxquels j'en fis faire l'expérience pour trouver cette remarque de tous contre le cours de la nature. «

3° « Ce carême dernier, comme le diable faisait du discret, et que paisible travaillait sur un métier de NUANCE, ladite demoiselle étant tranquille et sans agitation de son corps, l'esprit, lui, étant seulement enseveli et suspendu avec toutes les fonctions les plus nobles comme un homme gras, matériel et pesant, entra dedans sa chambre, lequel les diables n'ont pu jusqu'ici souffrir volontiers ; pensant l'effrayer, il l'enleva de terre d'une aussi facile disposition sur son col que s'il eût été du poids d'une ou deux livres, et le remit de même où il l'avait pris. »

Je dois te faire observer que l'esprit diabolique duquel parle l'auteur, était entré dans le corps de cette fille, et que tout ce que cette dernière opérait on le reportait au nom du diable. Comme tu vas le voir dans les citations suivantes, la personnalité du possédé disparaît toujours dans ces sortes d'obsessions, dans celle de l'esprit obsédant.

4°. Page 156, l'auteur continue : « Elle a fait des actions corporelles que personne ne peut effectuer, ni par force manifeste de ses muscles et nerfs,

quand ce serait un MILON CROTONIATE, ni par agilité, souplesse ou dextérité, ni par aucun industrieux artifice ; car elle a soutenu sept à huit heures, en certain temps, et depuis quelques mois des 20 et 24 heures entières, des violences et efforts admirables, pour être élevée en haut par impétuosité, en sorte que pouvait-elle être retenue par cinq et six personnes fortes et robustes ; elle maniait les plus verts et gaillards qu'elle rencontrait et les faisait aller et tourner où bon lui semblait comme un bouchon de paille. Etant couchée à terre, elle s'est élevée subitement sur les genoux et d'un premier élan, sans se servir des mains, et s'est maintes fois couchée sur le ventre sans s'appuyer sur chose quelconque. »

5°. « Un jour, elle monte très-habilement, comme si c'était pour passer sur un escabeau, sur la cloison de la chapelle des vierges du noviciat des Pères Jésuites de Nancy, de sept à huit pieds de hauteur, se coucha étendue sur le sommet de ladite cloison, large d'un doigt et demi environ, s'écriant : je CHEOIS, je CHEOIS ; le tout se passa néanmoins si modestement qu'à peine put-on voir ses pieds, au grand étonnement de tous les assistants. On l'a vue grimper sur des arbres du jardin où elle demeure, très-dispostement et ne se servant que d'une main, avec une telle agilité de branche en branche, que si c'eût été un écureuil,

et en descendre tout de même par où elle avait monté.... Quelques-uns l'ont vue les yeux étincelants, roulants, effroyables et tournoyants extraordinairement. Sa langue était enflée, grosse, large, épaisse, jaunâtre, livide, noirâtre; tantôt d'une couleur, tantôt d'une autre, comme aussi tirée dehors démesurément et fort longtemps. Elle a eu les membres tordus et si difformes qu'ils semblaient disloqués. Elle a souvent rampé par terre sans se servir ni des pieds ni des mains, tout le corps élevé en l'air et VIR VOLTANT à guise de serpent. Elle a quelques fois, dans ses paroxismes diaboliques, jeté sa coiffure par terre, toute fureuse, les cheveux étant vus de tous les assistants hérisrés et droits, demeurant longtemps en cette sorte comme des serpenteaux. Elle a souvent jappé comme font les chiens, hurlé comme les loups, etc., etc., ainsi de tous les animaux.....

6°. Elle a souvent, mais principalement ce carême dernier, eu la face si hideuse, la gorge, le ventre, le gosier, le cou si enflés, presque sept ou huit heures entières, de manière qu'on ne pouvait plus la reconnaître, tant elle était éloignée de son naturel et semblait qu'elle devait crêver tout à l'instant non sans des douleurs si grandes et si atroces qu'elles la faisaient crier grâce et miséricorde, de telle sorte qu'elle excitait une compassion de tous les spectateurs; et, en ce même temps, elle

était si noire et noircie par tout son visage avec du noir et des charbons par l'artifice du diable, avec des yeux flamboyants et roulants dedans la tête, parmi cette couleur obscure, qu'il est impossible de représenter chose au monde plus épouvantable, quand ce serait avec les couleurs tirées et triées du fond des enfers, et broyées par les diables mêmes. Et lui, le diable, disait qu'on devait la faire voir à tout le monde en cet équipage, et la menant par toutes les rues et carrefours de la ville, la présenter en cette sorte pour confondre ceux qui étaient si acariâtres et têtus en leur opinion, qu'ils ne voulaient pas croire qu'elle fut possédée.

7° Page 304 : « Le diable faisant le niais s'échappa de toute cette compagnie qui était devant le grand autel, et en hâte s'en alla droit à la première chapelle qui est à main gauche, en entrant et empoignant le bras de cette pauvre femme (**ELISABETH RAIFAIM**), une des colonnes de la cloison, la guinda fort soudainement sur le premier rang et de là gagna fort incontinent le dessus qui est de sept à huit pieds environ, et, l'y couchant tout de son long, lui étendit la jambe gauche jusqu'à l'un des bouts, et appuya sur l'autre bout seulement la moitié du bras droit, avec une telle disproportion que tout le reste du corps penchait au-dedans de la chapelle, soutenu en l'air sans ap-

pui quelconque et d'une si grande inégalité, qu'il semblait que le diable était constraint de le faire tout exprès pour convaincre l'incrédulité de quelques personnes présentes. Il tint cette créature en telle posture et situation sur le sommet de ces *cancels*, qui n'est large que de trois doigts, sans tomber en sorte aucune l'espace d'un quart d'heure environ. »

Pages 306 et 307 : « Il revint avec une telle dextérité et souplesse, que, repassant la jambe droite par dessus la gauche, toujours étendue sur le dessus de la cloison, il l'a porta au rang d'en bas desdites colonnes, avec un tel soin et souci de ne rien découvrir, et montrer de tout son corps que personne ne put rien voir que ses souliers, ce fait, joignit la jambe gauche à la droite, ne s'attachant qu'à la seule extrémité du pied, et soutenait le corps de rechef comme en l'air de la main, puis de la fenêtre il l'a laissa cheoir de cette hauteur en bas, à plomb, en guise d'un sac plein d'étoupes, sur le carreau tout nu. Un chacun croyait que quelque partie en serait froissée, rompue, ou du moins disloquée; mais ce ne fut encore que le commencement de ses maux, car le diable continuant ses rages furieuses et ses furies enragées, la travailla et la tenailla si cruellement et sensiblement qu'elle fut constrainte de le faire paraître par ses plaintes et clameurs effroyables. »

**Page 375 : « Après les prières parachevées, la chandelle qui était jour et nuit allumée devant les saintes reliques, fut éteinte par le diable; il était pour lors trois heures du jour, ce que l'apercevant, le vénérable évêque s'attrista fort, et commanda à un enfant du monastère qu'il apportât de la lumière ; mais voici que sans aucune clarté apportée du monastère ou autre lieu, ni sans l'aide daucun des assistants on vit cette dite chandelle s'allumer, qui reluisait avec une grande splendeur, ce qui advint le troisième des calendres de novembre. »**

**G... — Quel acrobate, quelle diablerie, quel mépris de la maison de Dieu ! Que faisaient donc les vases sacrés, l'eau et le buis bénis pendant ces excursions infernales ?**

**A...— Je l'ignore ; tu peux adresser cette question aux théologiens qui ont réponse à tout, ou même aux jésuites qui n'ont réponse à rien. Mais ce que je peux te dire, c'est que je ne prétends pas t'offrir ces faits plus au pied des autels qu'ailleurs. Je les puiserai en tous les lieux. Je n'ai que l'embarras du choix. S'ils sont acceptés exacts par les hommes anti-religieux. Je ne vois pas pourquoi ces derniers n'en auraient pas tiré parti dans l'intérêt de leur culte.**

*NOTIONS de l'œuvre des convulsions et des secours  
surtout par rapport à ce qu'elle est dans nos  
provinces du Lyonnais, Forez, Maconnais, etc.,  
à l'occasion du crucifiement public de Farcins,  
1778.*

Cet auteur, comme celui que je viens de te citer, ne voit dans ces convulsions qu'une influence diabolique ; peu nous importe son opinion, ce sont des faits authentiques qu'il nous faut ; nous les prenons où ils se trouvent. Je lis dans cet ouvrage, page 23 :

8° « D'abord, ces filles (les convulsionnaires) conjuraient les hommes de l'assemblée qui leur paraissaient les plus humains, de venir les presser aux parties affligées, puis de leur tirailler les membres, bientôt le soulagement augmentant à mesure qu'on les pressait, qu'on les frottait, qu'on les tirait plus fort ; elles en vinrent à demander, de degrés en degrés, des coups de poing ; de plus grands coups encore les soulageaient davantage ; elles voulaient des coups de bâton, puis des coups de bûche, puis des coups de maillets de fer très-pesants ; d'abord doucement, puis par gradation à toute force de bras : les plus violents coups redoublés jusqu'à cent, et capables dès le premier d'assommer un bœuf, étaient lancés sur la poitrine d'une fille, couverte d'une simple robe de toile. Ces coups-là

mêmes étaient reçus avec délices ; ils guérissaient tous les maux et rendaient la santé et l'embon-point , la fraîcheur du teint , etc. Il y a plus , il faut que les femmes aiment la diversité ; il leur vint bientôt en fantaisie de se faire crucifier , de se faire écarteler , de se faire pendre , de se faire enfoncez des épées dans le ventre , dans la bouche , dans les yeux mêmes ! de se faire serrer les mamelles entre des pelles , étendre à travers de vives flammes , de se faire fermer et ballotter dans des caisses hérissées de pointes aiguës , d'avaler pour se rafraîchir des charbons ardents , etc., etc. Enfin , tous les tourments imaginables furent demandés pour ces filles et accordés par les hommes *sans aucune blessure , SANS LÉSION MÊME DE LA PEAU* ; au contraire , tout cela se changeait sur elles en beaume souverain et en médecine vivifiante. Ce qui est admirable , c'est que toutes les fois qu'on leur refusait ces singuliers secours , leurs maux , leurs douleurs croissaient à vue d'œil. »

Page 228 : « A l'aide de ces principes , quoique légèrement ébauchés , et auxquels nous reviendrons , nous ne risquons rien d'entrer dans le sanctuaire de l'œuvre , d'y contempler les sanglants sacrifices et tout l'attirail des sacrificeurs ; prenons courage. Qu'on se représente un galetas sur les murailles duquel sont cloués ou suspendus à différentes hauteurs des couteaux , des épées , des

broches de cuisine, des potences ou croix, des chenets et des bûches sacrées ; des pelles et des lances mystérieuses, des tenailles et des clous teints de sang humain, des maillets et des cordes à nœuds coulants, etc. Mais pour que vous ayez au milieu de tout cela un secours contre la tristesse et l'épouvanter, et pour que les miracles d'invulnérabilité ou de guérison subite que vous verrez ne viennent pas ébranler votre foi, imaginez-vous voir aux deux fonds de cette salle à miracles deux grands tableaux sur lesquels vous jetterez, en idée, quelque coup d'œil dans les tentations : l'un représente les mœurs de l'œuvre, l'autre les dogmes, etc., etc. »

9° Page 207 : « Il est donc sûr qu'il y a du surnaturel dans l'œuvre des convulsions ; les prodiges en étant si réels, et j'ajoute si nombreux, car je ne dirais point assez si je les bornais à cinquante mille devant plus de trente mille personnes, sans exagérer (page 249) : une Marie Sonnet, l'objet de tant de louanges, vulgairement appelée la *Salamandre*, parce qu'elle restait des heures entières dans les flammes et sur des brasiers ardents sans se brûler, *pas même les cheveux ni les habits*, et qu'elle sentait toute l'activité du feu, lorsqu'on interposait quelque chose entre le feu et elle, cette fille qui, avec le plat de sa main, broyait et met-

tait en poudre de gros morceaux de cristal, *sans que l'épiderme en reçût atteinte.* »

10<sup>e</sup>. Page 208 : L'auteur, tout argumentateur qu'il est, revient à la bonne foi et fait les observations suivantes qui sont dignes d'être méditées. « Par exemple, que peuvent tous leurs termes de comparaison, contre les épées de l'œuvre ? elles ont été mille fois poussées avec les plus grands efforts contre le sein ou sur l'œil ouvert de personnes adossées contre des murailles, sans pénétrer, sans effleurer l'épiderme ; elles se sont toujours recourbées dans les mains de quiconque avait le courage de pousser à outrance, ou bien ces épées ont percé d'outre en outre, et sous différents biais, l'estomac, le ventre, le gosier, les oreilles internes, le cœur, les poumons des personnes qui, l'instant d'après, se sont trouvées parfaitement guéries, et n'en ont dans la suite ressenti aucune douleur, ni aucun malaise. Qu'on nie les faits parce qu'on ne les a pas vus, c'est donner gain de cause à ceux qui les ont vus des milliers de fois, il n'est rien de plus vrai que d'y opposer d'autres faits, différents ou rares, ou garantis à la légère, dont on n'offre pas à redonner des exemples. Les premiers sont encore exposés à la vue des honnêtes gens, et dans la capitale. Nous citons ces coups d'épées, parce que ce sont les coups meurtriers les plus fréquents que les hommes se soient portés, depuis que la vanité,

l'ambition et la haine ont aiguisé le fer destiné à d'autres usages. Qu'on en rapporte donc un seul, en fouillant dans tous les siècles, en parcourant les annales de la chirurgie, l'histoire de toutes les batailles et de tous les combats singuliers, un seul de même nature et accompagné de même guérison. De tels faits, s'il y en eût jamais, se fussent assurément assez fait observer par eux-mêmes dans tous les temps. Les naturalistes incrédules, en opposent-ils donc quelqu'un de cette espèce ? Non, tout est vague dans leurs objections, tout est sans preuves et sans critiques dans leurs exemples. Tout est gratuit et alambiqué dans leur hypothèse, ils parlent beaucoup et n'éclairent rien : en effet, il est impossible d'expliquer comment ce qui tuerait un bœuf du premier coup, peut se répéter mille fois sur un objet plus délicat, sans lui causer le moindre étourdissement, ou comment ce qui ne se guérit jamais qu'après des mois des plus grands soins des chirurgiens, peut l'être subitement par une simple oblation d'eau ordinaire, ou sans cela. Hors la nécessaire conséquence de toutes ces observations, est qu'il se passe véritablement dans l'œuvre des choses toutes contraires aux lois communes et au cours constant de la nature, en sorte qu'il faut nécessairement les rapporter à une cause supérieure, sans quoi du mépris de la méthode de Descartes, du mépris des expériences de la physique, on va

retomber dans le vide, dans les causes occultes, dans les trois principes d'Aristote avec la seule différence de la manière de dire, qui sera chez nous seulement un peu plus présomptueuse.»

G... — Voilà un beau bout de conclusion. Est-ce que cet auteur croit que c'est le diable qui présidait aux convulsions ?

A... — L'ouvrage le fait penser.

G... — Au moins c'est un homme qui sait présenter ses faits avec logique, il est à regretter qu'il croie au diable.

A... — Mais, mon bon Gustave, j'y crois aussi ; mais avec certaines réserves, je ne crois pas à un prince des ténèbres l'égal de Dieu, et ayant puissance de paralyser l'harmonie de la création, le diable est une personnification du mal ou de la cause en général du mal, ce diable n'existe pas ; mais il existe des diables ou esprits du mal, qui comme nos très-chers tyrans terrestres, aiment trôner au sein de tyrans de leur espèce, par conséquent règnent sur des sociétés d'êtres de désordre. Ce sont autant de bandes de misérables qui font consister toute leur affection dans la manifestation de faits du genre de ceux dont je t'entretiens, afin de stimuler l'orgueil des hommes, d'attirer leurs hommages et leur personne dans leurs rangs s'ils le peuvent. Voilà les diables dont les chrétiens veulent nous épouvanter en leur accordant une

organisation semblable et égale dans le mal à celle de la divinité dans le bien. Dieu n'est même à leurs yeux qu'une puissance secondaire, puisque ces présumés diables peuvent impunément violer ses temples, mépriser ses sanctuaires et défier la puissance dont l'Église se dit être revêtue directement de par le Christ, comme tu l'as déjà vu et vas le voir dans ce qui me reste à te citer. Non, je ne vais pas si loin dans ma croyance au diable. J'admetts des esprits capables de tout le mal possible, mais soumis comme toutes les créatures de la divinité, aux sages et immuables lois de l'Éternel. C'est pourquoi nous pouvons leur livrer combat et rire de leur monarque Lucifer lui-même.

11° *Histoire de la magie en France*, 1818, page 139, je lis : « Sœur Barbe de Saint-Michel, fille puissante et ramassée, bien colorée, de bonne habitude grasse et grosse, tomba dans de violentes convulsions, faisait de tout son corps un arc, ayant les doigts des pieds et des mains recourbés en dedans et en dehors ; elle se roula sur le plancher et rendit par les parties inférieures toutes sortes d'excréments, tant inutiles que nécessaires, puis tout à coup elle se releva tranquille, et parut comme devant, saine et gaillarde, mais pourtant *toujours l'esprit en escharpe.* »

12° « Sœur Marie du Saint-Esprit, grande, forte et belle fille, un peu maigre, entra dans le réfec-

toire en chantant et dansant, puis se prit à parler de sa petite Madeleine, sa bonne amie, sa mignonne, sa première maîtresse, et de là se lança dans un panneau de vitre la tête la première, sans sauter n'y faire aucun effort, et y passa tout le corps, se tenant à une barre de fer qui faisait le milieu, et comme elle voulut passer de l'autre côté de la vitre, on lui fit commandement en latin : *Ut in nomine Jesus rediret non per aliam sed per eamdem viam.* »

« Le lendemain elles firent tintamarre dans la chapelle. Sœur Barbe de Saint-Michel se battit la tête l'espace d'un quart d'heure entre deux chaises du chœur sans se faire aucun mal. »

45° « Le révérend père Ragon, exorciste, commanda à une de ces filles de lui apporter une feuille de vigne ; comme il la demandait en grec, la possédée ne pouvait entendre, et, pour se tirer de ce mauvais pas, elle entra dans d'étranges convulsions, ce fut alors que le malin esprit parla par la bouche et non par les parties honteuses comme il est d'usage quelquefois. »

44° « Sœur Marie du Saint-Esprit avait parlé de sa petite Madeleine, c'était la tourière du couvent soupçonnée d'avoir envoyé les mauvais esprits, on l'avait mise à la Conciergerie pour s'assurer d'elle, les commissaires la firent visiter en leur présence par les médecins ; ils lui trouvèrent quatre

cicatrices d'autant de coups de couteau en différents endroits, qu'elle confessait avoir reçus du diable dans la prison d'Évreux. La blessure qui était au bas du ventre était la plus considérable ; elle était longue d'un doigt, toute rouge encore et nouvellement refermée. Le diable, à ce qu'elle disait, avait laissé le couteau quatre heures dedans sans lui permettre de l'ôter. Ils visitèrent également son sein malade d'un ulcère chancreux qui venait d'être guéri par l'application d'une emplâtre de diapalma, ils n'y trouvèrent plus qu'un petit trou de la grosseur de la tête d'une grosse épingle, ayant tout le sein entier blanc, ferme et poli, et la pupille petite, ronde et vermeille comme celle d'une fille de quinze ans, sans apparence daucun mal.

15°. Les commissaires firent leur rapport à la reine, et le cardinal de Mazarin écrivit à l'évêque d'Évreux pour lui témoigner toute sa satisfaction sur la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire. Le fanatique évêque exorcisa cette Madeleine Bavan, et la frénétique déclara qu'elle avait été ensorcelée par Mathurin Picard, directeur du couvent. Picard était mort. L'évêque excommunia son cadavre, le fit déterrер et jeter à la voirie. Le cadavre fut aperçu, et le lieutenant criminel Routier se fit amener Madeleine Bavan pour lui faire subir interrogatoire. Elle avoua : « Qu'étant

à Rouen, chez une couturière, un magicien la séduisit et la conduisit au sabbat; que ce magicien y célébra la messe, et lui donna une chemise qui la porta à l'impudicité; qu'elle fut mariée avec d'Agan, diable d'enfer, qu'elle reçut son accolade maritale, non sans beaucoup souffrir dans la corp.....; que Mathurin Picard l'éleva à la dignité de princesse du sabbat, quand elle eut promis d'ensorceler la communauté, et qu'elle commit avec lui le péché .....; qu'elle fit des maléfices avec des hosties consacrées mêlées avec du poil de bouc du sabbat.

.....  
Elle ajouta à ces dépositions, devant le parlement de Rouen, que David, premier directeur du monastère, était magicien, qu'il avait donné à Mathurin Picard une cassette pleine de sorcellerries, et qu'il lui avait délégué tous ses pouvoirs diaboliques; que Mathurin Picard lui tâta les t.... par-dessus sa guimpe quand elle s'avancait pour communier, et qu'il lui dit : « Tu verras ce qui t'arrivera. » Qu'elle éprouva une telle sensation qu'elle fut obligée de sortir dans le jardin, et que s'étant assise sous un arbre, un horrible chat, fort pesant, lui mit les pattes sur les épaules, et approcha sa gueule de sa bouche pour faire attraction de la sainte hostie qu'elle n'avait pas encore

digérée... Qu'elle composa des maléfices avec des crapauds, etc., etc.....

16°. Madeleine Bavan confessa encore qu'étant un jour dans la chapelle du monastère de Louviers, Picard (1) . . . . .

..... Le même Routier, procéda contre la mémoire de Mathurin Picard... Un de ses vicaires déposa qu'il savait dénouer l'aiguillette et qu'il aimait les filles..... Un autre prêtre dit que Picard sortait la nuit, et que le diable se promenait avec lui dans le jardin..... Le procureur de la maison des religieuses dit qu'il avait vu Picard ..... sur l'autel avec la Bavan.....

17<sup>e</sup>. On procéda contre Bouillé, il fut accusé d'avoir voulu transporter, par air, un homme de Louviers; d'avoir noué et dénoué les aiguillettes; d'avoir débauché les femmes et les filles, et d'avoir rendu furieuse une dévote *en salivant sur elle*. Le

(4) Sur les observations de notre imprimeur, nous avons cru devoir supprimer les lignes suivantes, qui cependant ont été imprimées sous Louis XVIII, au moment où l'on possérait la fureur des missions. Il est fâcheux pour nous de ne pouvoir rendre aussi publiques que possible les dégoûtantes révélations de ce procès, et d'avoir à supporter les accusations de ces hommes, sans pouvoir les noyer dans leurs impudicités. *(Note de l'auteur.)*

procureur du monastère déposa encore que, dans un festin, Boullé s'était vanté de se mettre sur les charbons ardents sans brûler, ce qu'il fit, au grand étonnement des spectateurs; et que le même Boullé avait corrompu une de ses parentes *en l'enrageant d'amour.*

L'hystérique Madeleine Bavan fut entendue, elle dit qu'elle était allée au sabbat avec le prévenu ..... et que c'est lui qui a lu une lettre que Picard écrivait pour s'excuser de ne pas s'être rendu au sabbat, que c'est encore lui qui a fait parler le cadavre de Picard dans la grange de Mesnil Jourdain..... Boullé fut appliqué à la question..... Madeleine Bavan, condamnée, le 12 mars 1645, à être confinée à perpétuité dans une basse fosse, et à jeûner au pain et à l'eau trois fois la semaine durant toute sa vie, *pour avoir honteusement prostitué son corps aux diables, aux sorciers et autres personnes. De la copulation desquels elle est devenue grosse, et pour avoir conspiré, avec sorciers et magiciens, dans leurs assemblées et dans le sabbat, au désordre et ruine générale de tout le monastère, perdition des religieuses et de leur âme.*

« Déclare Mathurin Picard magicien. Son corps et celui de Boullé seront *aujourd'hui livrés à l'exécuteur des sentences criminelles pour être traînés*

*sur des claies par les rues et lieux publics de la ville, et étant le dit Bouillé devant la porte de l'église cathédrale de Notre-Dame de faire amende honorable, tête nue, pieds nus et en chemise, la corde au cou tenant une torche ardente, et là, demander pardon à Dieu, au roi, et à la justice. Ce fait, être traîné en la place du Vieux-Marché, et là y être, le dit Bouillé, brûlé tout vif, et le corps du dit Picard mis au feu jusqu'à ce que les dits corps soient réduits en cendres lesquelles seront jetées au vent.*»

« Fait à Rouen le 21<sup>me</sup> jour d'août 1647.

« Signé, Bertout. »

G... voilà une histoire aussi obscène qu'extra-vagante, cette Madeleine Bavan me fait l'effet d'une folle.

A... Et les juges sans doute celui d'impitoyables bourreaux.

G.. Cela doit être : Admettrais-tu ces salletés?

A... Je ne les rejette pas, ce ne sont pas les premières ni les dernières de ce genre, je t'ai déjà cité celles du père Girard.

18° Je pourrais te citer celles non moins infâmes qu'il y a quelques années se passèrent dans une petite ville de province, où un prêtre non moins misérable, après avoir souillé de la même manière une jeune fille, lui fit appliquer des cilices sur les seins, afin de modérer l'ardeur de la chair, et lui passa un Christ en métal rougi au feu sur les par-

ties génitales afin de sanctifier ce que son crime avait profané. Je pourrais te faire jeter un coup d'œil sur nos bagnes où plus d'un criminel de cette espèce subissent le prix de leurs forfaits. Je ne t'en citerai pas les Léotade ou consorts. Le prêtre superbeur est une monstruosité non moins hideuse qu'un autre, s'il ne l'est davantage.

Dans l'histoire de Madeleine Bavan, je vois une femme blessée par quatre coups de couteau, lorsqu'elle était en prison, coups qu'elle a pu recevoir occultement d'un autre être que d'un diable ; il restait un des misérables qui l'avaient souillée, qui avait besoin de silence ; je vois une femme qui avait été grosse du libertinage de ses amants ; je vois des témoins du fait, et le plus poursuivi dans ce procès est un mort, le cercueil éteint tout projet de vengeance. Je ne vois rien d'impossible dans ce qu'elle raconte à exécuter sur une crisiaque, qui peut voir, sentir et commettre ce qu'on veut qu'elle voie, sente et fasse. Je vois que les adjoints, qu'on nomme en magie PHILTRES, y ont joué un rôle actif, et je ne vois pas en quoi cette femme trouverait satisfaction à dévoiler une telle conduite de sa part, pour accuser un mort et se faire condamner à une peine aussi rigoureuse. Je te le répète, ou elle est dans le vrai, ou tous ceux qui l'ont accusée et jugée sont plus misérables qu'elle. Nous reviendrons sur cette question dans celle des envoû-

*tements.. Si j'admetts la possibilité de crimes de cette espèce, c'est que j'y suis autorisé par d'autres non moins repréhensibles, qui se commettent en magnétisme. Si je rends nos entretiens publics, c'est que je veux arrêter le débordement en ce genre, qui a lieu de nos jours, et mettre un frein à une souillure aussi honteuse, d'une puissance aussi divine. Je veux que l'un et l'autre ne se jette pas aveuglément dans un tel labyrinthe dont le chemin sinueux ne conduit pas toujours au but désiré. Je veux ouvrir les yeux des aveugles, faire trembler les misérables et protéger les victimes.* Continuons: nous allons passer à l'appréciation que le docteur Bertrand fait de ces convulsionnaires. Je t'ai déjà cité cet auteur comme étant très-peu disposé à accepter de semblables faits. Voici ce qu'il en dit, dans son

**19<sup>e</sup> TRAITÉ DU SOMNAMBULISME, 1832,** page 380: « Chez les convulsionnaires de Saint-Médard, le phénomène le plus saillant, celui qui a le plus attiré l'attention du public, c'est la faculté qu'ils avaient de résister à des coups terribles, qu'il semble que les parties de leur corps sur lesquelles ils étaient appliqués, auraient dû se trouver broyées sous l'effort des instruments vulnérants. Les épouvantables scènes de ce qu'on appelait les grands secours, furent données publiquement pendant plusieurs années. Tout Paris courut pour en être

témoins, et l'on ne s'occupa que d'elles tant qu'on les eut sous les yeux ; mais quand une fois les spectacles publics eurent cessé, on n'y pensa plus, et on les oublia d'autant plus facilement que ces phénomènes ne paraissaient susceptibles d'aucune explication. Si on les rappelle encore aujourd'hui, ce n'est que pour montrer qu'il y a certaines choses qui resteront toujours au-dessus des efforts que peut faire l'esprit humain pour les concevoir. »

« Mon dessein n'est pas ici d'envisager les convulsionnaires sous le rapport des singuliers changements qui pouvaient rendre leurs corps capables de résister aux causes de destruction auxquelles ils étaient soumis. C'est une question qu'il serait très-intéressant de traiter, mais qui est étrangère au sujet que je me propose présentement. Je dirai seulement sur ce point que je crois qu'on ne peut pas douter que ce phénomène fût étroitement lié avec l'état d'insensibilité absolue dans lequel se trouvaient les crisiaques. »

20<sup>e</sup>... « Page 382. » Le même auteur, qui écrit l'histoire de Christine Poniatova, rapporte qu'à Genève un enfant âgé d'environ douze ans, fils du consul de la ville, tomba dans un état qui avait beaucoup de ressemblance avec celui de cette fille (une convulsionnaire). Il disait des choses très-extraordinaires et faisait même des prophéties ; mais on refusait d'y croire, on délibérait même

pour décider si l'on devait le regarder comme inspiré de Dieu ou comme possédé du diable. Pendant qu'on était à délibérer, cet enfant s'écria : Ils ne veulent pas croire que je suis un bon ange que Dieu leur a envoyé ; je le prouverai par un miracle : il prit aussitôt un couteau qu'il trouva sous sa main ; il se l'enfonça dans la poitrine sans se blesser, et le retira aussitôt en s'écriant : Voilà un miracle ! »

Page 383. Revenons aux convulsionnaires de saint Médard : si le souvenir des scènes effrayantes qu'ils présentaient est seul resté dans les esprits, il ne faut pourtant pas croire que ce fût le plus grand nombre des convulsionnaires qui demandât et qui put supporter ainsi ce qu'on appelait *les grands secours* ; il y en avait tout au plus une dizaine sur cinq ou six cents convulsionnaires qui parurent tout d'un coup à Paris, et il fallait qu'il n'y en eût pas un plus grand nombre, car l'imagination de tous les crisiaques était montée sur ce sujet, et il n'en était aucun qui n'eût été charmé de se ranger ainsi dans le nombre de ceux auxquels Dieu accordait une grâce particulière.

21° J'avais une somnambule, continue l'auteur, page 385, à laquelle je ne pouvais refuser que les personnes qui l'entouraient ne lui foulassent le ventre avec les genoux, comme elle le demandait, enfonçassent leurs doigts dans le creux

de son estomac , la serrassent même à la gorge de manière à l'étouffer, et cela dans la vue de chasser la prétendue boule hystérique dont elle se plaignait. Dans d'autres temps , un pareil traitement lui aurait fait éprouver les plus vives douleurs, il en serait résulté même de grands accidents; pourtant en somnambulisme elle prétendait que cela ne ferait que la soulager; bien plus , quand elle sortait de crise , elle ne paraissait pas même en souffrir la moindre incommodité.

**22°** Dans ces derniers temps, on a vu plusieurs des somnambules magnétisés par l'abbé Faria , jouir de l'espèce d'invulnérabilité dont étaient doués les convulsionnaires : une femme dont il se servait pour faire ses expériences habituelles , m'a assuré que, pendant son somnambulisme , la sensibilité était si totalement suspendue chez elle qu'on pouvait lui enfoncer dans les bras un clou jusqu'à la tête , sans qu'elle n'en sentît rien , ni même sans faire couler une goutte de sang. »

ribles convulsions, durant lesquelles il y avait perte totale de sensibilité dans tous les membres, et exaltation prodigieuse des facultés intellectuelles. Il résulte des différentes relations qui nous sont parvenues, que les convulsionnaires pouvaient s'exposer à un feu ardent sans danger; qu'on en vit un jeûner 40 jours, qu'ils se faisaient donner des coups violents sur la poitrine avec d'énormes cailloux, et qu'on les stigmatisait de plaies sanglantes, sans qu'ils parussent en ressentir de douleur. Tous ces faits se trouvent naturellement expliqués, si l'on admet l'authenticité d'une opération célèbre signalée dernièrement par les journaux, et qui a eu lieu durant l'état d'extase, ou de somnambulisme selon d'autres personnes. »

G... — Cet auteur est très-heureux de pouvoir facilement expliquer toutes ces prodigieuses manifestations au moyen de l'insensibilité; mais l'insensibilité n'empêche pas une épée de crêver un œil, un couteau dans la poitrine d'un enfant, de le tuer; une matière si tenue soit-elle ne peut résister à ce qui la disjoint; un corps pesant ne peut devenir léger, etc. M. Bertrand au moins se trouve plus logique en disant que ces choses sont au-dessus du savoir humain.

A... — Le raisonnement permanent de l'homme est de se débarrasser au plutôt de raisonner, il conclut à tort et à travers, il ne veut pas avoir le mal

de démontrer sur quoi reposent ses conclusions ; on a sitôt anéanti une proposition , en s'écriant que ce serait folie de l'étudier, vu qu'elle n'existe que dans des cerveaux malades.

Nous allons passer aux appréciations du P. Surin, le fameux exorciste des possédés de Loudun. Je ne te citerai seulement que ses conclusions sur cette question , conclusions que je trouve page 188 de son ouvrage ayant pour titre :

24°. *Oeuvres posthumes du P. Surin, exorciseur des possédés de Loudun, édit. 1829.*

« 1° Il n'y avait guère de ces filles où il ne parut des contorsions que la nature ne saurait imiter. Dès que je fus arrivé, j'en vis une qui faisait une chose qui était presque en toutes, c'est qu'elle se courbait en arrière touchant de sa tête ses talons, et se tenant néanmoins sur ses pieds, marchant fort longtemps et aisément sans changer de posture.

25°. « 2° Il n'y en avait guère non plus qui n'eussent une sorte de mouvement, qui était de secouer la tête avec une telle vitesse, qu'il n'y avait personne si habile qui le put faire avec dessein.

26°. « 3° Quand elles étaient couchées par terre, elles se raidissaient et se rendaient tellement pesantes, que l'homme le plus robuste avait bien de la peine à leur soulever la tête.

27°. « 4° Elles tiraient la langue dehors et la grossissaient démesurément, la rendaient dure et noire, ce qui ne se pouvait qu'en amassant quantité d'esprits en cette partie, laquelle n'était aucunement serrée avec les dents, ce qui se faisait tout à coup et en un moment. J'ai vu des médecins avouer que c'était un effet surnaturel et extraordinaire.

28°. « 5° Le démon Balaam faisait en la mère prieure une chose qui, quoique en apparence légère, fut jugée par les médecins les plus entendus ne pouvoir être faite par aucune force humaine, qui était de donner aux yeux une vivacité inexprimable, mais qui à la vue portait une preuve de la puissance du diable et de sa résidence dans les yeux.

29°. « 6° Cette mère faisait une contraction singulière tordant les bras aux jointures des épaules, du coude et du poignet faisant un tour de chacune de ces trois jointures. C'était à l'adoration du saint sacrement. Le démon, appuyant le ventre sur la terre, joignait les pieds, et tournant les bras en arrière, joignant aussi les mains avec les pieds et faisait un tour à chaque jointure.

« 7° Il y avait encore une chose commune à toutes les possédées, c'est qu'après toutes les agitations les plus véhémentes et pénibles, jamais

elles ne paraissaient émues et leur pouls restait calme. »

G... — S'il est pénible de connaître et voir de telles choses, de telles maladies ou aberrations d'esprit, il n'est pas moins fâcheux de penser que chacune emporte avec elle un cachet plus ou moins regrettable pour la justice des temps qui le leur a imposé. Il est peu de ces crisiaques qui n'aient paru devoir leur triste état à des influences prétendues occultes, dont le châtiment est toujours tombé sur quelques victimes de l'ignorance des hommes, les possédés de Loudun rappellent toujours à mon cœur l'infortuné Grandier, qui n'était pas plus magicien ni envoûteur que moi, et qui cependant fut cruellement brûlé sur la dénonciation de quelques femmes plus ou moins folles et d'ennemis plus ou moins vindicatifs.

A... — Ce n'est pas à moi de juger Urbain Grandier ; si cet homme était pur et fut victime de la vengeance d'ennemis, Dieu seul, dans sa justice impartiale, peut prononcer ; mais si la question est autrement posée, et que tu me demandes si Urbain Grandier pouvait faire ce dont on l'accusa, je te répondrai oui, sans hésiter ; oui, la simple fleur dont on l'accuse d'avoir fait présent à une sœur, afin de s'emparer d'elle et lui faire faire ce qu'il lui plairait, a pu lui faire obtenir ce résultat, et d'un résultat en obtenir à l'infini par certaine

puissance sympathique de laquelle nous avons peu parlé jusqu'à présent, et dont je vais l'entretenir par le récit suivant. Lorsque nous aurons fini nos entretiens, je pense qu'il ne te restera plus sur la conscience aucun de ces doutes que tu prends plaisir à me lancer sous forme d'arguments. Je te le dis en toute assurance, si l'homme peut connaître la justice sur la terre, et s'en servir à l'exemple de Dieu, je ne sais rien de plus criminel que l'être qui se sert lâchement de cette puissance occulte pour dominer un être qu'il n'ose ou ne sait pas regarder en face. La justice des hommes doit donc frapper sans aucune miséricorde de tels attentats à la liberté et à la vie d'autrui.

Voici ce qui vient à l'appui du sympathisme convulsionnaire. Je le prends dans un livre que je t'ai déjà cité.

30°. ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE, 1830. *Sciences occultes*, article ayant pour titre : *Danse de St. Weit, selon les Allemands, et de St. Gui, selon les Français.* — Ce qu'il y a de certain (y est-il dit), c'est qu'elle est originaire d'Epternach ou Echternach, petite ville dépendant autrefois du Luxembourg; qu'elle eut tous ses développements en 1574, et qu'elle se répandit ensuite dans plusieurs cantons, le long du Rhin et de la Moselle.

31°. Si l'on s'en rapporte à la chronique de Limbourg, il est impossible de méconnaître les effets

de l'état d'extase, tel que les décrit le docteur Bertrand. On vit avec étonnement, y est-il dit, des gens qui dansaient comme s'ils eussent été fous, pendant la moitié d'un jour, et deux à deux; ils tombaient ensuite par terre, on leur marchait sur le corps et on les regardait comme guéris. Et plus loin la chronique ajoute : les médecins regardaient ces danseurs comme ayant un tempéram-  
ment fougueux ou comme étant attaqués d'autres maladies. Les prêtres les exorcisaient en les regardant comme possédés du diable. Ce qu'il y a de plus curieux dans l'examen d'un tel fait, c'est que cette danse convulsive s'est continuée de nos jours, malgré les défenses de l'autorité.

32°. « M. Muller, juge de paix du canton, remarqua qu'elle se composait , à Epternach , de deux mille neuf cent soixante-quatorze danseurs. »

« Nous ne terminerons pas cet article sur les danses d'extatiques sans mentionner celle des *Derviches hurleurs* qui ont lieu à Constantinople, et qu'un voyageur a observé naguère dans le plus grand détail, quoiqu'il nous semble avoir mêlé quelques préjugés dans ses récits. »

« Ces religieux musulmans , voués à la plus extrême pauvreté, fatigués par tous les excès de la pénitence, se livrent à des danses frénétiques jusqu'à ce qu'ils tombent à terre, comme s'ils étaient frappés de mort. Dans cet état ils poussent

d'horribles hurlements; mais bientôt ils se relèvent, brandissant d'un air impassible des barres de fer rougies au feu, ou bien ils font couler leur sang en se déchirant avec des instruments tranchants qui sont toujours suspendus aux parois des salles où se passent leurs danses; ils se font gloire de ces épouvantables trophées dont la vue excite encore leur zèle, et qui sont là comme autant de preuves d'une véhément exaltation. »

G...—Quoi reconnaître à ces jugements divers? Dans ces faits inexplicables, les prêtres les expliquent à l'aide de la queue du diable; les médecins, à l'aide des maladies nerveuses; les physiologistes, à l'aide du sympathisme; les chroniqueurs, à l'aide de l'extase. Je répondrai aux prêtres: prouvez-moi votre proposition en chassant ces diables sur lesquels vous avez pouvoir; aux médecins, prouvez-moi la vôtre en guérissant ce que votre métier vous commande de guérir; aux physiologistes, qu'est-ce que le sympathisme? Aux chroniqueurs, qu'est-ce que l'extase? Si ce dernier état est l'image sensible du calme béatifique; les danseurs et les convulsionnaires desquels tu me parles ne lui ressemblent guère. Hélas! quel tripot de définitions qui laissent, et laisseront probablement encore long-temps à définir cette incompréhensible question!

A...—Les hommes croient trop savoir, ce qu'ils ignorent, comme tu le vois; il n'y a pas que les

religieux de tel ordre qui ont connu et connaissent ces états. Je vais te citer ce que je trouve sur cette question dans ÉLIE MARION.

33°. THÉATRE SACRÉ DES CÉVÈNES (réimpression), page 65, il est dit : « A l'action d'un de ses frères auquel l'esprit conseilla de se frapper la poitrine à coups de couteau, qu'il ne lui en arriverait aucun mal. »

L'auteur s'exprime ainsi :

« Mon frère insista en demandant des couteaux ; mais il ne s'en trouva qu'un , il était grand et pointu, il le prit de la main droite et il se frappa plusieurs fois de la pointe le ventre et l'estomac avec une très-grande force ; mais son corps résistait comme s'il eût été de fer, et son habit même ne fut pas percé ; tout le monde était effrayé, j'étais en larmes. »

Page 101, l'auteur rapporte un fait non moins curieux de l'incombustibilité d'un extatique qui resta devant une assemblée très-nombreuse plus d'un quart d'heure dans le milieu d'un feu très-ardent, alimenté par du petit bois, et en sortit sans aucun mal, ni même que ses vêtements aient subi la moindre altération.

Ce curieux ouvrage mentionne un grand nombre de faits de cet ordre, qui se manifestèrent chez les inspirés, pendant ces longues et cruelles guerres que les protestants eurent à subir de la part de

leurs frères en Dieu, les disciples du Christ, qui a recommandé à tous de ne point se servir de l'épée. Ces hommes passaient à travers la mitraille, leurs habits criblés de balles, sans recevoir la moindre blessure. D'autres, pour prouver l'inaltérabilité de la matière, se jetaient du haut des arbres, la tête la première sur la terre, sans en recevoir aucunes contusions, etc., etc.

Je t'ai présenté une assez belle variété d'états extérieurs de la matière devant les plus inconcevables moyens de destruction qui se puissent employer à son égard. Je n'abuserai pas du nombre de faits que je pourrais encore te citer pour asseoir ta conviction sur ce sujet, mais je ne peux terminer mes citations sans t'en faire une non moins curieuse, qui prouve que l'extérieur du corps matériel n'est pas seul susceptible dans certaines conditions d'être incombustible, indivisible et indestructible; mais qu'intérieurement il possède les mêmes propriétés, étant dans des conditions qui restent, comme les précédentes, inconnues à la science des hommes.

Si je ne te présente qu'une citation en ce genre, ce n'est pas qu'elles me sont défaut, c'est pour abréger nos entretiens, et, comme je l'ai prise à une source authentique, elle se trouve être à elle seule aussi complète que cent de son genre.

**34°. DICTIONNAIRE DES MERVEILLES DE LA NA-**

TURE, par Sigaud de Lafond, 1780, t. 2<sup>me</sup>, p. 56.

« On vit, dans le dernier siècle, en Saxe, un homme qui faisait profession de manger tout ce qu'on lui présentait pour de l'argent ; il mangeait un mouton ou un cochon entier, quelquefois deux bois-seaux de cerises avec leurs noyaux ; il brisait avec ses dents, broyait et avalait des vases de verre ou de terre, et même de pierre assez dure ; il dévorait des animaux vivants, comme oiseaux, souris, chenilles, etc. Un jour, on lui présenta une écritoire couverte de plaques de fer, il vint à bout de la déchirer et de l'avaler toute entière avec les *plumes*, le CANIF, l'encre et le sable. Sept témoins irréprochables ont attesté ce fait devant le Sénat de Württemberg. Cet effroyable mangeur vécut jusqu'à 79 ans ; à sa mort, son corps se trouva rempli de choses extraordinaires. » . . . .

« Olivier Jacoboeus assure avoir vu à Londres un homme qui maniait le fer rouge avec ses mains, le léchant avec sa langue, promenant dans sa bouche et mâchant une composition de soufre, de résine et de cire enflammée ; tantôt des charbons ardents *et faisant cuire des huîtres à ce feu*. J'ai observé la bouche et la langue de cet homme, et je n'ai pu y découvrir aucune trace d'un enduit étranger. J'ai remarqué seulement que sa langue était abreuvée d'une grande quantité de salive. Cet homme était sujet à des défaillances. . . . Le

premier mai, il avala, en présence de plusieurs personnes, une lame d'épée d'une aune environ de longueur, après l'avoir cassée en plusieurs morceaux. Au mois de novembre, de la même année, il avala, en présence du roi d'Angleterre et de toute la cour, deux COUTEAUX et un RASOIR qui lui furent présentés par le roi lui-même, il les rendit quelques jours après. Dans cette expérience on lui avait lié les mains derrière le dos pour prévenir tout soupçon de fraude... Il avait avalé plusieurs pièces de cuivre sans en être incommodé, un petit cylindre en verre, un petit bâton de buis, et une clé de fer.... »

« Si le même homme dont nous venons de parler n'est pas un chimiste anglais, nommé Richardson, il lui ressemblait à bien des égards. Il mâchait des charbons qu'on voyait encore très-ardents, très-longtemps dans sa bouche. Il fondait du soufre, le faisait brûler dans sa main, et ensuite le portait tout en feu sur le bout de sa langue, où ilachevait de se consumer. Il mettait un charbon ardent sur sa langue, sur lequel il faisait cuire un morceau de viande ou une huître; il souffrait sans sourciller qu'on soufflât ce feu avec un soufflet pendant l'espace d'un quart-d'heure. Il tenait un fer rouge dans sa main, longtemps, sans qu'il y restât une impression sensible. Il avalait du VERRE FONDU, de la poix, du soufre, de la cire

mêlés ensemble, le tout enflammé, de manière que la flamme sortait de sa bouche, et cette composition faisait autant de bruit dans sa gorge qu'un fer chaud qu'on tremperait dans l'eau. »

G... — Nous avons vu quelques incombustibles et quelques assamés, mais non pas de cet ordre.

A... — Tu le vois, mon ami, si dans ce fait on n'y aperçoit pas la baguette du mage, on y voit l'impuissance humaine de l'expliquer, et tout ce que l'homme ne peut expliquer, comme je te l'ai déjà dit, il le nie ou le classe dans les faits merveilleux, il crie à la magie. Il faudrait avant tout jugement se rendre compte de ce que l'homme peut faire et connaître, ce qu'il est lui-même dans son enveloppe si fragile et si indestructible, ce que sont les lois qui président à ces contrastes; enfin, faire la part de l'inexplicable et de l'explivable, non pas à l'exemple de beaucoup de savants qui embrouillent la question chaque fois qu'ils veulent la traiter; mais avec ce calme et ce bon savoir de l'observateur qui, pièce à pièce, compose les éléments de sa certitude.

Si je n'ai pas remonté au-delà du seizième siècle pour te citer des faits de ce genre, ce n'est pas qu'il en manque antérieurement à ce siècle, car chacun a eu ses manifestations dites surnaturelles. La France est riche en productions de ce genre; mais l'Inde l'est peut-être davantage, au dire des voya-

geurs. De temps immémorial, les hommes y cultivaient l'extase contemplative, par laquelle ils acquièrent un tel dégoût de la vie terrestre, et une telle exaltation religieuse, qu'ils s'immolent volontairement aux fêtes de leurs dieux, en se faisant écraser, par centaines, sous les chars qui en portent les idoles, ou croient leur être agréables en subissant toutes espèces de tortures, dans le genre de celles dont je t'ai parlé. Ils observent des jeûnes incroyables, restent dans des postures équilibrées des mois entiers, soit debout sur un seul pied, ou la tête en bas et les pieds en l'air ; ils tiennent leurs mains fermées des temps infinis, au point (assure-t-on), que leurs ongles finissent par pénétrer les chairs de part en part, etc., etc. . . . .

35°. Les Arabes prennent le même plaisir à ce genre de torture, à certaines fêtes, en l'honneur du prétendu prophète BEN-AISSA, qui, dans des temps très-anciens, les conduisit à travers les déserts, à l'exemple de Moïse et du CHRIST, et les nourrit de cailloux, en guise de mâne, ou des sept pains multipliés. Depuis ce temps ils fêtent ces jours de calamités par des danses frénétiques sur des charbons ardents et des pelles rougies au feu, se frappent avec des bâtons ou des lanières à s'en déchirer les chairs, mangent des scorpions et des feuilles de cactus, comme je l'ai déjà dit dans le *Magnétiseur spiritualiste*.

Que n'ont pas fait de semblable les martyrs de tous les peuples, soit en religion ou en politique ? L'histoire chrétienne fourmille de faits miraculeux de ce genre. Si je me suis spécialement attaché à traiter des convulsionnaires, c'est que cette histoire d'un siècle entier, acceptée par les hommes les plus incrédules, et que *Dulaure n'a pas contestée*, me présentait des faits dignes de nos études.

Je ne peux cependant pas terminer mes citations sans te présenter à leur appui cette curieuse narration, publiée aussi à propos, par Théophile Gautier, elle est trop la reproduction de tout ce que je t'ai dit sur ce sujet; et, sortant d'une plume aussi savante, elle ne peut que témoigner en faveur des précédentes. Elle confirme, en plus, ce qu'en dit M. Muller, à la 32<sup>me</sup> citation de ce genre que je t'ai faite. Je l'emprunte au feuilleton du journal la *Presse*, du 20 avril 1853, ayant pour titre : **CONSTANTINOPLE. Les Derviches hurleurs**, où l'auteur s'exprime ainsi :

36° La salle des derviches hurleurs de Scutari n'est pas de forme circulaire comme celle des derviches tourneurs de Pétra. C'est un parallélogramme dénué de tout caractère architectural ; aux murailles nues sont suspendues une quinzaine d'énormes tambours de basque et quelques écriveaux paraphés de versets du Koran. Du côté du mirah, au-dessus du tapis où s'asseyent l'imam et

ses accolytes, le mur présente un genre de décoration féroce, qui fait songer à l'atelier d'un tortionnaire ou d'un inquisiteur ; ce sont des espèces de dards terminés par un cœur de plomb, d'où pendent des chaînettes, des lardoires affilées, des masses d'armes, des tenailles, des pinces et toutes sortes d'instruments de formes inquiétantes et barbares, d'un usage incompréhensible, mais effrayant, qui vous font venir la chair de poule comme la trousse déployée d'un chirurgien avant une opération. C'est avec ces atroces outils que les derviches hurleurs se flagellent, se tailladent et se perforent lorsqu'ils sont parvenus au plus haut degré de fureur religieuse, et que les cris ne suffisent plus pour exprimer leur délire saintement orgiaque.

L'imam était un grand vieillard osseux, sec, à figure sillonnée et ravinée, très digne et très majestueux. A côté de lui se tenait un beau jeune homme au turban blanc retenu par une bandelette d'or transversale, à pelisse vert-émir, comme en portent les descendants du prophète ou les hadjis qui ont fait le pèlerinage de la Mecque ; son profil, pur, triste et doux offrait plus le type arabe que le type turc, et son teint, d'un ton olivâtre uni, semblait confirmer cette origine.

En face se tenaient les derviches dans la pose sacramentelle, répétant à l'unisson une espèce de litanie entonnée par un gros homme à poitrine

d'Hercule, à col de taureau, doué de poumons de fer et d'une voix de Stentor. A chaque verset, ils se balançaient la tête d'avant en arrière et d'arrière en avant avec ce mouvement de magot ou de poussah qui finit par donner un vertige sympathique quand on le regarde longtemps.

Quelquefois un des spectateurs musulmans, étourdi par cette oscillation irrésistible, quittant sa place en chancelant, se mêlait aux derviches, se prosternait et commençait à s'agiter comme un ours en cage.

Le chant s'élevait de plus en plus; le dandinement se précipitait, les visages commençaient à devenir livides et les poitrines haletantes. Le coryphée accentuait les paroles saintes avec un redoulement d'énergie, et nous attendions, pleins d'anxiété et de terreur, les scènes qui allaient suivre.

Quelques derviches, entraînés à ce point, s'étaient levés et continuaient leurs soubresauts, au risque de se fendre la tête contre les murs et de se luxer les vertèbres du col par ces furieuses sacades.

Bientôt tout le monde fut debout. C'est le moment où l'on décroche les tambours de basque, mais cette fois on ne le fit pas, les sujets étaient assez excités, et d'ailleurs, à cause du jeûne du Ramazan, on ne voulait pas les pousser trop. Les derviches formèrent une chaîne en se mettant les

bras sur les épaules, et commencèrent à justifier leur nom en tirant du fond de leur poitrine un hurlement rauque et prolongé : Allah-hou ! qui ne semble pas appartenir à la voix humaine.

Toute la bande, rendue solidaire de mouvement, recule d'un pas, se jette en avant avec un élan simultané et hurle d'un ton sourd, enroué, qui ressemble au grommèlement d'une ménagerie de mauvaise humeur, quand les lions, les tigres, les panthères et les hyènes trouvent que l'heure de la nourriture se fait bien attendre.

Puis, l'inspiration arrive peu à peu, les yeux brillent comme des prunelles de bêtes sauvages au fond d'une caverne ; une écume épileptique mousse aux commissures des lèvres, les visages se décomposent et luisent livide sous la sueur ; toute la file se couche et se relève sous un souffle invisible comme des épis sous un vent d'orage, et toujours, à chaque élan, le terrible Allah-hou se répète avec une énergie croissante.

Comment des hurlements pareils, répétés pendant plus d'une heure, ne font-ils pas éclater la cage osseuse de la poitrine, et jaillir le sang des vaisseaux rompus ? C'est ce que je ne saurais m'expliquer.

L'un des derviches, placé au milieu de la file, avait une tête tout à fait caractéristique ; vous avez vu sans nul doute, pendu au mur de quelque ate-

lier, le masque en plâtre de Géricault avec ses tempes creuses, ses orbites profondes, ses pommettes sculptées en relief, son nez d'aigle pincé par la Mort, sa barbe poissée et collée des sueurs de l'agonie ; eh bien, étendez sur ce moulage funèbre un vieux parchemin jaune, et vous aurez l'image la plus exacte du derviche hurleur de Scutari, émacié et comme disséqué par *l'entraînement* du fanatisme. Cette sauvage et vigoureuse maigreur me faisait penser à ces vers farouches dans lesquels Chansara, le poète-coureur, dessine son abrupte physionomie. Le derviche eût pu dire comme lui : « Je me mets en course le matin n'ayant pris qu'une bouchée, comme un loup aux fesses maigres, au poil gris, qu'une solitude conduit à une autre ; lorsque la plante calleuse de mes pieds frappe une terre dure semée de cailloux, elle en tire des étincelles, elle les fait voler en éclats ; tout maigre que je suis, j'aime à faire mon lit de la terre, et j'étends sur sa face un dos que tiennent à distance des vertèbres arides ; j'ai pour oreiller un bras décharné dont les jointures saillantes semblent des osselets lancés par un joueur et tombés de champ. »

Les hurlements étaient devenus des rugissements, le derviche dont je viens d'esquisser le portrait balançait sa tête flagellée de longs cheveux noirs et tirait de sa poitrine de squelette des rau-

quements de tigres, des grommèlements de lion, des glapissements de loup blessé saignant dans la neige, des cris pleins de rage et de désir, des râles inconnus et quelquefois des soupirs d'une tristesse mortelle, des protestations du corps broyé sous la meule de l'âme.

Excitée par l'ardeur fiévreuse de cet *enragé* dévot, toute la troupe, ramassant un reste de force, se jetait en arrière d'un seul bloc, puis se lançait en avant comme une ligne de soldats ivres, en hurlant un suprême Allah-hou! sans rapport avec les sons connus et tel qu'on peut supposer le beuglement d'un mammouth ou d'un mastodonte dans les presles colossales des marais anté-diluviens ; le plancher tremblait sous le piétinement rythmique de la bande hurlante, et les murailles semblaient prêtes à se fendre comme les remparts de Jéricho à ces clameurs horribles.

Les deux capucins riaient imbécilement dans leur barbe, trouvant tout cela absurde, sans songer qu'eux-mêmes étaient des espèces de derviches catholiques, se mortifiant d'une autre manière pour se rapprocher d'un dieu différent ; les derviches cherchaient Allah et l'appelaient de leurs hurlements, comme les capucins cherchent Jehovah dans la prière, le jeûne et les exercices ascétiques. — J'avoue que cette inintelligence me mit de mauvaise humeur, moi, qui comprends le prêtre d'Athys,

le fakir indou, le trappiste et le derviche se tordant sous l'immense pression de l'éternité et de l'infini, et tâchant d'apaiser le dieu inconnu par l'immolation de leur chair et les libations de leur sang. Ce derviche qui faisait rire les capucins me paraissait à moi aussi beau, avec sa figure hallucinée, que le moine de Zurbaran, livide d'extase et ne laissant briller dans son ombre qu'une bouche qui prie et deux mains éternellement jointes.

L'exaltation était au comble ; les hurlements se succédaient sans intervalle ; une fauve odeur de ménagerie se dégageait de tous ces corps en sueur. À travers la poussière soulevée par les pieds de ces forcenés grimaçaient vaguement, comme à travers un brouillard roussâtre, des masques convulsés, épileptiques, illuminés d'yeux blancs et de sourires étranges.

L'imam se tenait debout devant le mirah, encourageant la frénésie grandissante du geste et de la voix. Un jeune garçon se détacha du groupe et s'avança vers le vieillard ; je vis alors à quoi servait la terrible ferraille suspendue au mur ; des acolytes décrochèrent de son clou une lardoire excessivement aiguë et la remirent à l'imam, qui traversa de part en part les joues du jeune dévot avec ce fer effilé, sans que celui-ci donna la moindre marque de douleur. L'opération faite, le pénitent retourna à sa place et continua son dodelinement frénétique.

Rien n'était plus bizarre que cette tête à la broche ; on eût dit une de ces charges de pantomime où Arlequin passe sa latte à travers le corps de Pierrot ; — seulement ici la charge était réelle.

Deux autres fanatiques se lancèrent au milieu de la salle, nus jusqu'à la ceinture, on remit à chacun deux de ces dards aigus terminés par un cœur de plomb et des chaînettes de fer, et, les brandissant de chaque main, ils se mirent à exécuter une sorte de danse des poignards désordonnée, violente, pleine de soubresauts imprévus et de cabrioles galvaniques. Seulement, au lieu d'éviter les pointes des dards, ils se précipitaient dessus avec fureur afin de se piquer et de se blesser ; ils roulèrent bientôt à terre, épuisés, pantelants, ruisselants de sang, de sueur et d'écume comme des chevaux labourés par l'éperon et tombant de fatigue près du but.

Une jolie petite fille de sept ou huit ans, pâle comme la Mignon de Goëthe, et roulant des yeux d'un noir nostalgique, qui s'était tenue près de la porte pendant toute la cérémonie, s'avança toute seule vers l'imam. Le vieillard l'accueillit d'une façon amicale et paternelle. La petite fille s'étendit sur une peau de mouton déroulée à terre, et l'imam, les pieds chaussés de larges babouches et soutenu par ses deux accolytes, monta sur ce frêle corps et s'y tint debout pendant quelques secondes. Puis il

il descendit de ce piédestal vivant, et la petite fille se releva toute joyeuse.

Des femmes apportèrent des petits enfants de trois ou quatre ans qui furent couchés successivement sur la peau de mouton et délicatement foulés aux pieds par l'imam. Les uns prenaient bien la chose, les autres criaient comme des geais plumés vifs. On voyait les yeux leur sortir de la tête, et leurs petites côtes ployer sous cette pression énorme pour eux ; les mères, les yeux brillants de foi, les reprenaient dans leurs bras et les apaisaient par quelques caresses ; aux enfants succéderent des jeunes gens, des hommes faits, des militaires et même un officier supérieur qui se soumirent à la salutaire imposition des pieds, car, dans les idées musulmanes, cette pression guérit de toutes les maladies.

En sortant du Teké, nous revîmes le jeune garçon dont l'imam avait traversé les joues avec une lardoire. Il avait retiré l'instrument de torture dont deux légères cicatrices violettes déjà refermées indiquaient seules le passage du fer. »

**THÉOPHILE GAUTIER.**

Tu le vois, mon ami, c'est en nos jours où se passent de telles choses, et c'est un homme aussi consciencieux que peu enthousiaste qui les raconte, en disant avec humilité qu'il ne peut com-

prendre comment la matière peut supporter de tels troubles, et fais attention surtout que les joues perforées de ce jeune garçon étaient cicatrisées à la fin de la séance.

G..... En as-tu vu quelques-uns de ce genre s'opérer magnétiquement sous tes yeux ?

A... Non pas positivement, mais j'ai vu, et tous les magnétiseurs ont vu comme moi, des faits d'insensibilité absolue. Des opérations chirurgicales ont déjà été faites en grand nombre sur des sujets plongés magnétiquement dans l'état d'insensibilité parfaite.

Il y a quelques années les magnétiseurs se faisaient un mérite de tourmenter leurs bâclades en public, soit en les pincant, piquant ou brûlant pour prouver aux spectateurs qu'il y avait insensibilité chez ces victimes. Les spectateurs renchérisant sur la cruauté des magnétiseurs, furent jusqu'à enfouir des centaines d'épingles dans les muscles de la face et des membres de ces martyrs d'un nouveau genre. La bourgeoisie parisienne était devenue une petite inquisition commerciale. Si les célèbres inquisiteurs du jour, qui grillent du besoin de voir *regriller* des hommes, avaient été présents à ces petits outodafé l'eau leur en serait venue à la bouche ; mais un auteur très estimé du monde magnétique, M. Aubin Gauthier, fit cesser ces actes de cruauté en les blâmant verte-

ment dans le journal qu'il publiait alors, sous le titre de *Revue magnétique*. Les lucides doivent à cet auteur quelque reconnaissance et les magnétistes lui doivent des égards pour les avoir rachetés d'un si triste état.

Je sais que l'insensibilité n'équivaut pas l'inaltérabilité de la matière, comme je te l'ai déjà fait remarquer : mais je crois que si les magnétistes désiraient développer chez certains sujets ce genre de propriété, qu'ils y parviendraient aisément, comme tu as pu le remarquer chez la lucide citée par M. Bertrand. Pour ce qui est des manifestations secondaires se rapprochant le plus de celles que je t'ai citées, j'en ai vu quelques-unes assez curieuses pour me faire admettre la possibilité des premières. Je t'ai déjà cité le phénomène du coup de soleil, qu'Adèle reçut dans un voyage spirituel qu'elle fit en Amérique. Ce côté de figure et de l'épaule devenu brun instantanément, me prouve que, qui peut l'un peut l'autre. Je t'ai cité également le plaisir qu'elle prit un jour à se cogner la tête contre une clé d'armoire sans que je pusse l'en empêcher, et qu'en somme, la tête qui aurait dû être ensanglantée ne portait pas la plus petite bosse. J'ai vu Binet la face ainsi conjectonnée, à me faire admettre les visages noirs des convulsionnaires. J'ai vu acquérir des forces par des êtres très faibles, au point de pouvoir lutter

avec avantage contre plusieurs hommes. J'ai vu exécuter des poses à ne pouvoir douter de la possibilité de celles citées.

Une nuit, en 1848, j'étais de garde au poste de la pointe St.-Eustache (comme garde national), on y amena une femme ivre, qui y tomba dans des convulsions affreuses. Je cherchais, comme les autres, à retenir ses membres pour qu'elle ne se les brisât pas sur le plancher, lorsque le tambour qui était de garde avec nous, nous dit : laissez donc cette b..... là cuver son vin ; il y a un dieu pour les ivrognes ; plus vous serez empressés autour d'elle, plus elle fera de grimaces. Il y en a une qui vient assez souvent passer la nuit au poste. Cette b... là a un *truc* incroyable ; mais à présent que je la connais, elle ne s'y frotte plus quand je suis là. Imaginez-vous que cette g... là entra une nuit au poste, le ventre aussi plat que le mien, et lorsqu'elle eut cuvé son vin, elle tira une carotte aux camarades, en leur disant qu'elle s'était trouvée dans cet état à la suite d'une envie de femme grosse, et la poissarde nous montra une bedaine à contenir deux moutards. La première fois on s'y laissa prendre, et moi-même je crus que j'avais eu la berlue ; mais je sus depuis qu'elle n'en faisait pas d'autres. Je vous le demande, comment ces gredines-là font-elles ? Allez donc vous y frotter !...

Cette histoire, si pittoresquement racontée au

point de vue du lieu et des auditeurs, me fit rappeler que cette observation s'est déjà trouvée consignée par des magnétistes, devant lesquels le phénomène de sympathisme de grossesse s'est fait remarquer chez leurs lucides, n'étant que simplement en communication avec des femmes enceintes. On a vu ces lucides, quoique n'ayant jamais été mères, devenir instantanément grosses prêtes à accoucher, et en subir même les douleurs. Par conséquent qui peut expliquer cette élasticité subite des muscles et des chairs chez une jeune fille chez laquelle les formes sont à peine dessinées ? Ces gonflements prouvent la réalité de ceux des convulsionnaires. J'ai vu pleurer, tousser, cracher abondamment, par le simple effet sympathique d'être en rapport avec des êtres affectés de rhume, irritations, etc.... Je n'ai jamais pu me rendre compte d'où provenaient les mucosités abondantes et purulentes que je vis un jour sortir de la bouche d'un sujet que je n'avais jamais vu cracher avant.

J'ai vu deux commissionnaires un peu pris de vin joûter un jour amicalement ensemble d'une manière qui m'était tout-à-fait inconnue. Elle consistait à se frapper les poings à poing fermé de toute la force dont ils pouvaient disposer ; ils se frappaient ainsi à bras tendu horizontalement comme dans un combat au pugilat. Ce jeu dura au moins 20 à 30 minutes et aucun d'eux n'eut

une simple ecchymose, quand, à chaque coup qu'ils se portaient, les spectateurs croyaient que les phalanges de leurs doigts devaient être brisés.

Je sais que ces faibles détails n'égalent pas ceux que je t'ai cités, mais ils t'aideront à étudier cette question par des moyens qui peuvent seuls le faire. Je n'ai pas non plus la triste logique d'admettre ces faits à l'exemple des savants, puis croire qu'ils se trouvent expliqués dans ces mots : *Exaltation de la vie de relation, Effets de contention d'esprit, Extravagances du jugement humain*. Il m'est égal qu'on donne l'épithète qu'on voudra à ces faits ; les ridiculiser n'est pas les expliquer. Quand j'entendrai le prêtre dire dans l'intérêt de son culte : c'est le diable ; le médecin dire gravement : nos annales sont pleines de faits semblables , il nous arrive tous les jours de couper une jambe pendant que le patient fredonne un air ; les savants les nier comme des écarts de l'imagination. Je répondrai aux dévots : si c'est le diable qui est l'auteur de ces choses, ce n'est toujours pas un mauvais diable, puisqu'il rend la santé aux malheureux qui les manifestent et qu'il fait plus dans ces circonstances en faveur des croyances religieuses que ce que peuvent produire les meilleurs sermons des plus savants prédicants. Ce diable a donc droit à quelque estime de votre part.

Je répondrai aux médecins : couper une jambe

n'est pas ne pas pouvoir la couper, n'est pas ne pas pouvoir faire pénétrer l'instrument dans les chairs. L'insensibilité du sujet n'est pas l'inaltérabilé de la matière, son incombustibilité et l'incombustibilité même de ses vêtements. La pesanteur d'un corps n'est pas sa légèreté, et cependant l'un et l'autre ne sont qu'un dans certains cas où, comme cela est prouvé, que trois et quatre personnes ne pourront ramener à terre un être qui plane au-dessus du sol, et où 8 et 10 hommes, dans le cas contraire, ne pourront lever le même homme, faits que ne représente pas l'insensibilité. Cette dernière ne prouve pas non plus le renversement de toutes les lois qui régissent l'organisme humain, en pouvant perforer impunément les organes les plus délicats sans leur causer le moindre trouble, comme le cite Théophile Gaultier, ou en lui faisant exécuter des poses contraires à l'harmonie des muscles et des os même du corps. Aux savants qui nient, je les laisse nier ; mais je réponds à ceux qui veulent raisonner la question par de faux-suyants, que c'est reculer sur un terrain où l'on a défié son adversaire, c'est éteindre la lumière au lieu de l'admirer, c'est se tirer gauchement d'un mauvais pas pour tomber dans un plus mauvais.

Voilà où les hommes en sont arrivés, les uns voulant être ou passer pour être surnaturels en

leurs actions, et les autres voulant nier sottement ce qui finissait par trop les éblouir. L'écolier ne pouvant plus supporter la férule du maître, se mit à le siffler.

Je crois donc que le magnétisme humain produit un état qui est une prédisposition à une bien grande source de manifestations dites surnaturelles, que celles que nous connaissons jusqu'à ce jour. Je ne conseille à personne d'aller dans ce genre d'expérience plus loin que la délicatesse, la fraternité et sa responsabilité devant Dieu et devant les hommes lui commande d'aller. Tu vas voir que ce conseil est sage devant l'homme que je vais te présenter dans la question des envoûtements.

---

*Septième entretien.*

---

**ENVOUTEMENTS**

ou

*Sortiléges ; — ensorcellage, perversion des sens et de l'intelligence ; — obsessions ; — coups donnés et reçus à distance ; — maladies de langueur, dont la cause est inconnue ; — assassinats occultes ; — nouage de l'aiguillette ; — chevillage ; — enclouage des bestiaux ; — philtres, etc.*

A..... J'ai réservé cette importante question pour la fin de nos entretiens, vu qu'il me coûtait

de l'aborder. Elle est si grosse de crimes de toutes espèces, elle présente l'homme sous un si sale aspect, qu'il répugne au cœur fraternel de remuer cette fange des passions humaines. Si de nos jours, comme je te l'ai déjà dit, on ne faisait pas un aussi indigne emploi de la puissance magnétique; si d'honorables magnétistes n'avaient pas démontré publiquement tout ce qu'on peut en attendre de mal, au lieu de ce qu'on peut en attendre de bien; si je n'avais pas vu moi-même, dans ces écoles, des hommes à passions basses et criminelles, épier d'un œil inquiet le moindre geste convulsif, provoqué par ce magnétisme d'apparat, d'agitations, de troubles et de *triste enseignement*; si je n'avais pas vu, dis-je, la poitrine de ces hommes se dilater à la réussite de l'agitation provoquée, et se réjouir de cette nouvelle preuve d'une puissance infernale, se disant en eux-mêmes: « J'en sais assez maintenant pour ce que je veux faire; » si je n'avais pas su que ces professeurs convoquaient en assemblée nocturne les plus dispos à connaître et faire ce genre d'étude; si je n'avais pas été pris moi-même pour victime de cette criminelle action enfantée par une méprisable jalouse; si je n'avais pas vu venir à moi de pauvres créatures implorer mon assistance pour les rendre à la liberté, et chasser loin d'elles des images de mauvaise impression qui les obsédaient nuit et jour; si je

n'avais pas vu l'épouse aimante et chaste me prier de couper le fil impur par lequel un misérable l'attirait malgré elle vers sa couche immonde ; si je n'avais pas vu jusqu'à des hommes même poussés au désespoir, parce qu'ils étaient les esclaves, les victimes d'hommes, *leurs frères*, qui, profitant de leur sensibilité magnétique, les forçaient de céder à leur plus ou moins folles expériences ; si, enfin, je ne savais pas ce que je sais et ne peux dire, je n'aurais pas entrepris de traiter cette question. Je ne le fais donc, je te le répète, que pour venir en aide aux victimes de ces crimes occultes, en leur enseignant à retourner contre leurs bourreaux les souffrances ou les ignominies dont ils les abreuvent. Je te prie de me prêter quelque attention en me laissant, comme par le passé, fouiller dans les siècles précédents pour y prendre des matériaux qui serviront de base à ceux que je trouve en nos jours sur nos pas, et qui m'aideront à terminer ce triste édifice élevé à la honte et nou à la gloire des hommes. Tu verras que cette étude est de tous les temps et de tous les âges. C'est la chaîne de VAUCANSON, dont chaque maille revient sans cesse à son point de départ plus ou moins brillante ou couverte de boue.

L'homme, après avoir acquis toutes les puissances dont je t'ai parlé, a dû naturellement

chercher à posséder celle de la domination BRUTALE, celle de juger et de punir à la fois lui-même.

Ne pouvant, faute de courage, s'exposer, comme ses frères les guerriers égorgueurs d'hommes, à entrer en lice pour livrer combat à son adversaire à armes égales, il chercha les moyens d'être son vainqueur sans courir nul danger, et pour cela faire, il n'eût qu'à le frapper par derrière ou dans l'obscurité. C'est ce qu'il fit. Les poisons, les guet-apens, les embûches de toutes espèces, les délations et calomnies, furent ses puissances adorées ; mais comme ces choses, si cachées ou déguisées soient-elles, laissent toujours quelque empreinte de leur passage ou des dépendances quelconques, il conçut la pensée d'attaquer l'ESPRIT par l'ESPRIT, et d'étouffer la pensée en germe par la Pensée éclosée ; enfin, de lécher, égratigner et mordre fibrille à fibrille sa victime, afin de la faire et de la voir souffrir à son aise sans encourir aucune responsabilité humaine. Il arriva à empoisonner les *affections* de l'Ame par les *troubles* de l'Ame. Nous ne le suivrons pas dans cette route aussi publiquement que je voudrais pouvoir le faire ; mais sache que je l'y ai étudié, ET JE SAIS CE QU'IL EST. La confiance que tu m'accordes me permet d'espérer que tu n'exigeras pas des-

naître ce qui ne peut se dire que dans le sein de la sagesse éternelle.

Je commence mes citations par ce que je trouve sur ce sujet dans Pierre Leloyer, 1586 :

1°. **DEUXIÈME LIVRE DES APPARITIONS**, p. 558 : « Il s'est trouvé des personnes qui, par intelligence et art des diables, ont fait des images de cire, et par icelles ont tué leurs ennemis qu'on a trouvé morts subitement, ou les ont fait languir deux et trois ans et mourir ensorcellés. Et est l'histoire assez connue du roi d'Écosse, Duffus, duquel Boëce, en ses *Annales d'Écosse*, parle qui fut ensorcelé de quelques sorcières au moyen d'une image de cire qu'elles rôtissaient auprès d'un petit feu, et ne retourna ce roi, la convalescence, sinon lorsque les sorcières furent découvertes et brûlées. »

2°. **LE SECOND JOUR DES JOURS CANICULAIRES**, 1610, page 199 : « Zonaras rapporte de Cédrénus que quelques nations, infidèles et cruelles tout ensemble, ravageaient les possessions des Romains sous la conduite de trois capitaines. Que Théophile fut empêché là-dessus. Jean le patriarche lui dit qu'il ne devait se *mélancolier*, mais bien espérer de ses affaires, pourvu qu'il le voulut croire ; or, voici son conseil : Entre les statues d'airain qui étaient au reflux du cirque, on disait qu'il y avait une statue qui avait trois têtes ; donc Jean

tui dit qu'il fallait faire forger trois marteaux de fer et les mettre dans les mains de trois personnes robustes qui viendraient à cette statue avec lui à certaine heure de nuit, et quand il leur commanderait qu'ils eussent à donner un si *grand coup* sur la tête, qu'elles tombassent par terre. Cela plut à l'empereur, donc passa-t-il une grande partie de la nuit. Le patriarche vint avec ses hommes, habillés d'un habit profane afin de n'être pas connus, et ayant murmuré des vers magiques et ôté toutes les liaisons de la statue, il commanda à ses hommes, dé toutes leurs forces, de frapper et rompre cette statue. Deux d'entre eux rompent deux têtes, le troisième frappant plus mollement, il la fit pencher, toutefois il n'ôta pas la tête de dessus le corps. De même il en fut avec ces trois capitaines, car s'étant levée une sédition qui s'en alla aboutir à une guerre intestine, deux des capitaines tombèrent par terre, et le troisième fut blessé non mortellement; toutefois fut inutile aux affaires, il s'en retourna lui et ses gens en sa maison. »

3° Page 463 : Au diocèse de Coutance, entre Brisace et Friburg, une femme Ladresse racontait, en présence de plusieurs, qu'après s'être courroucée avec une autre femme, et comme elle s'en retournait à la maison, elle se sentit souffler par un vent chaud qui venait du côté de la maison de la femme avec laquelle elle avait eu querelle, et

que soudainement elle fut atteinte de lèpre incurable. »

4° « A Jaspruy, il y avait une honnête femme qui avait derrière sa maison un verger proche du jardin d'une femme voisine qui était sorcière. Or, comme on vint à dérober à son verger du côté du jardin de la femme sorcière, et que les traces y étaient restées, elle n'osait néanmoins faire querelle avec la sorcière, regardant néanmoins le lieu par lequel le larron entrat. Sur cela la sorcière vint, qui lui dit : « Je vois bien que tu me soupçones que j'entre dans ton verger. » L'autre, craignant cette sorcière, lui répondit modestement : « Les pas dans le grain déotent d'où le dommage procède. » La sorcière, voyant qu'elle ne pouvait prendre courroux sur ces paroles, s'en va tout grondant et murmurant. Peu de jours après, cette honnête femme se sentit cruellement atteinte de grandes douleurs de ventre ; il lui semblait qu'on lui perceait les boyaux avec des aiguilles de part en part, si bien qu'elle gémissoit amèrement, et par ses plaintes inquiétait ses voisins. Or, comme plusieurs la venaient voir pour la consoler, entre autre un potier y vint qui assure que sa voisine est ensorcellée, fit souiller au seuil de la porte pour voir s'il n'y avait pas quelque charme ; on y souilla donc, et entre autres charmes on y trouva une image qui avait une palme de

longueur, laquelle était transpercée des deux côtés avec deux aiguilles. On prend le sortilège et l'on jette le tout au feu, alors la patiente se trouve allégée de son mal. »

**B<sup>e</sup>. Page 464.** — « À la vérité, il faut dire que ces maladies qui procèdent des sortilèges, sont prodigieuses ; mais les plus prodigieuses de tous me semblent ces maux lorsque, par le gosier et par la bouche, le malade vomit des épines, des os, du bois, des pierres, des pièces de verre, des aiguilles, des couteaux et autres ferments, des morceaux de poils, des linges et draps, des soies, des cornes de lanterne et choses semblables qui sont impossibles à être mangées. Sprengerus nous en rapporte une histoire d'une femme de Laberne, contre laquelle une sage-femme s'étant courroucée, parce qu'elle n'avait pas été appelée à son enfantement, il advint que cette sorcière, accompagnée de deux autres sorcières, s'en alla la nuit à la maison de l'accouchée, disant que, pour s'en venger, elle voulait lui fourrer dans le ventre quelque chose dont elle sentirait la douleur *six mois après seulement*. Après avoir dit cela, elle touche le ventre de l'accouchée, à laquelle il semblait qu'on la piquait durement avec des choses qu'elle ne pouvait pour l'heure discerner, et qu'on lui arrachait les boyaux, qu'elle ne faisait que crier jour et nuit. Et comme un jour elle alla vider son ventre, elle vida tout

à la fois avec les immondices des choses étranges, si bien qu'elle appela son mari et son fils, et leur dit : ces choses-là sont fantastiques ; qui est-ce qui a jamais vu que j'aie mangé des épines, des os et du bois ? Il y avait des épines de rosier longues d'une palme, ensemble plusieurs autres choses.

6°. *Page 465.* — « L'auteur fait une citation de Benemus qui, dans son livre des causes des maladies, cite qu'une jeune femme, âgée de 17 ans, ressentit des douleurs atroces dans le ventre, et qui rejeta par la bouche de gros clous, longs et tortus, des aiguilles de fer avec de la cire et des cheveux tout ensemble, et puis après un si gros *guignon* de pain, qu'il était impossible de l'entrer par le gosier. Ce phénomène se renouvela à plusieurs reprises devant des médecins et des ecclésiastiques, qui conclurent que cette jeune femme était possédée. »

7°. L'auteur cite également Cardan, qui parle d'un paysan de ses amis, qui avait une maladie inconnue et vomissait souvent du verre, des clous et des poils ; on entendait dans son ventre du verre remuer, comme quelqu'un qui en aurait secoué dans un sac tout plein. »

8°. *Page 466.* — Il passe ensuite à une citation très-détaillée d'un semblable envoutement fait sur un curé assez incrédule, qui avait bousculé une vieille femme en la renversant dans la boue. Cette

femme, crue sorcière, dit au curé : ce que tu viens de faire ne restera pas impuni. A partir de ce jour, le curé se trouva pris d'une telle douleur dans les reins, qu'il ne put marcher pendant trois ans qu'avec l'appui de deux hommes qui le soutenaient à cet effet ; il ne fut débarrassé de cette douleur qu'à la mort de cette sorcière, qui le fit appeler pour se confesser à lui et lui avoua qu'elle était la cause de cet envoûtement.

9°. 6<sup>me</sup> LETTRE DU P. MATHIAS GRACIA. — Il est dit qu'aux Iles Marquises il existe une espèce de maléfice qui consiste en ce que le sorcier prend de votre salive et vous lie au terrible KAHA ou maléfice du pays. En enveloppant cette salive dans un morceau de feuille d'arbre et la conservant en sa puissance, il est ainsi maître de votre vie et de votre âme. Par des pratiques opposées il vous débarrasse de ce maléfice.

10°. TRIOMPHE DU S. SACREMENT sur *le diable*, 1682, page 79, il est dit qu'une possédée, à laquelle un médecin incrédule fit avaler un breuvage inconnu, il sortit du corps de cette malheureuse une bête noire que tous les assistants virent courir sur le chevet de son lit.

11°. PERRAUD, dans l'ouvrage que je t'ai déjà cité, page 147, après avoir établi que les esprits peuvent mieux que les vents transporter comme ces derniers des objets très-pesants, continue : « Si les

malins esprits et les démons ont encore plus de force que tels et tels vents, il faut trouver beaucoup moins étrange les bruits, tintamarres et renouements qu'ils sont en les maisons, qu'il y a tantôt renversant les ustensiles de ménages, vaisselle, tables, escabelles, plats, écuellés, assiettes, tantôt tirant l'eau du puits; en en faisant crier la poulié, sont couler par degré je ne sais quoi de pesant, ensemble, tirent souvent les rideaux ou les couvertures de quelques-uns étant couchés dans leur lit, et autres actions qui n'apportent souvent autre nuisance et incommodité, sinon en les inquiétant et les empêchant de dormir, voire souvent il semblera que les meubles et vaisselle d'une maison soient rompus et brisés, lesquels se trouvent le lendemain en leur entier. »

19<sup>e</sup>. Il est dit plus loin dans son Anti-Démon de Macon ou *Histoire particulière et très-véritable de ce qu'un démon a fait et dit à Maton*, il y a quelques années en la maison du sieur Perraud, etc., page 44. « Mais laissant toutes ces actions et autres semblables qui sont arrivées hors de ma maison, dont je ne puis parler avec telle certitude comme de ce que j'ai vu et où moi-même, je me contenterai ici d'ajouter ce que fit ce démon chez nous, et la plus facheuse et violente; aussi dit-on toujours que le diable est plus violent à la fin qu'au commencement. Qu'il agit alors plus perfai-

tement quand il ne le doit pas faire plus longuement, car il jeta des pierres incessamment les dix ou douze derniers jours, depuis le matin jusqu'au soir, en grande quantité en tous les endroits de la maison, et y en avait telles qui pesaient de deux à trois livres. En ce temps-là, le sieur Tournuz, venant un jour chez moi environ vers les midi, voulant savoir si le démon y était toujours, il siffla en diverses façons ; mais le démon ne manqua pas à faire des sifflements de la même manière qu'il le faisait, puis le démon jeta une pierre qui, étant tombée à ses pieds, ledit sieur Tournuz la prit et la marqua d'un charbon qu'il prit au foyer et la jeta en derrière de la maison qui joint les murailles de la ville proche de la rivière de la Saône ; mais cet esprit la lui rejeta incontinent dans la maison, ce qui fut fort aisément reconnaître par ladite marque . . . . .  
finalement, après ces paroles et actions susdites, il s'en alla le 22 de décembre, et le lendemain un gros vipère fut trouvé sortant de notre maison et pris à la porte par des cloustiers, nos proches voisins, avec des tenailles, et porté par la ville en criant : « Voici le diable qui est sorti de chez le ministre. » Perraud était ministre protestant et crut que cette obsession était due à la haine qu'un prêtre catholique du même endroit lui vouait. Cette histoire de l'animal trouvé à trop de rapport

avec celle des Tournecuillère qui s'est déroulée de nos jours devant les tribunaux, et que je te citerai en son temps, pour que je n'attire pas à l'avance ton attention sur ce qu'elles ont de commun ; fais avant tout attention que deux siècles les séparent : ce qui n'est pas moins extraordinaire dans l'une et dans l'autre, c'est qu'il y a une jeune fille sujette à des accès de somnambulisme. Celle de Perraud était la servante et celle des Tournecuillère était la fille même de la maison. Voici ce que Perraud dit à ce sujet, page 61 : « Outre cela, plusieurs en ont attribué la cause à cette susdite chambrière Bressande, l'ayant soupçonnée d'être sorcière, vu même qu'elle était issue (à ce qu'ils disaient) de parents déjà soupçonnés de sorcellerie, et certes je ne puis dissimuler que quelques propos qu'elle me tint une fois la rendirent lors aucunement suspecte à moi-même, surtout en ce qu'elle me demanda si Dieu ne pardonne jamais à ceux qui se sont donnés à l'esprit malin qu'elle appelait *la putte, bête,* et qu'une autre fois me voyant dans l'apprehension que ce démon ne fit quelque mal à deux jeunes garçons qui couchaient en la chambre qui joignait celle en laquelle se faisait tant de bruit, elle me dit : « *N'ayez point peur, il ne leur fera aucun mal,* joint, ce qu'elle familiarisait et gaussait avec ce démon comme j'ai dit ci dessus, et qu'une autre fois se plaignant à ce démon de ce qu'il ne lui ap-

portait point de bois pour mettre au feu, soudain il lui jeta un fagot aux pieds des degrés. »

G... Ton Perraud était le jouet de sa chambrière et des deux gamins auxquels il s'intéressait.

A... Tu juges vite et trop vite, je t'accorde le droit de le faire envers le fagot jeté à ses pieds, mais pour ce qui est des pierres et surtout de celle rejetée dans la maison, il n'y avait pas sans doute dans cette direction un compère tout prêt, parti pour la renvoyer à l'instant, et il aurait fallu que celui qui la jeta toute charbonnée s'entendit avec ce compère pour tromper son ami. Mais aies le bonté de m'écouter jusqu'au bout, tu verras si ces choses sont ou non possibles; elles se suivent, t'ai-je déjà dit, et se prouvent les unes par les autres, elles sont de toutes les heures de la journée et se manifestent dans tous les domaines : de l'athée au dévot, du croyant à l'incrédule, du savant à l'ignorant. Les témoignages sont semblables, il n'y a que la mauvaise foi qui puisse récuser une telle abondance de faits. Dix volumes ne contiendraient pas ceux que renferme la bibliothèque traitant de ces prodiges. Je ne t'en soumets que quelques-uns que je choisis comme convenant plus spécialement à la question que nous traitons, vu que le domaine des manifestations du magnétisme humain peut lui donner raison, laisse-moi continuer, nous discuterons après.

TRAITÉ DE LA MAGIE par Daugis, 1732. —  
L'auteur s'applique à prouver que la magie a existé de tous temps et chez tous les peuples ! que tous les gouvernements religieux ou laïques ont trouvé utile de faire des lois contre cet art diabolique. Je te cite cet auteur à titre de renseignement, vu qu'il sent un peu trop l'esprit de parti pour croire à son impartialité. « Les Grecs (dit-il) avaient une loi expresse contre les magiciens et les sorciers, elle porte que tous ceux qui, par charmes, paroles, ligatures, images de cire ou autres maléfices, enchantent ou charment quelqu'un, ou qui s'en servent pour faire mourir les hommes et le bétail, soient punis du dernier supplice. » PLATON et DÉMOS THÈNE observent que cette loi fut sévèrement exécutée. « Les lois des douze tables, que les Romains avaient tirées d'Athènes, défendent aussi, à peine de perdre la vie, de nuire par des vers, enchantements ou charmes, soit aux personnes, soit aux biens de la terre ou aux bestiaux, elles veulent que celui qui commettra ce crime soit abominable, etc., etc. » NUMA POMPILIUS avait, dit-on, laissé sept livres traitant de magie qui furent brûlés par ordre du Sénat.

Il se trouva alors dans Rome deux mille volumes qui furent ainsi brûlés. TIBÈRE étudia la magie sous TRANSIBULE, qu'il fit brûler ensuite. NÉRON bannit d'Italie tous ceux qui s'occupaient de ma-

gie. CONSTANTIN défendit, sous les peines les plus sévères, toutes les cérémonies qui avaient trait aux aruspices et à la magie. Il fit une loi par laquelle il permettait aux enchanteurs d'agir pour détruire les charmes qui portaient à l'impudicité, occasionnant des vents, des pluies, des grêles qui détruisaient les fruits de la terre, etc., etc.

L'Empereur CONSTANCE, en 357, fit une loi semblable pour punir ceux qui avaient l'audace d'évoquer les âmes des défunts, (vois si ce que nous lisons date de loin), troubler les éléments, faire mourir leurs ennemis, etc., etc. L'empereur ne survécut que deux mois à cette loi, ce qui en arrêta tous les succès, etc. CHILPÉRIC III, l'an 742, ordonna de poursuivre les sorciers, etc. CHARLEMAGNE réitera plusieurs fois ces mêmes ordres contre les magiciens qui troublaient l'air, excitaient des grêles, faisaient périr fruits, hommes et bestiaux, ôtaient le lait aux vaches pour le rapporter sur d'autres, faisaient des ligatures, etc. etc.

CHARLES VIII, l'an 1490, rendit une ordonnance contre les enchanteurs, les devins, les invocateurs, les nécromanciens, etc. CHARLES IX, en 1560, HENRI III, en 1579, LOUIS XIII, en 1628, rendirent de semblables ordonnances; LOUIS XIII, en 1682, fit un édit pour punir de sacrilége ceux qui faisaient mourir hommes et bestiaux par maléfices, etc.

« En TURQUIE, selon Briot (*Histoire de l'Empire ottoman*), 1670, en parlant des mariages de ce pays, dit que les femmes sont tellement jalouses les unes des autres, qu'elles se vengent entre elles par des maléfices qui les font avorter lorsqu'elles sont grosses, ou dessécher leurs enfants comme des squelettes.

Au chapitre des DERVIS, il est dit qu'ils s'appliquent à la sorcellerie et aux conjurations, etc. Les LAPONAIS ont leurs magiciens qui surpassent les nôtres. En RUSSIE, ils ont une espèce de ligature comme le nouage de l'aiguillette chez nous. En CIRCASSIE, ils sont très-avancés dans la magie. Dans la SIBÉRIE, ils excellent dans cet art devant les étrangers. En IRLANDE, ils ont des esprits familiers à leur service et voient les vivants à distance, ainsi que les morts, etc., page 246. Le même auteur dit : « pour ce qui est du maléfice, les magiciens s'en servent et causent bien des maladies, en vertu du pacte qu'ils font avec le diable, auquel pacte ils ont soin d'attacher et de joindre des instruments, ou choses différentes, telles que certaines paroles, des billets, des ATTOUCHEMENTS, des SOUFFLES, des figures, ou caractères, des sceaux ou cachets, certaine image ou portrait, des chiffres ou nombres arithmétiques, des préservatifs, etc. Certains nœuds ou ligatures dont ces malheureux se servent pour faire leurs différent

maléfices. Ils excitent le sommeil, en employant certaines vapeurs ou breuvages, pour fasciner les sens par différentes représentations ou fantômes, pour épouvanter les gens ou les voler avec plus de facilité. Quelquefois le maléfice a la vertu de l'empoisonnement, les magiciens s'en servent pour faire mourir les gens par des poisons naturels ou ARTIFICIELS, par les vapeurs qui en sortent. Le maléfice peut charmer ou enchanter en troublant l'imagination, excitant à l'amour..... Il n'est pas permis de douter que les démons ou magiciens peuvent non seulement détruire les biens de la terre, causer une infinité de maladies, OBSCURCIR LA RAISON et renverser l'esprit, mais encore faire MOURIR des hommes, tels que le prouvent un grand nombre d'exemples.» L'auteur apris cette citation dans Paulé DUBÉ, docteur (latin), approuvé par d'autres docteurs et professeurs.

G... Cela ne me prouve pas que ces infamies puissent exister.

A... Je ne suis pas de ton avis, je ne rejette pas un seul mot de cette curieuse citation dont j'ai souligné les points les plus importants. Si tu avais vu et entendu ce que j'ai vu et entendu, si tu connaissais la bête humaine et ses criminels appétits, tu ne parlerais pas ainsi. Je reviens à Daugis qui nous fait cette citation non moins curieuse qui

vient corroborer ce que je t'ai déjà dit dans notre entretien sur les *convulsionnaires*, etc.

12° bis. « Il y a des gens actuellement à Bulli, près de Rouen, des hommes, des garçons, des enfants des deux sexes, depuis l'âge de six ans et au-dessus, même au-dessous, aussi bien que des filles et des femmes. Il y a un homme de cinquante ans qui prend un chenet, le met dans sa bouche, le mord, y imprime ses dents sans se brûler. Les filles se mettent l'une sur l'autre en travers d'un grand feu, sans que leurs habits ni elles en soient en rien endommagés. Les enfants de six ans, comme les plus âgés, prennent le feu dans leurs mains sans se brûler, et dans leurs habits. Ces affligés entendent et parlent des langues étrangères, et y répondent sans les avoir apprises; mordent dans le verre comme dans une pomme; mangent des cailloux appelés en Normandie *bizets*, le grès et les pierres. Ils montent à des lieux inaccessibles, se précipitent en bas, au vu de toute une paroisse, sans se faire de mal. Ils se tiennent le corps en l'air, les pieds seulement appuyés contre la muraille. Ils ont des agitations à faire perdre haleine à tout autre, sans aucune émotion dans leur pouls. Ces agitations cessent quand le prêtre le commande au nom de Jésus-Christ. »

G... Pourquoi ces agitations cessent-elles au

nom de Jésus-Christ, et persévérent-elles ailleurs en dépit de ce nom ?

A... C'est qu'en tous lieux ce nom n'est pas toujours prononcé avec le même respect ni avec la même foi ; c'est que, dans certains cas, on a besoin qu'il en soit ainsi pour l'édification des fidèles qu'on instruit ou qu'on trompe ; c'est qu'enfin on peut enfanter ces états au nom d'un prétendu diable, votre honoré cousin ; par conséquent les faire cesser, ou les perpétuer au nom d'un Dieu qui vous élève à ce sacerdoce, et par ce résultat, alimente votre domination et votre bourse.

G... Mais alors, c'est un envoûtement religieux.

A... C'est ainsi que je l'entends dans certains cas, et c'est pourquoi je te fais ce choix de citations, afin que tu apprécies en toute liberté d'examen la question que nous traitons. N'avons-nous pas vu le cardinal de Richelieu faire cesser instantanément les possessions de Loudun par la fermeture de cette communauté, plus facilement que le père Surin et tous les exorcistes qui l'avaient devancées dans cet apostolat ? N'avons-nous pas vu les conjurionnaires de Saint-Médard cesser leur gymnastique à la fermeture de ce cimetière ?

N'avons-nous pas vu les trembleurs des Cévennes cesser leurs prédications convulsives et

leurs démonstrations surnaturelles, à la fin de l'affreuse guerre que les protestants eurent à subir de la part des catholiques.

Théophile Gauthier ne nous prouve-t-il pas, en dernier ressort, que les derviches hurleurs n'entretiennent leurs tristes démonstrations convulsives que par l'idée de conserver la réputation qu'ils se sont acquise, qui n'est pas sans rapporter à leur orgueil de douces satisfactions, et à leur bourse des secours qui les aident à traîner cette vie de martyre qu'ils s'imposent? Qui peut savoir ce qu'il surgira un jour de la connaissance approfondie de la puissance magnétique, tant en désordres regrettables qu'en bien à espérer? Cent religions et cent écoles nouvelles sont en ce moment à l'état de fœtus dans cette science. Le soleil, que la tendre fleur attend dès l'aurore avec tant d'impatience pour offrir à ses rayons bienfaisants les fraîches pétales de son calice, ne voit pas son coucher le soir, morte qu'elle est sous ces *rayons d'amour!* Du magnétisme humain, principe de tout amour, de tout bien et de toute vie, découlera un principe de toute haine, de tout mal et de toute mort. Je continue :

13°. HISTOIRE DE LA MAGIE en France, 1818, page 86. .... L'auteur, traitant des envoûtements, dit que : « Robert invoqua les enfers, il forma le dessein d'envouter le roi, la reine et le

duc de Normandie : il envoya chercher un prêtre, lui montra une petite figure de cire mystérieusement enveloppée dans un écrin ; cette figure représentait Jean, duc de Normandie, fils du roi. Il dit à cet ecclésiastique qu'on la lui avait envoyée de Paris, que c'était un volt (charme), et que cette figure était baptisée. Il le pria d'en baptiser une autre qui représentait la reine, et voulut exercer le même sortilége sur le roi. Il s'imagina aussi avoir des secrets pour endormir ses ennemis, de manière qu'on pouvait les enlever sans qu'ils s'en aperçussent. On apprit toutes ces particularités du frère Sagebran, qui avait reçu les secrets de Robert sous le sceau de la confession. Le moine ne voulut rien avouer avant que la Sorbonne n'eût décidé qu'il pouvait dire sans pécher tout ce qu'il savait de cette criminelle intrigue. Ce procès existe, manuscrit en deux volumes in-folio, et peut se voir dans la Bibliothèque de Paris. »

14°... Page 200, *procès du maréchal Dancré*. « Il fut prouvé au procès que le maréchal et sa femme se servaient d'images de cire, qu'ils gardaient dans des cercueils ; qu'ils consultaient les magiciens, astrologues et sorciers, et notamment le nommé Cosme Rugieri, italien, le même qui fut appliqué à la question quand Charles IX mourut. »

15°... Deux ans après, trois femmes de la lie du peuple s'associèrent pour faire un sort, elles se

nonnaient Claire Martin, Jeanne Guierne et Jeanne Cagnette. Elles choisirent le cimetière de Saint-Sulpice pour leur opération et apportèrent une fraisure de mouton. Nos sorcières firent plusieurs fois le tour de l'église, et avec des batons fermèrent des ronds et des cercles sur la terre. Le chien du fossoyeur aboya ce qui les força à prendre la suite ; elles revinrent bientôt après et recommencèrent ; mais le fossoyeur les observa... Après tous ces tours, elles s'en allèrent sur la fosse d'un charpentier, enterré il n'y avait pas quinze jours, sur laquelle toutes les trois se jetèrent, fouillèrent la terre et y firent un trou dans lequel elles mirent le cœur de la fraisure de mouton qu'elles avaient apporté... Le fossoyeur, s'imaginant qu'elles enterraient un enfant nouveau-né, alla consulter sa femme pour savoir ce qu'il devait faire. Pendant qu'il était rentré, ces trois sorcières prirent la suite, et il ne put en attraper qu'une qui voulut le frapper d'un couteau. Il parvint à la contenir et à la mettre en lieu de sûreté, puis il appela son frère, et ils creusèrent pour voir ce qui était dans la fosse ; ayant fouillé quelque peu avec un essemement de côté du trépassé, ils trouvèrent un cœur de mouton plein de clous à lattes, taillé en forme de demi-croix, et force bouquets d'épingles y tenaient, chose horrible ! à laquelle ils ne voulaient pas toucher de la main, mais le

levèrent et le portèrent sur une pelle à feu... Ils portèrent le cœur à la femme renfermée et lui reprochèrent qu'elle était sorcière, ainsi que ses compagnes et qu'elles avaient fait ce sort au détriment de quelques malheureux, alors elle confessa que Claire Martin lui avait fait faire ces tours pour nuire à quelques parents de défunt son mari, mais qu'elle n'avait pas composé ce sort. Une condamnation s'en suivit.

16°, Page 156. « Le parlement de Bordeaux donna le scandale de consulter les théologiens pour savoir si une maison de cette ville était infestée de mauvais esprits. Sur leur réponse affirmative, le parlement, par arrêt de 1595, prononça la résiliation du bail. »

17°, Page 186, procès de Gaufridi. La palud dit à Gaufridi : Vous ne pouvez nier quatre choses :

La première, que vous m'avez enlevé mon pucelage ;

La deuxième, que vous m'avez baptisée au sabbat ;

La troisième, que vous m'avez donné un *agnus Dei* et une pêche charmée ;

La quatrième, que vous m'avez envoyé des diables dans mon corps..... Le père Bailletot mit ses doigts sacrés dans la bouche de Madeleine pour faire sortir Belzebuth.

Il est à remarquer, dit la relation, que les pos-

sédés ne mordent pas les benins pères qui les exorcisent. Voici comment termine l'auteur duquel je te parle à l'article ARRÊTS : « Le catéchisme impérial, comme l'on sait, admet libéralement l'existence des sorciers, et la cour suprême s'est prononcée sur l'accusation de sorcellerie, le 15 mars 1811. . . . . Dans la seule année qui vient de s'écouler, trois tribunaux ont retenti de plaintes en sorcellerie, et pour parler encore d'une époque plus rapprochée de nous, je renverrai au jugement de Bordeaux, le 31 mars 1818. Il semble que depuis quelques années la superstition acquiert de nouvelles forces et que les têtes de cette hydre renaissent en plus grand nombre. »

18°. DICTIONNAIRE INFERNAL de Colin, de Plancy, 1<sup>re</sup> édition. Je trouve « qu'un certain berger avait fait un sort avec la corne des pieds de ses bêtes, comme cela se pratique parmi eux pour conserver les troupeaux en santé. Il portait ce sort dans sa poche. Un berger du voisinage parvint à lui escamoter, et, comme il lui en voulait depuis longtemps, il mit le sort en poudre et l'enterra dans une fourmillière avec une taupe, une grenouille verte et une queue de morue, en disant *maudition, perdition, destruction*, et au bout de 9 jours, il déterra son maléfice et le sema dans l'endroit où devait passer le troupeau de son voisin, qui fut détruit. »

19°. D'autres bergers, avec trois cailloux pris en différents cimetières et certaines paroles magiques, donnent des dissenteries, envoient la galle à leurs ennemis et font mourir autant d'animaux qu'ils souhaitent.

20°. Article intitulé **BLOKULA**. L'auteur raconte qu'en 1670, en Suède, au village de Mohra, soixante-dix sorciers furent condamnés à mort, accusés d'assister au sabbat, à quelque chose près, semblable au nôtre. Ils savaient traire le lait par charme de cette manière, le sorcier plante un couteau dans une muraille, attache à ce clou un cordon qu'il tire comme le pis d'une vache, et les bestiaux *qu'il désigne dans sa pensée* SONT TRAITS AUSSITÔT JUSQU'A ÉPUISEMENT. Ils emploient le même moyen pour nuire à leurs ennemis, qui souffraient des douleurs incroyables pendant tout le temps qu'on tirait le cordon. Ils tuaient même ceux qui leur déplaisaient, en frappant l'air avec un couteau de bois. Sur ces aveux, on brûla quelques centaines de sorciers, sans pour cela qu'il y en eut moins en Suède. »

G... Par les derniers faits que tu viens de me citer, nous retombons sans le vouloir dans l'action magnétique.

A... Ce n'est pas sans le vouloir que j'en agis ainsi, c'est au contraire pour éclairer ta conscience et pour la conduire doucement à la certi-

tude du fait que je fais un choix de tels actes. Il est à regretter que Colin de Plancy n'ait point fait une étude approfondie de la puissance magnétique de l'homme, un aussi vaste esprit que le sien en eût tiré des conséquences tout autres que celles satyriques qu'il tire de ces citations. Il est en plus à regretter que cet auteur ait donné le triste spectacle au monde scientifique de retomber dans le giron des éteignoirs, au point de faire sanctionner la deuxième édition de son dictionnaire par ceux qu'il avait voués au ridicule dans la première édition ; mais il en est presque toujours ainsi, lorsque cette école, plus magicienne et tyannique que religieuse, ne peut gagner par des moyens occultes ses adversaires, elle trouble leur raison, la leur ravit ou les tue. Tu sens qu'il est péible pour celui qui trône sur l'ignare société qui l'entoure de voir souvent le dernier de ses auditeurs dévoiler à la masse le ridicule de cette splendeur, aussi contrairement à leurs vœux, tous les moyens sont-ils bons à ces hommes pour prouver à la postérité que s'ils ne furent pas les plus idiots de l'espèce humaine, ils en furent les plus criminels. Colin de Plancy n'avait pas besoin de cette béquille pour appuyer son savoir. La citation qu'il fait de la puissance qu'ont certains bergers de traire ainsi les vaches est plus vraie qu'il ne la croit lui-même. J'ai vu faire une semblable expérience de soustraction sur

l'homme, tant au toucher qu'à distance, et je n'ai pu douter un instant qu'un rapport direct s'établit dans l'un et l'autre cas, au point de produire au sujet sur lequel on agissait les sensations qu'on désire qu'il ressente. Je ne peux aller plus loin sur cette question, qu'il te suffise d'attacher toi-même une ficelle à l'habillement d'un sujet quelconque, vers l'organe qu'il te plaira de choisir, de promener avec une intention bien arrêtée tes pouces sur cette ficelle, tu ne tarderas pas à connaître les effets que tu produiras. Je doute très fort qu'on puisse supporter pendant 10 minutes cette soustraction occulte et hallucinante sans s'en trouver très-mal. Seulement il y a un moyen de promener ses doigts que je peux te montrer, mais non t'enseigner publiquement. Le même effet se fait sentir à distance. Je te prouverai par une citation que j'emprunterai à l'*Encyclopédie portative* que cette puissance a frappé assez l'auteur de cet ouvrage pour la trouver possible par le secours du magnétisme. Il n'est donc pas plus difficile d'agir et de tarir le lait des vaches qu'il ne l'est de tarir la vie humaine. Ne voulant point prolonger trop cet entretien, laisse-moi te citer des faits plus rapprochés de nos jours, qui te prouveront qu'à chaque seconde de l'éternité une telle manifestation a lieu, causant des troubles affreux que ne peuvent apprécier ni la science incrédule ni les juges igno-

rants. Dieu seul sonde tous les cœurs et les jugera selon leurs œuvres.

21°. **OBSERVATIONS DE MAGNÉTISME OCCULTE,**  
*par Émile Roy, docteur médecin, ancien chirurgien major. 1840, broch. in-8°, 14 pages.* — L'auteur que je te vais citer me paraît être un homme très-érudit ; son écrit est plein de bonne foi et de libre appréciation , ce qui éloigne tout soupçon d'intérêt ou de folie. Je ne te présenterai que quelques extraits de cette brochure, afin de n'être pas ennuyeux. L'auteur s'exprime ainsi :

« Ce fut au mois de mars que trois magnétiseurs ambulants amenés, payés par je ne sais qui, commencèrent dans l'ombre et d'une manière criminelle à me magnétiser à distance et à développer des phénomènes que je ne pouvais expliquer, mais qui m'occupaient beaucoup. Ainsi j'entendais des personnes qui me calomniaient , mais je ne pouvais les distinguer, j'éprouvais des maux de tête, j'étais inquiet, le système nerveux commençait à être dans un état d'irritation anormale, etc..... Tourmenté plus tard par des voix qui m'insultaient, me menaçaient, *surtout la nuit*, et croyant que la famille Lavaud, dont on imitait les voix à s'y méprendre, me trahissait. Je quittai cette maison qui m'avait comblé de bontés, etc.....

Quelque temps après mon changement de domicile, les trois misérables qui m'ont rendu si mal-

heureux depuis, et qui avaient calculé d'avance l'avantage qu'ils trouveraient à m'isoler pour arriver plus facilement à leur coupable but... prirent tous leurs moyens pour agir et me placer sous leur influence, finirent par arriver à ce résultat vers la fin de mai. Alors un soir où j'allais passer de la veille au sommeil, c'est-à-dire où ma volonté et mes forces réactives allaient m'abandonner momentanément, je fus magnétisé à flots, si je puis m'exprimer ainsi, et le lendemain je dépendais complètement de mes persécuteurs, c'est-à-dire que trois étrangers, que je n'avais jamais vus, s'étaient emparés, à mon insu, contre ma volonté, de ma liberté tant morale que physique, qu'ils voyaient par mes yeux, entendaient par mes oreilles, touchaient par mes mains, etc... »

Je passe sous silence les mille et une misères que ce monsieur endura, il'en informa les tribunaux et fit même présenter à la chambre des députés, en 1842, une pétition par M. Croissant, rapporteur, afin que l'attention du gouvernement se portât sur les machinations occultes du magnétisme. La pétition ne fut pas prise en considération. Cet auteur, pour appuyer la citation de son envoûtement, cite le fait observé par le docteur Récamier, membre de l'académie royale de médecine de Paris.

Voici ce fait de frâche date :

« Un paysan, d'une bonne santé en apparence, éprouvait depuis quelque temps des insomnies aux-  
quelles il n'avait jamais été sujet. Toutes les nuits,  
à une certaine heure précise, il entendait un bruit  
assourdisant de chaudron frappé rigoureusement,  
et s'il dormait déjà, ce bruit l'éveillait; s'il ne dor-  
mait pas encore, il était par cela privé de sommeil.  
Cet homme ne pouvait s'imaginer d'où lui venait  
un son aussi désagréable et aussi fatiguant. Il pen-  
sait être atteint d'une infirmité de l'oreille ou  
même d'une maladie cérébrale. Ayant entendu dire  
que le célèbre docteur Récamier était venu visiter  
une personne non loin de chez lui, il prit la résolu-  
tion de demander au médecin de la capitale quel  
était son avis sur la cause de ce qu'il éprouvait.  
Le célèbre docteur, en homme habile et expéri-  
menté, lui fit plusieurs questions sans pouvoir ob-  
tenir par les réponses les éclaircissements suffisants  
pour être éclairé sur la nature de l'affection. Ce-  
pendant ayant résolu d'examiner le cas très-sérieu-  
sement et avec toute l'attention digne d'un philo-  
sophe. Il attendit que le bruit se répétât aux oreil-  
les de son client. Cela arriva comme de coutume;  
mais le patient seul était affecté du son de l'airain,  
qui n'était entendu par aucune des personnes qui  
se tenaient à côté de lui, ce qui portait celles-ci  
à penser que ce malheureux était en proie à une  
hallucination voisine de la folie. Cependant de

nouvelles questions adressées par le médecin amènèrent des éclaircissements, à la suite desquels le pauvre homme recouvrira sa tranquillité. Un certain forgeron, demeurant dans un village assez éloigné de la maison du patient, et qui voulait du mal à celui-ci pour des raisons peu majeures, s'amusait, dans le but de l'inquiéter, à battre un chaudron toutes les nuits à *la même heure*, et bien que ce bruit ne pût être entendu par les gens non soumis à son influence, même à une distance peu considérable, le malheureux paysan l'entendait aussi clairement que s'il eût été dans la chambre même. Le docteur ayant appris l'inimitié qui régnait entre ces deux hommes, et supposant la malicieuse influence de l'un sur l'autre, se rendit près du forgeron, l'intimida par ses discours, lui fit faire l'aveu de son acte magnétique et l'épouvanta tellement par les menaces qu'il lui adressa, que le magnétisé fut désormais laissé en repos, et n'a plus rien entendu depuis. »

23°. Désirant toujours suivre les dates dans mes citations, voici ce que dit à ce sujet M. Ricard dans son TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE du *Magnétisme animal*, un volume in-8°, publié dans la même année :

« Une faculté dont je n'ai pas parlé encore (dit l'auteur), qui est pourtant commune à tous les somnambules, mais dont plusieurs ne veulent ja-

mais user, c'est celle de procéder en mal à l'égard de certaines personnes, à l'insu ou contre la volonté de leur magnétiseur. Il y a plus, quelques-uns poussent la méchanceté jusqu'à tenter de nuire à leur magnétiseur, même alors que celui-ci n'a rien fait pour attirer leur haine. J'ai rencontré de ces méchants somnambules, mais je les ai toujours contraints d'arrêter leurs mauvaises actions, et je les ai fort souvent fait repentir de leurs desseins perfides en les foudroyant pour ainsi dire lorsqu'ils s'obstinaient à me résister, et en leur laissant à eux-mêmes toutes les souffrances qu'ils destinaient à autrui. J'avoue que dans des cas semblables je n'ai jamais crains de sévir contre un sujet, quelque fâcheux que cela pût être pour lui dans la suite, aimant mieux lui faire subir les peines de sa faute que souffrir le développement et l'usage de facultés nuisibles... Ce que je dis ici du sujet qu'anime le désir du mal, me conduit à faire connaître les mauvaises influences que peuvent exercer et qu'exercent effectivement, par malheur, certaines gens que la classe ignorante désigne encore sous l'épithète de *sorciers*. Ces gens qui exercent une action magnétique réelle, sans se douter seulement qu'il y a un mot *magnétisme*, ont le plus souvent une puissance terrible.....  
..... Les gens ignorants et grossiers, particulièrement ceux des campagnes, ne sont donc pas

aussi loin de la vérité qu'on le croit dans la société éclairée, lorsqu'ils pensent que des individus peuvent exercer sur eux, et principalement sur leurs enfants, des influences funestes. C'est ce qu'ils appellent *jeter un sort*. De là sont venues une foule de coutumes parmi eux, telles que de conduire le malade ou *ensorcelé* au devin, au curé de telle paroisse ; de faire des neuvaines pour sa délivrance, etc., etc., toutes choses regardées par les hommes plus haut placés sur l'échelle sociale, comme ridicules et absurdes. Cependant ces pauvres gens ne sont pas aussi dépourvus de bon sens qu'on veut bien le croire..... »

24°. ENCYCLOPÉDIE portative, 1842, article *Magie*, page 135, il est dit : « Les maléfices ou sortiléges devinrent si nombreux au seizième siècle, qu'ils excitèrent au plus haut degré le zèle des magistrats..... On comptait sept espèces de maléfices..... Il est assez curieux qu'un des maléfices les plus usités à cette époque, et qui consistait à piquer au cœur la figure de cire d'une personne qu'on voulait faire périr lentement, se soit retrouvé parmi les sauvages de l'Amérique du Nord. Ce fait, que nous croyons le premier à indiquer, mérite quelque attention en ce qu'il se rattache au *magnétisme animal*. Par la ferme volonté qu'on suppose devoir agir à distance chez celui qui exerce le maléfice l'*envoussure*, c'est

ainsi qu'on désignait cet acte magique qui s'exécutait quelquefois avec certaines pratiques. Le fameux Trois-Échelles, ce sorcier de Charles IX, si connu, était un envoûteur. En lisant l'estimable ouvrage de M. Reinaud, on pourra se convaincre que les procédés magiques de l'envoussure remonte à une haute antiquité chez les orientaux, puisque les ennemis du prophète tentèrent de le faire périr ainsi. »

25°. Nous voici arrivé au procès du lancier Lebel, poursuivi par un conseil de guerre comme accusé d'escroquerie envers la famille *Tournecuillère*, de laquelle je t'ai déjà parlé, à l'occasion de l'animal trouvé dans la maison du ministre Perraud. J'ai cru rendre ce procès plus clair en en assemblant toutes les phases, que j'ai trouvées dans trois numéros de la *Gazette des Tribunaux*, publiés à différentes dates, et surtout en en supprimant tout ce qui a rapport à l'escroquerie prétendue dont est accusé Lebel. Il s'agit à ce sujet, qu'après avoir délivré la maison *Tournecuillère* de l'obsession dont elle était l'objet, et rendu la santé et la paix à tout le monde, Lebel devint amoureux de la demoiselle de cette maison et obtint des secours pécuniaires du père de cette demoiselle pour se faire remplacer à son régiment et épouser la fille. Soit que Lebel ait dépensé cet argent avec ses camarades, ou n'ait pu, comme il le dit, se

faire remplacer, ce fait fut porté à la connaissance de ses chefs, qui le traduisirent devant un conseil de guerre sous l'accusation d'escroquerie; mais le témoignage de cette famille, loin d'être à sa charge, parla en sa faveur. Condamné en premier lieu, il en appela; le jugement fut cassé. Je ne pus connaître la suite. J'ai cru devoir également supprimer les longs témoignages et interrogatoires des juges, les trouvant parfaitemenr résumés dans ceux que je vais te citer. Je lis donc dans la **GAZETTE DES TRIBUNAUX**, du 26 août 1845, et numéros suivants, ce qui suit. Ne fais aucune attention au style caustique de ce journal; son esprit ne peut accepter de *telles absurdités*. Tu jugeras peut-être autrement.

« **UN ESPRIT INFERNAL. — SORCELLERIE.** — Depuis plus de neuf ans un épicier de Sézanne était tourmenté par un esprit infernal qui venait à des époques indéterminées jeter le trouble dans sa maison. Ce génie malfaisant apparaissait de temps à autre, et affectait les formes les plus diverses et les plus bizarres. Un jour, c'était un homme qui monté sur des échasses, rassemblait dans une chambre tous les verres qu'il pouvait trouver, et puis les faisait rouler et se heurter les uns contre les autres; puis il dansait avec ses jambes d'emprunt au milieu de tous ces verres, sans jamais en

casser un ; puis tout à coup il disparaissait en fermant la porte avec violence.

Une autre fois le lutin apparaissait sous la forme d'une grande et belle femme, prenait dans la boutique de l'épicier Tournecuillère autant de bougies qu'elle en pouvait trouver, et illuminait la maison et l'escalier depuis la cave jusqu'au grenier : puis après s'être promenée avec grâce et majesté au milieu de ce magnifique luminaire, elle disparaissait.

Quelquefois l'envoyé de Satan prenait la forme d'un animal fantastique et hideux. C'était le corps d'un crapaud monstre, la tête d'un crocodile, terminé par un bec semblable à celui d'un oiseau de proie. Ses jambes torses et de longueurs inégales étaient terminées par des espèces de pattes armées de griffes.

Le pauvre épicier et sa famille souffraient depuis neuf ans, le croit-on, les persécutions de cet être surnaturel. La santé de sa femme en était ébranlée; on avait été obligé de loger chez des parents de jeunes enfants sur lesquels la terreur qu'inspirait le monstre eût pu avoir de déplorables effets, lorsqu'un jour, c'était au mois de novembre 1841, un détachement de hussards traversa Sézanne, où il fit une halte. Deux d'entre eux s'étant attablés chez un marchand de vin, entendirent parler des tribulations qui depuis si longtemps

avaient détruit la tranquillité de la famille Tournecuillère.

Les militaires, en général, ne craignent pas les revenants, et c'est peut-être pour cela que *les revenants*, comme dit la chanson, *n'aiment pas les militaires*. Nos hussards s'en allèrent donc trouver le pauvre épicier et lui proposèrent de le débarrasser de son ennemi. Ce fut avec des transports de joie et de reconnaissance que la famille Tournecuillère accepta l'offre généreuse des hussards.

Cependant il fut convenu que l'un des hussards, Lebel, se mettrait seul à l'œuvre. Il avait, disait-il, déjà délivré sa mère des obsessions d'un démon au moins aussi terrible que celui de Sézanne. Donc, sans autre préambule, le sabre à la main, suivi de Tournecuillère, de la femme de celui-ci, de leur domestique et d'une autre personne, il se met à parcourir la maison en tous sens. Rien de suspect ne s'offre aux regards dans les étages supérieurs. On descend dans la cave, et le hussard Lebel avise, blotti sous un tonneau, cet animal

De la nature entière exécrable assemblage,  
dont nous avons plus haut tenté la description. Le hussard approche, l'animal lance sur lui les éclairs de ses yeux et le menace de ses griffes. Le hussard, qui veut prendre le monstre vivant, ne fait pas usage de son sabre. A l'aide d'une pelle et de

fortes pincettes, il tire l'animal de son gîte, le traîne et l'expose à la vue de toute l'assistance.

Alors Lebel parle au monstre en termes impérieux et lui adresse des injures auxquelles il ne répond que par de sourds grognements. Pour paralyser ses forces et l'empêcher de tenter de fuir, le hussard Lebel lui pose deux pailles en croix sur le dos. L'animal reste tranquille, comme mort. Un capitaine en retraite, décoré de la Légion-d'Honneur, seul entre tous, ose toucher le monstre du bout du doigt. O prodige! pendant plus d'une heure sa main est comme glacée. On délibère, et l'on décide que le monstre sera brûlé. Des matières combustibles sont amassées, le feu brille, la flamme environne le monstre, et bientôt ses cendres sont mêlées à celles du bûcher.

4<sup>er</sup> CONSEIL DE GUERRE DE PARIS.

Présidence de M. Cantillon de Ballyhigue, lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup> régiment de hussards.

Audience du 28 août.

ESPRIT INFERNAL.—SORCELLERIE—ESCROQUERIE.

Nous avons raconté, dans la *Gazette des Tribunaux* du 26 août, les prouesses du lancier Lebel

(par erreur nous en avions fait un hussard), qui, par son pouvoir magique, avait rendu la tranquillité à la famille Tournecuillère, dont le chef exerce à Sézanne, petite ville du département de la Marne, la profession d'épicier.

Nous avons dit que Lebel, à raison de ces faits, qui lui avaient valu la reconnaissance de la famille Tournecuillère, était poursuivi en escroquerie par l'autorité militaire. C'est pour répondre à cette inculpation qu'il paraît aujourd'hui devant le Conseil de guerre.

M. le président fait introduire le prévenu Lebel. C'est un jeune homme d'une assez belle tenue et qui paraît avoir reçu de l'instruction.

*M. le président, au prévenu : Vous êtes prévenu d'avoir abusé de la crédulité d'une famille pour lui escroquer une somme assez forte.. Dites au Conseil ce qui s'est passé.*

*Le prévenu : En passant à Sézanne, mon camarade Bourguin et moi ayant appris qu'il y avait une maison où il se passait des choses extraordinaires, nous avons été conduits dans cette maison pour tranquilliser, s'il était possible, les gens qui l'habitaient.*

D. Qu'avez-vous fait dans la maison?—R. Nous sommes descendus dans la cave, et nous y avons trouvé un animal d'une forme assez bizarre. C'était un crapaud qui ne ressemble en rien aux autres.

D. N'avez-vous pas parlé à cet animal dans des termes tels que vous vouliez faire croire à un pouvoir extraordinaire ? — R. J'ai dit à M. Tournecuillère : si vous voulez faire sortir le démon, il faut, avant tout, que le monde s'en aille, excepté un de vos amis. Et M. Tournecuillère a fait rester dans la maison le capitaine Lorin.

D. Quelles étaient les paroles que vous adressiez à cet animal ? — Je lui parlais comme on parle à une bête qui ne peut comprendre ce qu'on lui dit.

D. N'avez-vous pas offert de guérir la femme Tournecuillère d'un ulcère qu'elle avait à la jambe ?

— R. M. Tournecuillère se plaignait de ce que sa femme était malade depuis longtemps et ne pouvait être guérie par les chirurgiens de l'endroit. Il avait eu recours à deux personnes. Alors moi, pour lui faire plaisir, je me suis occupé de la guérir. J'ai dit à madame Tournecuillère : « Otez-moi toutes vos compresses et tous vos enguens, et mettez là-dessus du linge blanc, et vous guérirez. » Au bout de quelques jours, madame Tournecuillère s'est trouvée guérie.

Suit la déposition de plusieurs témoins : on fait entrer la demoiselle de la maison...

. *M. le président* : Faites entrer Mlle Tournecuillère. Cette jeune personne avance d'un pas lent ; elle paraît fort émue, *M. le président* l'invite à se reposer.

*Alexandrine Tournecuillère*, âgée de 23 ans, reproduit à peu de chose près la déposition de son père : ce génie malfaisant ne nous laissait aucun repos, dit-elle ; j'en ai été malade pendant sept ans, au point que quelquefois j'en avais des convulsions qui duraient pendant huit ou neuf heures. Au moment où Lebel nous a délivrés de ce mauvais génie, mon corps n'était qu'une lèpre. Si je devais vous raconter tout ce qui nous est arrivé, il faudrait huit jours pour dire avec détails tout ce que nous avons souffert, et de combien de manières le génie nous tourmentait tous. C'était le plus souvent un bruit d'enfer qui retentissait dans la maison, on eût dit que les murs allaient éclater. Après une nuit d'agitation, nous trouvâmes tous les miroirs de la boutique dérangés et brisés. Il y en avait pour deux cents francs ; les autres marchandises étaient à leur place. C'était comme un animal qui courait en tous sens ; une autre fois ça se tournait en homme, ça se tournait en femme, ça suspendait des lumières au plafond, notre chambre était illuminée ; ça montait sur nos lits : il m'est arrivé d'être presqu'étranglée par ça. (On rit.) Il faut l'avoir vu, touché, senti comme moi, pour le croire. Nos effets étaient déchirés par des griffes, ou salis d'une autre façon ; mais ceux qui étaient sous clé étaient moins endommagés. Nous ne pouvions prendre aucun repos. »

*M. le président* : Vous paraissiez profondément convaincue de la vérité de ce que vous dites...

*Alexandrine* : Pardon si je vous interromps, je sais qu'on ne veut pas nous croire dans notre pays, et ici ce sera peut-être de même, mais cependant je puis vous affirmer que c'est bien la vérité. Je dis ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu.

Le témoin raconte ici comment Lebel s'est introduit dans la maison.

« J'ai vu mon père remonter de la cave avec Lebel ; il portait sur une pelle un animal des plus extraordinaires. Par le corps il tenait du crapaud et de la grenouille ; sa tête était allongée plus que celle d'une couleuvre, et formait un bec de gros oiseau ; on remarquait quelques petites plumes sur le sommet de la tête ; il avait des griffes à ses quatres pattes comme un oiseau de proie ; les pattes de derrière étaient plus hautes et plus allongées que celles de devant, comme celles d'un lièvre. Lebel, mon père, le capitaine Lorin et plusieurs autres personnes l'ont promené par tous les coins et recoins de la maison.

« Lebel s'agitait beaucoup, adressait de grands reproches à cet animal, à ce mauvais génie, comme le ferait un homme très en colère. Il lui reprochait surtout de nous avoir tourmentés pendant si long-temps. Il y avait tant de feu dans son langage, que la sueur coulait sur la figure de Lebel en

gouttes aussi grosses que des petits pois. Quand on fut entré dans la chambre de mon père, on posa la pelle et l'animal dans un coin. Mon père ayant témoigné la crainte qu'il se sauvât, Lebel le rassura et s'approcha de l'animal, en lui défendant de bouger.

« Au bout d'une heure de conversation tout le monde se retira, excepté le capitaine Lorin, que nous priâmes de rester. Lebel dit que celui qui toucherait l'animal aurait le doigt glacé. Personne n'osa y toucher. Cependant le capitaine ayant dit que, n'ayant pas reculé devant de plus graves dangers, ce ne serait pas un petit animal comme celui-là qui le ferait reculer ; après un moment d'hésitation et pressé de tenir sa parole, M. Lorin posa un de ses doigts sur le dos du mauvais génie, et aussitôt il sentit un froid glacial qui se communiqua à sa main, et ce ne fut qu'une demi-heure après cet attouchement que le capitaine sentit la chaleur revenir à son doigt. Ce ne fut qu'en le tenant devant un grand feu que Lebel avait fait allumer pour y jeter l'esprit infernal dont il s'était rendu maître.

« Lorsque le brasier fut bien allumé, continua le témoin, Lebel prit la pelle, proféra quelques paroles que je ne compris pas, et s'approcha du feu. Il causa avec cet animal comme avec un criminel qui va périr sur l'échafaud, puis il le fit

tomber sur les braises. Pendant que l'animal s'agitait, il se fit entendre dans la boutique un très-grand bruit sourd, comme si toutes les tablettes et nos marchandises avaient été remuées et ébranlées. Puis, il se fit un très-grand calme ; l'animal brûlait, et bientôt tout fut réduit en cendres.

*M. le président* : Y a-t-il d'autres personnes étrangères à la famille qui aient entendu le bruit dont vous et votre père venez de nous raconter les détails ?

*Mlle Alexandrine* : Nous pourrions faire venir autant de personnes que vous voudriez. Un jour, une de mes amies était venue me voir, et lorsque je l'accompagnai pour s'en aller, nous étions dans la cour, nous entendîmes dans la maison un bruit si effroyable, que mon amie, qui n'y était pas habituée, en fut si effrayée qu'elle en faillit de peur. Elle ne pouvait plus marcher ni se tenir sur ses jambes. Et depuis que M. Lebel a passé par chez nous, nous n'entendons plus rien. Ma mère est guérie de sa jambe, et moi-même, qui avais le corps tout couvert de petites plaies, je n'ai plus rien, et je me porte fort bien. (Mouvement dans l'auditoire.)

Mme Tournecuillère n'ayant pu venir à l'audience, M. le président fait lire sa déposition par le greffier du Conseil. Cette déposition reproduit tous les détails qu'on a lus ci-dessus. Mme Tour-

necuillère paraît, comme son mari et sa fille, pleine de reconnaissance pour Lebel.

« Lebel nous a délivrés tous d'un bien grand mal, ajoute la femme Tournecuillère, car nous étions des gens bien malheureux. Je vais vous raconter un fait. Il y a sept ans, je suis devenue enflée, on eût dit que j'étais grosse d'au moins trois enfants ; j'éprouvais de grandes douleurs. Un jour, j'étais dans un pré, à la fontaine Duvé ; je sentis tout mon corps se glacer ; je vis apparaître autour de moi un animal ayant une peau ressemblant à des rubans de plusieurs couleurs, long de huit pieds, ayant un museau de cochon ; il n'avait pas de pattes ; je n'ai jamais rien vu de si laid.

« Quelque temps après j'ai raconté cela à M. le curé, et après lui avoir dit comment était fait l'animal, il m'a répondu qu'il croyait en avoir un pareil dans ses animaux d'histoire naturelle. Nous avons bien de la reconnaissance pour M. Lebel ; si Lebel a dépensé tout l'argent que nous lui avons donné dans l'espérance qu'il pourrait mériter d'épouser notre fille, il a eu bien tort de ne pas l'employer à faire son remplacement. »

*M. le président au prévenu : Qu'avez-vous à dire sur cette déposition ?*

*Le prévenu : Ce que madame Tournecuillère dépose, c'est la pure vérité ; elle souffrait depuis*

longtemps, et maintenant elle est débarrassée de tout et ne souffre plus.

M. le président ordonne au greffier de lire la déposition de M. le capitaine Lorin, chevalier de la Légion-d'Honneur, qui a assisté à la découverte du terrible animal.

« J'allais, dit ce témoin dans sa déposition écrite, comme ami chez M. Tournecuillère, qui me racontait toutes ses tribulations ; je l'écoutais avec tant d'attention, que je désirais me convaincre. Un soir, je restai pour entendre, mais je n'entendis rien. Le lendemain, Tournecuillère vint me dire qu'à peine j'étais sorti de chez lui, que le bruit avait recommencé.

« Au mois de novembre 1841, il me fit appeler, et j'arrivai chez lui au moment où il remontait de la cave avec deux lanciers, et je vis l'animal qu'il tenait sur une pelle. J'ai examiné cet animal ; il avait le ventre d'un blanc sale, le dos tacheté, la tête très-allongée et pointue ; elle ne ressemblait à aucune tête d'animal que je connaisse ; les yeux étaient d'une petitesse relative à sa grosseur, les pattes de devant étaient courtes et avaient des griffes de trois à quatre centimètres de longueur, et celles de derrière avaient au moins huit centimètres de longueur ; elles étaient grêles et étaient aussi armées de griffes, plus longues que celles des

pattes de devant. Chose remarquable, il n'avait pas la plus petite queue.

« On promena cet animal dans toute la maison. Lorsqu'on fut dans la chambre, Lebel demanda s'il y avait quelqu'un d'assez hardi pour toucher cet animal. Lebel dit que celui qui le toucherait aurait la main glacée. Je posai le bout de mon doigt sur le dos de la bête, et je dois à la vérité de dire que mon doigt se refroidit instantanément; un froid assez vif se fit sentir dans toute la main et se prolongea pendant plus d'une demi-heure. Au bout de ce temps la circulation du sang se rétablit et la chaleur revint. Cela me parut d'autant plus extraordinaire que j'avais touché l'animal avec le plus grand calme.

« Lebel raconta que chose pareille était arrivée chez sa mère, et que c'était là ce qui lui avait inspiré la pensée de chercher à acquérir les connaissances nécessaires pour délivrer les malheureux que de mauvais génies tourmenteraient. »

M. le juge d'instruction demande au témoin : « Lebel n'a-t-il pas proféré des paroles de magie? n'a-t-il pas agi de manière à persuader à ces personnes qu'il avait un pouvoir surnaturel ? »

*Le témoin :* Je crois me rappeler qu'il a proféré des paroles inintelligibles. Il a écrit sur un papier les recommandations qu'il faisait à M. Tourne-cuillère et à sa femme ; il leur prescrivait de faire

brûler un cierge sur l'autel de la Vierge pendant trois dimanches, et de faire dire des messes à certaines époques, et notamment le jour de l'assomption ; il fallait que la famille entière y assistât. Il recommanda aussi au sieur Tournecuillère de porter sur sa poitrine un petit papier sur lequel il avait écrit quelques mots ; il fallait qu'il le portât pendant cinq ans pour se préserver de son mauvais génie.

« Après tout cela, il a fait allumer un grand feu, et il a brûlé l'animal. Je me suis retiré quand tout a été fini. La famille paraissait avoir foi pleine et entière dans les prescriptions de Lebel et dans les espérances de paix et de tranquillité qu'il leur promettait, et, en effet, je tiens de toutes les personnes de cette famille que depuis lors ils vivent très-paisiblement et sans entendre le moindre bruit. Enfin ils prétendent devoir à Lebel la délivrance de l'esprit infernal qui les rendait si malheureux. »

Le Conseil entend ensuite quelques témoins à décharge appelés par le prévenu, afin d'établir qu'il a tenté à plusieurs sois de se faire remplacer, et qu'il a dépensé une partie de l'argent des Tournecuillère en frais préliminaires de son remplacement.

M. le commandant d'Hurbal soutient l'accusation, et conclut à ce que Lebel, qui a abusé pendant

si longtemps de la crédulité de la famille Tournecuillère, soit condamné à une peine sévère.

M<sup>e</sup> Hector Leconte défend le prévenu.

Le Conseil, après une demi-heure de délibération, déclare, à la majorité de six voix contre une, le prévenu coupable du délit d'escroquerie, et le condamne à la peine de deux ans d'emprisonnement.

CONSEIL DE RÉVISION DE PARIS.

(Présidence de M. le général Meslin.)

*Audience du 28 septembre.*

**AFFAIRE DU LANCIER LEBEL.—L'ESPRIT INFERNAL.**

— ANNULATION.

On se rappelle toutes les tribulations qu'un *esprit infernal*, sous la forme d'un crapaud surnaturel, fit subir à la famille d'un épicier de Sézanne, nommé Tournecuillère, et l'on sait comment le lancier Lebel parvint à rendre à cette malheureuse famille la tranquillité et la santé qu'elle avait perdues depuis plus de neuf ans. (Voir la *Gazette des Tribunaux* des 28-29 août dernier.)

Les Tournecuillère père, femme et enfant, concurent pour leur libérateur et conservent encore un

grand fonds de reconnaissance. Néanmoins, sur la clamour publique, l'autorité militaire ne croyant pas au pouvoir magique de Lebel, le fit traduire devant le Conseil de guerre de Paris, sous la prévention d'escroquerie. Lebel, condamné à deux ans d'emprisonnement, s'étant pourvu en révision, les juges supérieurs ont eu à examiner aujourd'hui la procédure suivie dans cette affaire.

M. de Laverdo, capitaine d'état-major rapporteur, après avoir fait un rapport circonstancié sur diverses phases de l'instruction, a pensé que le 1<sup>er</sup> Conseil de guerre avait violé l'une des formalités sacramentelles exigées par la loi, en n'ordonnant pas la lecture d'une enquête faite en vertu d'une commission rogatoire, et surtout en ne donnant pas lecture dans les débats de la déposition de la femme Tournecuillère, qui n'avait pu venir à l'audience.

M. Joinville, intendant militaire, remplissant les fonctions de commissaire du Roi, a discuté l'importance de ces omissions qu'il a présentées comme une violation flagrante de l'article 26 de la loi de brumaire; et, en conséquence, il a demandé au Conseil de révision de prononcer l'annulation du jugement qui a condamné Lebel.

Le Conseil, après avoir entendu M<sup>e</sup> Cartelier, a cassé, à l'unanimité de voix, le jugement attaqué, et a renvoyé le prévenu et les pièces à l'appui de la

plainte devant le 2<sup>e</sup> Conseil de guerre de Paris, à l'effet d'y être jugé de nouveau.

26<sup>e</sup>. Dans le journal la *Presse*, du 21 décembre 1846 , article Variétés, portant pour titre : *Amulette de Pascal*, on lit que « ce grand écrivain du 17<sup>e</sup> siècle, dès l'âge d'un an, passa pour être ensorcelé. Une vieille sorcière, qui recevait l'aumône à la porte de son père, avoue qu'elle a jeté un sort sur son enfant, et qu'il en doit mourir. Elle est forcée de lever ce sort par la mort d'un chat qu'elle sacrifia au diable, qui ne put accepter ce sacrifice. Aussi la sorcière fit-elle cueillir par une jeune fille, âgée de 7 ans, différentes herbes dont elle fit un cataplasme qui, appliqué sur le ventre, procura une léthargie à l'enfant, qui dura quelques heures, après lesquelles il revint à la vie à l'heure de minuit, tel que la sorcière l'avait prédit. Sans doute que, depuis, Pascal eut une grande croyance dans la puissance des esprits bons ou méchants, car on trouva, dit-on, après la mort de l'illustre réclus, dans la doublure de son pourpoint, une feuille de papier enveloppée dans une autre feuille de parchemin. Ces deux feuilles écrites et soigneusement repliées de la main de Pascal, contenaient la profession de foi suivante :

« L'an de grâce 1654.

**Lundi 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres du martyrologue.**

**Veille de saint Chrysogone, martyr, et autres.**

Depuis environ deux heures et demie du soir, jusqu'à environ minuit et demi.

**Feu.**

**Dieu d'Abraham. Dieu d'Isaac. Dieu de Jacob.**

**Non des philosophes et des savants.**

**Certitude, certitude, sentiment, joie, paix.**

**Oubli du monde et de tout, hormis Dieu.**

**Joie, Joie, Joie, pleurs de Joie. »**

Cette amulette est ainsi décrite par M. Lélut, membre de l'Institut, médecin en chef des aliénés de la Salpétrière.

G... — Mais, mon cher ami, il n'est pas possible que le grand Pascal ait porté sur lui un tel talisman.

A... — Il se peut que Pascal n'ait pas connu ce que contenait ce mystérieux pli, qu'il lui aura été ordonné de porter après son prétendu sort ; mais il se peut faire aussi que ce philosophe religieux ait connu mieux que toi la signification correspondante des phrases de ce talisman, qui te paraissent ridicules. Je ne peux prétendre t'expliquer tout ce que j'entrevois de possible dans tout ce qui te paraît impossible. Cette étude est si complexe, si laborieuse, si pleine d'erreurs et de vérités, qu'on

n'ose en appuyer toutes les propositions par une réponse affirmative ni négative. La prudence commande à l'observation d'aller, d'aller plus loin, avant de prononcer.

**27°. Le CONSTITUTIONNEL du 7 décembre 1847** contient le compte-rendu d'un procès qui a beaucoup agité Lyon, au sujet d'une possession, qui n'est rien autre qu'un envoûtement du genre de celui du père Girard et de celui du père Picard, dont je t'ai parlé. Dans le premier, c'est la belle Cadière qui en fut la victime, et dans le deuxième, ce fut la Bavan. Dans celui qui suit, c'est une jeune fille du nom de Auberger, qui se trouvait dans le pensionnat tenu par mademoiselle Denis. Voici le résumé des faits :

Mademoiselle Denis tenait à Lyon un pensionnat, espèce de couvent non autorisé. Au nombre de ses élèves se trouvait une nommée Jeanne-Marie Auberger, âgée d'environ 21 ans, qui se croyait être possédée par le démon. L'accusation tenta de faire retomber sur la demoiselle Denis et son frère la responsabilité des faits mis sur le compte du démon, qui sont des attentats aux mœurs et à la débauche, des coups et blessures, etc., etc. Les témoins entendus détruisirent facilement ces charges, puisqu'il ne s'en est pas suivi de condamnation contre la demoiselle Denis. Le diable resta responsable des faits et non condamné

au bagne, comme tu dois le penser. Je vais laisser M. Moutardier, commissaire de police du quartier, les conter lui-même par sa déposition au tribunal.

« Toutes les nuits (dit ce fonctionnaire), de huit heures et demie à neuf heures, on entendait chez Denis des cris effrayants ; cela inquiétait les voisins. Je fus chargé de visiter la maison et d'examiner avec deux médecins la fille qui se prétendait possédée du diable. On nous montra la fille Auberger, elle portait sur le corps des traces de discipline, elle avait aux mains des clous entrés dans les chairs, la langue et les seins percés. Elle nous déclara que le diable lui parlait, qu'elle entendait de grands sifflements, que cela lui arrivait tout à coup. La perquisition n'amena aucune découverte. On me déclara que la fille Denis était absente ; une des élèves avait couché avec Marie Auberger, elle se plaignait d'avoir été tourmentée toute la nuit : on lui arrachait ses couvertures. Le diable s'était mis sur elle, lui avait parlé et mis les doigts dans les yeux. Cette jeune personne fut visitée par les médecins ; ils reconnurent, en effet, aux yeux des traces d'inflammation. Toutefois je dois dire que cette fille avait depuis longtemps une maladie ophtalmique.

D... — Avez-vous su que quelques attouche-

ments immoraux, quelques attentats aux mœurs, aient été commis?

R... — On m'a déclaré que la jeune fille qui avait mal aux yeux, étant allée se coucher avec la fille Auberger, on avait tiré violemment pendant la nuit les couvertures ; quelque chose s'était mis sur elle. Une main d'abord, assez grasse, s'était promenée sur son corps ; ensuite une main plus petite, et qu'il lui était resté alors sur le corps quelque chose de gluant. »

Un des médecins, M. Pétrequin, prétend prouver que ces clous, ces épingles, trouvés dans les chairs, auraient pu y être introduits, par de petites ouvertures antérieures, et fermées, au point qu'il lui faut une loupe pour en découvrir, et finit par dire qu'on a vu des jongleurs se percer la main, le nez, les oreilles, et qu'il n'y a rien de surnaturel dans ce qu'il a vu.

Le docteur Pictet conclut, au contraire, au surnaturel. Il dit avoir étudié tous les personnages en scène et jugé qu'il n'y avait de leur part aucun mensonge. Il a vu un jour la fille Auberger arriver avec un cordon de soie qui lui comprimait le cou au point qu'elle en avait la face injectée. Il coupa ce cordon avec son canif, et remarqua avec étonnement qu'il n'avait pas de nœud. Un moment après elle revint avec un second cordon qui avait un nœud ; ensuite la demoiselle Denis étant à ses

côtés, un fil de fer avait percé les yeux de la fille Auberger dans le coin des yeux. Voyant du merveilleux dans ces faits, le docteur conseille de consulter la science médicale.

Deux autres témoins racontent qu'un jour mademoiselle Denis ayant commandé au diable de couper une mèche de cheveux à Marie Auberger, une mèche tomba immédiatement sans qu'on vit personne y toucher.

Mademoiselle Denis répond avec beaucoup d'assurance qu'elle cherchait elle-même la vérité.

Sur une observation que le président fait à la fille Auberger qu'il y a neuf mois que ces faits étranges se passent, elle répond que depuis l'âge de sept ans elle voyait la vierge, mais qu'ayant su que ce pouvait être un mauvais esprit, elle l'avait chassée, et qu'alors le diable lui donna deux soufflets et lui dit : « Tu as bien fait pour ton âme, mais tu t'en repentiras pour ton corps. »

Le premier docteur assure cependant qu'ayant fait mettre pendant trois jours de suite la chemise de force à cette fille, que le diable n'était pas apparu, mais qu'elle le revit en prison et souffrit les mêmes tortures, ce qui enlève tout soupçon sur les auteurs prétendus de cette possession.

Dans le siècle où nous vivons, la philosophie anti-spiritualiste avait intérêt à obtenir un jugement pour frapper de ridicule une histoire qui

avait soulevé l'indignation des Lyonnais, au point qu'on eut quelque peine à faire respecter quelques prélates soupçonnés d'être les véritables diables : mais l'issue de ce procès surprit les intelligences, au point de trouver l'acquittement des prévenus aussi mystérieux que l'envoûtement lui-même.

G... — Ce qui me satisfait dans toute cette affaire, c'est la courtoisie du diable envers la vierge. C'est, je pense, la première fois que le malin se permet de souffleter une jeune fille pour une telle insulte. Toujours est-il que l'Eglise aurait été très-injuste si elle avait prononcé ses anathèmes contre ce zélé défenseur de la vierge.

A... — L'Eglise aurait jugé autrement que toi, en voyant dans cette prétendue insulte une bonne inspiration au contraire envers la nature de cette vierge, sentant un peu le soufre.

Je me dispenserai d'allonger nos entretiens par des réflexions infinies pour ou contre ces citations, comme de te répéter celles que j'ai déjà mentionnées dans mes autres ouvrages. Je serais intarissable. Tu peux voir dans le *Magnétiseur spiritueliste* de semblables manifestations, moitié possessions, moitié envoûtements, tels que *jets de pierrée* de la *rue des Grès*, qui durèrent pendant trois semaines aux yeux de tout Paris, et surtout à ceux de la justice, qui n'a su qu'en dire. Tu y verras également cette possession dans une maison près

de Chartres, où, pendant plus de quinze jours, les meubles et ustensiles de cuisine furent changés de place par des mains invisibles, etc., etc. J'arrive au *Presbytère de Cideville*, genre d'envoûtement on ne peut plus complet, qui, par conséquent, comprend tout ce que la bibliothèque magique contient de plus curieux en ce genre, qui sont des *blessures faites à distance*. J'ai lu ce fameux envoûtement dans la *Pneumatologie des Esprits et de leurs influences fluidiques*, de M. le marquis Eudes de Mirville, ouvrage très-curieux qui vient de paraître ; mais j'ai préféré te faire connaître le résumé de cette affaire, que je trouve on ne peut mieux fait et concis par M. Mouttet, dans le journal la *Patrie* du 26 mai 1855. Voici tel que l'auteur de cet article s'exprime :

#### BULLETIN DES SCIENCES OCCULTES.

---

Nous avons à faire passer aujourd'hui sous les yeux des lecteurs de ce *Bulletin* des faits d'une nature si singulière, si incroyable, si inadmissible pour des gens nourris comme nous l'avons été tous, plus ou moins, de la philosophie sceptique du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il faut toute l'évidence résultant d'un débat contradictoire devant les tribunaux,

— où plus de vingt témoins ont été entendus et ont été unanimes dans leurs dépositions, — pour que nous osions prendre sur nous de donner de la publicité à des faits qui se sont passés en plein xix<sup>e</sup> siècle, et qui nous reportent à quatre siècles en arrière.

Si ces faits sont aussi authentiques qu'ils le paraissent, ils prouveront une fois de plus que la science et la philosophie modernes, qui ont nié d'une manière absolue les faits de magie et de sorcellerie, dont l'histoire de tous les peuples et de tous les temps est pleine, ont eu tort ; et que les simples d'esprit, les bonnes gens qui croient ce qu'ils ont vu, bien que ce qu'ils ont vu soit déclaré absurde, étaient seuls dans le vrai.

Voici maintenant le récit des faits qui se sont passés dans le courant de 1850 en Normandie, dans le village de Cideville, arrondissement d'Yvetot, tels qu'ils résultent d'une instruction volumineuse existant au greffe de la justice de paix d'Yerville, et dont un résumé, très-long lui-même, est en ce moment sous presse chez Vrayet de Surcy, imprimeur à Paris, sous le titre de : *des Esprits et de leurs manifestations fluidiques*, par M. Eudes de M...

Vers les premiers jours du mois de mars 1849, M. Tinel, curé de Cideville, rencontra chez un de ses paroissiens malade un individu nommé G...,

auquel tout le pays accordait depuis longtemps une réputation de guérisseur et de sorcier. Le curé adressa au sorcier une verte réprimande et le fit renvoyer. De son côté, la justice mit la main sur G..., qui en eut pour une année ou deux de prison.

G... promit de se venger du curé, à qui, à tort ou à raison, il attribuait ses démêlés avec la justice, et il choisit pour exécuteur de ses vengeances le berger Thorel, son disciple et son ami.

Deux enfants étaient élevés au presbytère de Cideville ; l'un avait douze ans et se nommait Gustave Lemonnier, l'autre, nommé Clément Bunel, avait quatorze ans. L'éducation de ces enfants était pour le curé à la fois une occupation agréable et un moyen de bien-être. C'est dans la personne de l'un de ces enfants que, selon l'opinion générale des témoins, le sorcier a frappé le curé.

Un jour de vente publique, le jeune Gustave est accosté par le berger, et peu d'heures après les événements commencent.

Tout aussitôt après la rentrée de cet enfant, une espèce de trombe vient s'abattre sur le presbytère, puis à la suite de cette bourrasque, des coups semblables à des coups de marteau ne cessent de se faire entendre dans toutes les parties de la maison, qui paraît vouloir tomber en ruine.

Ces coups prennent une telle extension que l'on peut les entendre à deux kilomètres de distance et qu'une grande partie des habitants de Cideville, cent-cinquante personnes, dit-on, se rendent au presbytère, l'entourent pendant de longues heures et l'explorent en tous sens sans pouvoir en découvrir la cause.

Pendant que ces bruits mystérieux poursuivent leur incessant concert et reproduisent en cadence le *rythme exact* de tous les airs *qu'on leur demande*, les carreaux se brisent en tous sens, les objets s'agitent, les tables *se culbutent ou se promènent*, les couteaux, les brosses, les breviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par la fenêtre opposée; les pelles, les pincettes quittent le foyer et s'avancent seules dans le salon ; des marteaux volent en l'air et retombent avec la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume ; d'énormes pupitres se choquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux chargé de livres arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin, et là, sans le toucher et contrairement à toutes les lois connues de la gravitation, tombe perpendiculairement à ses pieds.

Un autre témoin, propriétaire à quatorze lieues de distance, se transporte à l'improviste au presbytère de Cideville, et s'installe dans la chambre des enfants. Il interroge le bruit mystérieux, le

fait battre à tous les coins de l'appartement, pose avec lui les conditions d'un dialogue : un coup, par exemple, viendra dire oui, deux coups non, puis le nombre de coups signifiera le nombre de lettres, etc. Cela convenu, le témoin fait battre toutes celles qui composent ses nom, prénoms et ceux de ses enfants, son âge et le leur, par an, mois, jours, le nom de sa commune, etc. : tout s'exécute avec une justesse irréprochable.

Un prêtre, un vicaire de St-Roch, M. l'abbé L..., se trouvant par hasard de passage à Yvetot, se transporta à Cideville et interrogea le frappeur mystérieux. On lui dit l'âge et les prénoms de sa mère, de son père; mais il les a oubliés ou ne les a jamais connus. N'importe, il en prend note exacte, et de retour à Paris, il court à la mairie, consulte les registres de l'état-civil, et trouve entre eux et les révélations de Cideville une conformité littérale.

Quant à l'état de l'enfant, objet de cette obsession, il offre des symptômes extrêmement remarquables : c'est un envahissement de tout le système nerveux ; un poids insolite pèse sur ses épaules et comprime sa poitrine. De plus, cet enfant voit toujours derrière lui l'ombre d'un homme en blouse qu'il dit ne pas connaître, jusqu'au jour où, confronté avec Thorel, il s'écrie : *Voilà l'homme !*

Un jour, cet enfant accuse une hallucination

bien singulière. Il voit une main noire descendre de la cheminée, et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Cette main, nul ne la voit, mais on entend le bruit du soufflet, et on voit la joue devenir et rester longtemps rouge; dans sa naïveté, l'enfant s'élance dehors, espérant voir cette main sortir par le haut de la cheminée.

Un soir, le curé de Cideville et quelques-uns de ses confrères conféraient sur le moyen à employer pour débarrasser cet enfant. Un des prêtres dit se rappeler avoir lu dans un vieux bouquin sur la matière que les esprits redoutaient les pointes de fer. Au risque de glisser un peu dans la superstition, nos braves ecclésiastiques se munissent de pointes en fer et se mettent à s'escrimer à qui mieux mieux dans le vide, partout où le bruit se fait entendre. Au bout de quelque temps de cet exercice, une botte, qui paraît avoir été portée, fait jaillir une flamme suivie d'une fumée tellement épaisse, qu'il fallut ouvrir les fenêtres sous peine d'asphyxie. On recommence, un gémissement se fait entendre, puis des cris inarticulés, au milieu desquels on distingue le mot *pardon*. « Pardon ! répondent les ecclésiastiques, nous te pardonnerons et nous prierons Dieu qu'il te pardonne aussi, mais à la condition que tu viendras toi-même demander pardon à cet enfant. — Nous pardonnons-tu à tous ? — Vous êtes donc plusieurs ?

Nous sommes cinq, y compris le berger. — Nous pardonnerons à tous. » Alors tout rentra dans le silence au presbytère.

Le lendemain, dans l'après-midi, on frappe à la porte du presbytère ; elle s'ouvre et Thorel se présente ; son attitude est humble, son langage est embarrassé, et il cherche à cacher avec son chapeau des écorchures toutes saignantes qui couvrent son visage. L'enfant l'aperçoit et s'écrie : « Voilà l'homme qui me poursuit depuis quinze jours. — Que voulez-vous, Thorel ? lui dit M. le curé. — Je viens... je viens de la part de mon maître chercher le petit orgue que vous avez ici. — Non, Thorel, non, on n'a pas pu vous donner cet ordre là ; encore une fois, ce n'est pas pour cela que vous venez ici ; que voulez-vous ? Mais auparavant, d'où vous viennent ces blessures, qui donc vous les a faites ? — Cela ne vous regarde pas, je ne veux pas le dire. — Dites donc ce que vous voulez faire ; soyez franc, dites que vous venez demander pardon à cet enfant ; faites-le donc et mettez-vous à genoux. — Eh bien ! pardon, dit Thorel en tombant à genoux. » Et, tout en demandant ce pardon, il se traîne et cherche à saisir l'enfant par la blouse.

Il y parvient, et les témoins constatent qu'à partir de ce moment les souffrances de l'enfant et les bruits mystérieux redoublent au presbytère

de Cideville. Toutefois, M. le curé engage Thorel à se rendre à la mairie; il s'y trouve, et là, devant témoins, sans que personne lui dise de le faire, il tombe à genoux trois fois et demande encore pardon. « De quoi me demandez-vous pardon, lui dit le curé, expliquez-vous ? » et Thorel de continuer; mais tout en demandant pardon, il fait comme au presbytère, il se traîne sur les genoux et cherche à toucher le curé comme il avait fait à l'enfant. « Ne me touchez pas ! s'écrie le prêtre; au nom du ciel ! ne me touchez pas, ou je frappe ! » Vaine menace, Thorel avance toujours jusqu'à ce que le curé, acculé dans un angle de la pièce, se voit forcé, pour sa légitime défense, de lui asséner trois coups de canne sur le bras.

Ce sont ces trois coups de canne qui ont été la cause du procès qui s'est déroulé devant la justice de paix d'Yerville, et où tous les faits que nous venons d'indiquer sommairement ont été constatés dans leurs moindres circonstances par de nombreux témoins qui n'ont jamais varié. M. le juge de paix d'Yerville, après avoir entendu les témoins dans leurs dépositions et les parties dans leurs moyens respectifs, rendit, le 4 février 1851, un jugement définitif par lequel Thorel était débouté de sa demande en 1,200 francs de dommages-intérêts pour les coups de canne du curé, et condamné à tous les dépens

Telle a été la fin juridique de cette affaire singulière. Quant à l'issue matérielle, nous direns que ces faits et mille autres semblables qui se sont produits journallement et sans interruption, depuis le 26 novembre 1850 jusqu'au 15 février 1851, ne cessèrent que lorsque, par l'ordre de Mgr l'archevêque de Rouen, les deux enfants eurent été éloignés du presbytère de Cideville, et confiés à un autre ecclésiastique qui a continué à Rouen leur éducation.

E. MOUTTET.

G... — Comment cela ? Est-ce que l'Église aurait perdu sa puissance d'exorcisme, et que le diable aurait celle de jeter les bréviaires par les fenêtres ?... Est-ce que l'épée de Rolland serait devenue plus puissante sur le malin que le goupillon ? Oh ! où allons-nous ? Que voyons-nous ? Qu'entendons-nous ?

A... — Tu marches vers des connaissances que tu ignores. Tu vois des choses qui t'éblouissent, et tu entends des propositions qui t'étonnent. Si tu ne te trouves pas écrasé par ces faits, je peux t'en fournir d'autres !

G... — Oh ! en voilà assez. Tu es capable de me faire évaporer en un nuage sulfureux. S'est-il passé quelque chose de semblable à ta connaît-

sance qui puisse te faire admettre ces monstruosités ? Y a-t-il quelques remèdes ?

29°. A... — En 1840, lorsque j'habitais Rambouillet, j'eus connaissance d'un fait de ce genre assez remarquable. M. Lefebvre, alors directeur de la Poste aux chevaux de cette ville, voyait depuis quelque temps mourir ses chevaux attaqués d'une maladie presque contagieuse, ayant les symptômes de la morve, qui obligeait ce monsieur de les faire abattre pour conserver ceux qui n'en étaient pas atteints. On étudia cette maladie à fond, et les meilleurs vétérinaires ne purent la classer dans celles connues. M. Lefebvre était à son 99<sup>me</sup> cheval abattu, ce qui équivalait pour lui à la perte de sa fortune, lorsqu'après avoir épousés tous les moyens d'assainissement employés en ce genre, il fut conseillé d'aller consulter une somnambule très en renom du côté de Chartres. Ce monsieur, entendant parler pour la première fois d'un tel moyen, eut quelque peine à croire en son efficacité ; mais dans une telle position, on ne doit mépriser aucun avis, aussi fût-il trouver cette lucide, qui lui dit, à peine endormie :

— Vous venez me consulter sur une maladie qui détruit vos chevaux sans que vous puissiez y apporter remède. Je le crois bien, le remède qu'il leur faut n'est pas connu des vétérinaires, ou, s'il leur est connu, ils ne savent où le trouver. Vous

rappelez-vous, il y a tant de temps, avoir su qu'un mendiant se présenta chez vous pour implorer la charité de votre maison, et qu'elle lui fut refusée assez brutalement? Vous rappelez-vous que cet homme dit en partant : « *Vous vous souviendrez de moi?* » Eh bien! si vous ne vous en souvenez pas, je vous rappelle ce souvenir par la perte des chevaux que vous avez faite depuis ce temps-là.

— Qu'a de commun cette perte avec la prétendue mauvaise réception et la malédiction de cet homme? répondit le consultant.

— Tout ce qui se passe dans vos écuries, dit la lucide, est le fait de cette malédiction.

— Qui vous fait présumer cela? lui demanda M. Lefebvre?

— Ce que je vois.

— Que voyez-vous?

— Que vos écuries sont ensorcelées.

— Comment cela?

— Au moyen d'un charme..

— Où est ce charme?

— En tel endroit.

— Où est le mendiant, maintenant?

— Il n'est plus de ce monde.

— Comment enlever ce charme?

— De telle manière.

— Qui m'assure que ce vous dites est vrai?

— Ce que je vois.

— Eh ! que voyez-vous ?

— Le charme dont je vous parle.

— Mais j'ai presque fait refaire à fond mes écuries depuis que je perds ainsi mes chevaux. Que voulez-vous qui y soit déposé ? Tenez, si vous me dites le nombre des chevaux présentement dans mes écuries et m'en donnez le signalement, j'ajouterai foi à l'histoire que vous me faites.

— Cela n'est pas difficile. Il y en a tel nombre, et à l'instant même un de vos postillons part avec deux chevaux de telle couleur, sur telle route. Qui plus est, je ne vois pas que vos écuries, mais je vois bien l'intérieur de votre maison, ainsi que ce qui s'y passe à l'instant.

— Eh ! que peut-il s'y passer à cette heure ? (Il était dix heures et demie du soir).

— Votre demoiselle est en train de plier une robe de telle nuance et tel dessin, puis la serre dans sa commode.....

— Assez ! répondit M. Lefebvre. Je prends note de tout ceci, et je m'en souviendrai.

Ce monsieur partit à cheval de suite, et n'eut rien de plus pressé, à son arrivée, que de monter à l'appartement de sa demoiselle, où il apprit d'elle-même que la vue de la lucide avait été exacte. Il descendit à ses écuries, et les renseignements qui lui furent donnés lui prouvèrent que cette femme avait également bien vu à l'égard du

postillon et des chevaux allés en route. M. Le-févre fut encouragé, par ces faits, à suivre les conseils de la somnambule, et à chercher le charme qui fut trouvé, et, une fois levé, les chevaux jouirent d'une bonne santé.

G... — Qu'est-ce que ce charme? quelle puissance a-t-il? quelle est sa nature?

A... — Voilà ce que je ne t'expliquerai pas publiquement; mais pour ouvrir ton intelligence sur cette question, je te dirai seulement que les livres traitant de magie, enseignent de déposer un crapaud vert sous le seuil ou à l'entrée du chemin principal que traversent ces bestiaux. D'autres enseignent la composition de *gobes* ou *charmes*, espèces de petites boules faites de poil ou cheveux des êtres à envoûter, ficelées de telle manière avec telles imprécations et tels adjuvants toxiques. Il est inutile de fouiller dans cette boîte aux crimes; le but de nos entretiens est de les combattre et non de les développer; mais s'il te restait des doutes sur la vertu des corpuscules émanés de ces charmes, je te prierais d'observer la puissance de ceux attachés aux mors et harnachements des chevaux atteints de la morve et toute autre maladie contagieuse; une seule étude de ce genre te suffira pour admettre la possibilité de ce système d'envoûtement. Les plus habiles vétérinaires de nos jours n'ont plus aucun doute

sur cette question. Il n'y a rien de plus facile à évoûter que les bestiaux des étables ou écuries, vu leur grande sympathie de groupages, de mouvements, de goûts et de sensations, par conséquent de contagion. L'action magnétique de l'homme sur eux doit assez te prouver leur grande sensibilité à toutes les influences qu'il plaît à ce dernier de leur faire subir. Je vais te citer un fait d'un autre genre pratiqué d'une autre manière, c'est l'évoûtement par la puissance de la colère.

30. Un jour, une femme des environs de Paris nous fut adressée pour avoir une consultation d'Adèle sur une maladie qu'elle avait, occasionnée, disait-elle, par une présumée bête qu'elle croyait avoir dans le ventre. Lorsque cette femme fut en rapport avec la lucide, cette dernière lui dit : « Vous souvenez-vous d'avoir eu des difficultés avec un de vos voisins ? — Non. — Il y a déjà très-longtemps de cela ? — Je ne m'en souviens pas. — C'était un petit homme brun qui n'était pas bon ? (Suit le signalement détaillé). Sa maison touchait à la vôtre, ainsi qu'à votre jardin ? Vous l'avez accusé de vous prendre la nuit des légumes, etc. ? Fouillez dans votre mémoire, lui dit la lucide ? — Oh ! reprit cette femme, j'avions dans le temps un tel... pour voisin, qui ressemblait bien au portrait que vous venez de me faire. Mais voilà bien douze ans de ça... Tiens,

c'est vrai, il nous manquait toujours quelque chose dans le jardin... Nous avons eu des querelles à ce sujet ensemble; mais, je vous le dis, voilà bien douze ans, et depuis ce temps-là il n'est plus dans notre pays. Je ne sais où il est. — Vous souvenez-vous des premières atteintes de votre mal? — Dam... voilà... Tiens, mais voilà bien douze ans...; oui, voilà la douzième année... Tiens, que c'est drôle. — Vous souvenez-vous que dans une dispute il vous dit que vous lui paieriez cela? — Oh! oui; mais puisqu'il n'est plus au pays... Vous ne voyez donc pas la bête que j'ai dans le ventre? Est-ce un ver ou quelqu'autre animal? — C'est un ver, reprit Adèle; il est de telle forme, etc. » Je coupai court à cette conversation pour que la lucide ne jetât pas un nouveau sujet de troubles dans les pensées de cette pauvre femme qui était bien loin de se supposer envoûtée; mais lorsqu'elle fut partie, je m'en expliquai avec Adèle, qui me dit: « Cet homme, lors de sa dernière dispute avec cette femme, était tellement courroucé contre elle, qu'il lui *jeta une malédiction*. Il pensait en ce moment à un ver rongeur, il aurait voulu la voir dévorer par un tel ver. Son désir s'est incarné dans les entrailles de cette femme, au point qu'elle souffre tous les tourments que lui ferait souffrir un tel ver. — Mais tu as dit en avoir vu un dans son corps? — Oh! pour en avoir un, je l'ai bien vu;

mais je ne pourrais pas assurer s'il est à l'état spirituel ou matériel. Je l'ai vu comme étant dans ce dernier état, il en avait tous les dehors pour moi; mais, je te le répète, je n'oserais pas me prononcer à cet égard. — Si ce ver n'est qu'à l'état spirituel, comment peut-il influencer la chair au point de lui faire subir les impressions d'un ver matériel?

— Elle peut subir ces impressions comme toutes les personnes, qui ont des hallucinations, en subissent. Elle croit avoir une bête quelconque dans le corps, sans s'enquérir d'où cette bête peut provenir; par conséquent, elle s'attend à toutes les sensations que lui produirait un tel animal, elle leur aide même à se manifester et leur impute tous les troubles qu'elle peut sentir. Voilà comment et pourquoi elle souffre. — Mais si ce ver est matériel, comment cet homme aurait-il pu le créer? — Comme mille créations de ce genre qui confondent notre observation, et que Dieu seul connaît... »

31°. Un autre jour, M. Chevillard Medar, cultivateur à Saint-Gracien, près Paris, nous amena une femme de ce pays atteinte d'une fistule près de l'œil et en même temps d'une maladie de langueur inconnue de la science officielle. Adèle demanda à cette femme si elle ne se connaissait pas d'ennemis dans son pays? — Cette dernière répondit non. — Ce ne sont pas des ennemis qui vous sont

étrangers dont je veux vous parler ; mais ce sont de vos propres parents ? — Je n'ai que la.... qui ne m'aime guère. — Ne vous êtes-vous jamais disputée ensemble ? — Oh ! plus d'une fois, c'est une mauvaise g... — Dans votre dernière dispute ne vous a-t-elle pas fait des menaces ? — Je le crois bien, si elle pouvait, elle m'arracherait les tripes du ventre. — Lorsqu'elle passe auprès de vous, ne vous menace-t-elle pas du poing ? — Oui, mais elle n'agit pas ; car je serions deux. — Vous croyez cela, reprit Adèle ; eh bien ! moi, je vois le contraire, elle agit et vous n'agissez pas. — Eh ! que peut-elle me faire, elle ne vient pas chez moi. — Non, mais elle passe souvent devant votre porte, qu'elle menace, comme vous-même, et qu'elle ne peut pas plus franchir que de vous frapper ; mais ce n'est pas l'envie qui lui manque — Je le sais bien ; mais je vous le répète, nous serions deux. — Ce n'est pas assez, vous êtes la plus faible, il faut être trois, c'est pourquoi notre ami Medar vous aidera. — A quoi faire, demanda Medar ? — A débarrasser cette femme du mauvais fluide que son ennemie lui jette sur le corps. — Comment cela, du fluide, reprit l'envoutée, elle ne m'a jamais rien jeté sur moi, elle serait mal reçue. — Ce qu'elle vous a jeté, est invisible à votre œil, mais notre ami vous en débarrassera.

La pauvre femme regardait ses vêtements avec

inquiétude ; n'y voyant rien, elle parut rassurée. Medar qui n'était à cette époque qu'un simple débutant en magnétisme, ne comprit pas de suite ce qu'il fallait qu'il fasse pour débarrasser cette femme.

Adèle le lui enseigna. La foi et la force qu'y mit notre ami rappelèrent en moins d'un an cette malheureuse à une santé aussi parfaite que possible. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette cure, c'est que l'envoûteuse tomba dans une espèce de marasme, au fur et à mesure que la victime revint à la santé, ce fut au point qu'elle pensa en mourir : mais par une de ces fatalités inexplicables, l'envoûtée, devenue très-forte et très-puissante, fut atteinte d'une fluxion de poitrine qui mit instantanément ses jours en danger. Ses parents appelèrent le médecin, qui lui prodigua tous les secours de son art sans réussir à la remettre sur pied. L'envoûteuse sut l'état de sa victime, il ne lui en fallut pas davantage sans doute pour prendre courage, et recommencer à la maudire.

Elle fit également répandre dans le pays, le bruit que c'était Medar, qui, avec ses gestes de sorcier, l'avait mise dans cet état, on ajouta une foi aveugle à ce récit mensonger, ce qui fit qu'on se garda bien d'appeler notre ami pour donner des soins à sa protégée. Ce fut l'arrêt de mort de cette dernière. Car peu de temps après cette malheureuse mourut.

Son ennemie revint à la santé, et se promena victorieuse sur sa tombe. Cette misérable femme ne connaissait point le magnétisme ni peut-être l'action occulte que les âmes peuvent *dans certaines circonstances* produire les unes sur les autres, elle n'obéissait qu'à un aveugle ressentiment de haine jetant à tout hasard et à toute heure des malédic-tions sur sa victime et sa demeure, désirant ardemment et constamment la voir périr en langueur. Il ne lui en a pas fallu davantage en vertu de la puissance *malfaisante* de son fluide, pour empoisonner lentement sa parente. Notre ami Medar peut mieux que moi te renseigner sur cette triste histoire, qui fut presque un combat public-occulte entre lui et cette femme pendant plusieurs mois. Voilà ce qu'Adèle lui avait conseillé à ce sujet. Adressez-vous à Dieu, lui dit-elle, à chaque fois que vous magnétiserez cette femme, afin qu'il apprécie votre action, vous donne les moyens de réussir dans cette cure, moyens découlant de sa justice et non de la vôtre ; car nous sommes tous sujets à l'erreur ; à chaque passe que vous ferez sur cette femme, rejettez avec une *ferme volonté*, le mauvais fluide dont vous présumerez la débarrasser, sur la personne qui l'en a couverte. Ne *voyez* point imaginairement cette personne, crainte de faire erreur ; mais bien un corps quelconque auprès de vous sur lequel vous déposerez avec vigueur ce que

vous enlevez de dessus le corps malade. Tout est là. Dieu fera le reste.

G... — Si nous entrons dans l'inconnu, nous y ferons aussi la part des suppositions.

A... — Il est vrai que dans ces faits les suppositions y jouent le plus grand rôle ; mais à partir du moment où un fait de ce genre est prouvé,—comme tu l'as vu dans plusieurs de mes citations. — Si je ne suis pas en droit d'en faire découler tous ceux que j'étudie, je suis en droit d'en admettre la possibilité. Si tu veux porter ton attention sur cette question, et que tu apprécies les suites que laissent dans le cœur de tout homme les colères qui y sont enfantées par un mot blessant leur amour-propre, tu y verras, si un combat s'en suit, dans lequel la partie soit *égale*, que les deux champions restent brouillés ou se rapatrient ensemble, qu'il n'en découlera aucune influence *supérieurement* fâcheuse pour l'un d'eux ; si, au contraire, l'un des deux est vaincu, son vainqueur le poursuit moins de sa colère qui est assouvie ; mais aussi le vaincu à reçu en dépôt une telle charge d'*influence malfaisante* qu'il nourrit, pendant de longues années, le plus passionné dépit et la plus vive envie de vengeance qui se puissent voir. A chaque fois que ces deux êtres viennent à se rencontrer, ils éprouvent une émotion réciproque, qui agite cependant le plus faible à un tel point qu'il se sent

vidé et privé de tout courage, quand, au contraire, son adversaire sent le sien doubler de puissance. Il y a une absorption occulte dans le contact de leur sphère, qui porte le grand trouble chez celui qui s'y trouve le plus sensible. Ce qui se fait ainsi involontairement, te dirai-je, doit, à plus forte raison, s'opérer dans les mêmes conditions chez des êtres qui joignent à ces cas fortuits une permanence de vengeance qui ne les quitte pas. Selon l'état sanitaire de l'un et de l'autre se trouvent les résultats. Si nous appuyons alors ces propositions de ce que nous pouvons faire en magnétisme, par une étude approfondie de nos puissances et dépendances réciproques, nous ne tardons pas à être convaincus de la réalité de cette proposition.

Je vais passer à un fait d'un autre genre.

31°. Mademoiselle P....., fille du bieaveillant ami qui me vint en aide pour publier le premier volume des *Arcanes*, demanda un jour à Adèle, en sommeil, s'il était vrai qu'on put faire ainsi du mal occultement par la simple action magnétique ?... Adèle lui répondit affirmativement. Sur cette réponse, cette demoiselle nous dit : « Ce que ma voisine, madame ..... m'a dit est donc vrai : imaginez-vous qu'un certain coiffeur, demeurant rue Saint-Honoré, a la triste réputation de tourmenter ainsi les femmes qu'il coiffe et qui, sans doute, ne cèdent pas à ses caprices ; il y a plu-

sieurs femmes de ma connaissance qui se sont plaint qu'il les obsédait occultement pendant leur sommeil, en leur créant des tableaux obscènes *de son goût*; lorsqu'il ne réussit pas à les provoquer de répondre à ses désirs, il leur en crée d'*ignobles*, de *monstrueux*, et va jusqu'à les **FRAPPER!!** Je peux affirmer avoir vu ma voisine à son lever, à plusieurs reprises, le corps noir de coups et même les jambes ensanglantées par des égratignures très-profondes. Cette femme jouit d'un esprit très-sain, ce qui m'a rassuré sur la vérité de sa parole. Elle m'a fait connaître plusieurs autres femmes qui se plaignent des mêmes tourments. Je n'ai donc pu douter de ce que me disait ma voisine; aucune de ces femmes ne veulent être coiffées par cet homme. On a pris des informations sur lui et ses habitudes : on a su qu'il passe une partie des nuits hors sa maison ; l'on ne sait ni où il va, ni ce qu'il fait. Il **se promène sans cesse**, dit-on. » Adèle répondit à cette demoiselle : « Il a plus de facilité à occasionner ces troubles que tout autre : en coiffant ses victimes, il s'empare de leur tête et, par conséquent, de leur intelligence ; ces malheureuses sont loin de se douter de cette **LACHETÉ**. Il peut tout ce que vous dites, assure Adèle, et PEUT ENCORE PLUS. — Savez-vous, reprit mademoiselle P....., qu'il y a du danger à se faire coiffer par des hommes? — Oui, ré-

pondit Adèle ; mais il y en a peut-être davantage de le faire faire par des femmes méchantes ! que chacune de nous ait l'adresse et la coquetterie de le faire elle-même, continua Adèle, nous ne nous en trouverons que mieux. »

Je te laisse à comprendre toute la portée de cette puissance. Je vais te démontrer dans le fait suivant jusqu'où elle peut aller.

32<sup>e</sup> Je me promenais un jour à Charonne, en compagnie de M. B...., magnétiste. Un jeune homme vint à passer, et salua M. B.... ; lorsqu'il fut à quelques pas, ce monsieur me dit : « Avez-vous remarqué ce jeune homme ? Il est aux anges depuis qu'il connaît le magnétisme. — Pourquoi ? lui demandai-je. — Oh ! pourquoi, reprit M. B...., c'est toute une histoire, mais en voilà l'abrégé : Ce jeune homme aimait éperdument une jeune fille qu'il fréquentait depuis sept ans ; n'ayant pas envie de l'épouser ou ne pouvant le faire, il chercha à obtenir d'elle ce que la sagesse bien constatée de cette demoiselle lui commandait de ne pas lui accorder. Ne pouvant réussir dans ses desseins passionnés, il rageait de dépit et cherchait, par mille moyens, d'en venir à ses fins. Par malheur pour cette jeune fille, cet homme apprit à magnétiser, la magnétisa, l'endormit et la rendit mère dans cet état. Maintenant qu'il a remporté la victoire qu'il désirait, il conte cette

prouesse sans trop de honte à l'un et l'autre ; c'est ainsi que je l'ai connue de sa bouche. — Et que lui avez-vous dit ? demandai-je à M. B.... — Vous sentez que je n'ai pas approuvé cette action ; mais il en rit, lui. — Epousera-t-il cette fille ? — Je ne le crois pas. »

Voilà, mon ami, comment les hommes débauchés et criminels par nature violent des cadavres, ne pouvant les subjuguer ni les salir dans leur état normal !

G... — Cependant tous les écrivains magnétistes que j'ai lus assurent le contraire.

A... — Ces écrivains n'ont pu admettre qu'il en put être ainsi, vu l'état de pureté de leur conscience qui reflétait avec succès sur l'âme de leurs lucides ; ils ont, en plus, cru nécessaire de ne point faire entrer cette question dans l'étude d'une science aussi noble ; mais, moi, le cœur ulcéré de ce que je sais sur ce sujet, ne faisant point taire les plaintes de mon âme devant des considérations plus ou moins nécessaires au succès d'une science quelconque, je crie franchement à ceux dont la crédulité est plus ou moins déterminée par la confiance qu'ils accordent aux écrits dont tu me parles ; je leur crie, dis-je : Prenez garde à vous, car l'amitié la plus pure, comme l'astuce la plus grande, se donnent la main sur cet autel. La bave de l'impudicité peut vous y

poursuivre de ses miasmes putrides, comme le cœur le plus pur, plein du plus tendre dévouement, peut vous y tendre la main. M. du Potet a assez démontré publiquement à convulsionner, et la dépendance de ses sujets envers lui, pour que ceux qui savourent ce triste spectacle n'y respirent pas quelques notions convenant à leurs cupides passions. Voici un deuxième fait qui vient à l'appui de celui que je t'ai cité.

53° Un autre magnétiste me conta un jour qu'il connaissait un jeune médecin qui, ayant une bonne lucide, voulut faire une étude lubrique avec elle dans cet état. Comme cette femme n'était pas une vestale, il parvint à son but sans résistance aucune ; mais, lorsqu'il en fut aux explications, pour savoir d'elle quelle différence il y avait, etc., etc....., cette femme lui fit cette courte réponse : « Vous le saurez dans quinze jours ; cette étude sera couronnée d'un succès digne d'elle. » Notre médecin, ne comprenant rien à cette prédiction, attendit une quinzaine le complément de cette étude : une maladie vénérienne des plus compliquées fut la récompense de son libertinage, ce qui lui enleva toute idée de faire une deuxième expérience en ce genre.

Tu vois donc, mon bon Gustave, par ces deux seuls exemples, pris entre beaucoup d'autres que je connais, que dans une partie des troubles que

les gens de la campagne attribuent aux sorciers, il doit s'en trouver naturellement découlant de la source que nous étudions, et plus d'un enfantement mystérieux, sans cause connue, ont très bien pu provenir d'une telle monstruosité. Que de pauvres filles au cœur pur et chaste se sont ainsi vues souillées, portant dans leurs flancs le fruit d'un libertinage auquel elles n'avaient participé en rien, puisque leur liberté d'appréciation avait été paralysée ou leur avait été ravie! Des procès même ont existé dans le but de connaître ces prétendus mystères, des théologiens les ont appréciés, et ont pesé du poids de leur position dans la balance des juges. Une reine de France ne récusa-t-elle pas la grossesse qu'elle portait? elle voulut prouver qu'elle n'avait lié à sa connaissance aucun rapport avec un homme; l'on fut, dans cette affaire, jusqu'à admettre qu'ayant entré dans une baignoire où un homme s'était pollué, elle avait pu absorber ce germe à son insu, etc., etc.

34° M. Bray La Mulle, épicier à Argenteuil, me demanda un jour si, en ma qualité de magnétiste, je pensais qu'un magnétiseur put avoir assez de puissance sur une personne au point de lui faire signer un acte déloyal? « Voici pourquoi je vous fais cette question, me dit ce monsieur, nous sommes héritiers d'une cousine, qui demeurait à

Versailles, décédée depuis quelque temps ; sa fortune s'élevait à 80,000 francs ; veuve, jeune et jolie personne, elle faisait présumer qu'elle allait se remarier quand, au contraire, nous apprîmes un jour qu'elle s'était précipitée volontairement dans une pièce d'eau de sa propriété, poursuivie par des gens qui, disait-elle, lui voulaient du mal. Lorsqu'on fit la levée des scellés, pensez quelle fut notre surprise de voir apparaître un homme qui nous était inconnu, possesseur d'un testament qui le rendait propriétaire de la fortune qui nous revenait. Nous prîmes des renseignements à son égard, et nous sûmes, d'une domestique de la défunte, que cet homme avait magnétisé assez long-temps notre cousine ; mais que, depuis deux ans environ, il ne la magnétisait plus. Comme, dans quelques dérangements moraux qu'elle avait eus, elle avait parlé de cet homme, notre avocat crut devoir faire intervenir dans le débat la question de magnétisme, duquel voulut-il prouver que cette dame avait été la victime, en étant poussée au suicide par une puissance occulte, qui ne pouvait être rattachée, selon lui, qu'à sa dépendance magnétique envers cet homme, trop peu lié avec elle pour être son unique héritier !... Le tribunal écarta la question du magnétisme, et nous perdîmes le procès ; mais nous en avons rappelé, je ne sais ce qu'il en adviendra ?... » Je répondis à

M. Bray La Mulle, que je ne pouvais dire que cela se fut passé ainsi; mais que j'assurais que cela pouvait se passer ainsi.

Nous allons passer à un autre genre d'étude et d'envoûtement que je nomme ENVOUTEMENTS SYMPATHIQUES.

Le chevalier Diggby, médecin de la reine d'Angleterre, publia, dans le siècle dernier, un petit ouvrage traitant de la *poudre de sympathie*, où la question des envoûtements à distance lui sert à appuyer ses propositions sur la vertu de sa poudre. Je t'ai déjà enseigné ses propriétés et les résultats que j'en avais obtenus. C'est moins des propriétés de cette poudre dont je veux t'entretenir que de la question du sympathisme qu'elle met à l'ordre du jour avec un certain éclat. Les conclusions très-heureuses qu'en tire l'auteur ont un prix inestimable; mais en même temps elles conduisent à un but contraire. Les citations qu'il fait à leur appui prouvent que, qui peut faire le bien à distance, peut également faire le mal, la loi étant la même. Je te conseille de lire cet ouvrage.

Le roi Louis-Philippe, issu d'une famille de magnétistes, versée dans la connaissance de la magie (rapporte l'histoire), crut devoir faire disparaître de suite jusqu'à la moindre tache de sang au lieu et place où son fils, le duc d'Orléans, avait trouvé la mort. Cette précaution, qui fut remarquée gé-

géralement, nous prouve que cet homme, qui n'était ignorant en aucune science, craignait que ses ennemis s'emparassent de ce sang, et n'obtinssent avec son secours des résultats d'envoûtement sur les jeunes princes, vu qu'il savait bien que le rapport entre eux et leurs envouteurs eût été on ne peut plus direct par ce moyen. Ce fait me remet en mémoire que j'ai travaillé quelque temps de mon état de tourneur chez un homme qui me conta presque le bout d'histoire suivant :

35° « Encore très-jeune, lorsque je faisais mon tour de France, je trouvai de l'ouvrage dans une boutique dont la maîtresse devint amoureuse de moi. Je ne tardai pas, vu mon âge et mon peu d'expérience, à obtenir d'elle ce qu'elle m'offrait volontiers ; mais comme elle était vieille, et qu'elle avait une fille de mon âge environ, je me sentais plus amoureux de la fille que de la mère, aussi le lui laissais-je apercevoir ; je fis même une condition de notre liaison, de les connaître toutes les deux. La mère me promit tout ; mais elle voulait m'épouser elle-même avant de m'accorder sa fille. Je trouvai la proposition d'autant plus étonnante que le mari de cette femme existait et dirigeait notre atelier. Je lui en fis l'observation. Elle me dit : « Tu vois quelle mine il a, il va descendre la garde au premier jour, je travaille à nous en débarrasser : Il était un dur à cuire, voilà plus de quinze mois que

je fais cette besogne ; mais avant trois mois il sera parti ! Eh ! quelle besogne fais-tu donc, lui demandai-je ? Pardié, me répondit-elle, tous les matins, il va faire son *cas* sur le fumier, et moi, j'y vais jeter une pincée de ..... (cet homme me nomma cette substance, que je ne peux te faire connaître). Tu vois, reprit la femme, quelle courante il a..., etc., il n'y a plus qu'espoir. »

Cet homme me dit que cette révélation jeta un tel trouble dans son âme qu'il n'eut rien de plus pressé que de quitter cette ville. Il m'assura, qu'il s'était informé de la santé antérieure de son patron, qu'elle était des plus belles, et qu'effectivement, depuis environ quinze mois, il était atteint d'une dysenterie inguérissable.

Plus d'un fait de ce genre m'ayant été révélé, je n'ai donc eu aucune difficulté à admettre les envoûtements à distance dont parle M. Diggby.

Si nous étudions ce que nous pouvons faire en ce genre en magnétisme *sur les sujets sensibles*, ne voyons-nous pas s'établir une à une les croyances réputées ridicules des paysans à l'égard des sorciers et magiciens de tout genre. Aussi voyons-nous de nos jours des personnes avancées dans la connaissance de cette science, être assez prudentes pour ne pas cracher quelque part où elles se supposent des ennemis, n'y point laisser traîner leur mouchoir de poche, et surtout ne point enduire de

leur salive les pains à cacheter avec lesquels elles closent leurs lettres. N'avons-nous pas vu récemment se dérouler devant la police correctionnelle, et même en cour d'assises un assez grand nombre d'accusations, de procès et de condamnations de ce genre; la justice n'a-t-elle pas saisi au domicile de certaines somnambules, etc., des préparatifs d'envoûtements sympathiques, consistant en images, ou organes d'animaux correspondants à ceux des victimes. Des animaux venimeux et rongeurs dans de certaines conditions, qui ont fait présumer qu'ils agissaient, par correspondance et à distance, sur quelque victime vouée à cet assassinat occulte?

Les envouteurs n'agissent pas toujours sur l'être en général, mais bien au contraire sur un seul organe de cet être. C'est ainsi que les uns prennent, par exemple, un cœur de mouton comme l'organe correspondant sympathiquement avec le cœur de leur victime, ils le transpercent alors, dans de certaines conditions d'esprit (que je trouve utile de te taire), soit avec des épingles, aiguilles ou canifs, etc.; souvent même ils agissent d'une manière plus assurée à leurs yeux, soit par l'action du feu ou du travail incessant d'animaux. D'autres les enterront avec des préparations de destruction que je dois également te taire, etc.

C'est ainsi que se pratiquait sympathiquement

*Le nouage de l'aiguillette, de l'enclouage, du chevillage, etc.*

La pratique du nouage de l'aiguillette est trop connue, a été trop discutée pour que je craigne de t'en parler ; d'ailleurs, il y a encore une condition qu'il faut observer pour réussir, que je ne peux te dire publiquement. On admettait que cette pratique consistait, en ce que de vieilles femmes assistaient à la messe nuptiale, et pendant le passage de l'anneau au doigt, elles avaient une aiguillée de soie toute préparée à laquelle elles faisaient trois nœuds, prononçant des paroles appropriées à leur action, et pensant lier ainsi le prép... de l'homme, ou l'uter... de la femme. Ce genre d'envoûtement, commandait tellement la crédulité du peuple, encore au siècle dernier, qu'on comptait en France quelques milliers d'êtres qui se croyaient noués de cette manière ; on cite l'exemple de rois et de princes qui se crurent victimes de ce genre d'envoûtement, ce qui ne contribua pas pour peu à la haine et à la vengeance qu'on montra alors à l'égard des sorciers ; mais il y avait, comme en tout ce qui se fait en ce genre, beaucoup plus de peur de la part des victimes que de mal.

G... — En quoi la peur peut-elle influencer dans cette question ?

A... — Si tu réfléchis un moment à la puis-

sance de l'idée sur tous les actes de notre vie, tu ne tarderas pas à admettre que la croyance d'être victime d'un tel envoûtement puisse produire un effet plus que suffisant pour paralyser facilement des appétits dont la pudore est un des principaux agents.

L'*enclouage* se pratiquait à l'endroit même où un animal quelconque sur lequel on voulait agir, avait posé son pied. L'envoûteur aux aguets, allait vite chasser un clou au milieu de cette empreinte avec l'idée d'y clouer le pied de l'animal. Il en résultait une affection douloureuse dans le pied encloué qui faisait boiter l'animal, et le mettait hors de service.

Le *chevillage* se pratiquait à peu près de la même manière, là où l'envoûteur apercevait un animal ou un homme uriner, il allait aussitôt chasser en terre une cheville en bois, s'imaginant l'enfoncer dans le canal de l'urette de l'être auquel il voulait procurer une rétention d'urine, ce qui, dit-on, la lui procurait... D'autres, comme tu l'as vu, fabriquaient une image de cire, ressemblant le mieux possible à la personne qu'ils désiraient envoûter ; ils la faisaient même baptiser sous les noms de leur victime, par un prêtre qui se prêtait à ce criminel désir ; puis ils exposaient ces images à un feu lent, les couvrant d'imprécactions, les perçant à l'occasion dans la région du cœur. Selon l'état

d'esprit et *sanitaire* de l'envoûteur, se trouvait le résultat de son crime. Une mort subite, dit-on, en était la conséquence dans certains cas ; mais la mort était le plus souvent lente et la maladie était prise pour une fièvre de consomption. Il n'y avait pas toujours qu'un être qui agissait ainsi méchamment pour envoûter sa victime, il s'associait au contraire très-souvent à des êtres possédant les mêmes affections, c'est ce qu'on nomme un ARÉOPAGE. Ces hommes s'assemblaient à des heures convenues et agissaient avec ensemble dans leurs opérations infernales.

Je ne t'en dirai pas davantage sur ce sujet, ce que je te cite est imprimé jusque dans la *Bibliothèque bleue*, aussi sais-je te taire ce qui est peu connu, les hommes courent plutôt vers la connaissance de ces arcanes, que vers ceux qui enseignent à faire le bien. Je sais que tu douteras que de tels crimes aient eu et *aient encore* lieu. Je t'affirmerai que l'exécution en est possible ; mais elle est tellement compliquée et paralysée par l'hétérogénéité des états de réceptibilité des sujets qu'on prend pour victimes, que l'envoûtement a quatre-vingt-dix-neuf chances contre l'envoûteur. S'il n'en était pas ainsi, on ne verrait pas un seul roi mourir d'une mort naturelle, l'ininitié des êtres n'aboutirait généralement qu'à des fins de cet ordre. Moitié des hommes périrait victime de l'autre moitié.

Que d'héritages convoités verraienr leurs possesseurs descendre dans la tombe ?... Que de jeunes filles ou femmes seraient victimes des désirs lascifs du libertinage ?... Que d'enfants même pérriraient au berceau sous les malédictons de leurs parents !... Dans ces faits, c'est l'accident seul qui se montre et non la loi, il suffit cependant qu'il se montre pour en prendre note. Il suffit qu'il soit possible, pour étudier comment il se manifeste, afin de lui opposer une barrière infranchissable, qui est dans la réciprocité d'actes et l'espoir du succès, *nous allons parler de ces moyens.*

C'est encore sous l'empire de la même loi des sympathies qu'il y a des hommes qui passent pour donner des soufflets ou des coups de bâton à distance à ceux auxquels ils en veulent. Cette action est toute magnétique. Ils prennent la blouse ou la veste de ceux qu'ils veulent ainsi battre ; exaltent leur imagination, et frappent ce vêtement avec une baguette, comme si leur victime était présente. Ceux qui donnent des soufflets à distance, ne s'y prennent pas autrement, ils se figurent être près de leur adversaire, et leur portent ces coups. Nous retrouvons dans ces faits la loi qui produit les nôtres. Il est peu de magnétistes qui n'aient pas réussi dans des essais d'un autre genre, qui prouvent la possibilité de ceux-ci. Si nous pouvons attirer à nous à une distance assez grande ou

renverser en arrière un sujet sensible, si nous pouvons le faire agir dans le sens que nous désirons, si nous pouvons même imprimer des marques sur son corps *comme cela s'est vu*, nous pouvons donc bien lui donner des coups de bâton ou des soufflets, à notre choix ; mais encore ici, il nous faut la *sensibilité de réceptibilité*, et la *puissance d'agir*.

Chaque manifestation en ce genre semble dépendre d'une propriété individuelle et non généralé, c'est ainsi que d'autres hommes soutirent le lait de certaines vaches pour le faire passer dans les mamelles des leurs, ou soutirent, *dit-on*, le vin de telle cave qui leur plaît pour le faire boire à ceux qu'ils veulent enivrer. On prétend que dans ce dernier fait la soustraction est vraie ; j'en doute. Nous produisons le même phénomène qu'eux ; seulement il est idéal. Notre manière est la même, soit au moyen d'un chalumeau appuyé contre la muraille, ou un fosset percé dans cette muraille. Mais le vin qui sort de nos points magnétiques, n'est vraiment existant que pour le sujet sensible auquel nous créons cette appréciation spirituelle. Par conséquent il se trouve en état d'ivresse comme ceux influencés par ces prétendus sorciers. Il se peut faire que chez ces derniers le mot *réalité* ajouté à la place de l'*idéalité* soit de trop.

Il pourrait en être ainsi à l'égard des vaches,

c'est-à-dire que l'erreur leur parat encore plus vraie, vu qu'ils peuvent très-aisément tarir le lait d'une vache au moyen de *simples* qui ont une grande vertu en ce genre, et même par certains procédés magnétiques.

Il y a de semblables moyens d'opérer à l'opposé, c'est-à-dire, par l'absorption de certaines herbes, rendre le lait plus abondant; ils ont pu croire que la conséquence de ces deux puissances contraires, que nous remarquons même ordinairement chez la femme, soutirait le lait de l'une pour le faire passer chez l'autre. Aussi n'opèrent-ils presque jamais sans joindre les deux recettes ensemble, qui sont les potions administrées, ainsi que le sort présumé; c'est pour cela que nous les voyons pratiquer une saignée à une certaine veine sous la queue de la vache dont ils veulent que le lait soit abondant, recevoir ce sang dans une écuelle, y joindre une pincée du poil de cette queue, ainsi que neuf petits clous neufs, faire bouillir le tout un certain temps puis en faire une boulette qu'ils placent sous les chevrons de l'étable en regard de la vache en question. Cent pratiques de ce genre se font par eux avec une foi aveugle, et par le mélange qu'ils font de toxiques, venins, narcotiques, pratiques magnétiques, actes de volonté, etc., ils opèrent des faits plus ou moins connus, qui,

pour nous, sont le résultat naturel de chaque substance et de ses préparations.

Nous les retrouvons encore faisant sauter des fossés à l'infini dans la plaine où il ne s'en trouve aucun, arrêter un cheval sur la route, empêcher tel chien d'aboyer, rendre improductive telle ou telle terre, donner telle maladie, couvrir de vermine les enfants, infecter vos demeures d'animaux rongeurs, etc., etc...

Nous ne nous extasions pas devant ces prétendus phénomènes qui sont le résultat naturel de combinaisons naturelles. Faire sauter un fossé à un être sensible et dépendant de votre puissance, c'est voir exécuter votre volonté par un autre vous-même, c'est sauter des fossés, monter des buttes factices, courir les champs en chemise, enfin faire faire toutes les choses ridicules qu'il vous plairait de faire vous-même. C'est produire ce que nous produirons magnétiquement avec cette différence que nous produisons simplement, en étudiant, et que ces hommes produisent en maîtres souverains, en tyrans sauvages, donnant cours à toutes les hébétudes de leur imagination, et de celle de ceux qui les entourent.

Il y a des chevaux qui, comme les hommes, sont sujets à l'action magnétique de ce dernier, ainsi que très-sensibles à l'odeur de telle ou telle substance. Nous en avons la preuve en les voyant s'ar-

rêter court devant un abattoir ou la place où l'un des leur a été blessé. Leur sensibilité est la même envers toute émanation qui leur est antipathique. On prétend que ces chevaux sensibles ne franchiront pas une raie faite au moyen d'un peu d'éleborre blanc. Il doit y avoir d'autres substances qui agissent dans le même sens sur eux. Mais je crois qu'une simple action magnétique, soit la création d'une barrière ou d'une muraille sur leur route, doit produire l'effet désiré, dans les *circonstances de sensibilité bien entendu* dont nous parlons. Qu'on ait un fait de ce genre à enregistrer dans un village, l'histoire le grandira et en fera une loi générale. Ce ne peut être avec cet enthousiasme qu'on étudie sagement.

Le chien qui n'aboie pas au contact de quelqu'un dépend encore des mêmes influences; l'on sait que, très-sensitif par son *flaire*, il sent à de grandes distances les substances ou les êtres qu'il recherche. Les hommes ont dompté facilement la fidélité de cet animal en actionnant ses organes génitaux au moyen des substances propres à les activer, ainsi que ses appétits *gastronomiques* au moyen de chairs préparées. Là, le surnaturel est on ne peut plus naturel.

Il en est ainsi pour les terres envoûtées. Ceux qui ont fait quelques études des affinités des végétaux entre eux et de leurs antipathies admettront

facilement que par des moyens très-naturels, on puisse faire périr tous les arbres et productions quelconques d'une terre, si l'on dépose à leur base des substances contraires à leur existence. Il en est ainsi pour la terre en labour ; que l'on prépare les semences d'une manière voulue, ou que l'on saupoudre sur ce champ des substances hétérogènes à sa nature, les productions seront ce qu'on les désire ; ceci est d'autant plus facile à faire et à admettre que presque toujours ce sont les serviteurs mêmes des fermes, tels que bergers, palfriéiers, etc., qui passent pour sorciers par lesquels ces crimes se commettent.

Les maladies, vermine et animaux sont le produit des mêmes moyens ; deux poux de corps ou de tête, jetés sur un enfant, suffisent à l'en infester. Telle poudre prise peut très-facilement produire une dyssenterie, une fièvre, etc.; ces poudres sont d'autant plus faciles à administrer que les paysans sont sans méfiance les uns des autres et que leur porte est ouverte à tous. Les animaux ne sont pas plus difficiles à introduire ; une couvée de souris, de couleuvres, de vipères, est bien vite déposée dans le cellier, la cave ou le grenier. On agrandit le miracle en disant que mille souris sont apparues aussitôt le sort jeté, etc.

Je ne peux et nie dois entrer dans aucun détail en ce genre. Tu sens ce qu'on peut espérer de ré-

sultats, si l'on fouille dans la vertu des quinze mille plantes connues jusqu'à ce jour et dans celles du règne minéral, qui ne sont pas moins actives, qu'on y joigne celles du règne animal, à partir de la volonté humaine jusqu'aux puissances corpusculaires de ce règne **AYANT PASSÉ PAR DE CERTAINS MILIEUX**, l'on entrera dans un domaine explorable, ayant toujours une porte ouverte au trouble et une au bonheur, à la vie et à la mort.

Il en a été de même pour les philtres. Qui peut douter, en nos jours, de la puissance stimulante en ce genre de certaines substances et surtout de *certaines pratiques*? Nier ces propositions est l'œuvre d'un entêté qui ne consentira jamais à étudier sur lui-même les effets qu'ils nient; car, habituellement, l'homme qui nie par passion est bête ou lâche.

Je connais une substance qui, administrée à une personne dont les dispositions sont peu bienveillantes à votre égard, peut la mettre dans un état de dépendance envers vous au point de vous aimer ardemment ou vous haïr avec la même ardeur à *votre gré*. Vous pouvez profiter de son état pour lui implanter une idée hallucinante contraire à son repos, ses affections et sa fortune, comme lui procurer les plus douces jouissances qu'elle puisse désirer. Qu'elle soit femme ou vierge, jétine homme ou homme fait, vous pouvez être pour elle ce que

vous voulez être, c'est-à-dire obtenir d'elle l'abandon de sa personnalité et de sa liberté d'examen au profit de vos sales passions ou de vos sages conseils. La puissance de cette plante m'a été démontrée accidentellement, et je ne voudrais pour rien au monde qu'un autre que moi la connût, quoique tout le monde la voit et la palpe tous les jours ; mais je parle de ses propriétés déconlant de CERTAINES PRÉPARATIONS. Il est heureux pour l'espèce humaine que la connaissance d'une telle puissance lui soit cachée, car elle dépasse de beaucoup celle du magnétisme, et peut conduire à de bien plus grands troubles, vu qu'elle s'étend à une plus grande quantité d'êtres : quatre-vingts sur cent au moins en sont dépendants.

Si tu as quelque foi dans mon témoignage, tu croiras donc que toutes les questions que nous avons traitées perdent beaucoup de leur merveilleux, étant étudiées chacune à leur point de vue, c'est-à-dire comprises dans les choses naturelles. Revenons aux envoûtements.

Je pourrais parler à fond sur cette question si je m'en donnais la peine, vu que je le ferais avec connaissance de cause ; mais je suis retenu par la prudence qui me commande de ne pas traiter avec détails publiquement de crimes aussi affreux.

56°. — Tu sais que mon lucide Binet, dans le 1<sup>er</sup>. vol. des Arcanes, me dit un jour qu'il voyait

un six, qu'il lui représentait le nombre d'années que j'avais encore à vivre, ce terme expirait en 1849, année dans laquelle j'eus une attaque de l'épidémie régnante qui mit mes jours en danger très-sérieusement; cette attaque, que Binet *dit* croire mortelle, fut suivie de la suette qui me fit mouiller pendant 15 jours six chemises par jour, et pendant près d'une année deux chaque matin à mon lever. Tu dois penser dans quel état de faiblesse je devais être. Les soins les plus empressés et les plus dévoués me furent prodigues par tous mes amis, et je peux dire sans vanité que plus d'un prince envierait l'amour fraternel qui régnait autour de mon lit. Si d'un côté je possédais tant de marques de dévouement, d'un autre j'étais poursuivi par la haine d'ennemis aussi *lâches* que criminels. Ils s'informaient chaque jour de mon état et en profitaient pour former non pas un aréopage, mais bien deux aréopages différents : l'un fondé par des magnétistes jaloux, et l'autre par des jésuites dépités.

Il me fut permis de voir par mes yeux leurs manœuvres criminelles sur mon pauvre cadavre qui n'avait aucune force à leur opposer. Je fus en plus renseigné par de très bons lucides qui m'étaient attachés ou étrangers. Je reçus les avis fraternels de ces derniers sans les avoir en rien réclamés.

Je ne te citerai pas le genre raffiné d'envoûtement que l'on employa à mon égard. Tout ce que j'ai pu lire jusqu'à ce jour dans la bibliothèque des sciences occultes n'y ressemble en rien. Ces moyens sont tellement puissants que je doute fort que généralement ils ne puissent opérer sur tous les êtres dans mon état.

J'ai donc cru devoir ma délivrance tant aux moyens contraires que j'ai employés avec le secours de mes amis, qu'à la protection des bons esprits qui m'ont pris sous leur garde depuis que je traite la question de leur existence.

Le magnétisme direct comme indirect et aréopagiste ne fut pas le seul moyen puissant qu'ils employèrent à mon égard ; mais des forces fluidiques et matérielles naturelles bien plus puissantes que celles de l'homme et de sa mobile volonté. Il m'est pénible d'avoir à accuser l'espèce humaine de tels crimes. J'en remets la connaissance et le châtiment à la justice divine, que j'implorerai jusqu'à entière satisfaction de ma part.

J'ai connu les magnétistes qui me traitaient ainsi, tant par la vue de lucides, comme je te l'ai dit, que par le secours d'avis qui me furent donnés à ce sujet. M. le comte D..... vint même un jour à la maison, pour me donner connaissance d'expériences occultes qui se seraient en petit comité

chez le magnétiste chef de l'aréopage formé contre moi , M. D.... dit : « Je crois devoir conseiller à M. Cahagnet de ne point discuter certaines personnes qui aiment trôner , car mal pourrait lui en arriver ; qu'il soit prudent , je l'avertis en ami . » Adèle m'avait bien donné des renseignements sur cet aréopage ; mais voyant sans doute dans mon esprit , que je désirerais des preuves irrécusables pour agir à mon tour , surtout voyant que j'étais homme à attaquer de front ces misérables et me faire justice moi-même ; elle eut la prudence de me dire que je n'avais plus rien à craindre d'eux , vu que des puissances spirituelles supérieures avaient paralysé leurs combinaisons , par conséquent que les esprits me commandaient de leur laisser le soin de cette affaire , m'assurant que sous peu ces tout-puissants tomberaient sous le mépris universel , salis par des actes dignes d'eux ; et que là ne s'arrêterait pas leur chute , vu que *justice me serait rendue*. Bien des mois après cette déclararation , je souffrais toutes les nuits à la même heure , du même genre accidenté , de ces attaques mortelles et hallucinantes. Je ne pus donc croire la déclaration d'Adèle exacte en tous points , ne pensant pas qu'un envoûtement terminé , les souffrances suscitées par lui persistassent. Mais je n'allais pas jusqu'à prévoir qu'il y avait deux aréopages de formés contre moi. Si celui

des magnétistes était vaincu, celui des jésuites ne l'était pas. Un avis me fut envoyé par une lucide de Strasbourg, (que je ne connais pas) dans lequel il m'était dit que le genre d'assassinat tenté sur moi, *il y avait quelques nuits*, était le dernier essai en ce genre, vu que les esprits avaient paralysé l'action de ces envouteurs. Cette prédiction fut confirmée par ma délivrance des mains de ces misérables, dont ce guet-apens occulte était la cinquième tentative en ce genre faite sur moi.

Voici à peu près ce qui se passa de mon côté en ce temps-là. Un soir, à la suite d'une nuit dans laquelle j'avais souffert, il me prit idée d'appeler l'esprit de notre cher Doisnel, que j'avais délivré étant sur la terre, d'une obsession qu'il a racontée lui-même dans le journal *Le Magnétiseur spiritueliste*. Je lui dis mentalement que je comptais sur son amitié pour m'aider à vaincre ou le mal que j'avais, ou les ennemis qui me le causaient. Qu'il savait que je n'étais pas un homme à reculer devant tel acte que j'ais à faire, pourvu que je sois pénétré de la vérité et de la justice de ma cause. Je ne peux, lui dis-je, prendre sur moi de renvoyer les souffrances que j'éprouve sur des hommes qu'il me répugne de croire en être les auteurs. Je ne peux admettre un tel degré d'infamie, car si j'y croyais dix minutes, je redouterais pour eux la onzième : ma chair n'est pas mon âme,

elle est esclave des passions terrestres, et ne peut bénir la main qui l'enchaîne ; aussi couperait-elle la corde de suite. C'est sans doute ce qu'Adèle a vu et pourquoi elle n'a plus continué de m'instruire. Toi, mon bon ami, mon bon frère en l'éternel, laissez de côté les générosités de notre âme, et dis à ma chair ce qu'il faut qu'elle fasse pour recouvrer la paix?...

Je n'avais pas terminé cette petite allocution mentale que je me sentis pris d'un trouble inconnu, suivi d'un accès de colère progressant jusqu'à la fureur. Je saisissai une forte tige de chanvre qui se trouvait sous ma main, et je me mis à frapper l'air de toutes mes forces, me figurant voir devant moi un de mes ennemis, sans me le représenter par image ( crainte d'erreur). Je me figurai défendre en réalité ma vie contre un assassin, sans cependant cesser de personnifier ses actes comme causes des souffrances que j'éprouvais. Je ne cessai de frapper ainsi cet être idéal, que couvert de sueur et ayant le poignet presque foulé...

La nuit même je fus tiré de mon sommeil par un homme qui m'apparut et me demanda pardon pour tout le mal qu'il m'avait fait occultement. Il paraissait désespérer que je pusse lui pardonner, car, sur mon empressement à le faire, il versa des larmes de reconnaissance et me confia qu'il n'avait pas agi ainsi pour son propre compte, mais

bien pour celui d'une société de jésuites qui avaient arrêté ma mort. Pour ce qui me concerne, me promit-il, je n'agirai plus à l'avenir sur vous. *Je passe du moment à un autre victime.* Lorsqu'on est l'agent de tels hommes on est bien à plaindre, car cesser de l'être c'est devenir leur victime soi-même. Je pris le signalement de cet homme, son nom me fut révélé ainsi que sa résidence.

Depuis ce temps là, je n'ai plus éprouvé ce genre de torture; car, à part les souffrances déoulant de la faiblesse de mes organes, j'en éprouvais d'autres que je ne peux te citer, vu le raffinement de cruauté qu'on mettait à me les imposer. Je ne sais donc jusqu'à quel point, *si bien disposé que je le sois*, je dois récuser cet envoûtement compliqué, vu que l'affreuse combinaison de son exécution me démontre que si j'employais les mêmes moyens de troubles, j'obtiendrais les mêmes résultats, *à n'en pouvoir douter*; dans tous les cas, je m'en tiens, comme moyens annulants, à ceux qui m'ont aidé à me délivrer de cet état de dépendance; moyens qui sont de livrer combat *par les mêmes procédés*, idéalement, aux ennemis supposés de son repos. Si l'on est assuré de leur individualité, on ne tardera pas à être vainqueur; si l'on ne l'est pas, le combat, pour en être plus long, n'en sera que plus assuré... **OEIL pour OEIL, DENT pour DENT.**

Voici ce que je te conseille de faire dans un pareil cas :

1<sup>o</sup> Faire consulter différents lucides qui te sont étrangers, par des personnes également étrangères à ces lucides. Selon la concordance de leurs révélations, ou la lucidité très-détaillée de l'un d'eux, tâche de surprendre en flagrant délit les *areopagistes*, et instruis en la justice ;

2<sup>o</sup> Si tu n'es pas assez assuré, essaie de faire parvenir jusqu'à eux tes plaintes suivies d'une explication. Selon l'issue des recherches, des débats et des probabilités, agir en conséquence, c'est-à-dire employer les mêmes moyens hallucinants, ou armes meurtrières que ceux qui sont employés envers toi ;

3<sup>o</sup> Si ce sont des créations d'images, des voix ou des bruits, renvoie image pour image, voix pour voix, bruit pour bruit, à l'autre bout du fil qui t'apporte ces hallucinations, figure-toi y voir un ou des êtres quelconques sans t'en représenter les *images*, de crainte de te tromper, ce qui ferait alors de toi un envoûteur, au lieu d'un envoûté. Représente-leur cette image, assourdis-les de cris ou de bruits semblables ; figure-toi bien qu'ils sont devant toi sans aucune autre distance que celle présumée que ce fil conducteur te représente. Chaque ondulation que ce fil reçoit à l'une de ses extrémités, il peut la reporter à l'autre, ce

n'est plus qu'une question de VOLONTÉ, et qui en aura le plus de celui qui supporte injustement une telle hallucination, ou de celui qui l'impose avec crainte et lâchement?

4° Si l'aréopage est nombreux, associe-toi à quelques amis dévoués qui, prêts en toute occasion à prendre ta défense, se réjouiront de joindre leur puissance à la tienne pour t'aider à vaincre tes ennemis;

5° Si ces obsessions ont lieu pendant ton sommeil, assure-toi bien de l'état de ton système nerveux, prend connaissance par la lecture de livres traitant cette matière, si les troubles que tu ressens ne sont pas dus à quelque lésion ou à des causes journalières, qui peuvent en produire de semblables. Lorsque tu te seras fait une conviction, tâche, à l'heure où ces hallucinations te prennent, de ne pas te trouver au lit, ou de te faire aider, d'en sortir, par quelqu'un couchant dans ta chambre, quelqu'un intéressé à veiller sur toi. Je dis te faire aider; car souvent on est tellement saisi à l'improviste, qu'il s'en suit une espèce de catalepsie, qui ne vous permet plus l'usage de vos membres.

Cela n'arrive pas ainsi étant debout, vu l'état de la circulation du sang: au contraire, il s'en suit souvent un état d'agitation nerveuse qui vous in-

vite à frapper et vous défendre contre ces attaques occultes.

Dans le cas où un aréopage fonctionnerait contre toi la nuit à une heure connue, assemble celui que tu as formé toi-même, à cette même heure, et répondez énergiquement à ce combat. Attaquant organe pour organe, rendant douleur pour douleur, ou hallucination pour hallucination.

6° Lorsque l'envoûtement se porte sur un organe, l'on a recours à l'organe semblable de l'envoûteur, en lui repassant avec une *ferme volonté*, douleur pour douleur, sensation pour sensation, l'on n'a qu'à s'imaginer que les deux organes n'en font qu'un, qu'il n'y a qu'un mouvement qui les fait vibrer, qu'une pulsation qui les animent ; *tout est là*, je te le répète : ce que peut produire un des bouts de ce fil sympathique, peut-être répercute à l'autre bout. Je ne te parle pas des représentatifs sympathiques tels que des images en cire, du cœur, de l'estomac, du poumon, ou tout autre organe, tu peux te servir de ses correspondants pour agir. Mais j'ai beaucoup plus de foi dans l'idée *permanente, incarnée* en toi d'agir sur l'envoûteur ou l'organe de cet homme correspondant au tien. C'est là qu'est toute la puissance de réaction et de répercussion. Sache vivre et sentir dans cette organe qui t'est étranger, tu ne tarde-

*ras pas être délivré de tes souffrances, si elles sont dues à l'envoûtement.*

Si, au lieu de livrer au bûcher tant de criminels ou d'innocents, comme l'ont fait les tribunaux, dans le siècle dernier, à l'égard des sorciers et envoûteurs, les juges eussent fait une étude approfondie de cette puissance occulte, ils n'eussent pas condamné ainsi ces hommes à ces cruels supplices, vu qu'en les condamnant ils donnaient droit d'existence scientifiquement et juridiquement à leur faculté malfaisante, ce qui était en étendre la connaissance au lieu de l'étouffer. Il eût été bien plus prudent et naturel d'en faire l'étude avec les êtres eux-mêmes, qui avouaient avoir commis ces crimes, leur promettre leur grâce au prix d'une institution qui eût été beaucoup plus puissante que les tortures et les bûchers, où on les faisait périr. Ces hommes, mieux que d'autres, eussent formé des groupes d'**ARÉOPAGISTES JUSTICIERS**, dont la connaissance parmi les hommes qui se livraient avec passion à ces crimes occultes, eût cent fois plus produit de crainte que ne pouvaient le faire les bûchers auxquels ils espéraient toujours échapper. Devant la connaissance de cette peine du talion inévitable pour eux, ils eussent laissé bien vite l'affection d'une telle faculté.

En effet, suppose un moment que tel malheureux se dise envoûté, qu'il désigne telle personne

comme son envoûteur, et que la justice trouve dans les rapports de ces deux personnes des inimités qui déterminent son jugement. Que fait-elle? elle peut commettre un crime en condamnant un innocent, et, par ce fait, faire l'apologie d'une puissance qu'elle a tout intérêt de méconnaître!... Quelles preuves peut-elle obtenir de l'action occulte de l'homme sur l'homme? *Action qui peut être enfermée dans le plus interne de la pensée de cet homme?* aucune. Elle est toujours exposée à frapper l'innocent et absoudre le coupable. En serait-il ainsi en créant des groupes de répression, agissant occultement sur les êtres accusés d'agir occultement, et, par là, portant l'épouvante dans tous les cœurs. Ne crois pas que dans cette action de la justice humaine, présidée et dirigée par des prières à cet effet, ainsi que par la connaissance approfondie de ces choses, il put en résulter rien de fâcheux pour des innocents, non la condition de représailles dans l'envoûtement étant appuyée de celle quel l'être supposé l'*envoûteur* est bien l'homme que l'on actionne, n'attendrait pas cet homme, s'il n'avait aucun rapport occulte de lié avec l'envoûté; le fil nécessaire à l'obsession n'existant pas, le report de cette obsession n'aurait pas lieu, et, comme je te le répète, la condition de cet acte de répression étant de renvoyer le trouble occasionné sur celui qui l'a imposé, ne serait et ne pour-

rait être elle-même agressive dans aucun cas.

Désendre en ce jour l'étude du magnétisme humain, parce qu'il peut en découler les désordres qui découlent de tout ce qui est bon, est un fait aussi impossible que tyranique. De la cave au grenier, sur toute la surface de notre globe, l'homme connaît et pratique cette faculté ; de par la mauvaise foi, l'esprit de parti et l'orgueil des savants appelés à sa naissance à légitimer son sexe. Eteindre cette *bienfaisante* et *incendiaire* lumière en nos jours, est vouloir éteindre celle du soleil. Il ne reste aux gouvernants qu'à instituer des écoles et chaires d'études, créer des académies qui prononcent et corrigent les écarts de cette science ; puis commettre en département de la justice des puissances de répression dignes du sujet. Aller plus loin n'est pas possible, aller moins loin est un oublie de surveillance de la part de la loi.

G...— Tout ce que je viens d'entendre est passablement infâme, et cette partie de la magie en général mérite assurément le nom de **MAGIE NOIRE**, qui lui est donné par les amateurs. Il y a loin de ces pratiques odieuses aux tours amusants de la *magie blanche* ! mais je ne t'ai entendu citer dans tous ces crimes que des faits d'hommes matériels, les esprits dégagés de la matière y sont pourtant pour beaucoup assurent les *Agrippa*, *Albert*, *Porta*, etc ; etc.. qu'en penses-tu ?

A...—Les esprits dégagés de la matière jouent, assurément, un rôle non moins misérable dans ces envoûtements et possessions, comme je te l'ai déjà dit dans les entretiens précédents ; mais je ne vais pas jusqu'à ne voir qu'eux en tous ces troubles, ces esprits sont, il est vrai, les conseillers, et toujours prêts à servir les dessins des hommes qui partagent leurs affections ; mais leur donner la puissance redoutable que quelques auteurs qui ont traité ces matières leur ont accordée, serait tomber dans l'erreur la plus grande et préjudiciable au repos deshommes. Certes, qu'il en est souvent ainsi, dans les possessions provenant des diables selon les chrétiens, ou des mauvais esprits selon nous ; si cependant ces mêmes esprits agissaient individuellement, d'après leur volonté personnelle, pour satisfaire de la manière qui leur plairait, soit à leurs affections en ce genre, ou à leur propre vengeance. Il est peu d'hommes sur la terre qui n'auraient pas quelque démêlé avec un ennemi de ce genre. La victime même d'un assassinat, d'un duel, d'une guerre, d'une inquisition, ou d'une domination quelconque, assouvirait son ressentiment sur son oppresseur.... Telle famille spoliée par de criminelles machinations, rentrerait dans ses droits par le fait de ce genre d'envoûtement..... Par ce même pouvoir, les payens ne souffriraient pas les catholiques dans Rome..... César aurait

entravé les succès de Louis XIV. Ce dernier combattrait les d'Orléans, et ceux-ci anéantiraient les Capétiens...

Louis XVI, vainqueur de la république, placerait Louis XVII sur le trône, au lieu d'y voir monter Napoléon, puis Louis XVIII... Charles X ne serait pas chassé par Louis-Philippe, ni ce dernier par les jésuites..... Ceux-là même, réliés aux immenses cohortes chrétiennes, christicoles et religieuses de toutes espèces, ne seraient pas chassés comme ils le sont à chaque instant : *comme ils le seront encore par les gouvernants qu'ils baisent aux pieds et mordent à la gorge.....* Les invincibles républicains romains alliés à tous les hommes libres du globe, et aux phalanges non moins invincibles de 93, ainsi qu'à tous ces héros d'ancienne et fraîche date, qui se font un devoir et un mérite de mourir pour la liberté de leurs frères, viendraient occultement percer le sein des Césars de tous les siècles... Il est vrai que leur influence existe sur nos actions terrestres, comme je l'ai dit dans les *Arcanes* ; mais elle s'exerce collectivement dans de certaines conditions exigées par le régulateur des mondes et non individuellement selon leur gré.... Les révolutions humaines, *pulsations vitales* des sociétés en général, ne sont que les résultats de ces influences collectives que conduisent des chefs plus ou moins habiles.....

Nous sommes des pantins, qui, par nos affections fesons alliance à notre insu avec ces groupes, et répétons sur ce théâtre terrestre, la pièce jouée plus en grand dans le monde des causes ; criant, et craignant toujours, parce que nous affectionnons la peur et les cris.... S'il en était autrement, toute sécurité individuelle serait dépendante de la plus juste ou de la plus sotte appréciation des esprits dégagés de la matière, par conséquent sans aucun espoir. Ce qui me rassure contre une telle dépendance est la justice divine qui connaît, modifie et réprime, ce qui n'est pas ce qu'il doit être.

Il y a bien aussi une race d'esprits ténébreux qu'on pourrait nommer les bohémiens des mondes spirituels, qui errent sans cesse dans les sphères les plus rapprochées des globes. Ces esprits, plus espiègles que criminels, s'amusent à nous jouer mille et un tours journellement, et n'importe surtout. Là, ils nous créent des images fantastiques qui nous impressionnent selon leur gré ; mais ils ont des limites tracées par les esprits supérieurs qui veillent sans cesse à ce qu'ils ne touchent, dirai-je, qu'à l'épiderme de notre âme, et non au cœur. Il faut encore classer, parmi ces envoutements, les hallucinations ordinaires, qui font croire à la présence et à la puissance d'esprits dominateurs qui tiennent notre raison en charte-

privée ; là n'existent que des pensées ou une *pensée* dérangée de son domaine qui, par sa nature *vivante* et *objective*, produit à l'âme inquiète une *fixité de réalité* qu'elle croit sortie d'une autre source que de la sienne. Il y a une étude immense à faire en ce genre; nous ne l'entreprendrons pas, vu la longueur de toutes celles que nous avons déjà effleurées. Je crois que l'homme, dès étant sur la terre, *sans le secours d'aucun esprit*, produit, par les facultés qu'il possède en lui et qu'il ignore, beaucoup plus de cas d'envoutement, d'obsessions, d'hallucinations et de troubles de tous genres que n'en produisent sur nous les esprits dégagés de la matière. Si tu veux continuer les études que nous faisons tous les jours sur la *nature*, la *vie* et l'*objectivité* des pensées humaines, tu y trouveras tout un monde inconnu jusqu'alors, capable de produire des merveilles bien au-dessus de tout ce qu'on en croit attendre. C'est donc aux studieux observateurs de chercher, démêler et reconnaître le fil propre de chacune des questions que nous traitons avant de prononcer de *quoi* ou de *qui* proviennent quantité d'obsessions et d'hallucinations!

## HUITIÈME ENTRETIEN.

### MAGIE DE LA PAROLE. — CORRESPONDANCE SYMPATHIQUE. — NÉCROMANCIE.

G... — J'ai beaucoup entendu parler de la puissance de la parole en magie; que peut faire en ce genre la voix humaine?

A... — La voix humaine est plus puissante que tu ne parais le croire. Je ne t'entretiendrai pas de l'harmonie de ses sons, que tu es à même d'apprécier comme moi et d'en reconnaître l'immense puissance; mais je te dirai quelques mots sur la puissance de la parole qui, comme tu le sais, est l'enveloppe et le moyen phonique de la pensée.

Il n'est rien de plus ordinaire que de voir en nos jours les bravissimos de la science rire lorsqu'on leur dit que la parole a une vertu magico-médicinale qu'emploient assez généralement les toucheurs et les prieurs de nos campagnes. C'est ainsi que celui-ci guérit les entorses, tel maréchal-ferrant les tranchets des chevaux, tel sorcier la fièvre, tel berger les brûlures et telle espèce de maladie. Nos campagnes sont peuplées d'hommes qui ont ces spécialités et d'hommes qui y croient aveuglément, parce qu'ils les ont vu à l'œuvre.

Les uns ne sont pas plus idiots que les autres

des sots. Ces faits existent; loin d'en rire, on devrait plutôt les étudier. Ils conduisent à admettre que qui peut guérir par le secours de la parole, peut également troubler. Nous allons tâcher d'étudier comment cela est possible.

Si nous conservons notre manière de prouver la possibilité des manifestations spirituelles par des comparaisons matérielles, nous ne manquerons pas d'exemples. En effet, que voyons-nous surgir en nous à l'âge d'aimer, lorsque nous entendons des propos lascifs ou que nous voyons des gravures obscènes? Les organes qui sympathisent avec ces choses ne sont-ils pas instantanément agitées par une force attractive irrésistible? Si, dans un but contraire, nous entendons parler ou voyons des tableaux anatomiques représentant des affections vénériennes, n'éprouvons-nous pas le dégoût le plus absolu pour ce contact qu'il n'y a qu'un instant un pouvoir contraire nous ferait rechercher?

Si, à l'heure de satisfaire à ses besoins, notre *estomac* entend une conversation répugnante, on voit, par le secours de nos yeux, des mets repoussants, ne se convulsive-t-il pas instantanément en refusant d'absorber telle substance qu'il n'y a qu'un instant faisait ses délices?

Si nous entendons le récit d'une action criminelle ou impudique, que repoussent la fraternité et la morale, tout notre être n'entre-t-il pas dans un

état de trouble dont on ne peut entrevoir les résultats ?

Si nous voyons jouer une pièce sentimentale au théâtre, ne passons-nous pas par toutes les phases supposées du héros ou de la victime de cette pièce, et ne sentons-nous pas quelquefois avec dépit rouler une larme sur nos joues ?

Si, moins que la parole ou la vue de tableaux attrayants, une musique guerrière vient à frapper notre ouïe, tout rachitique que nous sommes, ne sentons-nous pas courir dans nos veines à moitié vides un certain feu électrique qui tend nos nerfs comme ceux d'un Hercule, et, par contre-coup, se vider à la dernière note de cette musique ?

G... — Cela est vrai ; mais cette musique enfante dans notre imagination des tableaux qui agitent notre âme ; voilà tout.

A... — Tu apprécies à ton aise... des tableaux qui agitent notre âme prouvent qu'ils ont cette puissance, et comme c'est cette puissance que je veux te démontrer, il m'importe peu d'où elle sort, pourvu qu'elle agite.

G... — Chez les guérisseurs et les prétendues guérisons dont tu parles, il y a plus de foi que d'effet ?

A... — Prétends-tu dire que c'est la foi qui guérit, ou qu'il n'y a pas de guérisons constatées ?

G... — Je ne peux nier les guérisons ; mais je les attribue à la foi.

A... — Tu sais, mon bon Gustave, que je ne dispute jamais sur les noms ; j'accepte ceux qu'on me propose, pourvu que ce soient des noms, c'est ainsi que les matérialistes ne veulent pas nommer la nature Dieu ; mais ils accordent les mêmes puissances à la nature qu'à Dieu ; la nature alors pour moi devient Dieu ; mais je dis avec eux, *nature*. Toi, tu dis que c'est la foi qui opère dans ces guérisons. Je te dis, c'est *la foi* ; mais je te demande la foi de qui ou de quoi ? Si chacun de mes organes entrave ses fonctions ou les rétablit à la connaissance ou au contact de choses qui lui déplaisent, est-ce chacun d'eux qui, par sa foi, se guérit, ou est-ce mon âme qui, par la sienne, les guérit ?

G... — Je ne sais laquelle ; mais, je te le répète, les cas sont rares.

A... — Pourvu qu'ils existent, c'est ce qu'il me faut, et ils existent à n'en pouvoir douter dans les agitations que je t'ai citées. Tu ne pourras donc pas plus nier qu'il soit possible à la fièvre qui me dévore, de cesser comme elle a commencé.

Transporté de fureur par les propos insultants de mon frère, je suis calmé par les consolations de ma sœur... Irrité jusqu'à la haine par la mauvaise manière d'exposer une proposition quelconque, je

reviens au calme et à l'amour lorsque son auteur reconnaît son erreur, ou me démontre la mienne...

Si tel tableau pudique efface les mauvaises impressions qu'un tableau contraire a produites en mon cœur... Si tel son harmonique efface tel autre discordant qui m'a causé un agacement insupportable.

Si tel chant me rend mélancolique , amoureux, fier, patriotique, etc... il est donc possible à ceux qui disposent de ces puissances d'opérer sur moi ce que ces choses opèrent ?

G... — Tout ce que tu viens de me dire est vrai ; mais il y a loin de ces agitations sympathiques aux guérisons par la parole des prétendus sorciers, qui, dit-on, opèrent même à distance : là, l'être n'entend plus de paroles ni de sons , et je crois même que ces prétendues guérisons sont très-contestables.

A...— Tu sais, pourtant mon ami, qu'il n'y a pas de distance pour l'esprit, et comme ce n'est que l'esprit qui est l'agent et le patient dans ces sortes d'épreuves, il peut être où il veut. Je sais qu'à la vérité, il ne peut pas toujours faire ce qu'il veut; mais il ne faudrait pas se servir de cette entrave pour dire que la chose est impossible. C'est l'esprit même de l'organe , ou de la partie du corps agitée qui entre en rapport avec l'esprit tout-puissant de la parole; par conséquent dans les guérisons

à distance , l'esprit n'a pas besoin de notre ouïe matérielle , pour éprouver la sensation que nous désirons lui prouver par la prière, le commandement ou le son même que nous lui adressons. Nous en avons la preuve par notre action magnétique à distance; l'être que le fluide sait ainsi trouver loin de nous, peut tout aussi bien être rejoint par notre pensée. Je t'ai pourtant assez démontré que l'homme était tout entier où était sa pensée.

Beaucoup de magnétistes se sont livrés de nos jours à des expériences publiques qui démontrent la puissance de la parole, ou de la pensée ( ce qui est tout un ), sur des sujets sensibles à cette action. C'est ainsi qu'il suffisait à des centaines de spectateurs de transmettre, les uns après les autres , leur pensée au magnétiseur , pour que ce dernier la fit exécuter à son sujet , et ce qui prouve à priori la possibilité de l'envoûtement par cette puissance occulte. C'est qu'on a vu des somnambules dans l'exécution de ces ordres mentals être agités considérablement et devenir tellement dépendants de la volonté d'autrui qu'ils subissaient visiblement matériellement tous les désordres découlant des états dans lesquels on les faisait entrer. C'est ainsi que tombant dans des précipices, des rivières, attaqués par des bêtes féroces , poursuivis par des assassins ou folâtrant dans des jardins magnifiques, devenant princes, rois, dieux même, ils manifes-

taient matériellement tous les actes et les sensations attachés à ces créations de la parole. Je dirai plus, ils les manifestaient au point de les rendre *tellement réels que la mort ou la folie pouvaient s'en suivre!* On ne peut donc douter devant la vue de ces faits que la parole renferme en elle toutes les puissances vivantes et actives, nécessaires à nos manifestations matérielles. Tu sais que j'ai déjà traité cette question dans les *Arcanes de la vie future dévoilés*, et dans nos entretiens précédents; je ne peux me répéter à cette occasion.

Je conclus que suivant l'état de foi de l'opérant et celui du patient, chaque homme peut faire ce que le Christ et ses apôtres faisaient en ce genre, et après eux les Gretreek, Gasner, Mme Saint-Amour, le commandant Laforgue etc., etc... le difficile est de savoir commander et impressionner. Sur dix officiers qui font exécuter des évolutions militaires, neuf sont obéis mécaniquement, et un seul l'est sympathiquement, entre la manœuvre exécutée sous le commandement de ce dernier et celles des premiers, il y a la différence du fait accompli au fait à accomplir.

Entre la réputation de tel guérisseur par la parole et le degré de réceptibilité du malade, il y a la guérison ou sa négation.

Ne crois pas qu'il y ait plus de puissance dans

telle formule écrite en latin, ou dans un baragouin cabalistique que dans l'ordre qu'il te plaira de donner, en telle langue que tu le désireras, au mal de quitter le corps qu'il agite, non. Sache bien *'ormuler ton vouloir et l'appuyer d'une foi aveugle,*  
**LA EST L'ARCANE ENTIER.**

## CORRESPONDANCE SYMPATHIQUE.

Je dois te dire un mot sur cette question qui paraît être aussi ancienne que le monde. Aussitôt que l'homme eût désiré sortir de l'état où il devait rester, qui était celui d'observateur, il voulut connaître à des distances énormes ce qu'il pouvait savoir dans un point. Microcosme, ou miroir fidèle de la création, il a trouvé le point où toutes les vies et les manifestations universelles se réflétaient ou se concentraient; trop petit, il en a élargi le cercle, par cette raison le globe qu'il habite existe avec ses limites *inconnues* encore de nos jours. De telles distances, ou *apparences de distances*, l'ont forcé d'aller demander aux extrémités qu'il a créées comme je viens de te le dire, ce qu'il y avait porté lui-même. Par conséquent les distances existant, il fut obligé de revenir sur ses pas et d'établir des rapports entre elles et lui., Tous les moyens de les franchir qu'il put

inventer ne répondirent pas à la fougue de sa pensée, aussi désira-t-il être entendu instantanément de ses frères en dépit de ces distances. Du miroir concave qui réflétait, dit-on, paraboliquement sa pensée écrite sur la lumière de la lune, au cadran sympathique, composé des signes, ou lettres alphabétiques de sa langue, il employa tous les moyens imaginables pour s'éviter de franchir les distances et pouvoir dire à son frère ce qu'il désirait que ce dernier sût... Les livres de sciences occultes disent qu'il connut ces moyens ; mais comme en tout ce qu'avancent ces livres, ils ne prouvent pas que cela ait existé.

Les encres sympathiques sont les seules connues de nos jours, mais la composition comme l'emploi de ces encres étant tombé dans le domaine du vulgaire, elles ne remplissent plus le but que se propose ce présumé sage.... Nous avons vu, il y a trois ans, cette question agitée de nouveau par la prétendue découverte de la sympathie qui existe entre les limaçons ; mais cette proposition, comme bien d'autres, est tombée dans le néant.

Je crois à cette puissance ; par cette raison, je questionnai un jour l'esprit Swedenborg, par le secours d'Adèle en sommeil magnétique. Cet esprit nous répondit qu'effectivement elle existait, et avait été appréciée de différentes manières anciennement ; mais que, quant à lui, il

ne connaissait pas un meilleur moyen de correspondre aussi sympathiquement à distance que celui de la pensée. Qu'il suffisait, pour le mettre à exécution, de procéder d'accord à des heures convenues, entre être de bonne amitié et de grande sympathie, faire une étude suivie progressive de cette faculté afin de la développer à sa satisfaction.

J'avais laissé de côté cette révélation et cette étude, lorsque dernièrement, désirant traiter cette question avec toi et t'en dire mon avis, j'en parlai à notre ami M. Lecocq, horloger de la marine, 9, rue de Calais, à Argenteuil, et nous convînmes de l'étudier ensemble. Ce monsieur prit le rôle de sensitif ou patient, et moi celui d'actif ou agent ; il fut convenu que le soir, à une heure donnée, M. Lecocq se mettrait à son bureau un crayon à la main, laissant cette dernière totalement à ma disposition ; ou alors, je la conduirais idéalement et magnétiquement à mon gré, c'est-à-dire que j'écrirais à distance ma pensée par la main de mon ami. Nous n'avons encore fait, jusqu'à ce jour, que six expériences sérieuses dont les résultats nous engagent à continuer. C'est ainsi que sur dix lettres six se sont trouvé tracées et sur cinq et six chiffres, trois et quatre se sont trouvé semblables. Sur les six expériences il n'y en a eu qu'une où une seule lettre en plus s'est trouvée.

M. Lecocq n'est ni somnambule, ni sensitif

magnétique ou point d'agir ainsi par l'impulsion d'autrui; ce qui, à mes yeux, offre une grande chance de succès à ce genre de communication.

La seule difficulté que nous avons trouvée à établir cette correspondance est dans la concordance des heures. Il faudrait des précisions mathématiques pour marquer ainsi un total quelconque à distance, vu que le temps de faire faire quelques chiffres par une main étrangère, est on ne peut plus court et exige des heures très-précises. Nous continuerons cette étude de toutes les manières, tant par des sons à distances que par des impulsions. Ces expériences sont encore trop neuves pour moi, pour que je te dise autre chose que de te prier de nous aider de tes observations.

---

## NÉCROMANCIE.

A... — La nécromancie est l'art d'évoquer les ombres des morts, tel on le dit vulgairement. Dès la plus haute antiquité nous trouvons chez tous les peuples de la terre, soit dans leurs histoires, légendes, contes ou livres religieux, que cette branche de la magie a été connue et cultivée.

Cet arcane a été renfermé dans des pratiques différentes , qui, au fond ont, toutes une tendance à provoquer chez l'homme un certain état des sens ou de l'optique, qui lui permet de voir et de saisir cette partie typique de notre moi , que nous nommons âme. Les uns obtenaient ces résultats au moyen de fulmigations de certaines plantes brûlées à cet effet, d'autres par des vapeurs naturelles ou artificielles : ceux-ci par des gaz combinés, ceux-là par des jeûnes, l'isolement et des pratiques religieuses, d'autres par des exercices gymnastiques , l'extase ou le somnambulisme , naturels et cultivés, enfin par l'action magnétique de l'homme ; action, qui alors était un sujet d'*initiation*, de grand *respect* et tenue secrète dans les temples, ainsi que dans les écoles où elle se pratiquait. Les chrétiens admettent cette faculté chez l'homme, dans leurs livres religieux , en citant beaucoup d'exemples de telles visions. Lors de la découverte de la lanterne magique , l'église catholique ne se fit même pas un scrupule de se servir de cet instrument pour provoquer de fausses apparitions, avec le secours d'images et d'emblèmes remplissant ce but. La moindre fissure qui se trouvait aux portes ou aux volets des appartements, pouvant laisser pénétrer dans leur intérieur , cette image magique était saisie avec empressement et servait à troubler par ce moyen le sommeil des

personnes sur lesquelles ils voulaient agir, un coup frappé contre la porte les réveillait subitement, puis, les yeux à peine ouverts, elles voyaient venir à elles cette ombre ou ce squelette factice, ce qui troublait leur imagination. Les opérants, profitant du trouble de leurs dupes, demandaient des prières au nom du revenant, en imitant de leur mieux, le son de la voix de ce dernier, et le lendemain ils voyaient leur sébille s'emplir du fruit et résultat de leur ruse. Il n'est pas jusqu'au plus simple berger de nos campagnes qui n'ait quelque arcane à sa disposition, avec lequel, dit-il, il peut faire percevoir à ses frères l'âme des décédés : du seau d'eau au miroir, tout lui est bon pour attirer et fixer la vue du consultant. S'il tombe sur une *seconde vue*, selon nous, il ne tarde pas à prouver ce qu'il a avancé, vu que cette personne accuse voir l'ombre qu'elle a évoquée. Dans ces visions ce ne sont que des images fugitives des êtres eux-mêmes, qu'on voit ainsi. Cette nécromancie est loin d'égaler celle de la *pytonise d'Endor*, et de Cagliostro, qui, dit-on, pratiquait à priori cet art.

Je ne veux pas te faire ici un cours historique de cet arcane, vu que je ne ferais qu'assembler des lettres inutiles, maintenant, devant ce que nous faisons en magnétisme. Dans les sciences, comme dans les arts, il est de ces moyens ou progrès qui effacent ou rendent inutiles à jamais les

moyens antérieurs. A quoi nous servirait en ce jour de jouer au mysticisme , dans tel temple bâti de telle manière , brûler tel parfum dans tel état de corps et d'esprit , pour obtenir tel résultat que notre enfant , sachant à peine bégayer sa langue, peut nous offrir selon nos vœux ? Non , je hais les oripeaux antiques , qui recouvreriaient les sciences du sceau du secret et maculaient l'encéphale de l'homme sous leur éteignoir , vive le soleil pour tous !

Quelques magnétistes avant moi ont cité dans leurs estimables ouvrages que leurs lucides accusaient voir dans leur sommeil magnétique , leurs parents décédés à notre monde. Cette citation me conduisit à étudier cette faculté , afin de l'appréhender selon sa valeur ; les résultats que j'obtins en en ce genre dépassèrent toutes mes prévisions et me conduisirent à publier l'ouvrage que tu connais sous le titre *Arcanes de la Vie future dévoilés*. Cet ouvrage est le premier *traité pratique* connu de *nécromancie* , paru jusqu'à nos jours. Un moment combattu et ridiculisé par les hommes les plus intéressés dans cette question, il n'en fit pas moins son chemin, et trouva un tel écho dans *l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique*, que, dans cette dernière contrée surtout, il fut mis en pratique et enfanta ces *manifestations spirituelles de tables tournantes et autres* qui sont aujourd-

d'hui un sujet d'études pour toute l'Europe. D'une idée et d'un moyen aussi simples, résulte une philosophie et une religion qui seront un jour universelles. Qu'a fait la science antique avec ses temples à triples portes pour le progrès des croyances spiritualistes ? Des livres mystiques, ce qui veut dire rien... Je me trompe... Une croisade de quelques milliers d'anées contre le bonheur de l'homme, et sa liberté de conscience. Des anathèmes de Brahma aux tortures christiques il n'est résulté qu'une ignare servitude de l'esprit humain, et une obscurité profonde sur les œuvres de Dieu. Je crois avoir frayé un chemin nouveau à l'humanité, en lui enseignant l'entrée de celui du monde spirituel, et cela en toutes lettres, foulant à mes pieds le langage usé de la mysticité. Un enseignement de quelques lignes clairement écrites est d'un rapport cent fois plus profitable pour l'esprit humain, que les meilleurs sermons des Bossuet et des Lacordaire.

Que chacun travaille à sa propre instruction d'après les instructions suivantes, au moins les consciences apprécieront en toute liberté, et adoreront Dieu suivant l'amour de leur cœur. *Toute religion, toute morale et toute fraternité sont là !*

Voici l'art de la nécromancie simplifié au dernier degré, tel que je l'enseigne dans les ouvrages que j'ai déjà publiés traitant de cette question. A

toi qui as fait quelque étude du somnambulisme magnétique, je pourrais dire seulement : Fais prononcer le nom de famille et les prénoms du décédé que tu désires évoquer par ton lucide, et lorsqu'il se dira être en rapport avec ce décédé, questionne-le et étudie. Mais à celui qui ne connaît pas le magnétisme, je lui dirai : Posez votre main sur le bord du front et le sommet de la tête de tout être qui voudra bien la supporter 10 ou 15 minutes. Si vous voyez cet être fermer les paupières et cesser ses relations ordinaires, demandez-lui comment il se trouve ? s'il voit ayant les yeux en cet état et ce qu'il voit ? S'il accuse voir aussi bien que les paupières ouvertes, ne lui demandez pas s'il dort, s'il entend le bruit extérieur, et s'il est somnambule ; mais, bien qu'il voie un objet quelconque à distance, ou vous dise une de vos pensées présentes ou passées. S'il voit juste l'objet demandé ou sache votre pensée, vous avez devant vous *l'instrument nécromancien* qui bientôt vous servira d'interprète avec le monde occulte des MAGES, des PROPHÈTES, des PHILOSOPHES et des MYSTIQUES. Priez Dieu alors qu'il permette à ce lucide d'être votre moyen d'instruction sur les lois du monde d'outre-tombe, ou monde spirituel, en lui accordant la vue pure de ce monde. Vous ne tarderez pas à entrer dans le sanctuaire de toute magie, de toute cabale, mysticité et sortiléges :

vous saurez tout ce que vous voudrez savoir, si vous savez ne vouloir connaître que des choses nécessaires à l'instruction religieuse de votre âme et à son repos futur. Hors cela, vous pourrez savoir tout ce que vous susciteront vos frivoles ou criminelles affections, par conséquent n'obtenir que le trouble résultant de toute étude de trouble.

Lorsque vous aurez prié le lucide d'appeler le décédé avec lequel vous désirez lier rapport, l'ayant appelé vous-même mentalement par ses nom et prénoms comme le lucide, et que ce dernier vous dira voir l'être appelé, priez-le de vous donner le signalement détaillé de ce décédé, ainsi que quelques renseignements à son gré sur sa mort, ses affections et habitudes terrestres, sur son caractères, etc.; selon l'exactitude des renseignements que vous obtiendrez, ne soyez pas trop exigeant en voulant savoir des intimités de son existence terrestre, car vous ne saurez jamais que ce que veut ou peut vous dire ce décédé. N'argumentez pas sur le possible ou l'impossible de ces renseignements, ou vous échouerez dans cette étude. Mettez-y de la bonne foi, de la croyance, de la pureté d'examen; prenez note de tout ce qui vous sera dit: plus tard, les choses qui vous auront paru les plus inadmissibles pourront vous être prouvées par d'autres révélations, ou la lecture d'ouvrages traitant des facultés des esprits dégagés de la matière,

et pour de plus amples renseignements, lisez l'ouvrage des *Arcanes de la vie future dévoilés*, ainsi que les œuvres du savant Emmanuel Swedenborg. Si, au contraire, dans les détails qui vous seront donnés par le lucide, vous ne rencontrez aucune exactitude, renvoyez l'esprit apparu au moyen de ce simple commandement : « Au nom de Dieu tout-puissant, je t'ordonne de te retirer si tu n'es pas l'esprit que je demande ou envoyé de sa part. » Le lucide verra cet esprit s'ensuivre aussitôt. Vous redemanderez de nouveau celui que vous désirez ; si vous n'êtes pas plus heureux, n'en concluez pas que cette proposition est fausse, mais attendez une occasion plus favorable. Il peut se faire que vous, votre lucide ou le décédé ne méritiez pas cette faveur, comme il peut se faire aussi que le lucide ne soit pas assez élevé ; poursuivez pendant plusieurs jours cette expérience, et consultez, comme je vous le dis, les ouvrages précités, qui vous renseigneront sur cent questions de ce genre que je ne peux traiter à part avec chacun.

Une fois que vous aurez *un bon lucide*, vous pourrez vous passer de tous les livres de magie religieux et philosophiques, vu que vous aurez ouvert sous vos yeux le livre des connaissances universelles. Seulement sachez y lire, je vous le répète, de manière à ne pas compromettre la sécurité de votre raison et de votre âme, car vous serez en-

tré dans une route bordée de précipices ; là où vous la croirez tapissée de mousse, elle est hérissée d'épines, et là où vous croirez vous baigner dans les sphères célestes, vous pourrez tomber dans les sphères infernales dont il ne sera pas facile de vous tirer.

De l'*humilité* et de la *prudence* ; sans rien récuser à *priori*, conservez votre liberté d'examen ; sans rien obtenir selon vos vœux, restez respectueux envers des manifestations aussi sublimes. Si vous avez su craindre l'homme sur la terre, sachez le redouter dans les sphères de cette dernière. Tant que vous serez pénétré de respect pour Dieu et d'amour pour ses œuvres, vous n'aurez rien à redouter.

Oui, la nécromancie existe ; oui, il y a des esprits et des revenants, et vous serez bien aise de faire connaissance avec eux, si vous suivez exactement mes conseils.

Si j'avais besoin d'appuyer mon témoignage de celui de mon premier adversaire, M. le baron du Potet, qui, en ce jour, doit se repentir d'avoir nié mes propositions sur le monde spirituel, je n'aurais qu'à te citer ce que dit cet auteur dans la **MAGIE DÉVOILÉE**, article *Préparations*.

« Je crois, dit M. du Potet, que les êtres que l'on dit bien morts, et dont on ensevelit le ca-

davre, voient et entendent distinctement ce qui se fait et se dit autour d'eux. »

Cet auteur va même plus loin dans l'article *Cercles et miroirs occultes*, en disant ces mots : « On peut parfois enchaîner cet esprit (qu'on a évoqué) dans ce cristal et l'y tenir enfermé ; c'est de là qu'il excite à la vision, et que, comme un messager, il va chercher les êtres morts ou vifs que vous lui demandez et les constraint d'apparaître. »

M. du Potet conclut que la magie n'est pas autre chose, ni n'a d'autres sources que dans le magnétisme humain. S'il en est ainsi, ce patricien a grand tort d'intituler son livre *Magie dévoilée* et de se croire le révélateur de cette science. Ce magnétiste doit cependant avoir lu les ouvrages de Mesmer, Puységur, Pététin, Deleuze, Ricard, Despine, Chardel, Teste, l'auteur de la *Terratoscopie*, etc., etc., tous magnétistes qui ont fait avant M. du Potet des essais de ce genre. Si quelqu'un peut s'enorgueillir à ce sujet d'avoir *dévoilé la magie*, c'est sans contredit Mesmer et les auteurs dont j'ai parlé.

A partir du moment où un être est dépendant de nous au point de voir, sentir et penser par notre volonté, peut-on assigner des limites à ce qu'il nous plaira de lui faire voir, sentir et faire ? Pourrons-nous dire au monde savant que nous avons dévoilé une science aussi étendue que celle de la

magie, parce qu'il nous plaira de fixer un sujet sensible à notre action, dans un cercle quelconque ; qu'un autre le fixera dans un carré, un troisième dans un triangle ; celui-ci sur une raie faite à terre, celui-là sur son bâton, son mouchoir, un morceau de papier, etc., etc.?

Non ; Mesmer avait produit ces phénomènes en faisant voir, à un tel sujet, l'heure qu'il lui plaisait à un cadran quelconque. Puységur faisait les mêmes créations à ses crisiaques, et donnait des coups de canne à ses valets à distance. Pététin transformait sur l'épigastre de ses cataleptiques telle substance il lui plaisait en une substance opposée. Despine faisait traverser les étangs à ses lucides au moyen de sa canne. Chardel pressentait le monde des esprits. Ricard faisait des créations de cet ordre. Teste fit en ce genre ce qu'il est possible de faire. Billot fit des évocations angéliques, obtint des apports, arrêtait les saignées à sa volonté, etc., etc. M. du Potet n'a donc produit qu'après tous ces magnétistes.

Ce savant fait également une grave erreur en croyant pouvoir enfermer un esprit dégagé de la matière dans ses morceaux de verre. Paracelse disait aussi avoir enfermé un esprit dans le pommeau de sa canne. M. Berbiguer enfermait de cette manière les farfadets dans des bocaux sur ses fenêtres. Qui a lu le comte de Cabalis, Cazotte, Walter-

Scott, le *Diable boiteux*, les *Mille et une Nuits*, et cent ouvrages de ce genre pourra se laisser prévenir en faveur de cet esclavage des esprits à jamais libres. Ne crois pas ces choses : les esprits ne sont pas dépendants de nos orgueilleux désirs, eux qui nous dirigent et commandent ; ce qui peut conduire à cette erreur, c'est la non-connaissance que l'homme a de la *vie* et de l'*objectivité* de la parole. Il lui suffit de placer le nom d'un esprit quelconque dans un objet également quelconque pour qu'un fragment de la personnalité de cet esprit y soit en image *vivante* et *agissante* ; mais cette image n'est pas la vraie individualité, et n'obéit qu'aux impulsions qu'elle reçoit de vous, loin de vous en susciter à vous-même. C'est une force créée par vous, qui ne peut par conséquent que ce que vous pouvez, et encore cette force exige-t-elle, pour opérer, de trouver une force moindre, c'est-à-dire une âme esclave à un plus bas degré qu'elle. C'est ce que nous voyons dans le somnambulisme à certains degrés, où nous sommes maître et seigneur d'un individu maître et seigneur comme nous dans son état normal.

De tout ce que contient la *magie dévoilée* de M. du Potet, une seule nouveauté y fait acte de présence ; c'est l'arcane des lignes du bien et du mal. Je m'inscris encore contre cette nouveauté en ce qu'elle n'a pas droit d'existence. Lorsque j'ai

fait au public mes propositions d'évocation des décédés, il n'est pas d'expériences contradictoires que M. du Potet et les incrédules m'aient suscitées : je ne crains pas d'être accusé d'en avoir refusé une seule, c'est ainsi que j'entends l'étude sérieuse de toute question.

Je me permettrai donc à mon tour de faire la proposition suivante à mon antagoniste : Que ce savant trace ses lignes du bien et du mal sur un *plan mobile*, y dépose toute la puissance dont il se croit possesseur, puis qu'il laisse les spectateurs libres de couvrir ces signes d'une simple étoffe ou retourner le plan sens dessus dessous et le tourner dans le sens qu'il leur plaira à l'insu de l'opérant et des sujets *habituer*s à ces expériences ; qu'on fasse alors marcher ces derniers sur ce plan, je réponds que quinze sur vingt tentatives seront contraires aux propositions de l'auteur. Que restera-t-il alors de nouveau dans la *Magie dévoilée*? Rien que sa réimpression et son prix exorbitant. Je termine cet entretien en t'assurant que la nécromancie ne sera plus, un jour, une science mystique ni cachée, mais bien une étude préparatoire et nécessaire à l'instruction religieuse et morale de tous les hommes.

## CONCLUSION.

A...— Je pense t'avoir donné des notions aussi complètes que possible sur les questions que nous avons traitées dans nos précédents entretiens. J'aurais pu cependant être beaucoup plus prodigue de citations; mais rester trop longtemps sur une question, c'est en détruire tout l'intérêt et prolonger des études qui pourraient fatiguer nos lecteurs. Si nous prenons quelque plaisir à converser ensemble sur ces mystères, nous ne pouvons forcer ceux qui nous lisent de nous suivre dans ces pérégrinations plus ou moins raboteuses; c'est donc pourquoi il est prudent que nous terminions cette étude jusqu'à nouvel ordre.

Sans que tu y fasses attention peut-être, je t'ai enseigné un traité pratique de cette science plus complet, je le pense, que beaucoup d'ouvrages traitant de magie d'après leur titre, mais ne traitant de rien d'après leur texte. Je ne connais pas un seul traité de cette matière qui en parle au point de vue que nous nous en sommes entretenus, au point de vue de l'observateur et du praticien, et cependant j'ai lu beaucoup de ces ouvrages. Tous ont un langage ampoulé et mystique qui sent plus le chaos que la démonstration. Par con-

séquent, je crois que les lecteurs qui connaîtront nos entretiens pourront les contrôler par la pratique que je t'ai enseignée, et que je trouve bon de te rappeler ainsi qu'il suit :

Notre **PREMIER ENTRETIEN** traite de toutes les manifestations dont on dote la science magique, ainsi que les noms des plus grands mages en renom dans la bibliothèque des sciences occultes. Cette espèce d'introduction dans la question que nous voulions traiter te donne une idée de sa grandeur, de son ancienneté, des génies spéciaux qui s'en sont occupé, ainsi que de toutes les espèces de manifestations auxquelles ont cru et auxquelles croient encore les hommes de toutes les parties de notre globe... Les noms propres que je t'ai cités peuvent te servir à l'occasion pour te mettre en rapport avec eux dans les opérations de ce genre que tu désireras tenter.

Notre **DEUXIÈME ENTRETIEN** traite des fascinations. Je t'ai prouvé que depuis et *avant* Moïse jusqu'à nous, cet arcane avait été connu et mis en pratique dans toutes les parties connues de notre globe, par conséquent n'avait le mérite aujourd'hui que d'être plus à la portée de tous par la puissance de l'action magnétique de l'homme sur l'homme, ainsi que par une plus ample connaissance de l'optique, de la mécanique, des narcotiques, du haschich, de la belladone, du gaz hillariant, de l'éther, du

chloroforme, etc., etc. Je t'ai démontré comment, par la puissance de la *vraie* volonté, on pouvait créer ou rendre objective la pensée de toutes espèces de formes d'êtres et de lieux en te donnant des exemples à ce sujet. J'ai cru, et je crois devoir de nouveau fixer ton attention sur les facultés encore peu étudiées et peu connues du sympathisme que possèdent tous les hommes, facultés qui, semblables à des grains de poudre préposés à cet effet, peuvent tous être inflammés au contact de l'étincelle qui a touché le premier grain.

Il doit y avoir de ce phénomène dans les fascinations générales, seulement l'étincelle qui éclaire tous les yeux de cette manière ne sort pas de tous les hommes.

Notre **TROISIÈME ENTRETIEN** traite des miroirs cabalistiques. Je pense encore t'avoir démontré sur ce sujet tout ce qui est connu jusqu'à ce jour. Je ne crois pas que tu trouves des notions plus complètes que celles que je t'ai données sur la question de la confection des miroirs, de leur vertu, et leur droit d'ancienneté. Lorsque je t'ai proposé mon miroir cabalistique, j'étais loin de penser que la supposition que je faisais d'accorder des âmes ou guides aux globes (page 114) serait en ce jour expliquée ou approuvée par l'ouvrage de M. Victor Hennequin, ayant pour titre : *Sauvons le genre humain*, etc.

Tu peux donc opérer dans ce genre aussi largement que Cagliostro lui-même ; seulement je te dirai que j'ai fait une erreur à la page 87, vu mon ignorance sur la classification du règne minéral, en confondant la mine de plomb avec ce métal ; un chimiste de mes amis m'a prié de rectifier cette erreur, vu que la mine de plomb ne provient pas du plomb.

Notre QUATRIÈME ENTRETIEN traite spécialement d'apport et de suspensions. Je t'ai cité quatre-vingt faits en ce genre qui m'ont coûté dix années de lectures et de recherches. J'étais loin de penser alors que les manifestations spirituelles qui commençaient à étonner l'Amérique, feraient leur entrée triomphante en Europe et surtout en France, par la *danse des tables*, les tables parlantes et prophétesses.

Lorsqu'il m'arriva pour la première fois, en 1848, de soutenir cette proposition à M. Hébert de Garnay, gérant du *Journal du magnétisme*, ce monsieur me dit : « Mais faites donc remuer une simple feuille de papier devant moi, afin que je juge et que je croie à la puissance de l'impondéré sur le pondéré. J'admetts les effets d'attraction magnétique que vous faites valoir en faveur des apports et des suspensions ; mais là, c'est la vie qui est aux prises avec la vie, le mouvement avec le mouvement, quand les apports au contraire sont la négation de l'inertie de la matière. »

Aujourd'hui cet antagoniste, qui riait de mes propositions voilà six ans, est un enthousiaste défenseur des *tables tournantes*, etc.; seulement, à l'exemple de son maître, qui a tant de fois failli sur la question du spiritualisme, il dit, dans les premiers moments de ces manifestations, qu'elles lui prouvaient *à priori* l'existence des esprits; mais en ce jour ce monsieur dit que les esprits n'y sont pour rien, vu que ces phénomènes sont déterminés par la volonté d'un des acteurs passé dans l'état de somnambulisme sans le savoir et sans que la société s'en doute. Sans nous arrêter au sublime de cette proposition, qui est supérieure dans ses résultats à celle de l'admission des esprits, nous dirons, que ce soit la volonté d'un être *endormi-éveillé* ou celle d'un esprit dégagé de la matière, il en résulte que les tables *tournent, parlent et changent de place sous une influence qui, à coup sûr, est non-pondérée*, ce qui, par conséquent, prouve à tous les yeux que l'impondéré peut transporter le pondéré!... C'est tout ce que nous voulions prouver, et c'est ce que viennent de prouver aux plus savants quelques morceaux de bois!

J'ai pu t'ennuyer un peu dans cette question qui m'a coûté dix années d'études comme je te l'ai dit, et que j'ai développée avec un peu de longueur à tes yeux; mais permets moi de me réjouir du succès de ma proposition qu'ont couronnée les

manifestations actuelles ; quand, sans ces manifestations, j'étais couronné du plus beau bonnet d'âne qui se soit porté.

Dans notre CINQUIÈME ENTRETIEN nous avons traité des PACTES, où je t'ai enseigné la formule de l'évocation que j'avais faite dans le temps (page 237), ainsi qu'un aperçu sur la composition des cercles cabalistiques (page 257.)

Nous avons passé ensuite à la question des TALISMANS, dans laquelle je t'ai démontré (page 270) les vertus attribuées par l'esprit Swedenborg aux métaux ainsi qu'aux pierres précieuses.

J'ai fait suivre son appréciation de la vertu qui leur est accordée par les livres de magie (page 279). Je t'ai également cité le talisman qu'Adèle m'a enseigné (page 285), ainsi que celui que je te propose de faire (page 288.) Je peux ajouter à ces talismans l'extrait que j'ai fait imprimer, tiré du troisième volume des *Arcanes de la vie future dévoilés*, ayant pour titre : *Révélations sur la justice divine et la justice facultative des hommes*. Bien se pénétrer de la profondeur de cette révélation ; puis ajouter au bas ces simples mots : « Au nom et en vertu de cette justice *divine* et *humaine*, je vous somme, esprits malfaisants, de n'apporter aucun trouble à mon existence : si vous ne voulez pas que j'aie recours à cette justice, et ne point me rendre satisfaction de ces troubles. » Signer

cette simple déclaration et porter continuellement jour et nuit, sur soi cette petite brochure, que JE DONNE à qui m'en fait la demande, laissant à la faculté de chacun de pourvoir à sa réimpression, par l'obole du prolétaire.

Nous terminons cet entretien par la question traitant du CHARME DES VENTS. Là encore, je te cite ce que contient de plus curieux la bibliothèque occulte sur ce sujet, en appuyant cette proposition de mes observations personnelles. Mais je crois devoir compléter cette étude par des expériences très récentes que j'ai faites, et fait faire par un grand nombre de mes amis, dont les résultats sont trop curieux pour ne pas t'en instruire ; voici en quoi elles consistent :

Un jour que j'étais à Argenteuil, M. Lecocq, horloger de la marine, 9, rue de Calais, (en cet endroit) vint me trouver pour causer avec moi de cette question qui l'intéressait beaucoup.

Lorsqu'il fut parti, je me reposai un peu sur mon lit et fixai machinalement le ciel. De petits nuages blancs le couvraient en ce moment. J'en fixai deux plus particulièrement que les autres, l'un avait une forme oblongue et était terminé en V. Celui qui venait à sa suite était de même forme, mais commençait comme une flèche et allait s'emboiter on ne peut mieux dans le premier, lorsqu'il me vint l'idée d'empêcher cette

rencontre en fendant la pointe de ce nuage. Je réussis, les deux nuages ne se touchèrent pas. Ce résultat m'engagea à recommencer mes expériences antérieures pour voir si je pourrais effacer complètement du ciel de petits nuages d'un diamètre, d'un à deux mètres environ sur tous les sens. J'en fus disparaître ainsi quatre dans environ quinze minutes d'action. Mon imagination s'enflamma et j'obtins de nouveau la certitude de la vérité de mes propositions sur cette question ; mais comme en tout ce que je fais, je doute toujours de moi-même, et que je désire contrôler mes expériences par celles des autres. Je fus de suite trouver M. Lecocq chez lui, le priai de descendre dans son jardin pour être témoin d'une expérience dont il serait satisfait.

Mon ami descendit ; mais quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsque je lui dis de me désigner un nuage, l'assurant que j'allais le faire disparaître du ciel en moins de cinq minutes.

M. Lecocq me regarda avec surprise, et peut-être avec un peu d'inquiétude, car je jouais là le rôle d'un fou. Enfin il me désigna un nuage que j'effaçai complètement du ciel selon mon engagement. Mon ami, croyant s'être trompé, désira une deuxième et une troisième expériences qui toutes furent couronnées du même succès. Sur cela, il s'écria : Oh ! mon Dieu ! si je pouvais en faire autant !

— Vous le pouvez, lui dis-je. — Oh ! non, jamais je n'atteindrai à ce but. — Ayez foi, repris-je, et actionnez à l'instant tel nuage que je lui montrai, vous allez le faire disparaître comme les autres. Ce fut avec quelque hésitation que mon ami se mit à l'œuvre, et ce ne fut qu'au troisième nuage fondu qu'il comprit toute l'étendue de la puissance magnétique de l'homme sur l'atmosphère.

Le lendemain M. Chevillard Médar, cultivateur à Saint-Gratien près Paris, et M. Gérard, tonnelier au même endroit, ayant entendu parler de ces expériences, vinrent me trouver à la fin du jour. J'étais dans mon petit jardin, ils abordèrent cette question, l'accompagnant de quelques signes d'incrédulité, et me marquant la bonne envie qu'ils avaient de voir un tel phénomène s'opérer sous leurs yeux. Deux nuages seulement étaient au ciel en ce moment, dans la direction de l'ouest. Ils étaient longs environ de trente pieds, et superposés l'un sur l'autre.

Je dis à Médar : Je ne me sens pas en état de tenter une telle expérience en ce moment, surtout sur des nuages de cette dimension ; cependant si vous voulez m'aider tous les deux, nous allons essayer ? — Oh ! répondirent-ils, nous le voulons bien : — Alors, leur dis-je, j'attaque la tête de celui qui est sur l'autre, et je la lui fond... — Je lui défonce le ventre, dit Médar, avec cette croyance

qui préside journalement à ses faits magnétiques. M. Gérard dit à son tour : Je me charge de la queue... Nous nous mettons tous les trois à l'œuvre. On eût dit, en nous voyant, du serment des trois Horaces, à part le but de l'action. En dix minutes notre nuage était allé rejoindre ses compagnons dans le vaste laboratoire éthétré qui nous contient, et n'était plus visible à nos yeux.

M. Gérard nous dit : Il est vrai qu'il est disparu, mais le nuage qui était sous lui aurait pu l'absorber? — Vous avez raison, répondis-je à M. Gérard, par conséquent nous allons ouvrir le ventre à celui-ci et reprendre notre nuage; cela vous va-t-il? — Cela nous irait si cela était possible, répondirent-ils; mais nous croyons que c'est une rude besogne. — Essayons-en, leur dis-je, et au même instant nous actionnâmes ce géant avec une vigueur et une force assez puissante pour le faire disparaître comme son compagnon, en dix minutes environ..... Juge de l'étonnement et de l'enthousiasme de mes visiteurs, qui, depuis ce jour, font des expériences de plus en plus démonstratives et concluantes.

M. Lecocq, que je revis depuis, continuait les siennes sans moins de succès.

M. Lejeune, rentier, 29, rue Franklin, à Passy, vint le lundi suivant, accompagné de son épouse, me rendre visite à Argenteuil. Je lui contai, et démontrai la manière d'opérer; il se mit aussitôt à

l'œuvre, ainsi que sa femme, et deux autres dames présentes. Chacun attaqua à son à part un nuage et l'essaça complètement du lieu où il était. On recommença à plaisir sans moins de réussite. M. Lejeune, tout joyeux d'une telle démonstration, voulut en rendre témoin le doyen des magnétistes de Paris, notre vénérable et bien-aimé collègue M. Mialle, connu de tous les magnétistes. La réussita fut la même. M. Mialle ne pouvant en croire ses yeux, et se prenant la tête dans les mains, s'écria : où allons-nous donc ? où allons-nous ! M. Lejeune m'écrivit depuis une lettre dans laquelle il m'exposait toutes les expériences qu'il avait faites sur ce sujet ; entre autres de couper certains nuages le soir, à la place désignée, afin d'enlever toute idée d'absorption par les rayons solaires ou toute autre cause cachée. Il réussissait à son gré, me dit-il.

M. Ravet, ébéniste, place de l'église à Argenteuil, fut aussi heureux que les précédents.

Deux amis que j'ai à Strasbourg, auxquels je donnai connaissance de ce phénomène, réussirent de la même manière à chaque fois que l'occasion se présente.

Cette question va nous mettre aux prises avec la science astronomique elle-même. M. Emmanuel, dont les cours publics et les savantes découvertes viennent de confondre les grands d'entre les grands,

et ébranlent les convictions les mieux fondées sur cette science, vint, accompagné par M. Lecocq, me voir à Argenteuil. Nous abordâmes cette incompréhensible question, et je me trouvai forcé de joindre la démonstration à la proposition. M. Emmanuel n'est pas un savant en gants jaunes dont le savoir moqueur accueille avec dédain toute proposition qu'il ne fait pas ; au contraire, cet humble professeur descendit avec nous dans le jardin, et nousaida de sa propre action magnétique (quoique ce monsieur nous avouât qu'il connaissait peu le magnétisme humain). La réussite fut la même et l'étonna assez pour désirer une deuxième expérience. Celle-ci fut aussi heureuse que la précédente. Ce monsieur, à lui seul, obtint le même résultat ; il n'y a pas de doute, s'écria-t-il, ils sont disparus ; maintenant, ne serait-il pas possible que les plus gros nuages qui les entouraient les eussent absorbés, ou les rayons du soleil qui doivent naturellement dissoudre ou absorber les petits ayant les gros ?

Je répondis ainsi à ces deux arguments : 1° Si les petits nuages que nous avons actionnés avaient été absorbés par les gros, ceux qui étaient entre eux et les autres eussent dû l'être avant eux, à n'en pouvoir douter ; ce qui n'a pas lieu dans ce que nous voyons en ce moment.

2° Si c'était le soleil qui absorbât ces nuages, il absorberait également, avant eux, ceux qui sont interposés entre eux et lui, ce qui n'a pas encore lieu dans ce que nous voyons.

3° Si le soleil ou les gros nuages absorbaient les petits en ligne directe, ou par contiguïté, ils le feraient, en commençant par les extrémités de ces nuages les plus rapprochées d'eux, ce que nous ne voyons pas encore. Au contraire, ces nuages s'é-claircissent, se disjoignent, et se dissolvent, juste à l'endroit où porte notre action, à n'en pouvoir douter?

Cela me paraît vrai, répondit M. Emmanuel; mais j'ai cru remarquer que d'autres nuages, aux alentours de ceux que nous avons actionnés, se sont dissipés de la même manière?... Je n'ai pas encore fait cette remarque, répondis-je, mais on peut vider cette question en essayant sur des nuages parfaitement isolés, et répétant cette expérience à toute heure du jour, avant, pendant et après la présence du soleil. En observant surtout si ceux qui disparaissent sans être actionnés, le font dans le même laps de temps, à la même place, et de la même manière? C'est une répétition à satiété, comme j'ai pu la faire, qui déterminera votre conviction sur cette question. Vous avez raison, reprit M. Emmanuel, mais je vais m'assurer de suite si

ce que je pense de l'absorption des petits nuages par les gros est exact. Attaquons ce petit que vous voyez là... C'est bien cela... Tiens, il grossit... Oh! mais il devient énorme. Ah! c'est trop fort!.. Attaquons cet autre, me dit M. Emmanuel, le phénomène fut le même... Voyons si les gros n'*absorbent pas mathématiquement* les petits, s'écria ce monsieur. Cette question reste à étudier; soyez assuré que je m'en occuperai m'assura-t-il... Ainsi finit cette curieuse étude, dont les derniers phénomènes, à ma grande satisfaction, venaient de renverser victorieusement l'argument de l'absorption des petits nuages par les gros.

Je ne prétends pas admettre que ces absorptions n'aient pas lieu, tant sous l'influence des rayons du soleil que sous celles des gros nuages; au contraire, j'admetts cette influence; mais les expériences que je propose n'y sont pas soumises, puisque, faites dans les conditions précitées, elles prouvent, à priori, qu'elles sont le résultat de l'action magnétique de l'homme; ces expériences prouvent plus, à elles seules, que toutes nos démonstrations publiques; qu'on récuse, en criant au *compérage*, à l'*imitation*, à la *complaisance*, au *défaut d'observation*, vu que des nuages ne seront jamais taxés de compérage.

G... — Mais enfin y a-t-il des conditions, et une manière quelconque d'opérer?

A... — Oui, les voici, je désire un ciel d'un beau fond bleu, parsemé ça et là de petits et gros nuages presqu'à l'état de repos ; j'en choisis un le plus éloigné des autres qu'il m'est possible, ainsi que de l'influence du soleil ; je le préfère plutôt dans la position perpendiculaire à mon être, qu'horizontale. Qu'il ait une couleur blanc-jaune, et d'un diamètre d'un à deux mètres sur tous les sens. Je me place en rencontre de sa marche, ou l'actionne dans ce sens. Je le fixe, si c'est avec le regard que je veux le dissoudre, ou j'ajuste mes mains, la pointe des doigts tournée vers son centre ou ses bords, selon où je veux l'attaquer. Je concentre fortement ma pensée sur cette action, en désirant le *disjoindre*, le percer, le fondre enfin, comme je vois fondre un morceau de sucre dans un verre d'eau. Si je l'attaque à son centre, je désire voir pénétrer le bleu du ciel à travers lui ; ce que je ne tarde pas à apercevoir, trois à cinq minutes suffisent pour qu'il soit enlevé du ciel comme une tache sur un lingé quelconque. Recommencer cette expérience à satiété, à chaque argument posé, l'on obtiendra toujours le même succès. J'évite cependant de la tenter, les nuages passant sur des monuments à pointes, paratonnerres, clochers, etc., mais en plein champ vu que des causes occultes d'attraction peuvent résider dans ces monuments, paralyser ou développer

cette action ; ce qui alors ne serait plus concluant envers celle du magnétisme humain.

M. Charles Renard de Rambouillet, avec lequel j'avais fait mes premières expériences, il y a quelques années, m'écrivit de nouveau, sur ce que je lui en disais dans ma dernière, qu'il avait recommencé avec le même succès cette étude phénoménale, et qu'il croyait fermement que cette puissance pouvait s'étendre à de plus grandes distances que celles que je propose ; par conséquent, produire des faits de l'ordre de ceux dont j'ai traités avec toi.

M. Godquin, étudiant en médecine, 5, hôtel de l'Univers, rue Grégoire-de-Tours, a également, d'après mon instruction, opéré en campagne avec un petit groupe d'amis ; la réussite a été complète, les expériences ont été faites en vue de contrôler les arguments que je t'ai cités, et les ont annulés facilement. Il ne te reste donc plus, mon bon Gustave, qu'à t'ériger en *parre-nuages*, permets-moi cette dénomination, et de juger si ce que je t'enseigne dans cet entretien est exact, tu pourras en déduire ce que tu voudras ; mais à coup sûr, si tu acceptes cette proposition, les conséquences que je t'ai données à penser, qui en découlent, sont on ne peut plus grandes. Qu'une sage observation, seulement, ne te fasse jamais désirer que le possible ; car, hors cela, d'une proposition déjà si incroyable tu en ferais une proposition absurde.

Notre **SIXIÈME ENTRETIEN** est consacré à l'étude des *convulsions* et des *possessions*. Là, je n'avais rien à t'enseigner, les trente-six citations que je t'ai faites sont assez instructives par elles-mêmes, ce que nous pouvons faire en magnétisme, en ce genre, a trop de rapport avec les faits précités, pour ne pas entrevoir de suite jusqu'à quelle hauteur du merveilleux peuvent monter les manifestations du corps humain, et à quels degrés du crime peut descendre notre âme ; la moindre expérience que tu pourras tenter dans l'un ou l'autre genre te prouvera de suite que cette puissance à dû, de tous temps, jouer un rôle actif dans les faits merveilleux de la magie.

Dans notre **SEPTIÈME ENTRETIEN**, nous entrons les yeux bandés, et le cœur pénétré de douleur, dans le sanctuaire fangeux des passions humaines, sous le mot générique d'*envoutements* ; là, nous voyons jouer malgré nous, sur ce théâtre terrestre, les actes les plus hideux qui se puissent voir. L'homme aux prises avec l'orgueil, la domination et la brutalité de ses appétits, étudie, connaît et pratique tout ce qui lui rapporte un grain d'honneur, un souffle de plaisir, et un jour de domination ; peu lui importe que ces choses soient inondées de larmes ou souillées de sang, qu'elles soient anti-religieuses, immorales, et anti-fraternelles, il sait vaincre dans l'obscurité, jouir dans les ténè-

bres et régher sur l'abîme ; il est, ce qu'il désire être, le bourreau de ses frères, loin d'être leur ami.

Là, il respire à l'aise. — Moins courageux que Néron, qui était bourreau couronné ; — moins honteux de ses passions impudiques qu'un Léotade qui tue sa victime et meurt de honte ; lui, tu comme un ver, nageant dans les immondicités de ses passions, il épie l'heure du sommeil de l'ami dont il a serré cordialement la main hier, pour opprimer sa poitrine du poids de sa lâcheté et de sa haine, cette nuit, ou il souffle à travers l'alcôve de la tendre vierge pour empoisonner son cœur de son haleine lubrique, et voiler ses yeux de sa bave bestiale ; puis, au réveil de ses victimes, il sourit à son frère en lui demandant comment il a passé la nuit, et à la vierge, si l'ange du Seigneur ne l'a pas visitée. — Il voit avec une joie secrète, — LE LACHE, — se creuser les joues de son ami, et s'étendre les formes gracieuses de cette enfant. — Il sourit au râle de mort de son frère, et se pâme de joie aux hontes et aux larmes de sa sœur ! — Oui, il dit à sa pensée, — seule complice de ses crimes : — Il est mort, merci ! — Elle est enceinte, bravo ! — A d'autres. — Des toxiques, des *Borgia*, tombés du VATICAN dans les mains du vulgaire, aux narcotiques ou aux influences magnétoco-physiques, tout lui est bon pour humilier

ceux qu'il ne sait pas vaincre, pour braver ceux qu'il ne sait pas attaquer, pour jouir seul, gorgé de douleurs et de larmes. — *Cet homme existe, ce monstre vit.* — Je te l'ai montré du doigt, sache t'en méfier. — Je t'ai enseigné le moyen de le combattre : sache l'atteindre, s'il est à genoux aux pieds des autels, frappe en prêtre ; s'il est sous ton toit, frappe en homme.

Je ne veux pas passer en revue tout ce que contient cet entretien pour émotionner de nouveau ton cœur ; tu sais que j'ai mis les points à côté des 1. Si je ne les ai pas posé de plus.

Dans notre HUITIÈME ENTRETIEN, j'ai attiré ton attention sur la *magie de la parole*, je dis *attiré ton attention*, vu que je n'ai pu t'en dire davantage. Je me suis placé sur le terraiu de sa puissance médicinale, voulant éviter les autres. Je ne connais pas d'envoûtement d'un effet aussi général ; je n'exclus personne de sa puissance, ce qui est te dire que je *défie tout être de ne point en être dépendant.....*

Je t'ai également dit un mot sur les *correspondances sympathiques*, j'ai évité de te parler de l'**ÉCHANGE DU SANG !** etc. ; il y a assez de puissance magnétique de connue, sans y ajouter de nouvelles forces.

J'ai terminé par un petit traité de *Nécromancie*, qui, je le pense, te suffira pour entrer dans un

ordre d'étude dans lequel je te verrais avec plaisir, sache être *prudent*, **CONFIANT** et **STUDIEUX**. **RESPECTE DIEU**, aie des égards pour les esprits, et de la méfiance sur leur savoir ! Produis, étudie, compare, et accepte sans enthousiasme et sans orgueil ; lorsque tu seras plus pénétré de la valeur de ces questions, nous en traiterons d'autres non moins incompréhensibles.

**FIN.**

## TABLE DES MATIÈRES.

	pages
<b>INTRODUCTION.</b>	1
<b>ENTRETIENS entre deux étudiants.....</b>	<b>7</b>
<b>PREMIER ENTRETIEN.</b>	
<b>APERÇU historique de la <i>Magie magnétique</i>; citation des personnages les plus connus qui se sont occupés de cette science.....</b>	<b>13</b>
<b>PHÉNOMÈNES les plus curieux qu'on peut en attendre..</b>	<b>26</b>
<b>DEUXIÈME ENTRETIEN.</b>	
<b>FASCINATIONS depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Choix de trente-six phénomènes en ce genre, suivis d'appréciations et de la manière de les produire magnétiquement .....</b>	<b>32</b>
<b>TROISIÈME ENTRETIEN.</b>	
<b>MIROIRS MAGIQUES, étude sur les vertus qui leur sont attribuées.....</b>	<b>72</b>
Manière de confectionner et de se servir des :	
<b>MIROIRS THÉURGIQUES.....</b>	<b>78</b>
<b>MIROIRS DES SORCIERS .....</b>	<b>84</b>
<b>MIROIR DE CAGLIOSTRO .....</b>	<b>82</b>
<b>MIROIR DU POTET.....</b>	<b>84</b>
<b>MIROIR SWENDENBORGIEN.....</b>	<b>85</b>
<b>MIROIR MAGNÉTIQUE .....</b>	<b>87</b>
<b>MIROIR GALVANIQUE.....</b>	<b>88</b>
<b>MIROIR CABALISTIQUE.....</b>	<b>91</b>
<b>QUATRIÈME ENTRETIEN.</b>	
<b>APPORTS et SUSPENSIONS, citation de quatre-vingt-huit faits de cet ordre.....</b>	<b>131</b>

CINQUIÈME ENTRETIEN.

Pactes .....	234
Talismans .....	265
Charme des vents .....	274

SIXIÈME ENTRETIEN.

CONVULSIONNAIRES, POSSESSIONS, citation de trente-six faits les plus curieux que contiennent les bi- bliothèques religieuses et des sciences oc- cultes .....	344
--	-----

SEPTIÈME ENTRETIEN.

ENVOUTEMENTS connus sous les noms de sortilèges, ensorcelage, perversion des sens et de l'in- telligence, obsessions, coups donnés et re- çus à distance, maladies de langueur dont les causes sont inconnues, assassinats oc- cultes, nouage de l'aiguillette, chevillage, enclouage des bestiaux, philtres, etc., etc..	368
---	-----

HUITIÈME ENTRETIEN.

MAGIE DE LA PAROLE .....	484
CORRESPONDANCE SYMPATHIQUE .....	494
NÉCROMANCIE (traité de) .....	494
CONCLUSION .....	507

Résumé des matières contenues dans les

1 <sup>er</sup> Entretien .....	508
2 <sup>me</sup> d° .....	508
3 <sup>me</sup> d° .....	509
4 <sup>me</sup> d° .....	512
5 <sup>me</sup> d° nouvelles expériences sur le CHARME DES VENTS .....	512
6 <sup>me</sup> d° .....	523
7 <sup>me</sup> d° .....	523
8 <sup>me</sup> d° .....	525

FIN DE LA TABLE.



## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Qui se trouvent chez le même libraire.

**ARCANES DE LA VIE FUTURE DÉVOILÉS**, ouvrage contenant les preuves irréfragables de la faculté que les somnambules magnétiques ont de voir des décédés et de converser avec eux, etc., etc. 1848-54. 3 forts vol. in-12..... 15 fr.  
Le tome troisième se vend séparément ..... 5 fr.

**MAGIE MAGNÉTIQUE**, ou traité historique et pratique de fascinations, de miroirs cabalistiques, d'apports, de suspensions, de pactes, de charmes des vents, de convulsions, de possessions, d'envoûtements, de sortiléges, de magie de la parole, de correspondances sympathiques et de nécromancie. 1854. 1 vol. grand in-18..... 7 fr.

**SANCTUAIRE DU SPIRITUALISME**, étude de l'âme humaine et de ses rapports avec l'univers, d'après le somnambulisme et l'extase, enseignant les moyens d'entrer en extase à toute personne, à volonté. 1 fort vol. in-12. 1850..... 5 fr.

**LE MAGNÉTISEUR SPIRITUALISTE**, journal de la société des *Magnétiseurs spiritualistes de Paris*, traitant des faits les plus curieux d'apparitions, de possessions, de questions psychologiques, etc., etc., sous la gérance de l'auteur, formant environ 2 vol. grand in-8. 1849-51..... 12 fr.

**LE GUIDE DU MAGNÉTISEUR**, ou procédés magnétiques d'après Mesmer, Puységur et Deleuze, mis à la portée de tout le monde, indiquant les bienfaits et les dangers du somnambulisme, etc. In-32, 64 pages. (Epuisé).

**TRAITEMENT DES MALADIES**, par l'extatique Adèle Maginot. Études sur les propriétés médicinales de 150 plantes les plus connues et les plus usuelles, avec diverses méthodes de magnétisations. 1 vol. in-12. 1851..... 2 fr. 50 c.

**LUMIÈRE DES MORTS**, ou Études magnétiques, philosophiques et spiritualistes, dédiées aux libres penseurs du XIX<sup>e</sup> siècle. 1 fort vol. in-12. 1851..... 5 fr.

**LETTRÉS ODIQUES MAGNÉTIQUES** du chevalier de Reichenbach, traduites de l'allemand, suivies des appréciations de l'auteur des *Arcanes*, sur les phénomènes des courants fluidiques que manifestent les trois règnes. 1 vol. in-12. 1853. 1 fr. 50 c.

**ENCYCLOPEDIE MAGNÉTIQUE SPIRITUALISTE**, traitant spécialement de faits PSYCHOLOGIQUES, MAGIE-MAGNÉTIQUE, SWEDEBORGIANISME, NÉCROMANCIE, MAGIE-CÉLESTE, etc., paraissant 4 fois par an, par livraisons de 72 pages. 5<sup>e</sup> année. Prix : 6 fr. par an pour Paris, et 7 fr. par la poste.











Digitized by Google





UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA



3 0112 064581298